LA

TOURMENTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVI.

Madame Jacques Halluys.

Au château des Flouves, par Corsy (Nièvre.

« Ma chère femme,

« Je t'ai promis de t'écrire chaque jour ; mon petit billet d'hier, à mon arrivée à Marseille, t'aura rassurée sur mon voyage. Dans quel état j'ai trouvé ma pauvre sœur, tu le conçois par le saisissement que nous avons nous-mêmes éprouvé, en recevant la dépêche qui nous annonçait que Maximin n'avait plus que quelques heures à vivre. Malgré les mauvaises nouvelles qui depuis une semaine nous préparaient à cette perte, notre esprit se refusait à l'admettre et nous conservions toujours un peu d'espoir. Cette nuit en rapide, avec l'agonie de ce malheureux devant les yeux, a été si pénible que je ne regrette en aucune façon de m'être refusé à ce que tu m'accompagnes, — ta santé d'ailleurs ne l'aurait pas

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juillet et du 1er août.

permis, — quand je pense aux fatigues et aux émotions qui t'auraient secouée.

« Mon télégramme d'hier te l'a appris, je suis arrivé trop tard pour revoir d'Elbé ; il s'était éteint à l'aube, les mains dans celles de sa femme. Jamais je n'oublierai le visage de la pauvre amie, ses yeux brûlés par sept nuits de veille et d'insomnie : la religieuse n'a pu avoir raison de son entêtement courageux, elle voulait rester là, ne quittait le chevet de son mari que pendant les pansemens des médecins. D'Elbé a eu, dans les premiers temps, assez de connaissance pour se réjouir de la voir, un reste de délicatesse et de repentir qui lui ont fait accueillir sa femme avec les égards qu'il lui devait. Son premier mouvement a été de lui baiser la main en murmurant qu'elle était trop bonne et qu'il ne méritait pas qu'elle vînt le soigner et essayer de le remettre sur pied, qu'il n'y comptait guère, mais que, si elle y parvenait, il n'aurait pas trop de toute sa vie pour réparer ses sottises. Elle n'a répondu qu'en faisant entrer Lisette et en la penchant sur lui, afin qu'il pût l'embrasser, ce qu'il a fait avec douceur, mais sans élan. Presque aussitôt, il a ajouté qu'il se sentait las et il a tourné la tête vers le mur. Pendant deux ou trois jours, il a continué à marquer à Agnès assez d'affection, et la pauvre amie y croyait et se reprenait à espérer un avenir meilleur. Les médecins, sans se prononcer, ne lui ôtaient pas tout espoir. Mais le mal a empiré rapidement, et le moral de Maximin, déjà bien affaibli, s'est altéré au point de ne plus vouloir souffrir la présence de sa femme. D'abord, par des impatiences, se plaignant qu'elle ne savait pas le servir, il a commencé à la rebuter, il s'est refusé à ce qu'on lui amenât Lisette, disant que cette enfant ferait mieux d'aller se promener et jouer au Prado. Les nuits sont devenues plus mauvaises, pendant les accès de délire il ne reconnaissait personne, appelait l'absente, Madeleine Darcy, pour laquelle il mourait et que son mari a emmenée en Tunisie ; au réveil, il reprochait à Agnès de l'obséder, de se tenir là pour le voir mourir, et de sa voix oppressée, il lui adressait les reproches les plus injustes et les plus ingrats. Elle supportait tout en silence, se refusant à s'éloigner, espérant qu'une lueur de raison reviendrait au mourant ; en effet, deux heures avant l'agonie, Maximin l'a appelée et lui a dit : — Pardon,.. pardon ! Puis après une prostration, il s'est rappelé sa fille et a murmuré : — Lise ! — A partir de ce moment, il n'a plus eu conscience de rien et s'est éteint, dans une grande aspiration suffoquée, tandis qu'Agnès lui tenait les mains. Pauvre femme, tout ce qu'elle a dû souffrir, dans ce calvaire des derniers jours ! Elle se soutient à force de fièvre, mais la détente sera terrible, et d'après quelques mots que

m'a dits le docteur Cornin, qui la connaît depuis longtemps, je redoute avec anxiété l'ébranlement nerveux et la dépression prochaine ; sa santé avait toujours été frêle, elle vivait par les nerfs, Dieu veuille qu'il n'y ait pas en elle quelque chose d'irrémissiblement brisé ! Il faut qu'elle vive pour son enfant !

« Toute la journée d'hier a été donnée aux formalités administratives et funéraires. Je ne sais comment Agnès, seule, aurait pu s'en tirer. Le père et la mère de Maximin ne sont arrivés qu'à cinq heures de Biarritz : leur grand âge les rend impropres à tout ; la marquise d'Elbé faisait mal à voir, avec son tremblement ataxique ; le marquis était beaucoup plus voûté, beaucoup plus ridé que la dernière fois que nous l'avons vu : sous sa perruque blonde, c'est maintenant un vieillard chancelant et bien près de l'enfance. Leur douleur est extrême, mais contenue, et tous deux, en vis-à-vis immobile à l'angle de la cheminée, faisaient l'effet de deux hautes cariatides en deuil. Le frère de Maximin n'est arrivé que ce matin, très froid, très sec, comme tu le connais ; il ne s'entendait guère avec son aîné ; et l'éclat que cette mort fait dans la ville, les commentaires des journaux, les poursuites que le parquet, dit-on, lancerait contre le comte Darcy et les témoins, tout ce triste scandale l'exaspère dans sa correction et son respect du convenu. Nous espérons pourtant que les magistrats ne viendront pas mêler leurs interrogatoires prudhommesques à cette déplorable aventure, qui, somme toute, selon les principes d'honneur mondain, s'est loyalement passée. Il y a eu deux reprises, c'est à la seconde que Maximin, qui parait en rompant, a repris l'offensive, et, par un mouvement malheureux, a permis à son adversaire de lui fournir un coup droit si avant, que l'épée a failli ressortir dans le dos. J'ai télégraphié et longuement écrit à Ferrand, dont l'influence comptera en cas de poursuites. L'enterrement a eu lieu ce matin au milieu d'une grande affluence, tous les officiers de dragons et de hussards. D'Elbé, malgré ses folies, était répandu et recherché dans tous les mondes, et fort aimé à son régiment. Il n'aura fait le malheur que de sa femme et de ses créanciers. Et encore ceux-là !..

« Je ne te parle pas de l'état dans lequel ce pauvre garçon, plus fou que méchant, a laissé ses affaires ; c'est déplorable et j'aurai fort à faire à les débrouiller pendant les quelques jours que je me vois forcé de rester ici. Combien je me réjouis que tu ne sois pas là ! C'est une réflexion tout égoïste, car la pauvre Agnès, si seule, aurait bien besoin d'une affection féminine à ses côtés et de la tendresse que, j'en suis sûr, ta pitié pour son malheur te suggérerait, mais, je l'avoue, je préfère te savoir à la campagne en

train de t'installer, avec la diversion de cette fatigue et la distraction de l'admirable décor qui t'entoure. Je nous voyais partant ensemble, tous deux, en enlèvement et arrivant à l'improviste aux Flouves, au grand désarroi du régisseur, du jardinier et de sa femme. Sans la dépêche d'Agnès, nous l'aurions fait, nous allions le faire. Les chambres préparées en hâte, les repas improvisés, tout cela aurait eu une grâce d'imprévu et de jeunesse, et déjà je te voyais reprendre ces joues roses qu'il faut, ma chère femme, que tu me montres à mon retour, tu me l'as promis et j'y compte. J'ai offert, comme je le devais, à ma sœur l'hospitalité chez nous; je ne sais à quoi elle se décidera plus tard; les vieux d'Elbé l'ont si tendrement, si tristement suppliée de venir passer quelques mois auprès d'eux, qu'elle n'a osé leur refuser cette consolation; elle s'est rappelé qu'ils avaient toujours été bons pour elle et qu'ils choyaient beaucoup Lisette : aussi s'est-elle résolue à une réclusion, qui, entre ces deux vieillards, n'aura rien de gai; elle compte se consacrer à sa fille et lui donner des leçons. Je te remercie de la lettre que tu lui as écrite. Agnès me l'a montrée, elle en a été très touchée. Écris-moi longuement et donne-moi des détails, tu sais combien je les aime : ils me permettent de me représenter ce que tu fais. Et père, que devient-il, ira-t-il chez son vieil ami d'Anglart?

« Il est une heure du matin, ma chère Thérèse, et, malgré ma fatigue, ce m'est un repos et un soulagement de penser à toi qui dors sans doute. Peut-être te réveilles-tu en ce moment, si ces vilaines insomnies qui gâtaient tes nuits de Naples persistent, et peut-être penses-tu à moi? Que je voudrais lire dans ton cerveau, que je voudrais savoir de quelle façon tu me juges, comment tu interprètes ma conduite et ce que je vaux à tes yeux! Cette angoisse de ne pas savoir si nos actes sont compris selon l'intention qui les a dictés a toujours été une obsession pour moi, et en ce moment plus que jamais! Je voudrais mieux te connaître et te voir t'ouvrir avec une confiance complète. Ç'a été le malheur de notre affection qu'elle ait gardé des réserves et des réticences; que de fois, par fausse délicatesse, je n'ai osé t'interroger ou te dire toute ma pensée! Il me semble que tu es une femme tout autre et toute nouvelle, qu'il me faut apprendre à connaître, une femme à la fois meilleure et pire, mais, telle quelle, je t'aime passionnément et veux te rendre heureuse! Crois-le bien, c'est mon seul désir et mon seul but. N'est-il pas possible que nous nous élevions, *maintenant*, au-dessus des misères journalières, des petits chagrins, des bouderies mesquines qui ont marqué trop souvent nos premières années de mariage? Ne penses-tu pas que, maintenant, ayant vu

clair au fond l'un de l'autre, nous puissions nous créer une existence de confiance réciproque et de mutuelle affection, en regardant non plus derrière nous, mais devant nous? Plus j'y pense, — et je n'ai pensé qu'à cela ces derniers jours, dans les répits que me laissait la crainte du malheur d'Agnès, — plus je me suis fortifié dans ces intentions. Par momens, sans doute, au souvenir de choses qu'il nous faut absolument oublier, sous peine de ne pouvoir vivre, une douleur dont peut-être tu ne conçois pas l'atrocité, m'étreignait le cœur à crier. Je me disais : — A quoi bon souffrir ainsi, quand il est si facile, si prompt de se libérer, d'échapper à soi-même et à tout? — Mais alors, je revoyais ton cher visage, l'expression unique de ton regard, la souffrance de ton sourire, je me rappelais ton élan de franchise désespérée, et ces heures de stupeur désolée, cet écroulement de nos âmes, et je me raidissais, voulant me montrer digne de toi et à ta hauteur, chère femme! Va, si tu as souffert, essaie de te faire une idée de ma peine, et vois si nous ne devons pas nous aimer pour notre douleur, par pitié et tendresse, par regret, par désir de réparer. Est-ce possible, pouvons-nous bravement nous dire : — Ce qui est est, n'y pensons plus! Je le crois. Que de pauvres gens vivent amputés d'un ou de plusieurs membres, que de malheureux ne respirent plus qu'avec un poumon malade! Ils vivent pourtant et trouvent à la vie des instans de douceur. Ne saurons-nous nous faire un pâle bonheur avec la jeunesse, la santé, l'intelligence qui nous restent? Chère aimée, aimée bien chère, nous pourrons cela, si nous le voulons fermement. Il fut un temps où un tel effort m'aurait paru impossible, mais, dans ce temps-là, qui m'aurait dit!.. Il m'a fallu descendre au fond de moi-même, me débattre avec des idées et des principes, qui jusque-là avaient été ma règle, chercher à tâtons une voie. Bien des doutes m'assaillent encore; ai-je raison, avons-nous tort d'essayer de vivre encore l'un pour l'autre; eût-il mieux valu séparer nos existences et chercher chacun de notre côté le bonheur? Mais en restait-il un pour nous? Je ne sais comment tu en juges, quant à moi, je t'aime trop pour renoncer jamais à toi; et, pourtant, si tu avais voulu reprendre ta liberté, comme ta lettre nous en donnait le droit, j'aurais peut-être eu assez d'amour pour me résigner au sacrifice de te perdre. Mais non! même en t'écrivant cela, je me refuse à le croire, je t'aime trop, ma chérie, je t'aime trop pour admettre pareille supposition! Dussions-nous souffrir beaucoup ensemble, vivre sans toi ou loin de toi m'est impossible, et je préfère tout à ce malheur-là!

« Cette lettre est bien longue, et cependant j'aurais bien des choses encore à t'écrire; il me semble que j'ai plus de courage à confier ma pensée au papier qu'à te dire tout ce que je pense en face,

tant, en présence des êtres qu'on aime le mieux, il est difficile d'exprimer complètement et avec précision ses sentimens! du moins, tu ne douteras pas des miens. Supplée en ton cœur à l'insuffisance de mes paroles, et trouve ici, chère femme, l'affection sûre, tendre et absolue de ton mari et de ton meilleur ami.

« JACQUES. »

« *Monsieur Jacques Halluys, chez Madame d'Elbé,*

« Villa Sintès, au Prado. Marseille.

« Mon cher mari,

« Ta lettre m'a émue, et j'ai pleuré en la lisant; tu es si bon, trop bon pour moi. Comme je me rends compte du mal que j'ai fait, que je t'ai fait, mon aimé, en comparant le chagrin que tu éprouves par ma faute, avec la douceur et la pitié que tu me témoignes! Ainsi, tu m'aimes encore, tu veux bien m'aimer malgré tout, tu aimes cette petite Thérèse sans cœur, folle et méchante qui t'a fait tant souffrir? Mais non, est-ce possible? Redis-le-moi encore, mon Jacques! Oh! si tu savais comme je comprends à présent que mon devoir, et il me sera doux et facile, est de t'aimer et de m'efforcer à te rendre heureux! Mais me croiras-tu si je te dis que je t'aime? Crois-moi, je t'en prie, je ne te le dirais pas si ce n'était pas la vérité, je me sens incapable de mensonge à présent; en me pardonnant, tu m'as élevée au-dessus de moi-même, et c'est mon tourment et ma honte de penser que tu peux douter de mon amour. Je ne puis invoquer mon chagrin et les mois d'agonie et de désespoir par lesquels j'ai passé, et pourtant je sais, je sens qu'ils t'inspirent de la commisération, et qu'ils sont mon seul titre pour que tu puisses un jour m'absoudre. Pourquoi ai-je manqué de confiance en toi? Pourquoi n'ai-je pas compris que c'est à toi seul que je devais recourir avant que la folie m'emportât? Je cherche à m'expliquer comment j'ai pu être la Thérèse qui a fait ces choses, et je ne puis; ma mémoire même est impuissante à faire revivre mon *moi* d'alors, je ne puis rien ressaisir de mes impressions passées, c'est un cauchemar, c'est de la nuit. Mais puisque ta bonté veut que nous oubliions cela, j'oublierai, j'oublie, oh! j'ai tant besoin d'oublier; pourvu, mon Dieu, que ce soit possible!

« Mon cher Jacques, je pense à toi avec une tendresse inexprimable; toi aussi, il me semble que tu m'apparais un autre homme, mais grand, si supérieur à celui que je m'imaginais! Non, je ne t'avais jamais apprécié, jamais connu! Des mots de ta lettre

m'ont bouleversée : tu as pu penser à... Mon cher mari, mais que deviendrai-je sans toi? Je te l'assure bien, je n'aurais plus aucun courage à vivre! Non, non, il ne faut pas penser à cela, c'est trop affreux, la mort. Quand j'essaie de me représenter le pauvre Maximin immobile, sans pensée, un frisson insupportable me saisit! Mon Jacques, tu n'as pas pensé sérieusement à mourir pour moi, je veux dire à cause de moi; je n'en vaux pas la peine. Nous séparer, si tu l'avais exigé, je ne pouvais qu'obéir et sortir de ta maison en te rendant tout ce que ta générosité m'avait donné, — puis-je oublier que je te dois tout? — mais, je te l'avoue maintenant, je n'aurais plus su vivre; il y a des maladies qui viennent à souhait et qu'on n'a qu'à appeler, j'aurais disparu sans bruit, et peut-être, cette pensée me hante, peut-être cela eût-il mieux valu; on regrette toujours un peu une absente. Mais il faut vivre, c'est toi qui l'affirmes et qui me rends un peu de courage. J'en ai tant besoin. Ta bonté devrait me relever et exalter mes forces, mais il me prend par momens des accablemens qui me font douter que le bonheur soit possible et que la vie puisse recommencer pour nous. Si tu savais à quel point je le désire, mais ne souffre plus, ne pense plus, je voudrais tant prendre toute ta souffrance pour moi!

« Tu te réjouis que je ne sois pas auprès de vous, en ces tristes momens; moi, je le regrette, et si j'avais osé et n'avais craint de te déplaire, je serais partie pour te rejoindre. Tu ne peux croire à quel point ta présence me manque, et combien je me sens seule et perdue dans cette grande maison. Des terreurs subites me hantent que tu ne reviennes plus; quand ta lettre m'est arrivée, je suis restée un long moment avant d'oser l'ouvrir, tant je craignais que tu ne m'y annonçasses la nécessité de nous séparer. Je te dis tout, tu vois, sans arrière-pensée. Reviens vite, mon cher Jacques; à peine si j'ose t'en prier, mais mon cœur t'appelle, et tu me trouveras si soumise, si reconnaissante, si avide de te complaire! Je plains bien Agnès, qui reste seule avec une enfant à élever, mais le mari qu'elle perd n'a rien de commun avec toi; si je te perdais, c'est alors que je serais à plaindre, bien plus qu'Agnès. J'ai pensé à elle avec beaucoup de tristesse et d'affection pourtant, et au pauvre Maximin; j'ai peine à croire que ce soit vrai, malgré les lettres de condoléance que je reçois, le deuil que j'ai pris. Il me serait pénible d'être à Paris en ce moment, même en condamnant ma porte; il se trouve toujours des amies indiscrètes pour forcer la consigne. Aux Flouves, personne ne vient. Père est venu m'aider à m'installer, mais il ne restera pas auprès de nous le mois prochain, il ira à Bordeaux.

« Il est exquis pour moi, ce pauvre père, il me force à suivre mon

traitement que j'oublierais sans cela et à me couvrir le soir, car les fins de jour sont encore fraîches; il voulait m'acheter une jument anglaise, très douce, pour que je puisse monter à cheval avec toi, je n'ai pas voulu parce que c'était une folie ruineuse et que je ne veux pas faire tort à son si grand, à son seul plaisir de collectionneur; mais ce bon père, qui me gâte tellement, n'est pas mon Jacques. Cher mari, ne restez pas trop longtemps loin de votre Thérèse ! Il faut que je t'avoue ma faiblesse, j'ai atrocement peur la nuit, bien que je fasse coucher Blanche dans une pièce attenant à mon cabinet de toilette, que le jardinier ait un fusil chargé, et que le régisseur, pour me rassurer, fasse une ronde avec deux gros chiens. Reviens bientôt, mon cher ami, en ton absence, il me semble que toutes sortes de malheurs sont possibles. Je n'ai plus d'insomnies, mais je fais de bien vilains rêves, des rêves affreux qui me laissent triste tout le jour. Adieu, mon mari aimé, écris-moi tous les jours; je t'embrasse, si tu le permets, à bras fermés, à plein cœur.

« Ta Thérèse. »

XVII.

Le train, à grande vitesse, approchait de Nevers. Jacques se sentait emporté par les événemens avec une rapidité égale à celle des roues glissant sur les rails. Des champs, des maisons, des arbres volaient en sens inverse, fulguraient, aussitôt évanouis. Il avait l'impression que sa vie se précipitait, aussi vite et aussi irrésistiblement, à travers des images vives et des sensations tumultueuses; et il s'efforçait de se ressaisir, en cette débandade. Que d'événemens en quelques jours, après tant de semaines stagnantes : son malheur d'abord; puis la mort de Maximin, cette mort à laquelle, au sortir de sa stupeur première, il commençait seulement à croire, en se reprochant de n'en pas être assez affecté, de n'éprouver qu'une pitié confuse! Les fatigues de ces heures pénibles l'avaient pâli, aminci; il s'était jugé vieilli, en s'examinant tout à l'heure, pendant un arrêt, aux glaces d'un buffet. Il contemplait mélancoliquement l'horizon fuyant, distrait un quart de seconde par une vache dans un pré, un garde-barrière élevant, d'un geste en bois, son petit drapeau rouge. Une femme encore jeune, et très jolie, d'une distinction fière et réservée, occupait un coin, en face de lui. Il ramenait souvent ses regards sur elle, lorsqu'il pouvait croire qu'absorbée à lire, elle ne ferait aucune attention à lui. Les autres voyageurs, un vieux ménage et un collégien, l'intéressaient peu. L'inconnue le saisissait par l'énigme de tout être qui voyage : d'où venait-elle? où allait-elle ainsi seule? Il lui prêtait un rang social, bâtissait des

aventures. Blonde avec des yeux bleus, d'un bleu un peu faux de turquoise, elle avait d'admirables cheveux paille, de cette teinte que Jacques aimait par-dessus tout, bien que sa femme eût des cheveux plus foncés ; il raffolait aussi des grandes minces femmes et avait rarement vu taille plus longue et plus fine. Sans ressembler à Thérèse, elle la lui rappelait, par quelque chose de svelte et d'harmonieux. Il douta de la réalité si proche, distante à peine de quelques minutes : ainsi il allait la retrouver et la reprendre, l'accepter sienne à jamais, la Madeleine repentante, la femme adultère? Était-ce de sa part folie ou lâcheté? Peut-être les deux ; connaissait-il bien le fond de son âme? Et il éprouvait quelque honte, et un remords âpre et délicieux. Épiant à la dérobée les épaules tombantes de l'inconnue, ses bras collés au corps en un geste de liseuse, la jupe de drap qui s'évasait autour de ses hanches et se brisait en menus plis, il songeait à l'obscure magie des séductions féminines. Sevré depuis si longtemps de caresses, il laissait aller son rêve à l'invraisemblance d'une liaison, nouée comment et par quelle astuce, avec la voyageuse anonyme? Au plus fort de ses chagrins, de ses préoccupations, sous le toit même du mort, à Marseille, des tentations insidieuses l'avaient assailli, un irrépressible besoin d'aimer et d'être aimé. Cette souffrance de désir et de privation lui avait causé quelque volupté. Maintenant il retrouvait la même souffrance, la même langueur anxieuse, à l'idée de la vie neuve, des rapports indéterminés encore qui l'attendaient, au seuil de la chambre conjugale. Il y avait là un coin d'ombre, un fossé douteux et redoutable à franchir. Bien que sachant ce qui adviendrait, il éludait la mise en demeure de se prononcer à laquelle l'acculait sa conscience. Il sentait bien que là se terrait le point mystérieux, délicat, l'obsession secrète, la fleur cachée de leur triste amour. Sans union intime, après ces mois de vie séparée, point de pardon sincère, d'oubli complet entre eux. La fierté, une répulsion instinctive faite pourtant du plus violent amour eussent-elles raidi Jacques pendant des semaines, des mois, il prévoyait bien que leurs lèvres, un jour, fatalement, s'uniraient. Quel sort les avait encore préservés? Ne se rappelait-il pas le goût des larmes coulant sur les joues de Thérèse, ce soir où, harassé, sans paroles, il s'était abattu à son chevet, lui pardonnant par son silence, l'absolvant avec des pleurs? N'avait-il pas tenu à bien peu que la douleur amollissante de cet instant et la complicité des ténèbres ne serrassent plus éperdument leur étreinte?

Il ne pouvait envisager de sang-froid cette vision. Oublierait-il, en un anéantissement de lui-même, l'abominable souvenir? Aurait-il cette illusion, de Thérèse redevenue sienne, n'ayant jamais cessé de l'être? Qui sait quelle rage pourrait se mêler à l'abandon de cette minute? Si l'envie lui prenait de la tuer, en pleine ivresse !

Il ferma les yeux, essaya de ne plus penser. Ces retours d'âme étaient terribles, et d'autant plus violens qu'ils étaient moins prévus ; échappant au demi-sommeil, à l'engourdissement de la conscience, ces révoltes le bouleversaient, de fond en comble. La bonne volonté, hélas! ne suffisait donc pas, il eût été trop simple de pardonner et d'oublier ; il avait pris la résolution de ne pas souffrir pour Thérèse, de vivre comme si rien ne s'était passé, de lui marquer autant de tendresse, plus même qu'auparavant; projet héroïque, certes, mais dont la réalisation équivaudrait pour lui à un martyre volontaire et tenace de tous les instans. Qui sait pourtant, s'il ne s'exagérait pas la difficulté du rôle qu'il s'imposait? Certes, le pardon complet exigeait qu'il aimât sa femme comme aux premiers temps de leur mariage. Mais l'intime douceur de ces noces ne se résoudrait peut-être point en une amertume aussi âcre qu'il le craignait. Nous ne nous consolons guère des grandes humiliations, a dit Vauvenargues, nous les oublions. Peut-être trouverait-il un prestigieux et mélancolique oubli dans les bras de Thérèse! Jamais elle n'avait été complètement sienne, soit que son tempérament lui laissât une réserve, des sens timides et contenus, soit que lui-même n'eût osé se livrer à toute l'ardeur de la passion. Qui sait si la révélation, — à quel prix de honte pour eux deux! — ne s'était pas faite en elle, si, par la vertu infamante du péché, elle n'avait pas acquis l'expérience secrète, ne détiendrait pas le mystérieux philtre qui endort et asservit! C'était là une pensée abominable, mais il est des heures de cynisme pour les âmes les plus nobles. Et Jacques, appelant à lui et repoussant à la fois les suggestions inavouables qui se dégageaient de l'inextricable situation qui lui était imposée, penché de tout le corps, les coudes sur ses genoux, cachait ses yeux fermés dans ses mains: « Ah! que Thérèse soit comme elle voudra, qu'elle me donne l'oubli, restée chaste et pudique comme jadis, ou que je la devine impure; que je sois hanté par l'image de l'absent ou assez vil pour me faire à l'obsession de ce supplice, qu'importe, puisque je l'aime! je l'aime! Mais d'où vient cela? J'ai souffert pendant des années auprès d'elle, et n'ai connu que des jours de bonheur rares et chèrement payés. La plus grande douleur, la plus basse humiliation que je pouvais connaître, je les lui dois; et je l'aime encore! Si elle était de celles que leur beauté fait reines, si son esprit éblouissait; mais non, elle ne vit que par ce charme indicible, qui est fait de rien et qui se sent sans qu'on puisse l'expliquer. Quelques sentimens complexes que j'aie pour elle, tendresse, mépris, pitié, horreur, mon lot est tel que je ne puis m'empêcher de l'aimer! »

— Et Philippe! cria la mauvaise voix. Comme elle rirait, la jolie

dame qui te regarde en ce moment! Comme tes amis riraient, s'ils savaient! Guilhem lui-même, auquel tu ne pensais qu'avec ironie, sourirait!

— Ah! qu'ils le sachent, se répondit-il, que tout le monde le sache! Peut-être, délivré de cette angoisse, pouvant me dévouer à une femme publiquement avilie, je ne craindrais pas de l'aimer en quelque coin perdu, d'un amour effronté et ignominieux!

Il releva la tête, avec une envie de hausser les épaules. Combien, en dépit de soi, la littérature, les mots de roman gâtaient, sans la fausser pourtant entièrement, la sincérité de ses sentimens! Il se dit : « Mais pourquoi toujours remâcher ce fiel? » Et il essaya de se raccrocher à d'autres préoccupations, au souvenir d'Agnès très souffrante qu'il avait accompagnée, — une fois la maison de Marseille fermée et les affaires les plus importantes réglées, — jusqu'à Toulouse, la laissant de là gagner Biarritz, avec Lisette et une femme de chambre dévouée, l'ancienne nourrice de l'enfant. Des visages récemment entrevus défilaient dans sa mémoire, amis de d'Elbé, gens de loi. Il avait acheté les chevaux de Maximin, deux carrossiers noirs, et deux chevaux de selle. Grâce à la complaisance du colonel, l'ordonnance de d'Elbé et un soldat, expédiés en permission, les avaient conduits en wagon-écurie d'express, à Nevers, et de là aux Flouves. Machinalement, il portait la main au portefeuille serré contre sa poitrine, contenant une lettre de Ferrand qui le rassurait : les poursuites au sujet du duel n'auraient pas lieu ; un grand scandale politique occupait depuis huit jours les journaux et l'attention publique. Mais ce portefeuille contenait autre chose aussi que la lettre de Ferrand, un autre papier, d'une longue écriture hachée, se cachait dans un des recoins, un papier que Jacques, depuis quinze jours, n'avait pas eu le courage de détruire et dont la présence pourtant lui causait une brûlure, une souffrance vive, comme si un lambeau de vésicatoire lui fût resté collé, à même la chair. Cette confession de Thérèse, par quel enfantillage impardonnable l'avait-il conservée, s'exposant à la perdre, s'effrayant à l'idée que d'autres que lui, curieux, pourraient s'en saisir et la lire? Avait-il vraiment compté la conserver comme une menace suspendue au besoin, s'en servir comme d'une arme secrète? ou bien s'était-il réservé de l'anéantir en présence de Thérèse, de lui dire : Brûle-la! comme Guilhem avait dit à sa femme? Il ne ferait donc qu'imiter cet autre, au su même de Thérèse, et il se représentait l'ironie de cette scène, le mélodramatique du geste. Non, non, il valait mieux en finir tout de suite; débarrassé de l'envie de garder sur soi cette lettre et de la relire, afin de se torturer à plaisir, il serait allégé à jamais, peut-être, tant nous attachons d'importance aux actes de conven-

tion, aux symboles tangibles des choses ! Il prit le portefeuille, en tira la lettre, et sans la regarder, se mit à la déchirer, lentement, posément, en mille petits morceaux qu'il semait, au fur et à mesure, dans le sillon du train, au grand vent. La jolie voyageuse, les yeux levés de dessus son livre, suivait distraitement les minuscules papillons. Quand le dernier se fut perdu, Jacques jugea qu'il valait mieux qu'il en fût ainsi. Cet acte avait en soi quelque chose d'irréparable, une signification formelle, du moins il essayait de se le persuader. Et la voix triste et charmante des actes sans retour, des minutes uniques dans l'existence, lui souffla : « C'est le passé, le passé ! »

Alors, tandis que le train, forçant ses feux, se hâtait trépidant, près d'arriver, Jacques conçut d'une façon tout autre le drame de cœur qui se jouait en lui, dont il était à la fois spectateur et acteur. Cette douleur qu'il éprouvait n'avait point de réalité présente, s'attachait à des choses disparues, à des heures lointaines, à des sentimens morts. Des mois avaient coulé, suffisamment, s'il avait tout su au premier jour, pour avoir presque oublié aujourd'hui. Des mois, n'était-ce pas suffisant pour que les êtres qui se sont le plus aimés, ayant perdu, qui une maîtresse, qui un amant, aient leurs yeux secs et leur âme refroidie? Quelques mois encore de vécus, qu'éprouverait-il en pensant à ces heures de torture? Il se dirait : « C'est le passé ! » Que ne le disait-il donc tout de suite? et il murmura, comme dans les répons d'une litanie : « C'est le passé ! c'est le passé ! »

Le train se ralentit brusquement, à la station de Corsy ; sur le quai, Thérèse attendait.

Ils s'aperçurent presque en même temps ; elle l'avait vu d'abord, et ce fut l'éclair d'un visage souriant et transfiguré qui la lui fit reconnaître, car elle était vêtue d'une robe noire et quelque chose la changeait, qu'il ne devinait pas. Comme il ouvrait la portière et qu'elle s'avançait vivement, il s'expliqua ce qui l'avait frappé, elle portait ses cheveux coupés courts et flottant sur la nuque à la mode des gars bretons ; cela lui donnait un air de page, à la fois excentrique et charmant.

— Mon Jacques, balbutiait-elle en relevant son voile, et ils s'embrassèrent à pleines lèvres. Tu as fait un bon voyage, tu n'es pas trop fatigué ?

Il retirait sa valise du compartiment, saluait, d'un coup de chapeau banalement correct, sa voyageuse en vis-à-vis, que Thérèse dévisagea, d'un regard perçant où quelque méfiance entrait. Il sentit cela, et ce fut un très léger, léger choc nerveux, entre eux.

— Tu connais cette dame? demanda-t-elle.

— Moi? Pas du tout!

— Ah! comme tu la saluais?..

— Pure politesse.

Elle releva le menton, une façon à elle d'accepter les explications de son mari, et il eut, si peu que ce fût, l'imperceptible sensation d'une fêlure dans le ton et les manières de sa femme. Elle n'était pas changée, décidément : singulière âme ombrageuse et fantasque! Elle lui souriait de nouveau en répétant :

— Enfin! enfin!.. comme le temps m'a paru long!

Et avec une grâce timide, presque une gêne :

— Tu vois, je me suis faite belle pour te plaire. Est-ce que la coupe de cette robe te plaît? Je l'ai choisie très simple pour qu'elle soit à ton goût. Tu regardes mes cheveux? J'ai dû les couper.

— Tu ressembles à un petit garçon, dit-il.

— Viens, la voiture nous attend.

Ce fut une surprise; les deux carrossiers noirs de d'Elbé, attelés à une victoria neuve, svelte et élégante, attendaient, harnachés de neuf, un cocher à livrée bleue sur le siège.

— Voilà notre attelage, te plaît-il? Gerbaud est venu avec sa carriole et se chargera de tes malles. Ah! le voilà!

Le régisseur des Flouves s'avançait avec empressement; c'était un homme rougeaud, grisonnant, à complet foncé de couleur poivre; depuis dix ans il régissait les terres de Mme d'Hervines et occupait une dépendance du château, un pavillon à l'extrémité du parc. Jacques, que l'exploitation agricole ne séduisait point, en son ignorance complète de ces matières, avait conservé Gerbaud avec plaisir. Il lui serra cordialement la main. Le régisseur se montra prévenant sans servilité, avec la nuance de déférence qui convenait. Ancien adjudant pendant la guerre, médaillé de la médaille militaire pour sa belle conduite à Rezonville, il était d'une probité irréprochable, très entendu, très prévoyant. Depuis la mort de sa femme, il vivait avec sa fille, une enfant de douze ans, et sa vieille mère. Jacques lui demanda des nouvelles des siens, et comme Gerbaud, y ayant répondu, lui réclamait son bulletin de bagages :

— Voilà, Gerbaud, et merci.

Le régisseur s'éloignait, Thérèse lui cria :

— N'oubliez pas mes fleurs, monsieur Gerbaud!

Il répondit, s'arrêtant net :

— Non, madame, Annette vous les portera ce soir.

— Quelles fleurs? demanda Jacques. Un rien de familier, une nuance de coquetterie dans le ton de Thérèse l'avait choqué; quoi d'étonnant pourtant qu'elle parlât ainsi à Gerbaud?

— Rien, des fleurs rares, pour mon salon. Mais tu ne dis rien de notre voiture?

— Explique-moi.

— C'est bien simple, tu comptais acheter une victoria, père a été chercher celle-ci à Paris, M. de Malerte la lui avait signalée; le jeune comte de Fontesque, le neveu de Mme de Majay, venait de la faire construire avec un mail-coach et trois charrettes anglaises, quand on l'a interdit. La voiture n'avait pas encore quitté l'atelier du carrossier. Gerbaud m'a procuré le cocher et répond de lui. Que penses-tu de *ma* surprise?

— Elle est très gentille, dit Jacques, — et bien qu'il n'eût rien à objecter à cela, il éprouvait un malaise devant les cheveux courts, la victoria, le cocher, l'insolite, ou plutôt l'inattendu de cet accueil, pourtant très affectueux. Il lui semblait que Thérèse, au milieu de cette prise de deuil, aurait pu avoir des préoccupations moins frivoles que celles d'acheter une victoria, pour lui en faire la surprise. Elle resterait toujours, il le voyait bien, l'enfant gâtée aux caprices de laquelle M. Forget, si faible, se prêtait sans résistance. Il enveloppa d'un coup d'œil la voiture et l'attelage irréprochables, fut, tant l'amour-propre masculin est susceptible, piqué de n'avoir aucune critique à faire; il offrit la main à Thérèse qui sauta légèrement sur le marchepied et s'assit dans un tapotement de jupe; dès qu'il fut à ses côtés, la voiture roula, très douce, au trot vif des chevaux bien menés. A aller vite ainsi, un sentiment de péril les frôlait, que dominait une sécurité, et dans ce confort, Jacques respira l'air frais, par grandes bouffées. Il se demandait s'il était bien lui, et si c'était Thérèse qui se tenait là, tout contre, assez près pour qu'il sentît la tiédeur de son corps. Il la regarda; ses cheveux courts la changeaient-ils à ce point! elle avait un air singulièrement jeune, une fleur de vie, un rose de rose aux joues; elle semblait, remontant le cours des années, ressusciter jeune fille, presque enfant, telle qu'il l'avait aimée. Ses admirables yeux rayonnaient, on eût dit des émeraudes à fleur d'eau, trempées de soleil. Le deuil qu'elle portait n'attristait point sa beauté, la relevait au contraire d'un piquant singulier. Elle le regardait avec une tendresse souriante, un regard profond et lumineux.

— Eh bien? dit-il, après un long silence, pendant lequel ils s'étaient contemplés.

Elle répondit :

— Je suis heureuse, — et se reprenant avec un soupir : — Trop heureuse!

XVIII.

— N'est-ce pas, nous sommes bien?

Cette voix où l'émotion mêlait un charme voilé, Jacques ne

l'entendit pas sans trouble. Le clair de lune baignait le parc; et, dans les allées blanches, des reflets de feuillages dansaient comme une eau d'ombre. Ils se tenaient par le bras, et l'enchantement de cette heure les pénétrait.

— Tu n'es pas trop las? murmura-t-elle.

— Non, et toi?

Elle secoua la tête avec grâce, son visage, dans la clarté bleuâtre, s'imprégnait de mystère, la longue et flottante robe noire qu'elle avait revêtue dans l'appartement l'enveloppait de mollesse, une écharpe de soie blanche lui couvrait ses épaules. Jacques s'arrêta, relevant le fin tissu pour lui couvrir la tête, lui protéger le cou.

— N'aie pas froid, dit-il, cette jolie brume bleue est perfide.

— Tu es bon, dit-elle, — et d'un geste spontané et si prompt qu'il ne put se défendre, elle lui prit les mains et les baisa, en esclave tendre, humblement. Il voulut les retirer, par pudeur virile.

— Non, laisse, laisse, dit-elle. — Et il dut subir la douceur de ces baisers fervens qui lui caressaient tièdement les doigts. Il se dégagea, étreignant la jeune femme, et lui baisa les paupières.

— Cher, cher, balbutia-t-elle d'une voix étouffée. Oh! vois, toutes ces étoiles!

Le ciel était d'une pureté claire, il fourmillait d'astres blancs et bleus, d'étranges prunelles de diamant qui clignaient. Le parc, sans perspective dans l'ombre, paraissait aussi vaste qu'une forêt. Des allées d'eau serpentant aboutissaient à un étang, sur la gauche. Les pelouses moelleuses avaient l'air de tapis géans. De grands vieux arbres répandaient, sous leurs branches solennelles, une paix grave et enchantée. Jacques, qui cependant connaissait bien les Flouves, ne les reconnaissait plus ce soir, jamais elles n'avaient encore pris cet aspect de décor de *Belle au bois dormant*, jamais leur âme de rêve et de silence ne s'était exhalée pour lui d'une façon aussi douce et caressante. Une langueur fluide flottait, qu'il n'avait point soupçonnée encore; et la voix secrète des vieux enclos où les pierres, l'eau lente, les arbres, ne sont jamais troublés par l'agitation du dehors, lui soufflait bien bas qu'il ne serait jamais mieux, en plus paisible et plus lointaine retraite, pour oublier sûrement, se laisser vivre dans cet engourdissement de l'âme qui guérit peu à peu les plus incurables plaies. Tout aidait à cet ensorcellement qui, dès l'arrivée, l'avait capté et lié de chaînes subtiles: le bain d'air frais, le beau paysage déroulé des deux côtés de la route, la présence de l'aimée à son côté, dans la molle voiture, la rivière reflétant le ciel et les nuages du couchant, les Flouves aperçus au haut du coteau avec les feux d'ors des vitres miroitant au soleil, enfin la lente montée,

dans l'avenue des peupliers blancs. Se retrouver chez soi, dans un chez-soi nouveau et cependant connu dans tous ses détails, avec le plaisir de revoir des êtres aimés comme M. Forget, de sentir circuler autour de soi les ombres muettes et familières des domestiques, lui avait été reposant et bon; la possession des choses et des âmes, tout ce qui agrandissait sa personnalité et faisait en quelque sorte partie de lui-même, l'avait repris: jusqu'au bain dans lequel il s'était plongé pour se nettoyer de la poussière du voyage, jusqu'au dîner fin et substantiel qui l'avait réconforté de son harassement, jusqu'à l'allégement de porter des vêtemens lâches et souples, des bottines de drap moelleuses comme des pantoufles; oui, la complicité de l'habitude, la traîtrise du bien-être, l'avaient plongé en une sorte d'hébétude heureuse, qui n'était pas la lâche sécurité des aises retrouvées, mais une douceur de halte après les jours de fièvre, une détente d'âme et de corps heureux de s'épanouir en une joie sans pensée, presque végétale, dans ce paysage lunaire, à moitié irréel, tenant de la rêverie éveillée et du songe de dormeur. État de grâce singulier, tout physique, auquel il devait de voir les choses avec d'autres yeux, ne trouvait plus rien à reprendre, savait même bon gré à M. Forget de s'être excusé, rejetant sur l'impatience de Thérèse cet achat de voiture, auquel il marquait l'intention de prendre part pour moitié, par une de ces délicatesses généreuses qu'il savait trouver, à point nommé.

— Tu n'as pas froid? demanda-t-il avec insistance.

— Non.

Le silence retomba; la nuit pure les baigna de ses souffles; une allée d'eau côtoyait leur allée de sable, entre deux bordures de gazon: cette eau dormait, paresseuse, sur un lit d'herbes et de gros iris à lames d'épée; des étoiles, çà et là, trempaient; un pont de bois de loin en loin projetait une barre d'ombre noire, des bancs de pierre sous la lune ressemblaient à des corps couchés.

— Il n'y a personne, murmura Thérèse, avec le vague frisson d'une peur contenue, au milieu de cette solitude magique.

— Personne, dit-il.

Ils aperçurent entre les arbres, au loin, le pavillon où habitait Gerbaud; tout y était noir, sans lumières. La ferme, plus loin, se taisait, bêtes et gens endormis.

— On se couche tôt, à la campagne, fit Thérèse.

Ils rentrèrent lentement, débouchèrent devant la grande pelouse; la façade des Flouves, blême de lune, se dressait devant eux, avec ses larges fenêtres dont les carreaux verdis semblaient boire les rayons pâles.

— La belle nuit! dit Jacques. — Le cœur rempli d'une tendresse grave et fervente, il comprenait qu'il lui serait impossible d'exprimer

cet état par des mots ; à quoi bon d'ailleurs? La beauté du ciel et le merveilleux décor parlaient pour lui, et il savait bien que Thérèse entendait cette voix des choses, y répondait. Elle se faisait plus lourde à son bras et sa respiration s'entendait, oppressée de langueur, plus forte et plus lente. Qui eût osé nier, pensait-il, l'influence qu'exerçaient sur eux ce parc solennel, ce château de silence, la féerique atmosphère ? Certes, on est malheureux partout, mais n'eussent-ils pas été exposés à souffrir bien davantage si, au lieu d'errer en oisifs luxueux dans ce jardin, ils avaient dû, en quelque pièce étroite d'un pauvre appartement de Paris, subir en plus les mesquines préoccupations du labeur quotidien, du pain à gagner? N'y eût-il pas eu, de la part de Jacques, hypocrisie à le prendre de haut avec ce luxe qui mettait autour de lui une ouate de bien-être, lui permettait de souffrir de façon moins vulgaire, de s'entourer d'une illusion de poésie et de beauté? Pourquoi se mentir à soi-même, comme il lui était arrivé plus d'une fois, feindre une âme détachée et au-dessus de ces vanités? Qu'il eût le courage de se l'avouer : il jouissait pleinement de se retrouver en ce beau et aristocratique domaine, de le savoir à soi; et il ne rachetait l'égoïsme de cette pensée que par le plaisir qu'il goûtait à associer Thérèse à cette possession. Ce lui était même un attendrissement de songer qu'elle ne tenait que de sa générosité son titre et son rang de châtelaine des Flouves; il l'en avait investie à nouveau, par le pardon : la vision de la femme séparée ou divorcée, vivant seule, mal jugée, livrée sans défense aux hasards et aux duretés de la vie, passa devant ses yeux et lui fit mal. Il eût mieux aimé Thérèse morte que de la savoir vouée à des liaisons douteuses, à d'inférieures tendresses. Il éprouvait une satisfaction d'amour-propre, mais aussi de bonté, à s'affirmer qu'il ne la punirait qu'à force de soins, de prévenances, qu'en l'entourant de délicatesses raffinées : ces procédés auraient quelque noblesse, et à défaut de respect commanderaient l'estime et la reconnaissance. Pourquoi l'eût-elle, d'ailleurs, nécessairement méprisé? Comme c'était pour lui l'idée la plus pénible, et qu'il eût supporté d'être ou de paraître avili aux yeux de bien des gens, mais non à ceux de Thérèse, il s'efforçait de l'écarter, cette obsession cuisante, en s'affirmant que sa conduite haute et tendre, — hélas! méritait-elle bien cet éloge? — était le plus sûr moyen pour reconquérir la confiance et l'affection de sa femme. Que serait l'avenir, il n'en pouvait décider; mais ce dont il ne pouvait douter, c'est qu'à cette minute Thérèse l'aimât, fût toute à lui, rien qu'à lui. Il lui en savait une gratitude infinie, tout en estimant que cela lui était bien dû, peut-être ; mais pour rien au monde, il n'eût voulu

lui faire sentir la supériorité de sa situation, la générosité, prétendue ou réelle, de son âme ; et il fut payé de la délicatesse qui le condamnait à se taire, par l'intuition qu'eut Thérèse de ce qu'il pensait en ce moment : magnétiquement avertie, elle alla au-devant, murmura :

— Comme nous serons bien ici, loin de tout, tous deux seuls!

Il eut conscience de l'oubli injuste que comportaient ces mots envers Agnès, envers le pauvre d'Elbé ; mais lui-même ne se rendait-il pas coupable à tout moment de cet oubli perpétuel des autres ?

— Rentrons, dit-il, car un frisson avait saisi Thérèse.

Il l'entraîna doucement, malgré sa résistance ; il comprenait, non sans un trouble anxieux et délicieux, le sens de cette promenade prolongée, reculant, par une pudeur vraie faite de crainte, de doute, d'effroi obscur, la solitude en commun, le face à face dans la chambre conjugale, l'inconnu du bonsoir souhaité, du baiser d'adieu échangé. Thérèse lui avait fait dresser un lit à part, comme à Paris, sans affectation, d'une façon discrète qui semblait, par délicatesse, le laisser libre, mais il avait bien aperçu, aussi, les oreillers jumeaux faisant chevet au grand lit de sa femme. Ce lit, il l'avait reconnu également, c'était leur lit de noce et des premières années du mariage, un large lit bas d'autrefois, Louis XVI, à rideaux et couvre-pied de toile de Jouy ; il n'avait pas voulu s'en défaire, par une sorte de superstition, de pudeur, par cet attachement pieux qu'il étendait volontiers aux objets de famille ; et quand l'installation du petit hôtel de Paris avait appelé un mobilier neuf, plus riche et plus confortable, il avait fait reléguer avec regret le vieux grand lit aux Flouves, avec d'autres meubles. En le revoyant, il avait éprouvé, dans les circonstances singulières qu'il traversait, une émotion enfantine peut-être, mais grave et attendrie. En ce lit, Thérèse était entrée vierge, elle avait conçu Fancy ; on l'y avait reportée brisée et demi-morte, sitôt sa fille venue au monde ; et des heures de joie, des réconciliations, des bouderies aussi, des sommeils irrités, des réveils sourians avaient tissé leur trame de jours et de nuits sur cette couche intime, chère et sacrée.

Jacques répéta :

— Rentrons !.....

Quand il s'éveilla, Thérèse dormait encore. Il resta immobile, craignant de l'éveiller, tourna doucement la tête pour la contempler. Elle reposait d'un sommeil paisible, une joue dans l'oreiller, l'autre toute rose de tiédeur ; son cou et son front, dans le repos, paraissaient plus blancs, d'un éclat de nacre, ses paupières

avaient une délicatesse transparente, ses lèvres étaient d'un rouge lisse et charnu, son menton s'arrondissait en un contour gras et voluptueux, un épanouissement singulier la nimbait toute d'une beauté de fleur féconde, riche de sève, au matin. Ce sommeil sans défense, cette faiblesse candide l'attendrirent, il la jugea inconsciente, irresponsable, et plein de pitié, il eût voulu baiser encore ses paupières frêles et goûter au fruit savoureux de ses lèvres. « Pauvre, pauvre Thérèse ! » Un reste d'ivresse lui noyait le cœur. Il avait envie de sourire, non sans mélancolie ; de siffloter un de ces airs à la fois gais et tristes qu'a inventés l'âme populaire; une poésie sans paroles flottait dans sa tête. Un contentement, qui n'était pas uniquement voluptueux, le berçait dans la douceur du lit, tandis qu'un beau jour jaune, arrêté par les volets et les rideaux, transparaissait à la fenêtre comme une aube d'or. Elle était passée, et victorieusement passée, la redoutable épreuve! Ses angoisses de la veille, une fois rentré avec elle, enfermé dans la chambre conjugale ! Tout ce que leur silence disait, et leurs yeux se cherchant et se fuyant, leur sourire indécis, la difficulté d'exprimer ce qui dormait au fond de leur cœur, l'atroce appréhension, pour lui, du ridicule! Comme il avait eu peur, comme il avait craint qu'un faux geste, un mot malheureux, une suggestion inattendue vinssent gâter la sincérité de leur émotion, leur rappeler ce qu'ils devaient oublier! Pour se mettre au-dessus du passé et d'eux-mêmes, quelle simplicité franche ils devaient témoigner ! Force invincible de l'amour ! Il avait tout emporté, dans son élan sincère. Point de paroles, Jacques et Thérèse s'étaient compris sans même se regarder, et leurs baisers avaient retrouvé la jeunesse, l'ardeur naïve de leur premier amour, l'émoi délicieux d'une nuit d'hyménée. Oui, ne fût-ce qu'un moment, ce moment d'oubli avait été exquis, leurs cœurs s'étaient fondus, leurs âmes volatilisées, dans la flamme ardente qui, brûlant leurs yeux et leur bouche, leur faisait voir rouge, dans la nuit de cette minute où ils sombraient divinement. Après, après..... une oppression avait bien marqué leur réveil, une mélancolie infinie, la conscience de l'irréparable auquel nul ne pouvait rien ; mais tout de suite ils avaient entrelacé leurs bras, rapproché leur tête et bravement ils avaient souri, du fond de leur sourde angoisse. Ils s'aimaient à présent, ils s'aimeraient demain, ils s'aimeraient toujours ; qu'importait le passé !

Ah ! quel monstre absurde Jacques s'était-il forgé, dans son imagination ! Avoir cru que ce lui serait impossible, toute communion avec la chair de fruit, la douce chair parfumée et veloutée de pêche, parce qu'un autre avait mordu au bien défendu ; jalousement, avarement, furieusement au contraire, il avait repris cette femme

qui lui appartenait, qui portait son nom, son joug, sa loi, et il l'avait tenue sur son cœur en esclave retrouvée, en enfant prodigue revenue. Préjugé inepte ; avait-elle cessé d'être elle-même ; le dol de l'absent, du complice coupable, en quoi le fraudait-il ; quelle tare, visible ou réelle, quelle dépréciation avait subie Thérèse? Quelle convention au fond de ces idées de déshonneur! Comme on se rendait malheureux pour des mots! Il resta perplexe, dans un dédale, ne sachant plus où étaient le bien et le mal. S'élevait-il à la philosophie altière et dédaigneuse d'un esprit vraiment libre? S'abaissait-il au contraire à la résignation infâme de cet état professionnel qu'un mot bas, cher à Molière, stigmatise?

Il retourna brusquement la tête, devinant que Thérèse, éveillée, le regardait depuis quelques secondes. Dans ce regard à l'affût, il perçut une attention perspicace et rusée. Elle lui souriait, et son sourire, sans aller jusqu'à l'ironie, se nuançait d'une malice de triomphe. Ses grands yeux d'émeraude rappelaient le regard des chats et des sphinx, ils se fixaient sur lui avec une ténacité tendre, mais défiante aussi ; un fonds d'inconnu troublait leur eau verte, et son visage exhalait une âme indéfinissable.

Ce fut pour lui une sensation très étrange.

XIX.

Quelques jours suivirent, de détente lasse. L'acclimatation à un air plus vif, au grand soleil, à la campagne verte et odorante, plongeait Jacques dans une torpeur singulière, à laquelle contribuaient les robustes faims, les repas solides, l'équilibre à maintenir d'une vie physique largement dépensée. Il vécut dans une griserie printanière, en proie à une rêverie passive, une existence ruminante que l'instinct dominait. Longues marches avec Gerbaud montrant, expliquant l'état des terres, l'amélioration de la ferme, les promesses de récolte, excursions pendant lesquelles il approuvait tout, écoutant mal, l'âme endormie, promenades à cheval avec Thérèse, le corps seul de Jacques s'agitait, allait et venait. Son cerveau se reposait. Il n'éprouvait aucune envie de travail, n'avait point rouvert ses livres favoris, ne s'était pas remis à son étude sur le droit de succession et la liberté testamentaire. Il n'aspirait qu'à ne point penser, qu'à dilater ses poumons dans la fraîcheur saine des bois, qu'à user ses jambes le long des routes ; il acheta deux chiens qui l'accompagnèrent désormais, un caniche noir à nez moustachu et à manchettes, et un grand danois gris souris qui donnait la chasse aux lièvres, à travers champs.

M. Forget parti pour Bordeaux, l'intimité entre les époux se

resserra. Des après-midi entières, la voiture les emportait, d'un trot égal et cadencé qui berçait leurs longs silences, espacés de sourires. Il la contemplait à la dérobée ou bien en face, et admirait, non sans un secret étonnement, comme elle se reprenait à fleurir, la chair blanche et rose, le teint frais, une molle rondeur au menton, les épaules remplies, le buste développé. C'était à vue d'œil, de jour en jour, que sa santé s'affermissait. Il doutait que le changement d'air, un traitement médical, la transformassent si rapidement : des causes morales certainement agissaient de façon aussi efficace, et quelles, sinon l'allégement de sa conscience, la délivrance de n'avoir plus le poids de sa faute à porter, de se sentir pardonnée et surtout aimée? Aussi, comme elle s'abandonnait avec tendresse, comme elle l'enveloppait de câlinerie, comme elle était pour lui bonne et douce, sœur, amie et maîtresse, selon l'impression du moment, prévenante et attentive surtout, avec ce grand instinct de protection maternelle qu'ont toutes les femmes. Elle savait aussi être humble, sans bassesse, lui prouver sa gratitude, et elle y réussissait d'autant mieux qu'elle lui savait un gré infini de vouloir bien l'aimer encore, la trouver belle et désirable. Ils eurent ainsi quelques jours et quelques nuits d'ivresse, sans remords ni arrière-pensée, où ils s'unirent, à corps et âme perdus.

Seulement il n'était pas en eux de pouvoir entièrement oublier, et ils n'oubliaient point. Si noble que fût leur attitude de silence, leur tacite convention de ne jamais réveiller la souffrance endormie, il suffirait du moindre petit accident quotidien pour les rappeler à cette réalité dont ils éloignaient le souvenir, par une hypocrisie nécessaire et légitime, mais impuissante à les leurrer ; capable d'une résolution héroïque, Jacques saurait-il soutenir un rôle d'abnégation de toutes les minutes? Thérèse cesserait-elle d'être femme, une créature nerveuse, mobile, incomplète, soumise aux influences de la santé, du temps, aux mille petites irritations du moment? Il fallait si peu, pour que la périlleuse illusion de leur bonheur reconquis s'évanouît à la façon d'un château de cartes ou d'une bulle de savon!

Ce matin-là, Jacques et sa femme étaient sortis à cheval, lui sur un cob alezan, elle sur une fine jument noire. Sa courte amazone et ses cheveux, sous un chapeau rond, lui donnaient une grâce garçonnière. Jacques à mi-voix, de temps à autre, lui indiquait quelque précepte sur la façon de se tenir, d'égaliser ses rênes, de diriger sa bête. Elle ne montrait déjà plus la gaucherie des premières leçons, ayant, en l'absence de son mari, et pour lui faire une surprise, demandé à Gerbaud de monter avec elle et de lui donner des conseils. Cela avait déplu à Jacques, lorsqu'il l'avait

appris ; il n'eût su dire pourquoi, persuadé que le régisseur, d'ailleurs placé dans une situation inférieure, n'aurait osé se comporter envers elle qu'avec la plus respectueuse déférence ; peut-être avait-il ressenti un peu de jalousie absurde, une méfiance inavouée qui s'étendrait à l'avenir à tous les hommes.

Cette méfiance, à laquelle il ne reconnaissait aucun fondement, il en était, depuis le matin, hanté, s'imaginant que Thérèse en usait avec une indépendance un peu trop familière vis-à-vis du régisseur, le chargeant de commissions pour la ville, lui marquant une nuance trop précise d'amabilité. C'était un rien, cela, et si peu accusé qu'il fallait s'armer de beaucoup de sévérité et même d'un peu d'injustice pour trouver un léger manque de tact aux façons d'agir de Thérèse ; mais, au cœur ulcéré de Jacques, le plus fragile prétexte devait devenir une cause de tourment. Seulement, il n'avait osé faire part à sa femme de ses réflexions, et cela lui donnait un air pensif et absorbé. Elle, de son côté, peu en train, donnait machinalement de petits coups de cravache sur le col de sa jument Florise. Une lettre dans laquelle Ferrand manifestait l'intention de venir les voir et de passer quelques jours avec eux, conformément à une ancienne invitation d'Halluys, lui avait causé une impression désagréable : elle n'en avait pas été maîtresse et Jacques lui avait dit :

— Si cela te contrariait?..

Elle avait répondu :

— Nous sommes si tranquilles, qu'avons-nous besoin d'importuns?

Mais Ferrand était-il un importun? Jacques eût volontiers donné pendant quelques jours, non immédiatement certes, mais vers la fin de l'été, l'hospitalité à ce vieil ami, point fâché au fond de lui faire les honneurs de ces Flouves grandioses et charmantes, tout en vieilles pierres, vieux arbres, eaux dormantes. Le petit mécontentement de Thérèse l'avait flatté, d'abord, puisqu'elle préférait leur solitude à deux, mais inquiété ensuite, car il se rappelait de vagues impressions, la froideur aimable qu'elle témoignait à Ferrand, et qu'il avait jusque-là attribuée à cette sorte de défiance jalouse qu'éprouvent les femmes pour les amis de leurs maris. S'il y avait autre chose, pourtant! Un souvenir très douloureux lui revenait, une lettre anonyme, vengeance d'une domestique renvoyée, qui, il y avait de cela des années, à Lyon, avait essayé de lui inspirer des soupçons. N'avait-il pas su, d'autre source, plus tard, que la protection du ministre à leur égard, leur intimité amicale, étaient attribuées à une cause déshonorante pour Mme Halluys? Il ne crut certes pas, en cette minute, que Thérèse

eût failli; comment eût-il pu former une idée aussi abominable? Sa faute en excluait une précédente ou une suivante, et n'était excusable que comme entraînement unique, fatal, absolu. Mais Ferrand, lui, pouvait l'avoir aimée, convoitée, tout au moins? Ce doute le mordit jusqu'au sang; une curiosité dévorante le saisit. Thérèse devinait, d'une façon obscure, qu'il souffrait :

— A quoi penses-tu? demanda-t-elle.

— A rien.

C'était un mensonge, elle n'en fut pas dupe et baissa la tête, sérieuse. Pendant un moment assez long, ils ne se parlèrent point. Le pas des chevaux sonnait en une sorte de cadence de forge, sur la route. Le ciel, d'un bleu gris, se plombait insensiblement, et des vapeurs molles tamisaient le soleil d'un voile. Ce fut Jacques qui prit l'offensive, et d'une voix où perçait un malaise :

— Si cela te déplaît de recevoir Ferrand, dis-le. Tu ne l'as jamais beaucoup aimé, n'est-ce pas?

Le regard de Thérèse, tourné vivement vers lui, et alarmé, semblait lui dire : « Ne parle pas de cela, à quoi bon? Pourquoi sonder le fond des choses? »

— Mon Dieu, reprit-il, Ferrand a ses défauts, égoïste, autoritaire, absorbé par l'idée fixe du pouvoir, mais c'est un honnête homme, il a les mains nettes et n'a trempé dans aucune concussion. C'est une conscience!

Le silence de Thérèse l'agaçait, l'excitait.

— Il a toujours été notre ami, je lui dois beaucoup; en ces temps difficiles, il m'a protégé, soutenu. Pourquoi ne dis-tu rien?

Il examinait le visage fermé de sa femme, ses lèvres qui s'étaient serrées d'un pli dur, son regard braqué au loin.

— Est-ce que tu as quelque chose à lui reprocher?

Elle ne répondit pas immédiatement, puis secoua la tête avec lenteur et dédain. Jacques se troubla, il dut changer de visage.

— Est-ce que... il t'a jamais manqué d'égards?

Silence de Thérèse qui regarde toujours au loin, la tête droite, comme de pierre. Jacques devient pourpre, le sang l'étouffe, il devine :

— Ferrand t'a aimé, il te l'a dit, il te l'a écrit, ah! si je le croyais!

Il serre les dents, ferme son poing qui tremble sur la rêne du cheval, se sent ridicule, et baisse le front; quel droit a-t-il de s'indigner, aujourd'hui? Il relève les yeux et murmure, supplie :

— Thérèse, dis-le-moi, que s'est-il passé?

Elle le voit si malheureux qu'elle a pitié, et malgré qu'il lui en coûte :

— Mais rien, il y a si longtemps, ce sont de ces choses qu'une femme garde pour soi, à quoi bon brouiller deux amis? Oh! il n'a pas recommencé, je t'assure!

— Dis-moi tout, il t'a manqué de respect, n'est-ce pas?

— Une fois seulement. C'était à Lyon, dans les premiers temps, il m'avait poursuivie de ses déclarations, je lui avais dit que je t'avertirais s'il continuait à m'obséder. Un soir...

— Eh bien?

— Dans mon salon, tu venais de passer dans une pièce à côté, il m'a saisie et embrassée brusquement, j'ai crié : — Jacques! — il m'a supplié tout bas de me taire, il était affolé; ensuite il m'a demandé pardon. Et jamais plus depuis il ne m'a reparlé de rien.

Elle ajouta, avec une ironie toute féminine :

— C'est alors qu'il est devenu amoureux de Mme Trécœur, la femme du trésorier-général.

Jacques lui jeta au visage :

— Et tu ne m'as rien dit, tu m'as laissé continuer à lui serrer la main, à accepter son patronage! Ah! je ne te comprends pas, vraiment! Tu as pu le revoir, subir sa présence pendant des années, le recevoir à ta table! Et vous parliez comme si jamais rien ne s'était passé! Mais vous êtes extraordinaires, vous autres femmes!

— Voyons, dit-elle, conciliante, tu aurais été bien avancé de savoir cela? Quelle importance cela a-t-il? Si j'avais eu pour lui la moindre affection! Mais il m'est si indifférent; comme homme, il me déplaît même souverainement avec ses grosses mains et ses ongles... fi!

Elle eut un petit haut-le-corps, tandis que Jacques consterné avait envie de maudire toute amitié, tout sentiment vrai. En même temps cela lui semblait si drôle, si amèrement drôle qu'il eût voulu rire, mais n'y parvint pas. Ferrand l'avait convoitée! A la bonne heure, et qui encore? les officiers qui la regardaient passer, tel vieillard ami qu'ils recevaient? Que de convoitises s'étaient attachées sur elle, sur son jeune et vivant corps de boue blanche, de boue, oui, de boue! Tous! Qui encore, de Malerte, dardant sur elle un regard froid entre des paupières plissées; Gerbaud aussi, peut-être! Chose étrange, cela le bouleversait autant, bien plus que de savoir qu'elle avait aimé Destelle. Et jamais il ne l'avait autant aimée, il l'eût prise et étouffée dans ses bras; il répétait tout bas, la voyant blanche et belle, pour lui comme pour les autres : « Corps de boue, de boue! » Mais lui-même, de quoi donc était-il pétri, sinon de la même argile, faible aux tentations, asservie à l'instinct, promise à la mort? D'ailleurs, disait-elle tout? Il

se la représenta dans les bras de Ferrand, et à cette idée, il partit d'un éclat de rire injurieux. Thérèse lui jeta un regard inoubliable de saisissement, d'humilité, de douleur. Mais comme il ne cessait de ricaner en hochant la tête, elle le contempla de façon pénétrante, grave, une attente crispée aux lèvres, sentant venir l'outrage immérité.

— Vraiment, murmura-t-il d'un ton saccadé, tu es inexplicable, Thérèse. Pendant des années, m'avoir laissé traiter cet homme en ami. A d'autres qu'à moi ton indulgence pourrait paraître suspecte!

Elle haussa les épaules.

— Oui, suspecte, répéta-t-il. Enfin, je te crois, je veux bien te croire...

Elle comprit ce qu'un doute, l'hésitation de sa pensée, exprimait d'ignominieux pour elle en pareil cas.

— Va, va donc, dit-elle hardiment, j'ai aimé Ferrand, n'est-ce pas, et qui encore?... — Mon Dieu! soupira-t-elle écœurée, voilà ce que tu penses, voilà ce que tu n'oses dire. Oh! Jacques, comme tu me crois vile! Mais j'ai tout mérité; va, mon ami, va, qu'est-ce qui t'arrête? Nous ne devrions jamais parler, vous vous faites des armes de nos aveux. J'ai cru que la franchise vaudrait mieux, qu'en te disant tout, tu jugerais impartialement les choses. J'en suis punie, c'est bien fait!

Il balbutia :

— Ne m'accable pas, si tu savais combien je suis malheureux! Je te crois, grand Dieu! Mais pouvais-je être maître d'un premier moment de révolte? Il n'y a donc ni foi, ni honneur! Je comprends les maris qui défendent leurs femmes à coups de couteau : on veut la leur prendre, ils tuent! Mais tu ne peux sentir cela, vous ne comprenez rien à l'amitié des hommes, vous ne vous aimez jamais entre femmes; l'amitié, c'était pour moi un sentiment si élevé, si mâle, si désintéressé, j'ai cru cela, oui, je l'ai cru, pour deux amis bien chers; et au fond de cela, ce qu'on découvre...

Elle avait l'air si triste qu'il partagea cette lassitude, et le cœur lui défaillit :

— Thérèse, supplia-t-il en s'approchant d'elle. — Leurs chevaux se touchaient. Ils étaient seuls, dans une grande allée verte. Elle tourna la tête vers lui, les yeux pleins de larmes.

— Je t'aime, murmura-t-il, aime-moi quand même! — Leurs lèvres s'unirent avec amertume.

L'aventure de Ferrand, son piteux échec, à la rigueur il aurait pu, il aurait dû en rire; mais cela lui rappelait, en soufflet brusque, la chose dont ils ne parlaient pas, l'irréparable adultère consommé, impuni, bien plus, heureux et récompensé! Thé-

rèse restait pensive, elle n'avait parlé que pour éviter d'injustes, de pires soupçons. N'eût-elle pas mieux fait de se taire, depuis si longtemps qu'elle gardait au fond d'elle ce laid et ridicule souvenir? Mais il lui pesait, et son cœur s'était échappé. Elle le regretta davantage quand Jacques, à l'improviste, lui dit, d'un air de fausse tranquillité :

— Après tout, cela t'a peut-être flattée?

— Quoi donc?

— La... poursuite de Ferrand.

— Peux-tu croire? fit-elle révoltée.

Il répondit avec douceur et ironie :

— Bah! cela flatte toujours!

XX.

Non, la bonne volonté ne suffisait pas, Jacques en faisait la douloureuse expérience. Quelques jours de bonheur fiévreux et les baisers de Thérèse n'avaient pu lui faire illusion. Il les recherchait avec autant d'empressement jaloux, mais la possession satisfaite laissait en lui une indicible tristesse, car il n'avait plus rien à désirer. L'amour et l'instinct s'étaient si étroitement unis aux premières heures de leurs transports, que ceux ci avaient ressemblé plus à l'ivresse d'âme qu'à la volupté. La volupté, mieux sentie et goûtée, accompagnée de cette mélancolie qui suit toutes les pauvres joies terrestres, laissait place dans le cœur de Jacques à d'insupportables obsessions, tout un retour de souffrances posthumes. Ce fut une sensation atroce, la première fois qu'il put dépouiller sa personnalité, s'imaginer qu'il était non lui-même, mais Philippe, et que c'était Philippe que Thérèse embrassait. Cette idée folle lui venait d'un rêve, dont il sortait, et pendant lequel il se croyait devenu Destelle. Il avait eu bien d'autres cauchemars pénibles, il lui arrivait souvent de croire qu'il se disputait furieusement avec Thérèse; parfois il faisait ce songe : il savait, indubitablement, qu'elle le trompait, alors, pour la surprendre, il s'habillait, prenait une voiture, se rendait à l'appartement de garçon de Philippe, mais il lui était impossible d'y parvenir, une lenteur, une impuissance le paralysaient; il ne pouvait trouver ses gants ou son chapeau, ou bien le fiacre ne marchait pas, la rue était encombrée par des défilés de voitures revenant des courses ou par un enterrement. Souvent il rêva qu'il étranglait sa femme : il l'étranglait à deux mains, elle tournait vers lui sa face livide, il serrait, serrait éperdument, et elle le regardait sans mourir, avec des yeux singu-

liers de reproche, elle s'obstinait à vivre et c'était abominable. Ses soupirs oppressés la réveillaient parfois :

— Qu'as-tu? murmurait-elle.

— Ah! rien, un mauvais rêve!

Un soir, avant le dîner, Jacques sortit pour promener ses chiens, Thérèse, lasse, ne l'accompagnait pas. Le caniche Mufti et Drack le danois aboyaient joyeusement autour de lui. Syb, qui d'habitude restait paresseusement étendue auprès de sa maîtresse, les rejoignit en courant, lancée en flèche.

— Non, Syb, non, dit-il, rentrez!

Eut-il le pressentiment qu'elle pourrait se perdre? Elle feignit d'obéir, retourna tristement au château; comme il ne pensait plus à elle, il l'aperçut qui batifolait avec Mufti, elle les avait rejoints par une avenue de traverse. Il la regardait avec des sentimens complexes de tendresse et de répulsion. Parfois, il jugeait sa présence ridicule, par tout ce qu'elle leur rappelait, la façon dont Philippe, avant de se séparer d'elle, la sifflait, lui parlait; indiscrètement elle soulignait le souvenir, la présence de l'absent, entre eux. D'autre part, n'y eût-il pas eu quelque chose de niaisement mesquin à faire pâtir l'innocente bête, à s'en débarrasser, à la donner à des gens qui ne l'aimeraient peut-être pas? La question n'avait pas eu besoin d'être posée pour être résolue; Syb était bien là, on l'aimait, elle garda sa place dans l'intimité. Jacques la caressa moins devant Thérèse, un peu plus quand il était seul. Si humiliante que puisse paraître cette faiblesse, il s'attachait aux bêtes pour elles-mêmes, leur trouvait une âme, et Syb, qui lui eût été chère naturellement, ne perdit pas tous ses droits dans son affection, parce qu'elle avait appartenu à Philippe et que celui-ci l'avait donnée à Thérèse; seulement, il se jugeait absurde et incompréhensible de sentir de la sorte.

Il avait, maintenant, pris son parti de cette petite trahison de Ferrand, qui lui avait été, au premier instant, si cuisante. Il s'efforçait de s'élever à un sentiment de justice indépendante, de se mettre à la place du député : une femme jeune, coquette, séduisante, à qui pèse la vie de province, qui est ambitieuse de luxe, de succès, que Paris attire, Ferrand avait dû croire venir aisément à bout de cette conquête. Sans doute se plaçait bien en travers l'amitié qu'il éprouvait soi-disant, et peut-être très réellement, pour le mari. Mais ce genre d'obstacle n'avait jamais arrêté personne : témoin Philippe. Jacques lui-même, avant son mariage, parmi les liaisons de sa jeunesse, ne retrouvait-il pas le profil perdu de deux femmes mariées? « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même! » prononce la

voix sacrée. Il subissait à son tour la peine du talion, c'était juste! Oui, juste, son orgueil avait beau se récrier; que de femmes n'avait-il pas regardées avec une convoitise secrète, Mme Guilhem entre autres; que lui avait-il manqué pour se risquer en avant, l'occasion, un certain courage; pensait-il alors à Guilhem? un peu, guère. Allons, son honnêteté, comme à tous les hommes, était trouble. Il lui semblait bien pourtant qu'un respect de soi-même, un principe d'honneur l'auraient retenu. Il le croyait en son âme et conscience. Mais oserait-il l'affirmer? non!

Il pensait à Philippe, il y pensait malgré lui. Ce n'était donc pas fini, comme il l'avait espéré? Disparu de sa vie, dépossédé de toute affection, ravalé pour lui au dernier rang des indifférens, Philippe l'obsédait. Le mystère de cet amour coupable, dont il ne savait rien en somme, sourdement le minait, le hantait. Par pudeur, il n'avait pas voulu approfondir tout d'abord, avait accordé l'absolution à cette confession prise en bloc, sans détails; mais maintenant, chaque jour un peu plus, des envies de connaître les dessous, les pourquoi, les comment, les mille nuances, les degrés, les évolutions de cet adultère, le rongeaient, comme d'invisibles et tenaces tarets. La jalousie, jusqu'alors endiguée, montait en lui avec un sourd bruit de crue en révolte, ses oreilles tintaient de ce murmure vaste et bourdonnant : — Elle l'a aimé! se répétait-il, cela lui semblait insondable et profond comme la mer. Il ne comprenait pas : — Elle l'a aimé! murmurait-il. Et il ajoutait : — Elle ne l'aime plus, elle l'affirme du moins; mais comment est-ce possible! L'aberration d'un cœur de femme lui apparaissait illogique et monstrueuse. Quoi, l'amour, ce torrent qui passe, sitôt tari? Allons, elle ne l'avait pas aimé, elle était folle! Mais si, de cette torturante idée, il descendait aux joies illicites de la faute, ses dents grinçaient; une curiosité odieuse lui vrillait le cœur, des images trop nettes le rendaient fou. Ce qu'elle éprouvait avec lui de mystérieusement doux, dans l'intimité la plus scellée, elle l'avait éprouvé avec un autre; quoi, telle privauté, telle familiarité des heures libres!.. *Un autre,* un autre l'avait connue dans toute sa faiblesse, dans sa misère de femme! Il hâta le pas pour fuir cette vision, mais elle le précédait, et fermait-il les yeux, il revoyait toujours ces choses sans nom, qu'il s'imaginait.

Quand, pour la première fois, lui avait-*il* parlé? Quel regard avait-elle eu pour lui? Ces yeux si purs, ces yeux de lumière, ces miroirs d'eau verte dans lesquels un amant s'était miré! Ses mains, qu'un amant avait caressées, ses bras, son corps! Non, elle n'était plus à lui, quel droit avait-il à la reprendre, ce n'était plus Mme Halluys, ni sa Thérèse, mais la maîtresse de Philippe Destelle! Que

ne l'avait-il enlevée, volée tout à fait, ce misérable! — Allons, assez, assez! déclarait Jacques, je ne veux pas, je ne veux pas! Mais il avait beau faire, l'idée fixe le suivait, emboîtant son pas, elle sonnait dans le galop de son cheval, elle l'attendait embusquée derrière un rideau, elle s'asseyait à ses côtés, à table. Il se disait : — Le jour de la faute, un fiacre l'aura conduite, voilette baissée sur le visage; elle l'aura quitté avant la rue de Destelle; très vite, rasant les maisons, elle se sera glissée jusqu'à son entresol, filant sans bruit devant la loge du concierge. Elle n'aura pas sonné, il l'attendait derrière la porte, il l'aura étreinte dans l'antichambre obscure, en balbutiant : — Comme vous êtes bonne d'être venue! Et elle aura dit : — J'ai cru mourir, ce que je fais est mal, laissez-moi m'en aller! — Et lui... — Ah! ne pensons pas, c'est stupide! A quoi bon, c'est passé, c'est mort!

Des larmes, sans qu'il s'en fût encore aperçu, lui coulaient sur la figure.

— Eh bien, puisque la solitude ne me vaut rien, rentrons, se disait-il; près d'elle, je serai moins malheureux, elle me jouera du Schumann, ou je prendrai un livre! Mais il pressentait l'inefficacité de ce remède. Sans ce qu'elle lui avait confié sur Ferrand, pourtant, il ne subirait pas cette recrudescence abominable de jalousie; il lui semblait qu'il haïssait doublement Philippe. Le silence qu'il s'était imposé vis-à-vis de son ancien ami l'étouffait alors. Une lettre d'injures, une éclatante rupture l'eussent soulagé; mais tout ce qu'il avait en lui de pudeur et de fierté reprenait le dessus; à quoi cela d'ailleurs servirait-il?

Il ne s'occupait plus des chiens qui galopaient à l'aventure; parfois il apercevait l'éclair gris des bonds de Drack, le point noir de la fourrure de Mufti. En rentrant dans le parc, au tournant d'une allée, une ombre mauve lui sauta au cou, jaillie d'une embuscade; c'était Thérèse, la tête auréolée d'un grand chapeau de paille jaune d'or, garni de mousseline.

— Tu as donc emmené Syb? demanda-t-elle inquiète. Où est-elle, je vous regardais venir sur la route, et je ne la voyais pas avec vous!

Il rappelait les chiens, Syb manquait à l'appel.

— Ah! fit-il contrarié, je retourne la chercher.

Elle le retint, il la regarda, et pour une cause si simple, si futile, toute sa souffrance revint.

— Non, fit-il, je ne voudrais pas qu'elle fût perdue.

C'était là le bon sentiment; quelle vilenie, quelle lâcheté chez un homme qui n'était point bas naturellement, lui fit ajouter :

— Cela te peinerait, n'est-ce pas, tu y tiens beaucoup?

Elle le regarda ; la vue de ces yeux où l'*autre* s'était miré lui produisit une crispation dans tous les nerfs. Il insista :

— Tu y tiens beaucoup? C'est un cher souvenir!

Elle essaya de sourire, d'un pauvre et indécis sourire. Il baissa la voix, comme honteux de ce qu'il allait demander :

— Je voudrais savoir une chose, quand Syb t'a été donnée.., étais-tu déjà.. allée chez lui? Car tu y es allée, n'est-ce pas?

Oh! ce recul d'un être sans défense, ce visage épouvanté, ces yeux de reproche et de douleur presque méprisante!

— Oui, tu me l'as avoué, tu y es allée souvent, n'est-ce pas? Et Syb.. (sa voix se mit à trembler), — Syb te rappelle bien des.. — Il se prit les tempes entre les mains et haletant profondément : — Tiens, je suis un lâche, pardonne-moi!

Il s'éloigna rapidement, et les appels stridens du sifflet de son fouet à chien percèrent l'espace, en décroissant avec la distance. Il revint une heure après, ayant parcouru les environs, en nage, sans Syb. Thérèse, enfermée dans sa chambre, fut longue à lui ouvrir la porte ; ses yeux étaient très rouges.

— Syb est perdue, fit-il.

— Si tu l'as égarée, dit-elle, cela n'a rien d'étonnant.

— Moi, égarée..

— Ou tuée, c'est tout comme. Si tu me l'avais dit, tu ne l'aurais plus revue, je l'aurais donnée.

— Thérèse, tu ne le crois pas... Tu le crois! s'écria-t-il. Tu m'en crois capable! Allons, c'est de la démence. Mais je l'aimais, cette bête!

Thérèse se mit à rire, et lui-même, pris à la contagion, ricana aussi, nerveusement : certes, c'était bouffon, très bouffon, et misérable aussi, comme la vie! Il eut beaucoup de peine à dissuader sa femme du soupçon enfantin et affreux qu'elle avait conçu. Syb, d'ailleurs, revint quelques heures après au château. Mais Thérèse lui fit peu d'accueil. La plaie, entre mari et femme, s'était rouverte, elle saignait douloureuse, enflammée; aucun baume de pitié ne suffisait à la panser. Qu'elle se creusât chaque jour plus profond, et l'invincible gangrène apparaîtrait.

XXI.

Quoi! une si belle résolution, et quelques semaines suffisaient à détruire tout courage, tout espoir, toute dignité en lui! Jacques se cherchait et ne se retrouvait plus. Il faisait, pour se ressaisir, les efforts désespérés d'un noyé qui s'accroche aux herbes de la rive et que le courant emporte. « Voyons, se disait-il, c'est

absurde, je ne veux pas être jaloux ; en pardonnant le passé, je me suis imposé de l'oublier. L'amputation est faite, il y a fallu du courage, mais la cicatrisation, maintenant, devrait se faire ! » Elle ne se faisait nullement. Est-ce donc qu'il était plus facile de souffrir d'un seul coup, de prendre un héroïque parti, en s'arrachant le cœur, mais que la difficulté presque impossible était de supporter les mille petites blessures aiguës de l'au jour le jour? Quel homme n'aimerait mieux risquer sa vie, en pleine bataille, perdre un bras, coupé brutalement à l'ambulance, que de souffrir pendant des années, quotidiennement, de la rage de dents? On supporte un coup de couteau, on ne vit pas lardé de piqûres continues d'épingle. Mais comment s'était produit cet inexplicable revirement? Comment, résigné, pacifié presque en retrouvant Thérèse, décidé à ne jamais lui rappeler d'un mot, d'une allusion, le passé, Jacques s'était-il transformé soudainement en mari jaloux, souffrant, ulcéré?

La réponse n'avait rien d'équivoque : c'était du jour où il avait à nouveau connu la douceur et l'amertume des baisers de Thérèse! En vain, le désir, l'instinct, l'ivresse première lui avaient-ils donné le change; en vain, par un sophisme généreux, mais qui n'en était pas moins un sophisme, il avait cru devoir étendre l'absolution sur la chair même, la chair coupable de sa femme; en vain s'était-il imposé, chrétiennement, de l'aimer autant, plus que par le passé, comptant sur le bienfait du temps qui aplanit et efface les aspérités, couvre les choses d'une poussière de velours, force lui était de se l'avouer, le philtre d'amour, au lieu de l'engourdir à la façon d'un opium, d'une eau de Léthé sans mémoire, l'empoisonnait comme un âcre et mauvais hachich, hallucinant et torturant. Peut-être était-ce un retour suprême du mal, une fièvre dernière avant la convalescence définitive et la santé. Il l'espéra. Mais la vie, chaque jour, lui donna tort. Point d'heure en commun que ne marquât pour eux une sensation de douleur; tantôt ils se taisaient, et le silence les oppressait, gros d'une muette éloquence, tantôt ils parlaient, et les sujets de conversation les plus lointains, les hasards des suggestions, telle pensée surgissant d'un bas-fond de nuit et d'oubli, tout leur était chair et âme de souffrance. Jacques en vint à des questions abominables, que sa curiosité meurtrie et souillée posait, comme des ventouses, à la peau vive, au cœur à nu de Thérèse. Des scènes de regrets, de larmes, de désespoir suivaient. Jacques prévit qu'un jour ils se haïraient; en attendant ils s'aimaient d'un amour douloureux, éperdu, comme ivre et comme fou, qui faisait alterner les mots tendres et les reproches affreux, où les baisers ressemblaient à des morsures et les étreintes à des agonies.

Et toujours, frappé de stupeur, il se demandait :

— Comment est-ce possible? Qui m'a dépossédé à ce point de moi-même? Quel sortilège m'a changé? Pourquoi ce que je croyais possible, la résignation haute et la volonté tendre et ferme d'être heureux, n'est-il plus à ma portée? On dirait que, tel Samson livré à Dalila, j'ai perdu tout courage, toute sagesse, toute lucidité depuis le soir où par une invincible tendresse, avec une confiance aveugle en un meilleur avenir, j'ai tendu les bras à Thérèse et me suis pressé contre son sein! — Alors, quelle alternative s'offrait à eux, continuer à souffrir, ou bien..! chose étrange, avant que Thérèse lui appartînt, le devoir, le respect d'eux-mêmes, un bonheur relatif et teinté de regret et de mélancolie, doux comme un automne, gris comme un crépuscule, semblaient s'ouvrir devant lui, pensifs, sérieux, pleins de promesses. Maintenant, il était comme l'enfant qui, ayant étendu la main vers un beau fruit et le trouvant gâté, ne se décide ni à y mordre, ni à le jeter. Et pourtant il faudrait prendre un parti. Sur la pente où ils roulaient, il n'y avait rien au bas qu'abîme fangeux et ténèbres louches. Il avilissait Thérèse par ses soupçons, sa jalousie noire, qui scrutait le passé, viciait le meilleur de leurs anciennes joies, et quand il l'avait avilie par ses reproches, il l'avilissait en outre par son pardon, il l'avilissait encore plus par cet amour fait d'opprobre qui étreint un être méprisé; enfin, il s'avilissait lui-même. Sans un grand coup d'aile, un effor brusque et décisif, il était perdu et la perdait avec lui. Des scènes, qu'il est difficile et superflu de conter, rendaient leur vie insoutenable; elles en vinrent au point que Thérèse pensa à s'enfuir, à se séparer de Jacques ; dans une crise plus violente que les autres où il l'avait outragée cruellement, elle essaya de s'empoisonner avec du laudanum; la dose était trop faible, heureusement; elle fut plusieurs jours malade. Jacques faillit devenir fou de douleur, la veilla, la soigna; ils pleurèrent ensemble, se pardonnèrent, et ne tardèrent pas à souffrir de nouveau du cancer moral qui les rongeait, et qu'ils ne pouvaient extirper, puisqu'il faisait partie d'eux-mêmes, était leur propre pensée, leur corps et leur âme. Thérèse avait pâli, maigri, un grand cerne entourait ses yeux, ses nuits n'étaient qu'insomnies, elle avait des crises de nerfs fréquentes, abusait des inhalations d'éther. Et ni l'un ni l'autre n'avaient le courage de renoncer à cette vie atroce, à cette chaîne de galériens qui les rivait.

Jacques recevait de mauvaises nouvelles de la santé d'Agnès. Elle aussi subissait la détente morbide qui suit les périlleuses tensions d'âme. Sans avoir aucun organe spécialement atteint, elle dépérissait; une lettre confidentielle du médecin des d'Elbé, à la

conscience et à la franchise duquel Jacques avait fait appel, n'était guère rassurante. Jacques s'en ouvrit à Thérèse, qui le plaignit, mais sans tendresse pour sa belle-sœur. Ils n'osèrent parler ce jour-là de Lisette, et cependant la même idée leur était venue : que deviendrait l'enfant si, par un malheur qu'ils se refusaient à prévoir, la mère venait à manquer? Ni l'un ni l'autre ne voyaient ce frêle et précoce petit être élevé entre deux vieillards, n'osant jouer et rire de peur de troubler le sénile repos du grand-père et de la grand'mère d'Elbé; nul doute qu'une existence pareille ne l'étiolât; elle ne vivrait point; tandis qu'auprès d'eux, entourée d'affection, entre Jacques qui l'adorait et Thérèse... mais Thérèse aimait-elle l'enfant? c'était un grand doute pour lui. Tendre pour Lise à certains momens, sèche et sévère en d'autres, elle n'avait jamais eu l'équilibre convenable. Il la croyait secrètement jalouse d'Agnès, car toutes ses réflexions agressives, ses griefs contre l'éducation de Lise, s'attaquaient à la mère; qui sait si, celle-ci disparue, — chose horrible à penser, mais prévision tout humaine! — Thérèse, pouvant régner sans conteste sur ce petit cœur, pétrir à sa guise ce menu cerveau, ne se prendrait pas d'une tendresse violente et absolue pour Lisette, ne reporterait pas sur elle l'amour rentré qu'elle comprimait en elle depuis la mort de Fancy, ne trouverait pas là, qui sait, un triste et bienheureux dérivatif aux tourmens de son âme, ne se rattacherait pas à un devoir sauveur? Il entrevoyait cela comme une lueur dans les ténèbres, des ténèbres bien denses et très noires qui lui oppressaient le cœur. Une nuit, il s'éveilla trempé de sueur, tout haletant d'un cauchemar pendant lequel il avait cru recevoir une dépêche, qu'apportait à franc étrier un paysan envoyé par le plus prochain bureau de poste, et dans cette dépêche il apprenait la mort d'Agnès. Son sommeil était ainsi hanté, souvent, d'idées funèbres. Il soupira profondément.

Thérèse, qui craignait ces réveils assombris, l'interrogea. Il lui dit le songe qu'il venait de faire. Elle répondit :

— C'est étrange, je rêvais de mon côté que Lisette jouait dans le parc, et que je lui criais de ne pas aller du côté de l'étang; et c'était Lisette avec les traits de Fancy, et je me disais que Fancy avait beaucoup grandi. Dans ce rêve, Agnès ne paraissait pas.

Ils écartèrent l'idée d'un pressentiment, contrôlèrent seulement l'analogie bizarre de leur rêve; ce n'était pas dans le sommeil, mais le plus souvent éveillés, qu'il leur arrivait de penser à la même chose, au même moment; et cette concordance leur pesait, particulièrement douloureuse, lorsque l'un d'eux, s'enfonçant en des rêveries pénibles, pouvait les croire partagées par son parte-

naire : cela les rendait complices des injustes pensées, des reproches muets, des angoisses devant l'avenir.

Le lendemain, Jacques ayant effleuré dans la conversation la possibilité de la venue d'Agnès, s'installant aux Flouves auprès d'eux, Thérèse envisagea de mauvaise grâce cette éventualité. Le règlement des affaires de Maximin n'allant pas sans de grands et sérieux sacrifices de la part de Jacques, elle avait, comme toujours, — et il avait encore la naïveté de s'en étonner, — jugé qu'il y consacrait trop d'argent ; la pension qu'il décida de faire à Agnès lui parut aussi exagérée. Il ne put s'empêcher de lui dire quelques duretés ; en quoi cela pouvait-il l'inquiéter, lui faire tort? Ce singulier égoïsme de possession le blessait toujours, chez une femme si choyée, tellement comblée de luxe et de vanités. La journée fut orageuse. Chacun avait blessé l'autre à plaisir.

Après le dîner, vers dix heures, Jacques quitta le salon, appelé par Antoine, et se rendit aux écuries, où un vétérinaire, mandé d'urgence, constatait l'état d'un des chevaux, grelottant de fièvre, et pronostiquait une maladie grave. Il s'attarda à causer avec ce praticien, gros homme à tête de mouton, aux mains larges comme des éclanches, aux pieds plats, qui parlait avec prétention, en employant des adverbes démesurément longs. Il lui fit servir du pale-ale, que l'autre but, à verre plein, les moustaches trempées d'une écume qu'il enlevait, en les lissant entre deux doigts. Quand il fut remonté dans son buggy qu'un gros cheval à crinière rase tirait, Jacques vit fuir le double sillon lumineux des lanternes et rentra dans le salon ; Thérèse n'y étant point, il poussa la porte du boudoir, petit et intime, tendu de vieilles soies, où elle aimait à se tenir. Elle fut surprise, ne l'ayant pas entendu entrer, et son premier mouvement fut de cacher une lettre qu'elle lisait.

Jacques vit la lettre, vit le geste, et son regard soupçonneux et étonné, l'expression de son visage, attestèrent un bouleversement intérieur, bien qu'il fît effort pour dissimuler et paraître n'avoir rien vu. Pourquoi, si cette lecture était innocente, avait-elle brusquement serré le papier dans sa main, essayé de le faire disparaître sous sa robe ?

— Je te dérange?

Il avait dit cela simplement, et, dans ces trois mots, que d'ironie, que d'amertume !

Elle répondit :

— Non, — et avec une franchise assez noble, qui réparait son premier mouvement peureux et furtif, elle lui tendit la lettre. Il ne la prit pas, dit seulement :

— Je ne suis pas curieux, tu semblais absorbée, je t'ai dérangée, je m'excuse, voilà tout!

Elle dit :

— C'est une lettre de Mme de Jonquiers, elle n'a rien de mystérieux et de caché, je ne sais pourquoi j'ai été saisie par ton entrée; quoi que contienne cette lettre, je te prie d'en prendre connaissance.

Il murmura en souriant :

— Je ne te ferai pas cette injure.

Elle s'anima :

— Quelle injure? C'est moi qui t'en prie. Si tu refuses, oui, alors tu me feras injure.

— C'est donc pour te plaire!

Et avec courtoisie, d'un air détaché, il prit la lettre et la parcourut. Il y était question des modes d'été nouvelles, de récens potins de salon, de Mme Guilhem, dont le divorce s'annonçait, paraît-il, comme certain ; Mme de Jonquiers le tenait de bonne source, Guilhem était parti pour la Russie et Mme Guilhem, « lâchant » ses beaux-parens, était venue, échappée, vivre seule à Paris ; on ne la recevait pas, et elle s'affichait, affirmait-on, avec des messieurs, en voiture, au Bois. Il était aussi question de Destelle, dont le mariage était décidément démenti. La lettre se terminait par des plaisanteries sur diverses personnes que Thérèse connaissait.

— Joli bavardage, dit-il en pliant la lettre qu'il rendit à sa femme; il eut la méchanceté d'ajouter : — Tu choisis bien tes amies!

Et, avec la rancœur qu'il vouait à la belle Mme Guilhem, tombée sans profit pour lui, mais non pour d'autres, il ricana :

— Notre chère Bell en prend donc à son aise!

Elle murmura, sans entrain ni conviction :

— Son mari n'a pas su toujours la comprendre.

— Naturellement, fit-il avec une douceur sarcastique, c'est toujours la faute du mari. Oh! le mari a bon dos, qu'il aime trop ou pas assez, qu'il soit trop autoritaire ou trop faible, les torts sont toujours de son côté; l'*autre* seul a toutes les qualités!

Elle regardait Jacques avec une lassitude infinie; si habituée qu'elle fût à souffrir, elle était ce soir-là fatiguée jusqu'à l'écœurement.

— Et pourtant, murmura-t-il, la bouche amère et haineuse, et pourtant, en comparant bien;.. mais les femmes ne comparent jamais... Pourquoi l'as-tu aimé? — fit-il en s'interrompant, d'une voix âpre et furieuse, avec un tel éclat qu'elle jeta un regard effrayé autour d'elle. — Pourquoi? répéta-t-il, pourquoi? Je ne te l'ai pas demandé jusqu'à présent. Enfin, qu'aimais-tu en lui, son faux

détachement des choses, son égoïsme supérieur, ses flatteries menteuses, car il te mentait, mentait, mentait! Ses yeux jaunes peut-être, ses cheveux crépus, ses vilaines dents!

Elle s'était levée toute blanche et reculait, en le repoussant des mains, comme si de telles paroles lui arrachaient tous voiles, la violaient dans sa pudeur, et dans un grand sursaut indigné, pour lui faire honte, elle balbutiait :

— Oh! oh!

— Oui, les paroles, les idées vous effraient et vous répugnent, mais la réalité, vous l'acceptez fort bien! Dis-moi que ce n'est pas vrai, qu'il ne t'a pas tenue!... Ah! que je voudrais lire en toi! — Il lui avait pris de force la tête, lui serrait le front entre ses pouces crispés, — tu pensais à lui, n'est-ce pas, c'est pour cela que tu cachais cette lettre. Il ne se marie pas. Il reste libre. Qui sait, tu l'épouseras peut-être, veux-tu que nous divorcions? Mais dis-moi donc que tu ne l'as jamais aimé, que tu as inventé cela pour me faire une horrible plaisanterie, que tu mentais!

Il lui avait pris les mains de force, les lui serrait convulsivement, il avait l'air d'un fou. Elle, du fond de cette humiliation, traînée sur la claie, se sentant dévêtue misérablement et traitée comme la dernière des femmes, ne murmurait que son Oh! oh! désespéré, moitié cri, moitié sanglot! Il reprit :

— Suis-je assez misérable! Je t'aime en sachant que tu en as aimé un autre, je t'aime en te détestant, en te méprisant, car si tu as réparé en avouant ta faute, cette faute, tu l'as commise; et je ne puis l'oublier! Je la vois dans tes yeux, dans tes attitudes, dans tes gestes. Tout ce qui est toi me la rappelle, et cette atroce pensée ne me quitte pas. Même en ce moment où je te parle, je sens que nous ne sommes pas seuls; absent, présent, *il* est toujours là, je le vois, et quand je te tiens dans mes bras, il me semble que tu vas partir, ou qu'une autre que toi est là, à ta place, et quand je suis sûr que c'est bien toi dont je touche les lèvres, les cheveux, les mains, il me prend envie de mourir, et le plaisir que je ressens est affreux, car il est fait d'avilissement et d'ignominie. Ah! quelle torture. Quel homme as-tu fait de moi? Non! Ne t'éloigne pas, je ne puis vivre sans toi, tu le sais bien, tu le sais trop! (Un sanglot lui coupa la voix.) Je t'aime! — répétait-il en l'enveloppant de ses bras, et un affreux désir, qu'elle connaissait bien, rendait fixes ses yeux et crispait sa bouche, avancée pour des baisers.

Thérèse se tordit brusquement, lui échappa et, poursuivie, courut à sa chambre et s'enferma. Menaces, supplications de Jacques, demeurèrent sans effet, le verrou resta tiré.

XXII.

Des heures avaient passé, et dans le parc une ombre allait et venait. Elle débouchait devant les pelouses géantes, remontait l'allée d'eau qui conduit à l'étang, se perdait sous les grands arbres, et sans but, comme aveugle, errait, marchant pour marcher, repassant dix fois par les mêmes endroits. C'était Jacques, qui usait sa douleur.

Le verrou tiré, les refus d'ouvrir, ce divorce charnel prononcé pour la première fois entre sa femme et lui, le rendaient à lui-même. Sa folie était tombée, son cerveau en feu se calmait. Il restait stupéfait, à la pensée des idées tragiques, romanesques et exaltées qui l'avaient envahi. N'avait-il pas essayé d'enfoncer la porte de la chambre, au risque d'éveiller et d'ameuter les domestiques? N'avait-il pas pensé à y mettre le feu? N'avait-il pas sangloté comme un enfant, en suppliant pour que Thérèse lui ouvrît! Ne s'était-il pas éloigné, n'était-il pas revenu heurter à cette porte obstinément close? Ne s'était-il pas dit : « Je vais me tuer, il est impossible de continuer à vivre ainsi! » Folie! folie! Quel vent avait soufflé sur lui? Il avait outragé celle qu'il aimait, il lui rendait non-seulement tout bonheur, mais tout repos d'oubli impossible! Qui donc l'avait changé à ce point? Pourquoi, si courageux en résolution, se montrait-il, à l'user, si lâche et si cruel, si indigne d'elle et de lui-même! La cause de cette jalousie venimeuse, exaspérée, enragée?

Il se répondait, en toute franchise :

« Ses baisers! »

Dans quelle impasse hérissée de crocs aigus de fer, de morceaux de verre brisés qui coupent et lacèrent, s'était-il volontairement acculé! Comment n'avait-il pas deviné que Thérèse lui serait désormais suspecte, en amour, soit qu'elle se montrât pudique et lui fît croire à une comédie de vertu, soit que, répondant à ses transports, elle avouât une expérience abominablement acquise. Quel bandeau s'était donc posé sur ses yeux? Comment n'avait-il pas compris que, s'il pouvait aimer encore en son cœur une femme coupable, ce n'était qu'à la condition qu'elle lui restât sacrée, hors d'atteinte, défendue contre lui par l'irréparable de la possession adultère? Comment n'avait-il pas, par fierté, par pudeur, par dignité, senti que Thérèse ne lui appartenait plus, et que, si rien ne lui défendait de la plaindre et de la chérir, tout, le bon sens et la sagesse, lui interdisaient de reprendre avec elle une intimité profanée? Fou! d'avoir

cru que le feu de ses lèvres purifierait sur la bouche aimée le stigmate laissé par les lèvres d'autrui. Fou! d'avoir osé lutter contre le souvenir abject et redoutable qu'elle pouvait, dans l'arrière-fonds de son âme, détester, maudire ou regretter peut être, mais qui ne saurait, en tout cas, lui demeurer indifférent! A quelles comparaisons humiliantes et odieuses s'était-il exposé! Comme elle devait le mépriser, le plaindre tout au moins! Qu'il eût mieux valu qu'elle exécrât sa dureté, ployée sous ce joug de fer que méritait la faute! Hélas! avait-elle compris sa bonté faite de faiblesse et d'incurable amour, et au lieu de lui en garder une reconnaissance infinie, ne s'enorgueillissait-elle pas d'avoir, Ève éternelle, triomphé, une fois de plus, de son maître? Si encore ces tristes, ces douloureux baisers l'endormaient sous l'ivresse! mais non, ils ne lui laissaient que souffrance, remords et honte.

Il revit la scène de tout à l'heure, celles qui avaient précédé, celles qui, indubitablement, suivraient. Son sang lui battit plus fort aux tempes, sa poitrine s'enfla; il eut envie, comme un prisonnier chargé de liens, de briser ses cordes, d'un effort à se rompre les veines; exalté, ses forces décuplées, prêt à se battre avec quelque assaillant inconnu, il murmura : « Ah! c'est impossible, je souffre trop, il faut en finir! » Et il tendait et tordait ses bras, il secoua un jeune bouleau, blanc dans l'ombre, au passage; il frappa, d'un grand coup de pied, un banc de pierre. « Mon Dieu! balbutia-t-il, peut-on souffrir autant d'aimer! » Que faire? Renoncer à Thérèse, s'éloigner d'elle, se séparer; non, il n'y pouvait penser, il se tuerait plutôt. Continuer cette vie atroce, ces rapprochemens suivis de disputes, ces reproches aboutissant à des crises de tendresse, ces larmes, ces désespoirs, cette fièvre chaude, non, Thérèse en mourrait, ou il deviendrait fou! Alors, quoi? renoncer à elle sans y renoncer, qu'elle fût sa femme sacrée et respectée, et non plus sa maîtresse, que toute communion intime cessât entre eux, qu'il l'aimât avec son cœur, avec son esprit, en sœur, en amie très chère, qu'il eût le courage de vivre à ses côtés, âmes unies, séparées de corps. Il se rappelait la porte close, le verrou tiré, et y voyait un symbole définitif, une résolution formelle et indispensable rendant l'avenir, à ce seul prix, tolérable et possible.

Ce serait affreux, ce serait absurde, ils souffriraient, lui du moins, lui sûrement. Mais après! Sans un héroïsme quelconque, la vie leur serait-elle encore soutenable? n'était-il pas nécessaire, indispensable, qu'ils se rachetassent par le sacrifice, qu'ils pussent se regarder loyalement en face, avec une souffrance courageuse dans les yeux, mais aussi avec une fierté? Oh! elle préférerait cela, sûrement, sachant bien qu'il ne dédaignait pas sa beauté, recon-

naissant en elle-même que cette beauté avilie ne pouvait plus être prostituée. dorénavant, surtout à qui l'avait possédée en fleur, en état de grâce et de pureté virginales! Jacques s'était rapproché du château, et il levait les yeux vers les fenêtres fermées de la chambre de Thérèse. Ainsi jamais plus,.. jamais plus!.. Un sanglot souleva sa poitrine, il se crut le plus malheureux des hommes; la majesté du parc obscur, le velours des pelouses, la douceur de l'eau lente, la silhouette féerique du château, toutes ces sensations enveloppantes de luxe, d'indépendance, de sécurité, ne lui furent plus rien. Il s'assit sur un banc, et frissonnant dans la nuit froide, resta longtemps, longtemps immobile, les yeux fixés sur les fenêtres mortes de la chambre de Thérèse, d'où aucun bruit, aucune clarté ne filtraient. Un calme de stupeur, à la longue, descendit sur lui. Sa pensée, tâtonnant dans le vide, errant vers l'avenir, chercha à se représenter l'inconnu des années : il fit ce rêve, Thérèse et lui s'aimant, d'une affection éthérée et haute, fraternelle, dégagée des boues terrestres: entre eux, si la miséricorde ou l'impassible volonté de la force qui dirige le monde en avaient décidé ainsi, un pâle et délicat visage d'enfant leur sourirait; on l'élèverait, cette petite Lisette, on tâcherait de l'instruire pour le bonheur et le repos que donne la conscience du devoir accompli, on en ferait une vierge charmante et une honnête femme. Et Jacques et Thérèse pourraient alors se sourire à leur tour, sans honte, sans arrière-pensée, ayant lutté et souffert par l'amour, pour l'amour, ayant haussé et ennobli en eux l'idéal. Ils auraient alors des cheveux gris.

Serait-ce un rêve ou une réalité? Cela dépendait d'eux.

Pour Jacques, le renoncement se faisait déjà. Il entendait encore le bruit du verrou tiré, la serrure rivant la porte, et se disait, tout endolori, l'âme brisée : « Cela est mieux ainsi. Qu'il en soit ainsi! »

A l'orient, la nuit s'éclaircissait; ce n'était pas encore le jour, mais une sorte de lueur indécise qui s'élevait des ténèbres, une aube triste, froide et qui serrait le cœur. Mais derrière se cachait le soleil. Des heures pâles, et du frisson et de la fièvre d'attente allaient suivre : pourtant c'était l'aube!

PAUL MARGUERITTE.

UNE

BATAILLE ÉLECTORALE

EN ANGLETERRE

DEUX CANDIDATS.

I.

Le 1er juin 1892, lorsque Richard Winterbottom s'éveilla, sa résolution était prise. Oui, décidément, il serait candidat aux prochaines élections législatives dans le *borough* qu'il habitait. La veille, deux de ses amis politiques avaient dîné chez lui. Au dessert, selon l'habitude anglaise, les dames s'étaient retirées, et les trois hommes, *sitting over their wine*, avaient attiré à eux les vieilles assiettes en *crown derby* où s'étalaient, avec une belle couleur dorée, ici les amandes grillées, là les sardines cuites sur le pain rôti. Certes, on n'avait pas oublié de rapprocher et de placer à la portée de la main les carafes ciselées pleines de *claret* et de porto, et si vastes et imposantes qu'à côté d'elles, devant les convives, on cherchait instinctivement les vidrecomes. Mais les trois insulaires se bornaient à verser le vin dans de jolis verres de Bohême et ils en vidaient, à petits coups, le contenu, ne s'interrompant de boire que pour grignoter les friandises salées où leur soif, à intervalles réguliers, se renouvelait. Au centre de la table, des fleurs exotiques, produits superbes des serres de l'hôte, languissaient

dans l'atmosphère surchauffée. L'argenterie resplendissait, avec le *motto* qui l'ornait, symbolique devise qu'à défaut d'armes le chef de famille avait adoptée. A coup sûr, il eût préféré autre chose, et sa vanité s'accommodait mal de la modestie de cet ornement. C'est d'un blason authentique qu'il aurait souhaité de décorer le linge, la vaisselle et les voitures de la villa. Mais, comme il n'était ni lord, ni fils de lord, ni baronnet, ni *knight bachelor,* ni même *entitled to bear arms*, il se contentait, faute de mieux, d'une figure emblématique quelconque, telle que ses pareils en roture et en opulence en inventent tous les matins pour se différencier des petites gens.

Il était riche. De bonne heure il avait aidé son père à diriger le magasin que ce dernier, dans une inspiration de génie, avait fondé, il y a cinquante ans, au quartier populeux de la ville natale. D'abord, on avait ri de cet industriel extraordinaire, n'affichant aucune spécialité, vendant les objets les plus divers, et qui s'avisait d'offrir à la clientèle étonnée des cotonnades et des lainages au rez-de-chaussée, au premier des jouets et des meubles, du fromage, des conserves et du lard au sous-sol de la boutique. Pourtant les dames étaient venues l'une après l'autre, car ce n'était pas un événement de mince importance que l'ouverture d'un pareil établissement. Du rayon des soieries, les visiteuses étaient descendues au département de l'épicerie, le sourire aux lèvres, prêtes à railler, pourtant réduites au silence par l'aspect engageant des marchandises. Même elles remarquèrent que le beurre du Danemark était d'un penny moins cher qu'ailleurs et que les jambons américains suspendus, manche en l'air, par des crochets d'acier luisant, avaient une couleur et une apparence qui défiaient la comparaison. Bref, les plus hardies s'étaient risquées. Curiosité ou condescendance, elles avaient laissé tomber des ordres que des jeunes gens bien habillés, d'une politesse irréprochable, avaient immédiatement enregistrés. Mais quelle surprise, quand, le lendemain, une tapissière à la caisse noire et aux roues jaunes, portant une inscription flamboyante, *The Pantheon*, s'arrêta devant les villas, les *lodges* et les cottages ! Ainsi le service se faisait à domicile, dans des conditions d'élégance et de célérité jusqu'alors inconnues. C'était bien une révolution qui commençait. Moins de dix ans après, le père de Richard était millionnaire.

Un brave homme d'ailleurs, dans toute l'acception du mot. Il avait, ce qui n'est pas rare en Angleterre, épousé une fille d'une naissance supérieure à la sienne, sans fortune, mais que le compte à la banque du commerçant avait éblouie et fait passer sur la mésalliance. Elle était jolie, avec ses yeux bleus, sa taille mince, son

teint admirable, et on la regardait avec plaisir, encore que l'ensemble fût sans expression. Malheureusement pour son mari, elle s'était montrée, en quinze années de mariage, dépensière, vaniteuse, sotte à faire pleurer. De sept garçons qu'elle avait eus, six, fatigués de bonne heure de la maison paternelle, couraient le monde à la recherche d'une situation indépendante. Sur l'aîné, Richard, resté au logis, elle avait reporté tout ce qu'une âme égoïste et sèche peut contenir de tendresse. L'éducation du jeune homme avait été celle de la plupart des Anglais de la classe moyenne. Il menait une existence terre à terre dont la platitude tranquille le charmait, loin de le lasser. Dépourvu de culture, d'ailleurs, et sans la moindre curiosité dans l'esprit. *Nothing like England!* s'écriait-il volontiers, et c'est en vertu de cette croyance qu'il était resté indifférent aux événemens du dehors, n'ayant même pas voyagé. Il ne concevait pas qu'il y eût au monde quelque chose de plus intéressant que la lecture du journal local, le cricket en hiver, le tennis en été et la course quotidienne entre la villa et le magasin, où son *cob* le traînait vivement, dès la première heure. D'ailleurs suffisamment malin en affaires. Comme son père, il s'entendait à acheter, à écouler, au meilleur prix, le stock encombrant du magasin, rubans fanés, confections démodées, toute la triperie restée pour compte. C'était vrai, il n'y avait personne comme lui pour lancer, deux fois par an, dans le public, l'alléchant propectus où s'annonce, en lettres énormes, la liquidation des soldes. Mais son flair n'allait guère au-delà, et qu'importait, au reste, puisque ainsi il vivait heureux, si heureux, qu'à la mort de son père, il craignit de troubler sa vie et n'osa pas se marier! D'ailleurs, une aventure avait guéri Richard de l'amour. Un jour, ne s'était-il pas avisé de s'éprendre d'une de ses vendeuses, jolie fille de vingt ans, qui n'avait renoncé qu'à force d'argent à lui intenter un procès en *breach of promise?* Les femmes, voilà une superfluité dont on pouvait bien se passer ! Et le fait est qu'il s'en passait bien, comme tant de jeunes hommes en Angleterre, sans émotion devant elles parce qu'ils sont sans désir.

Alors, il lui parut que la vie n'avait plus de jouissances à lui apporter. Ses frères étaient loin, et régulièrement il en recevait des nouvelles. C'étaient de rudes travailleurs qui réussissaient à se créer une situation, tous d'un tempérament tenace, froids et pratiques comme il convient. Même deux d'entre eux, l'un de l'Afrique australe, l'autre de la Nouvelle-Zélande, s'étaient mis en relations d'affaires avec la maison paternelle, et des correspondances s'échangeaient où les chiffres, les bordereaux, l'offre et la demande tenaient lieu d'effusions familiales. Que manquait-il donc à Richard

Winterbottom? Héritier de la fortune de son père, à qui la liberté de tester avait permis de laisser au préféré la plus grosse part de son bien, il avait systématiquement écarté de sa route tout ce qui préoccupe ou passionne. Bien qu'il ne s'absentât guère du magasin, il en avait abandonné la direction à un fondé de pouvoirs intelligent, vif, parti de très bas, d'abord factotum, plus tard associé. Aux environs de la ville, se dressait une sorte de château-fort d'une architecture extraordinaire, *the Towers*, résidence majestueuse où il vivait dans un grand luxe, donnant des fêtes, soucieux surtout d'attirer la première société des environs. Car un nuage obscurcissait son existence. Riche et considéré à Barton, membre du *Board of guardians*, du conseil communal, alderman, puis maire enfin pendant une année, il s'était heurté, le jour où il avait voulu monter plus haut, à la barrière infranchissable dont s'entoure la *gentry* anglaise. Ses invitations avaient été refusées, ses visites à peine rendues. Certes, les commerçans, ses confrères, se pressaient à sa table et quelquefois même les magistrats locaux ne dédaignaient pas de s'y asseoir; mais les châteaux du voisinage boudaient, les majors et les capitaines l'ignoraient absolument. Il était *no one*, un inconnu, non méprisé à coup sûr, mais simplement dédaigné. Une fois, il avait tressailli d'espoir. A l'occasion de l'inauguration d'un hospice, l'honneur lui était échu de recevoir l'héritier de la couronne. Maire de la ville, il présenta la clé d'or à l'altesse, promena le prince dans la journée, et le soir, dans un grand banquet, prononça l'éloge traditionnel de la souveraine et de sa famille. Le lendemain, quand des maisons pavoisées pour la circonstance, flammes, drapeaux et écussons disparurent, il rêva, espéra, attendit avec anxiété que la faveur royale comblât enfin ses vœux les plus chers. Baronnet, il n'y songeait pas, c'était trop gros; mais *knight bachelor*, pourquoi pas, puisque c'était l'usage? Ce qui avait été souvent octroyé à des maires, après des cérémonies que la reine ou son fils aîné avaient honorées de leur présence, il ne l'aurait pas, lui qui était si généreux, si bienfaisant, le *leading citizen* de la ville de Barton? On ne lui fournirait pas les moyens de pénétrer dans ces salons orgueilleux qui se fermaient bien devant M[r] Winterbottom, mais qui ne pourraient tenir rigueur à sir Richard? Il y compta, fut désabusé. Des semaines passèrent; une lettre vint, du secrétaire du prince, remerciant le maire de l'accueil que ses administrés avaient fait au noble visiteur, et ce fut tout. Notre héros fut accablé. C'était le plus grand chagrin qu'il eût éprouvé de sa vie.

Il en parla avec amertume. Encore s'il avait appartenu au parti d'opposition, au clan libéral de la ville! Oui, s'il était devenu,

comme d'autres qui avaient mal tourné, radical ou *home-ruler*, il aurait compris l'ostracisme dont on le frappait. Mais quand on avait, comme lui, toujours professé les plus purs principes du conservatisme, refusé toute transaction sur les choses les plus sacrées, il y avait lieu de s'affliger de l'iniquité des hommes. Ce n'était pas lui qu'on aurait pu accuser, par exemple, de frayer avec les sectes dissidentes, de réserver ses générosités pour d'autres personnages que les ministres de la religion officielle. Deux fois, le dimanche, il occupait régulièrement son banc à l'église, se refusait à prendre la moindre distraction le jour du Seigneur, blâmait en termes solennels les sacrilèges qui jouaient au *tennis* entre deux murs clos. Une bouteille de *port-wine*, deux tout au plus, vidées entre amis intimes, c'était bien là tout ce qu'il se permettait. Tory, oui, certes, il l'était, jusqu'à trouver souvent le Premier trop tiède. Questions extérieures ou intérieures, il parlait de tout, en homme sûr de soi, avec une intarissable faconde. Et quand il pérorait ainsi pendant des heures, ses amis l'applaudissaient, déploraient avec lui l'injustice du pouvoir qui tenait obstinément dans l'ombre ses plus dévoués serviteurs. Et on rêvait de réparations éclatantes.

Tout s'y prêtait, et ce soir-là, à l'heure où commence ce récit, M. Richard Winterbottom le démontra avec son éloquence accoutumée. On était à une époque troublée où l'Angleterre hésitante voyait devant elle deux voies ouvertes. L'une, la vieille route, déjà foulée par d'innombrables générations, était la plus sûre, celle qu'avaient suivie les chefs de tout ordre qui avaient fait du pays l'un des plus forts et des plus prospères. Le peuple s'y était engagé après eux, docile à leur voix, fidèle, malgré d'intermittens égaremens, aux leçons de l'histoire et aux préceptes du passé. Ce qu'il en avait coûté à la Grande-Bretagne de prêter l'oreille aux libéraux, tout le monde le savait, Richard surtout. Il parlait avec une emphase impressionnante des malheurs qui accableraient la nation si elle se laissait violer une fois de plus par la décevante éloquence d'un vieillard de quatre-vingts ans. Une fraction du pays deviendrait autonome, légiférerait pour son compte ou à peu près, et déjà séparée par la distance, se désintéresserait de plus en plus de l'Angleterre. Il montrait le pays affaibli, démembré, et bien qu'à ses yeux l'habitant d'Erin ne valût pas grand'chose, il l'injuriait de vouloir partir et s'indignait qu'ayant l'honneur d'être Anglais, il songeât à s'éloigner de l'empire, au lieu de tenter de s'en rapprocher. Et que penser de cette idée singulière qu'il était injuste qu'un électeur disposât de deux votes? Alors, les riches n'étaient plus les riches? Froissé dans son amour-propre, dépouillé, non

d'un privilège, mais d'un droit, le grand propriétaire tombait au rang de l'humble *householder* dont le loyer ne dépassait pas trente livres. Et les affaires de Galles! N'était-ce pas abominable que les habitans de ce pays rêvassent de se défaire d'une religion qu'ils ne pratiquaient pas, pour s'en tenir simplement à la leur? Ces gens refusaient de contribuer à l'entretien des ministres du culte anglican et il y avait, pour encourager ces tendances subversives, des députés qui allaient plus loin encore, qui inventaient la question agraire, parlaient couramment de l'intérêt ou de la possibilité qu'il y avait à favoriser l'achat des terres par les fermiers. Tout cela était si étrange, si funeste, qu'il englobait dans un mépris général les hommes, les journaux et les livres qui leurraient le peuple de telles sornettes. Et sa colère ne tarissait pas, trouvait encore des alimens dans des griefs de moindre importance. C'étaient la lente invasion des usages et des mœurs du continent, le repos du dimanche de moins en moins observé, la frivolité des habitudes françaises où s'abandonnaient les hautes classes, le tunnel sous la Manche, le pont enfin que des compagnies trop audacieuses songeaient à jeter entre les deux pays. Oui, il était temps que les sujets de la reine, demeurés fidèles à la monarchie et aux vieilles traditions britanniques, opposassent à cet envahissement la résistance que d'honnêtes gens se doivent d'opposer à la barbarie.

La barbarie! Il n'y avait que la Grande-Bretagne qui fût capable d'en triompher. Personne n'ignorait à quel point elle s'entendait à civiliser. Au besoin, les nègres de l'Afrique auraient pu en témoigner. Rien assurément n'était plus glorieux et plus fécond en résultats incomparables que ces missions commerciales, politiques et évangéliques à la fois, qui parcouraient le continent noir du Niger à la côte orientale. Il en savait quelque chose, lui qui expédiait chaque mois des chargemens de cotonnades et de coutellerie, à destination des communautés africaines. Un de ses voisins, l'armurier de *High-street*, — son ami, non pas, — mais un homme bien pensant avec qui, une fois l'an, il daignait s'entretenir, aurait pu, lui aussi, certifier qu'il y avait moyen de s'entendre avec ces sauvages et de leur livrer des armes en cachette, pour lutter contre des Européens prétendûment civilisateurs. N'était-ce pas une manière comme une autre d'agrandir le champ commercial de la nation? Richard le voyait s'étendant encore; il énumérait les peuplades primitives successivement englobées, attirées et comme fascinées par l'irrésistible rayonnement de la puissance britannique. Ce soir-là, son exaltation ne connut plus de bornes. Il montra l'Égypte conquise, la vieille terre des Pharaons à jamais asservie à une Angleterre partout victorieuse. L'univers

n'eut plus d'autre marché que les trois royaumes, l'or des peuples passa la Manche, tous les Anglais devinrent millionnaires ; et ainsi fut résolue la question du paupérisme. Il entrevit une Britannia gigantesque, dressée sur un piédestal autour duquel figuraient en relief les races domptées. Des laboureurs, des négocians, des artistes, l'attitude heureuse et reconnaissante, tournaient les yeux vers la déesse dont la main les avait comblés ! Ainsi s'exprimait Winterbottom avec une éloquence fougueuse, maîtresse d'elle-même cependant. Il allait, venait, se levait pour se rasseoir, arpentait une fois de plus la salle à manger. Ses amis, MM. Simpson et Watkins, se seraient plutôt lassés de boire que de l'écouter. Ils contemplaient sa majestueuse personne, la chaîne de montre dont le métal rouge ruisselait sur le gilet très ouvert, la cravate blanche irréprochable, l'habit sorti des mains du meilleur tailleur de Piccadilly. Les escarpins vernis, les chaussettes de soie à fleurettes fines complétaient la tenue du personnage. Et ainsi l'ensemble était imposant, — encore que la face fût enluminée, le crâne chauve, la barbe rousse, et qu'il ne fût que trop apparent, en regardant Winterbottom, que l'élégance et la distinction ne s'obtiennent pas à prix d'argent.

Mais la soirée ne pouvait finir par des discours, si intéressans qu'ils fussent, car c'est peu de parler quand il faut agir. On s'était réuni pour prendre des résolutions sérieuses. Les élections générales étaient proches, tout l'indiquait. Sans doute, fort d'une majorité que les scrutins partiels avaient, hélas ! bien entamée, le premier ministre tenait de la constitution le droit de conserver le parlement jusqu'à l'expiration des sept années. Mais tout démontrait que le marquis de Salisbury n'aurait pas recours à un semblable moyen. Déjà l'opposition était impatiente. Elle harcelait les ministres de ses questions, et dans la presse, dans les couloirs de la chambre, aux clubs et en tous les lieux où s'agitent les politiciens, on commentait les réponses, d'ailleurs hésitantes, des membres du cabinet conservateur. Poussés dans leurs derniers retranchemens, chaque jour assaillis par un ennemi différent, — gladstonien, nationaliste, parnelliste, représentant ouvrier, ils faisaient une belle défense, les Balfour, les Goschen et les Hicks-Beach ; ils tenaient tête à leurs adversaires avec une vaillance intrépide. Quand aurait lieu la dissolution ? On l'ignorait encore au 1er juin et il appartenait aux tories, aux hommes soucieux de l'avenir de l'Angleterre, de s'occuper d'ores et déjà de la lutte future et de s'organiser pour la victoire. Barton était une ville de quelque importance. A une époque où on y comptait cent habitans, Élisabeth traversa en carrosse l'humble village ; sa majesté était altérée ; d'une belle fille elle

daigna accepter du lait, honneur insigne qui fut bientôt suivi d'un plus grand. La population fut investie du droit d'envoyer un député aux fidèles communes. Mais cet homme politique, jadis l'élu d'une vingtaine de privilégiés, tenait aujourd'hui ses pouvoirs de près de 5,000 électeurs, acquis à l'opinion libérale, et qui votaient invariablement contre les cabinets conservateurs. Depuis 1879, le siège était occupé par un bel homme réjoui, sir Francis Careford, Bar[t], — grand propriétaire, chasseur, excursionniste, yachtsman accompli, qu'on rencontrait à Paris, à Nice, à Monte-Carlo, partout ailleurs qu'à la chambre. Si gai du reste, et si populaire qu'on ne songeait pas à lui en vouloir. A un électeur exigeant qui lui reprochait ses absences, il avait répondu qu'il ne quittait jamais Londres sans avoir conclu avec un de ses collèges de l'opinion opposée l'accord en vertu duquel deux députés, désireux d'être libres, s'engagent à s'abstenir l'un et l'autre dans les votes importans. C'était une tâche malaisée que de vaincre un pareil homme. Il était riche lui aussi : et son titre de baronnet lui donnait une situation que Winterbottom était bien loin de posséder. La distance sociale qui séparait les deux personnages irritait infiniment plus le commerçant que le libéralisme mondain et élégant de sir Francis. Lutter contre lui, lui arracher son siège au nom d'une morale supérieure dont le négociant se croyait le champion, c'était là, aux yeux de Richard, une action essentiellement méritoire, un succès qui attirerait sur sa personne les sympathies bienveillantes du gouvernement.

Alors les têtes se rapprochèrent. Le gros Simpson et le long Watkins pérorèrent à leur tour ; fort avant dans la nuit, on discutait encore, on convint qu'on ne laisserait pas au représentant libéral de Barton la faculté d'être élu, comme aux renouvellemens précédens, *unopposed*. Jusqu'à présent, en effet, l'heureux législateur avait eu la chance de passer sans concurrent. Sa réélection n'avait jamais été combattue ; aussitôt qu'était fixé par l'autorité compétente le jour de la « nomination, » c'est-à-dire de la désignation des candidats, deux de ses fidèles se procuraient auprès du *returning officer*, chargé de présider aux opérations électorales, une formule imprimée dont ils n'avaient qu'à remplir les blancs. « Nous, soussignés, écrivaient-ils, A et B électeurs et habitans, de Barton dans le Moorshire, désignons par les présentes la personne suivante comme apte à remplir l'office de membre du parlement pour ledit *borough* de Barton. » Venaient ensuite les indications relatives au nom, au prénom, au domicile, au rang ou à la profession de l'aspirant député. Au-dessous, les deux signatures de A et de B, véritables initiateurs de la candidature et appelés, comme tels, *proposer* et *seconder*. Et plus bas, après leur paraphe, on

pouvait lire cette mention : « Nous soussignés, électeurs inscrits de la ville de Barton, donnons notre assentiment à la désignation de sir Francis Careford, Bar[t], comme propre à exercer, pour ladite ville, la charge de membre du parlement. » Puis, les signatures de huit autres électeurs nommés ceux-ci, *assenters*, et dont l'intervention avait été nécessaire pour assurer la légalité de la procédure. Les choses suivaient alors leur cours régulier ; le précieux papier était déposé entre les mains de l'officier électoral et, si une heure après cette remise, aucune opposition n'avait été signifiée, le candidat était proclamé élu. Ainsi, depuis fort longtemps, sir Francis passait sans difficulté et c'était là ce qu'il s'agissait d'empêcher. Le *returning officer* serait, en temps utile et dans les mêmes formes, saisi d'une proposition analogue en faveur de Winterbottom. Il proclamerait l'élection ajournée et fixerait immédiatement le jour du scrutin.

Aussi bien n'était-ce point de ces préliminaires obligés de toute élection disputée que les trois amis s'entretinrent jusqu'à une heure avancée. Non, ils examinèrent d'abord par quel côté on entrerait en campagne. La dissolution étant proche, on pouvait déjà commencer une propagande par la presse, par les affiches et les réunions, et il était loisible tout au moins de s'assurer des services d'un *election agent*, ce factotum indispensable des aspirans à un siège législatif en Angleterre. Personnalité importante ! A vrai dire, du choix de cette sorte d'homme d'affaires chargé de toute la partie matérielle d'une élection, dépend souvent l'échec ou le succès de l'entreprise. Les relations du candidat et de son agent sont de nature étroite et particulière. On les a parfois assimilées à celles qui existent entre un shérif et son sous-shérif, le premier restant responsable non-seulement des actes du second, mais même des faits et gestes des intermédiaires dont s'est servi ce dernier. Quelques-uns les ont comparées à la position respective qu'occupent vis-à-vis l'un de l'autre le maître et le domestique, le premier répondant nécessairement des négligences de son inférieur, quelles qu'aient été la précision et la rectitude des ordres donnés. Mais le rapprochement le plus ingénieux, à coup sûr le plus anglais, est bien celui qui consiste à mettre en scène, à ce propos, le propriétaire et le capitaine d'un yacht de course. Une erreur de ce dernier vient-elle à léser, pendant l'épreuve, les intérêts d'un rival ? Le possesseur du bateau où la faute a été commise ne peut prétendre au prix de la lutte. Le préjudice causé n'est pas de son fait, soit, il le peut prouver jusqu'à l'évidence ; le concurrent n'aurait pas gagné, c'est encore vrai, alors même que le dommage en question ne l'eût pas atteint. Il n'en est pas moins écarté avec autant de rigueur que

l'élu du suffrage populaire dont l'*election agent* a contrevenu, sans le vouloir ou sans le savoir, aux multiples prescriptions de la loi.

Pour tenir le rôle, Winterbottom pensa tout de suite à l'homme de confiance qui dirigeait depuis si longtemps le *Pantheon*. C'était un personnage rusé, alerte, toujours sur le qui-vive, pratique comme pas un. Oui, *little Mr Cook* ferait bien l'affaire. On pouvait s'en rapporter à lui pour côtoyer la légalité et n'enfreindre aucune des dispositions compliquées de la législation électorale. Décidément, il fallait le mander et lui expliquer ce qu'on attendait de son dévoûment. Quand les trois amis se séparèrent, les points principaux étaient arrêtés. Dès le lendemain la candidature du commerçant serait partout annoncée. Au surplus, la période préparatoire était virtuellement commencée. On s'agitait en Angleterre, on entendait gronder l'orage des réunions publiques. C'était à qui prendrait les devans, à qui ne se laisserait pas surprendre par une dissolution jugée imminente. Il n'y avait aucune raison de tarder à faire connaître aux électeurs de Barton que Richard Winterbottom sollicitait leurs suffrages. D'ailleurs, Cook n'avait pas paru surpris des velléités ambitieuses de son patron. Peut-être les avait-il pressenties, car il déclara d'un ton grave que personne n'était plus qualifié que son chef pour représenter au parlement les intérêts politiques des citoyens de la ville. Il eut quelques phrases très nobles et très flatteuses sur le rôle qu'un fidèle sujet de sa majesté pouvait jouer dans les conseils du pays ; il insista sur l'intelligence et le loyalisme impeccable de l'homme qui lui avait confié, à lui Charles Cook, une part prépondérante dans la direction de ses affaires. Et on parlait déjà d'affiches à apposer, de circulaires à lancer, quand M. Cook, de la voix et du geste, calma l'impatience des trois amis. On ne pouvait rien faire sans s'être mis en rapport avec l'agent conservateur de Barton, le délégué des comités centraux d'élection qui se rattachent eux-mêmes aux cercles politiques de la capitale. Pure formalité après tout, car la candidature Winterbottom devait être accueillie avec joie et marquer le réveil du parti dans une ville où depuis douze ans le libéralisme régnait en maître. Mais M. Cook était précisément un formaliste, il ne voulait s'engager qu'à bon escient, il entendait ne rien négliger de ce qui pouvait contribuer au succès de la campagne. Maintenant on se réunissait tous les jours, et c'était curieux de voir le petit homme enfoui dans un large fauteuil du cabinet de son maître procéder à une sorte d'enquête préliminaire et interroger longuement le solennel Winterbottom. « Il y a, disait-il, certaines situations ou certaines affections cérébrales qui entraînent pour ceux qui les occupent, ou qui en souffrent, l'incapacité élec-

torale. Nous allons, si vous le voulez bien, les passer en revue; mon devoir est de m'assurer que vous êtes parfaitement éligible...

« — Vous n'avez jamais été banqueroutier ; vous ne vous êtes jamais rendu coupable d'illégalités ou de fraudes électorales, de corruption ou de tentatives de corruption?

« — Mais... non, répondit Richard, un peu surpris.

« — A merveille. Poursuivons. Vous n'êtes ni juge de la haute cour de justice, de la cour d'appel ou des cours de comté, ni *recorder* de la ville de Barton, ni juge de paix, ni *receiver*, encore moins shérif ou gouverneur d'une colonie? »

Pour le coup, le gros Simpson et le long Watkins se mirent à rire. En voilà des questions! Mais Cook restait grave et il continua son interrogatoire :

« — Vous n'êtes pas pair d'Angleterre, car vous seriez alors inéligible, mais vous pourriez appartenir au corps des pairs irlandais autres que les vingt-huit pairs d'Irlande, élus pour représenter leur ordre à la chambre des lords. Ceux-là, vous le savez, peuvent siéger pour l'Angleterre, l'Écosse ou le pays de Galles...

« — Non, dit Richard en soupirant, je ne suis rien de tout cela. Un jour peut-être...

« — Nous verrons bien, interrompit Cook. Je constate, n'est-ce pas, que vous n'êtes ni membre du clergé national d'Angleterre ou d'Écosse, ni ministre de l'église catholique ou de l'une quelconque des sectes dissidentes?

« — En aucune façon.

« — Voilà qui va bien. Passons à un autre ordre d'idées. Avez-vous été condamné aux travaux forcés ou à un emprisonnement de plus d'un an avec *hard labour?* Notez que l'inéligibilité qui vous atteindrait dans l'un de ces deux cas aurait pu cesser si vous aviez subi votre peine ou que vous eussiez été gracié. Cependant, ajouta Cook d'un air dégagé, la chambre paraît souveraine en ces matières. Elle n'a pas hésité à expulser de son sein des députés condamnés pour *misdemeanor* et qui avaient reçu leur grâce de l'autorité compétente. Veuillez rappeler vos souvenirs et répondez-moi... »

Cette fois, les trois amis éclatèrent. Ce diable de Cook, il était étonnant avec sa science! Pourtant, la plaisanterie parut un peu forte, et c'est d'un ton assez sec que Richard le pria de continuer.

« — Allons, allons, tout cela est superflu, mon ami; abrégez, s'il vous plaît. »

Mais l'autre ne se laissa pas déconcerter :

« — Il n'y a rien d'inutile dans ce que je dis, cher et respecté M. Winterbottom. Je connais les obligations d'un agent d'élection. Elles sont minutieuses et innombrables. C'est mon devoir que

j'accomplis en ce moment, rien que mon devoir. Je suis tenu de le remplir avec *due care, diligence and skill*. Et voilà pourquoi je n'hésite pas à clore cet interrogatoire en vous adressant une dernière question, non la moins importante. La législation anglaise déclare que les idiots sont incapables d'être membres du parlement. Êtes-vous idiot?

« — *By Jove*, cria le négociant très égayé, j'en serais un fameux, si je répondais à pareille demande. Je crois, ajouta-t-il, qu'à cet égard ma réputation est bien établie...

« — Je le crois aussi, murmura Cook, les lèvres pincées. Vous êtes décidément tout à fait en situation d'être élu et si, comme je l'espère, la victoire couronne nos efforts, il n'y aura, j'y compte bien, aucun motif d'invalidation. Pour le moment, nous sommes en règle; les comités centraux de Londres vont appuyer votre candidature. Vous avez déjà désigné votre *election agent*, et c'est à votre humble serviteur, Charles Cook, que vous avez adressé la déclaration écrite réglementaire établissant que vous faisiez choix de sa personne. A l'œuvre maintenant, mon cher maître, je saurai prouver au meilleur des hommes que je suis digne de sa confiance! »

Il voulut s'en aller, car on l'attendait. Mais Richard ne le laissa pas partir tout de suite. Il fallut boire au succès de la campagne, à la défaite de sir Francis. On vida les coupes avec enthousiasme cependant qu'au cerveau de Winterbottom montait lentement l'ivresse plus noble des gloires futures.

II.

M. Charles Cook avait raison de dire que le rôle d'agent officiel d'un candidat à un siège législatif en Angleterre est particulièrement difficile. Il doit penser à tout et, dès le début, mille préoccupations l'envahissent, mille soins réclament sa vigilance. Tout d'abord, il faut qu'il arrête un local où les avis, les communications, les *writs* et les documens de tout genre lui seront envoyés. Le *returning officer* (1) qui est, comme nous l'avons dit, l'agent délégué aux opérations électorales, doit être informé de son adresse en même temps que du choix qui a été fait de sa personne. Il tient dans ses mains la fortune politique d'un homme, et par là, celle d'un parti. Qu'il commette une erreur, qu'il transgresse, de la meilleure foi du monde, l'une des prescriptions de la loi, voilà l'élection annulée après que l'élu en a supporté les fatigues et la dépense. Il faut que sa probité soit à l'abri de toute épreuve; on en a connu qui travaillaient ostensiblement pour Brown, cepen-

(1) Le maire, d'habitude, dans les bourgs, et dans les comtés, le shérif.

dant qu'ils faisaient en secret les affaires de Smith. Et les pièges, les traquenards, les subtilités de la loi anglaise ! Les limites qui séparent ce qui est permis de ce qui est défendu sont si vagues, si mal définies qu'aux plus savans et aux plus honnêtes, il arrive de les franchir. L'*election agent* doit connaître à fond la circonscription où il opère. Il désigne et enrôle sous sa bannière une foule de subalternes qu'il rétribue et envoie à droite et à gauche faire de la propagande et semer la bonne parole. Sans le vouloir, il peut affaiblir les chances du candidat qu'il représente, rien qu'en faisant des choix malheureux et de nature à froisser les électeurs. Il faut qu'il soit en mesure d'indiquer à son patron politique quels sont les quartiers réfractaires et vers quels points du district il doit porter ses efforts, multiplier les réunions, rallier l'opinion médiocrement disposée. S'il manque de coup d'œil, de confiance en soi, s'il hésite, s'il perd du temps, il se heurte à des difficultés qu'un plus habile eût lestement résolues. Enfin, il est préférable qu'il soit jeune pour qu'il n'ait peur ni du froid ni de la chaleur, ni des rhumatismes gagnés le soir, dans l'humidité des routes, après une journée écrasante.

La rémunération de l'agent électoral fait généralement l'objet d'une transaction de gré à gré. Souvent les deux parties insèrent dans la convention écrite et signée par eux une clause en vertu de laquelle l'importance du salaire dépend du surplus resté sans emploi après acquittement des frais. On sait, en effet, que la loi anglaise (*corrupt and illegal practices prevention act 1883*) a établi une échelle de dépenses proportionnée au nombre des électeurs du *borough* ou du comté et que le maximum ne peut en être dépassé sous aucun prétexte. L'*election agent* a donc un intérêt évident à surveiller de très près ses subordonnés et ses fournisseurs. Aussi se refuse-t-il quelquefois à souscrire à cet arrangement, selon lui trop aléatoire. Il fait observer qu'il aurait sans doute trop de tendances à l'économie et que la réussite finale pourrait s'en trouver compromise. Il préfère que le montant de la somme à payer soit débattu à l'amiable et qu'aussitôt accepté de part et d'autre, il ait la faculté de le porter immédiatement en compte, c'est-à-dire en déduction de l'ensemble des dépenses autorisées. Le taux de l'allocation est habituellement établi entre 5 et 10 pour 100 du capital dont les règlemens permettent au candidat de se servir. On considère que c'est là une base équitable, car si les services demandés à l'agent sont aussi sérieux que pénibles, ils ne peuvent cependant comporter une récompense dont la valeur absorberait la plus grosse part des fonds consacrés à l'entreprise. Le *borough* de Barton n'était guère étendu. Il renfermait un peu moins de 5,000 électeurs. Or, la législation établit que pour les circonscriptions ou

divisions où le nombre des votans dépasse 2,000, le candidat a droit à une dépense personnelle de 380 livres sterling, augmentée de 30 livres pour chaque millier d'électeurs supplémentaires. Winterbottom ne pouvait donc, en dépit de son opulence, consacrer à sa propagande plus de 470 livres sterling.

Aussi n'était-ce point pour le dixième de pareille somme que M. Cook consentait à servir d'agent à son maître. Il n'avait pas songé un instant à refuser à Richard le service que ce dernier réclamait de lui. Habile, concentré, flairant le vent avant de prendre une décision importante, cette fois il était allé droit au but comme si quelque instinct supérieur l'eût averti qu'il y trouverait profit et gloire. Il était bien décidé à s'employer de toutes ses forces au triomphe du commerçant, encore que la connaissance des lieux lui laissât peu d'espoir de déposséder sir Francis. En vérité, il aurait eu mauvaise grâce à se dérober. Depuis dix ans qu'il était à la tête du *Pantheon*, M. Charles Cook avait dirigé l'établissement avec une méthode admirable. S'il en enrichissait le propriétaire, il avait aussi travaillé pour lui, et c'était avec une satisfaction profonde qu'il constatait, aux balances annuelles, que sa propre part dans les bénéfices était chaque fois plus importante. Riche, il ne l'était pas encore, mais il n'en jouissait pas moins d'un revenu de 700 ou 800 livres par an, *a comfortable little income*, comme on dit là-bas. D'ailleurs ambitieux, espérant bien monter encore, monter sans cesse, et doué d'autant d'initiative et d'audace que son chef avait de faiblesse et de préjugés. Oui, il irait loin, il le sentait, il en avait le clair et intime pressentiment! Une fierté le prenait le soir quand, après avoir vérifié les comptes de la journée, donné ses ordres pour le lendemain, signé la correspondance et les chèques, il mesurait, pensif, l'étendue du chemin parcouru. De l'élégant cabinet qu'il occupait, si chaud, si *respectable*, avec son téléphone et ses tuyaux acoustiques, — toutes les commodités modernes, — sa pensée vagabondait, le ramenait à un passé déjà bien lointain. Il revoyait tout, l'abandon où l'avaient laissé des parens morts sans fortune, et la maison paternelle, déserte et nue, et l'*auctioneer* mettant aux enchères les meubles où avait grandi son enfance. Ah! quelle pitié! Il n'oublierait jamais les épreuves qu'il avait traversées, ses débuts au *Pantheon*, où le père de Richard, avec sa bonté accoutumée, avait consenti, sur la recommandation d'amis communs, à lui confier un emploi. Et il riait au souvenir des 8 schellings par semaine qu'il gagnait à ficeler des paquets, tracer l'adresse des destinataires de sa belle et ferme écriture. Lentement d'abord, puis rapidement, il montait en grade, passait à la comptabilité, s'insinuait dans les bonnes grâces du patron frappé de sa vive intelligence et des qualités de ce jeune homme moins fait pour

obéir que pour commander. Autour de lui, il avait bien senti qu'il soulevait des colères et des jalousies. On ne s'était pas aisément habitué à le voir acquérir une position prépondérante. Mais, avec le temps, sa supériorité s'était affirmée, on ne la contestait plus, on s'inclinait, et quand le fondateur de l'établissement mourut, on trouva tout simple que l'héritier fît à M. Cook une situation exceptionnelle. C'était une chance pour Winterbottom que d'avoir sous la main un pareil fondé de pouvoirs. Et le personnel s'égayait, on se demandait ce que serait devenue la maison sans ce petit homme furet, silencieux et grave, dévoré du désir d'être quelqu'un, prêt à balayer de sa route tout ce qui pourrait faire obstacle à sa marche victorieuse.

Mais d'autres souvenirs, plus intimes et plus émus, s'emparaient alors de lui, le plongeaient dans une méditation délicieuse. Là-haut, au-dessus des vastes magasins du *Pantheon*, — les plus vastes du monde ! — son cœur entendait aller et venir la compagne qu'il s'était choisie. Quelles délices lorsque le passé lui apparaissait, tout rempli d'heures exquises, depuis l'époque où il s'était fiancé jusqu'à la minute même où il rêvait, les yeux noyés et l'âme heureuse! Comme il l'avait trouvée jolie, cette petite Maud, quand il s'était assis pour la première fois à la table de l'humble *lodging house*, où il abritait sa détresse! Tout de suite il fut à l'aise dans cette modeste maison que la mère et la fille tenaient si propre, toutes deux hautement respectables, courageuses aussi et attentives aux soins du ménage. Il se sentait gagné, pris de reconnaissance pour ces deux femmes, elles-mêmes charmées de leur locataire, de son ardeur au travail, de sa confiance robuste dans l'avenir. Et lorsqu'après quatre années d'intimité avec elles et de vie commune, il confia un soir à Maud Jackson que sa position lui permettait de prendre femme, l'enfant leva les yeux sur lui, si émue et rougissante qu'il comprit qu'il était aimé. C'était fini, ils étaient fiancés. Ils sentirent qu'ils seraient heureux, si heureux qu'ils eurent presque peur de leur bonheur. Lui ne se lassait pas de la regarder, détaillant son visage, épris jusqu'au délire de ses yeux bleu clair, de ses tresses blondes, de ses petites lèvres charnues. Jusqu'au nez qu'il adorait, fantaisiste pourtant et irrégulier, mais dont l'extrémité retroussée lui semblait cent fois préférable au pâle et froid dessin des profils antiques, vaguement entrevus au musée de la ville natale. Légère et menue avec cela, des poignets frêles, un corps d'oiseau, mais où il devinait une volonté de fer, semblable à la sienne, égale, sinon supérieure, en ténacité et en courage.

Brusquement, M. Cook se leva. Est-ce qu'il était fou de rêver ainsi? Il avait à s'occuper sur l'heure d'une foule de détails dont l'examen et le règlement ne pouvaient souffrir aucun retard. On

était au 15 juin et les commentaires allaient leur train sur la récente déclaration du premier lord de la trésorerie. Le 13, M. Balfour avait fait savoir à la chambre que, selon toutes probabilités, la dissolution serait prononcée dans les quatre derniers jours du mois. De date définitive, il ne pouvait pas en fixer, deux conseils devant être tenus à des époques différentes, l'un pour y traiter de la prorogation du parlement, l'autre de la dissolution. Sur ces paroles, quelque peu vagues, les interprétations se donnaient libre cours. Ici, on affirmait que le parlement serait prorogé le vendredi 24 juin et que la reine, ce jour-là, autoriserait la proclamation d'usage concernant les communes. Dans ce cas, le *royal warrant*, transmis au *lord high chancellor*, investirait ce personnage du soin de lancer, le samedi 25, les *writs* de convocation du corps électoral. Confiés à la poste, ces documens ne parviendraient guère que le lendemain aux *returning officers;* mais, le dimanche étant un *dies non* en Angleterre, la période des neuf jours, au cours desquels les élections dans les *boroughs* doivent s'accomplir, ne commencerait qu'à partir du lundi 27. Pareillement, il y aurait lieu de tenir compte du temps nécessairement consacré aux formalités de la *nomination* (désignation) des candidats; et il s'ensuivait que le scrutin dans les *boroughs* ne pourrait, en aucun cas, s'ouvrir avant le 1er juillet. Calculs hâtifs que ceux-là et significatifs de l'impatience fiévreuse qu'avait le parti libéral d'en venir aux mains avec ses impassibles adversaires. D'autres, les gladstoniens d'importance, ceux qui siégeaient au *front opposition bench*, hochaient la tête, paraissaient croire que l'apparente irrésolution du gouvernement cachait un secret dessein, celui d'empêcher que les élections dans les bourgs n'eussent lieu un samedi. Trop d'électeurs du chantier, de l'atelier ou de l'usine auraient, en ce jour demi-férié, profité de leur liberté pour courir aux urnes. Masses profondes, dévouées au libéralisme, qu'on pouvait, jusqu'à un certain point, tenir à l'écart en ajournant la dissolution au 27 ou au 28.

Les suppositions ne tardèrent pas à tomber devant les explications décisives de M. Balfour. Dans la séance du 17 juin, le vieux Gladstone, le sourire aux lèvres et la fleur à la boutonnière, se leva et, avec la plus parfaite courtoisie, demanda au jeune *leader* de la chambre des communes s'il était en mesure de fournir au parlement des informations précises quant à la date de la dissolution. La réponse, l'opposition ne la jugea pas satisfaisante et l'accueillit par des murmures. Ce n'était guère que le 29 ou le 30 que la chambre cesserait d'exister; la bataille électorale, — cette bataille qui ne se livre pas le même jour sur le territoire de la Grande-Bretagne, mais dure, au contraire, tout près d'un mois, — s'engagerait donc plus tard encore qu'on ne l'avait supposé. Sans doute,

expliqua le premier lord de la trésorerie, il n'y avait pas de raison pour que les communes n'eussent pas terminé leurs travaux le 22. Mais il convenait qu'une semaine supplémentaire fût réservée aux pairs du royaume pour donner à ceux-ci le temps d'en finir et aux députés la faculté de discuter les amendemens que les lords pourraient introduire dans les *bills* soumis aux deux chambres. On s'indignait dans le camp de l'opposition, on attribuait des motifs perfides à une conduite assez naturelle, quelque chose comme le désir de reculer la consultation nationale, peut-être d'en affaiblir la portée et le verdict solennel.

M. Cook suivit avec le plus vif intérêt toutes les phases qu'avait traversées la grande lutte qui se préparait. Bientôt, sous sa direction, un état-major d'employés inférieurs se mit en campagne. Il fallut assigner à chacun ses fonctions et sa place. On le vit, pendant les journées qui suivirent, racoler des *sub-agents* (sous-agens), des *polling agents* (préposés au scrutin), des *clerks* et des *messengers* (commis et commissionnaires). Bien que la législation lui conférât le droit de nommer un sous-agent par district de vote, il préféra n'en pas user. Il confia à chacun de ces courtiers électoraux deux quartiers à parcourir et à visiter. Ainsi il effectuait une économie et il limitait, en même temps, le champ des irrégularités et des erreurs, car il est clair qu'avec un personnel restreint, le risque est moindre des excès de zèle qui donnent prise aux chicanes de l'adversaire. Aux *polling agents* il rappela en quoi consistaient leurs devoirs : assister en personne au scrutin, — demeurer jusqu'à la clôture dans la salle de vote, — s'assurer que ceux-là seuls y prennent part qui figurent sur les registres, vérifier leur identité, signaler les supercheries s'il venait à s'en produire, accepter, pour tout ce qui concerne le bon ordre, l'autorité du président du bureau, enfin surveiller le dépouillement. Restait à engager, — outre les courriers, commis, porteurs, distributeurs de professions de foi, — ces auxiliaires volontaires et non rétribués qu'on appelle des *canvassers*, véritable armée au service du candidat et dont il importe de dire quelques mots. C'est qu'en effet, lorsque un *election agent* a fini de recruter l'état-major dont il s'entoure, il s'en faut que sa besogne soit accomplie. Le concours des employés rétribués étant, en vertu de l'*act* du parlement, strictement limité, une obligation s'impose, celle de faire appel aux services d'une clientèle politique non payée qu'on désigne communément sous le nom d'*unpaid agency*. Jusqu'où un candidat peut-il aller dans cette voie, de quels procédés peut-il user, voilà la question, et elle est extrêmement délicate. Mener à bien une élection, sans l'assistance de ces partisans désintéressés, constitue une véritable impossibilité. Rien cependant ne semblerait plus aisé que de

confier à des admirateurs la tâche de prêcher pour soi, si l'aspirant député n'était pas, dans ce cas comme dans les autres, responsable des actes de ses émissaires. Ce ne fut pas sans travail et sans grande peine que M. Cook parvint à organiser la troupe alerte des *canvassers*. Les amis de Winterbottom, hommes, femmes, jeunes filles même, se déclarèrent prêts à envahir la circonscription, à forcer la porte des inscrits, à engager avec eux des discussions passionnées sur le mérite respectif des concurrens. Il équipa ces mouches politiques de tout l'attirail ordinaire, circulaires, professions de foi, feuilles détachées relatant le nom, l'adresse et l'opinion présumée de l'électeur à convaincre et à ramener. Il leur remit des cartes de visite portant le nom du président du comité central et des imprimés où on pouvait lire : *Mr's* (le nom en blanc) *vote and interest are respectfully solicited on behalf of Richard Winterbottom, the conservative candidate.* Ainsi les votans de Barton se transformèrent en personnages académiques, priés, requis, conjurés d'accorder leurs suffrages au client des *canvassers*. La plupart d'entre eux résistèrent. Beaucoup éconduisirent plus ou moins poliment ces commis-voyageurs en élections politiques. On remarqua que les femmes insistèrent avec une ténacité bien supérieure à celle des hommes : outre qu'elles se sentaient protégées, par leur sexe même, contre l'humeur des intransigeans, elles apportaient à la lutte une âpreté extraordinaire. Peut-être M. Cook avait-il employé le bon moyen pour les gagner à sa cause. Sans doute, dans l'oreille de quelques-unes, il avait murmuré des promesses alléchantes, quelque chose comme un fort rabais sur des marchandises convoitées ou l'ajournement discret et indéfini d'un règlement depuis longtemps en souffrance.

D'ailleurs, il était infatigable. Il existait à Barton un *conservative club*, avec lequel il importait qu'il entrât immédiatement en relations. C'est dans le sein de ces assemblées locales qu'un agent électoral rencontre ses plus chauds partisans. Tirer parti de leur zèle, de l'influence dont ils disposaient, c'était un des premiers devoirs de M. Cook. Mais là aussi, on a quelquefois affaire à des amis maladroits, ne possédant sur la loi et les pièges qu'elle renferme que des notions superficielles. Accepter l'assistance d'associations de ce genre, c'est encore se rendre responsable des actes individuels ou collectifs de leurs membres, encore qu'il soit difficile au candidat d'en modérer les témérités. Mais quel est l'aspirant à un siège aux communes qui consentirait à se priver de leurs services, à refroidir l'ardeur des siens, et par là à réduire ses chances? Cook n'hésita pas ; il utilisa le local du club en y installant le *central committee room,* c'est-à-dire le comité directeur. Avec cette souplesse qui lui était particulière, il se fit conférencier, il mit en

garde son auditoire contre les pièges qui l'entouraient. « Évitez, s'écria-t-il en terminant, les faits répréhensibles connus sous le nom de *bribery*, car vous savez que la corruption de l'électeur est interdite; — de *treating*, car un verre d'*ale* offert mal à propos nous causerait le plus grave préjudice; — de *undue influence*, car les menaces sont sévèrement défendues; — de *personation*, car nul n'a le droit de voter pour un absent ou pour un mort, ou de voter deux fois dans la même élection. Ne payez, ni ne vous engagez à payer des voitures pour transporter les électeurs au bureau de vote. Élisez maintenant les membres du comité directeur; à leur tour, ceux-ci désigneront leur président, vice-président et secrétaire. » Puis, toujours ferré sur le code, il annonça que la législation lui donnait le droit d'organiser autant de *committee rooms* de district que la circonscription comptait de fois cinq cents inscrits. Il put ainsi en créer neuf dont il arrêta la composition avec soin; et ce furent encore des entretiens familiers où il s'expliqua de nouveau sur les pratiques condamnées par la loi.

Cook, répétons-le, aurait pu agir en dehors de tout club local, mais il était, ne l'oublions pas, à peu près sûr que Richard ne passerait pas; dès lors, il y avait un effort honorable à accomplir pour conquérir à son maître le plus grand nombre de voix. D'ailleurs, au cas où le commerçant aurait battu sir Francis, il ne craignait pas que l'élection courût le risque d'être invalidée, tant il se mouvait avec aisance dans le dédale des lois britanniques. Constatons-le en passant, les mœurs électorales de la Grande-Bretagne sont en progrès si sérieux sur les vieilles et ignobles pratiques d'il y a cent ans, qu'elles paraissent aujourd'hui presque irréprochables. Le *ballot act*, le *corrupt and illegal practices prevention act* ont singulièrement purifié l'atmosphère jadis si trouble et empoisonnée. L'obligation qui s'impose à l'agent du candidat, heureux ou non, de rendre compte de ses dépenses au *returning officer* dans un délai de trente-cinq jours après la proclamation du scrutin, est la juste sanction des sévérités de la loi. Cook soldait lui-même ses factures; et le dossier qu'il avait ouvert, dès la première heure, ne contenait que des documens bien en ordre, classés par date, minutieusement étiquetés. D'un coup d'œil, il pouvait savoir ce qu'il avait déjà payé, quelle somme restait encore à débourser avant d'atteindre la limite extrême prévue par les règlemens. A mesure que le temps marchait, il remplissait avec méthode tous les devoirs de sa charge. Le jour vint où il fallut organiser des réunions publiques. Il s'acquitta, non sans souci, de ce nouveau soin : Winterbottom l'en pressait vivement.

Une fois de plus, Charles Cook se mit à l'œuvre. Un *meeting* fut annoncé dans la presse locale dévouée à sa cause, des affiches

gigantesques tapissèrent les murs de la ville. Mais cette réclame ne lui parut pas suffisante. Un matin, l'électeur reçut une carte postale où l'heure et le lieu de la réunion étaient soigneusement indiqués. Attention délicate qui fut appréciée à cause de son caractère individuel. On se décida à confier la présidence de l'assemblée à un *alderman*, gros négociant de Barton, l'un des plus fort imposés. Les *leaders* du parti décidèrent qu'ils entoureraient leur candidat et se grouperaient autour de lui sur la *platform*. Pensant à tout, toujours en éveil, Cook examina lui-même les affiches, s'assura qu'elles portaient bien le nom et l'adresse de l'imprimeur. Il fit expédier aux électeurs la profession de foi de Richard par la poste, moyen sûr qu'il jugeait plus digne, bien supérieur, depuis les réformes, à l'ancien *electioneering hurlyburly*. Avant le *meeting* il acquitta lui-même tous les frais que nécessitait la réunion, location de la salle, placards, en général toutes les notes dépassant deux livres sterling. Enfin, il se rendit au local choisi une heure avant l'ouverture et quand on fut placé, quand la séance fut ouverte, il se mit discrètement en arrière, évitant ainsi de se donner de l'importance, de paraître *too prominent*.

Elle était houleuse, la salle, et médiocrement disposée en faveur de Winterbottom, lorsque celui-ci s'y présenta le 24 juin à 8 heures du soir, flanqué, nous l'avons dit, de six personnages importans du parti conservateur. On était dans un de ces *lecture halls*, comme il s'en rencontre partout dans les villes anglaises. La veille peut-être, des conférenciers, des voyageurs y avaient exposé leurs idées sur les questions du jour ou sur les résultats d'une exploration dans des territoires lointains qu'il convenait de saisir. L'auditoire se composait d'élémens divers. Le parti radical et *home-ruler* y était largement représenté. De temps en temps des hourras s'élevaient : *Three cheers for Mr Gladstone!* Une partie de l'assemblée applaudissait bruyamment. Mais une contre-manifestation ne tardait pas à se produire, et cette fois, c'était le nom de lord Salisbury ou celui d'A.-J. Balfour que les amis de Richard lançaient à toute volée à leurs partisans. Un instant après, c'était sur la personnalité, — sacro-sainte ou détestée, — de MM. Sexton ou O'Brien que la foule se livrait à des démonstrations tumultueuses. Quand le gros alderman Oaksmith monta au fauteuil, tout de suite le tapage commença. « Gentlemen, dit-il, je n'ai pas besoin de vous présenter mon éminent (rires)... mon éminent ami Richard Winterbottom. Vous le connaissez (oui, oui) et vous allez l'entendre. Je vous demande de voter pour lui, de l'envoyer représenter au parlement les intérêts de la ville (Bravo ! — Jamais ! — *We'll thrash him !*) » Richard se leva, après ce bref préambule, et fit deux pas en avant, car il s'était jusque-là dissimulé derrière le

président. Ses favoris roux, son teint animé et l'air de confiance répandu sur son visage excitèrent d'abord quelque hilarité. Mais à peine ouvrit-il la bouche, des grognemens l'accueillirent et ce fut, pendant cinq minutes, dans les deux camps, un vacarme si prolongé qu'il tenta vainement de se faire entendre. Sur quoi, ses amis s'empressèrent et réussirent à obtenir le silence. « Mr Chairman, gentlemen, dit-il d'une voix altérée, j'espère que malgré les divergences d'opinion qui séparent les hommes qui sont ici, l'assemblée voudra bien me permettre de parler (oui ! non ! *shut up !*)... Je vais vous expliquer pourquoi je suis au milieu de vous. Je viens défendre une grande et noble cause, je viens m'élever de toutes mes forces contre le démembrement de la patrie (oh ! oh !)... J'ai hésité, je l'avoue, avant de me constituer le champion des intérêts les plus sacrés du royaume-uni, tant j'espérais qu'il se rencontrerait dans cette intelligente ville de Barton (rires)... un homme plus qualifié que moi pour vous représenter (*so there will !*)... Mais pour des raisons qu'il serait inutile de développer, personne, parmi mes amis politiques, ne s'est déclaré prêt à soutenir les grands principes conservateurs. C'est dommage ! J'ai dû faire violence à ma modestie (applaudissemens d'une partie de l'auditoire : *go ahead !*)... Quant à ceux qui sont venus ici dans le dessein de m'empêcher de parler (haussant le ton), je le leur dis avec toute l'énergie dont je suis capable, ils ne réussiront pas dans leur entreprise (à la question ! *go home ! you are a fool !*)... »

L'orage gronda de plus belle. On sifflait, on riait de la colère de Winterbottom, de ses yeux enflammés, de sa parole lourde et heurtée. Pourtant il avait prononcé les phrases qui précèdent sans trop de difficulté, aucun Anglais de la classe moyenne n'éprouvant d'embarras pour débiter des lieux-communs. Dans le pays où le geste est sobre, l'attitude froide et compassée, où il est de mauvais goût d'employer plus de mots qu'il n'en faut pour exprimer sa pensée, il se produit, à l'issue des banquets et au cours des cérémonies, un phénomène singulier. C'est à qui se livrera à des démonstrations oratoires dont le moindre défaut est l'insignifiance. De ces hommes habituellement concentrés s'échappe un flot de platitudes, de clichés entendus ailleurs et soigneusement retenus, toujours les mêmes, à quelques variantes près. Winterbottom était bien le type achevé de ces discoureurs. Mais il n'était pas de force à résister à des interruptions prolongées. Le président de la réunion dut intervenir : « Je mettrai dehors moi-même les meneurs de la bande. »

Cette façon de rétablir le silence parut malheureuse. Le tumulte s'accrut. On accabla de sarcasmes l'infortuné commerçant qui s'épuisait en efforts, ouvrait démesurément une bouche dépeuplée.

On lui servit, avec des gestes appropriés à la circonstance, l'inévitable *For he's a jolly good fellow*, ce à quoi ses partisans répondirent en entonnant le *Rule Britannia*. Ce fut une cacophonie épouvantable. On entendit, dans une éclaircie, le candidat demander à ses ennemis quelle était la somme qu'ils avaient reçue pour insulter un homme de son importance et de sa valeur. Un instant, on en vint aux coups ; il y eut des horions échangés, ce dont un conservateur profita pour s'écrier, dominant le désordre : « Voilà bien le spécimen de ce que serait un parlement irlandais ! » A ce moment, M. Cook apparut derrière Richard et lui glissa deux mots à l'oreille : la situation devenait intenable, il fallait dissoudre le *meeting*, l'assemblée étant trop hostile. Si on continuait, le compte-rendu de la feuille libérale serait trop chargé. Alors, après une consultation à voix basse, on vit les personnages qui occupaient la *platform* disparaître au milieu des groupes. Quelques assistans chantèrent le *God save the Queen*. C'était leur manière de faire comprendre que le spectacle était terminé.

III.

Cependant la chambre de 1886 expirait. La cérémonie de la prorogation, sorte de prélude d'une dissolution imminente, avait eu lieu au bruit des cloches qui célébraient l'anniversaire du couronnement de la reine. On eût dit que la capitale se réjouissait de voir la fin d'un parlement unioniste. L'air des rues était imprégné d'une brume tropicale, la chaleur était écrasante. Chez les lords, les formalités habituelles s'accomplissaient prestement, sans qu'aucun incident tranchât si peu que ce fût sur le cérémonial consacré par les âges. Le lord chancelier suait à grosses gouttes sous son énorme perruque et les quatre *fellow commissioners* ne paraissaient pas à l'aise sous la pourpre et sous l'hermine. Il n'y avait heureusement qu'un petit nombre de *bills* auxquels manquât encore la sanction royale. Le *reading clerk* n'eut pas à crier trop souvent d'une voix monotone : « La Reyne le veult. » Au banc de la trésorerie, lord Cross, le comte de Mount-Edgcumbe, — en face, le duc d'Argyle. Dans la galerie, des étrangers ouvraient la bouche à ce décor suranné. Ils regardaient lord Halsbury qui marmottait, de la voix la plus sourde, le discours du trône, lequel, d'ailleurs, ne contenait rien d'intéressant. « Vous n'en pouvez plus, fidèles communes, disait en substance ce document. Je vous ai fait appeler pour vous dire adieu. *Good bye! good bye!* Partez tranquilles, je n'ai l'intention de chercher querelle à personne, ni aux États-Unis, ni à la France. Je suis contente que vous ayez voté le budget. On parle de transformer le laboureur britannique en fermier, et celui-ci

en propriétaire : c'est bien, l'idée me plaît. Aux Indes, on s'achemine, — oh! bien lentement, — vers une sorte de *home-rule*. L'île Maurice, ravagée par les élémens, n'a pas été oubliée par vous. Merci, c'est parfait, que Dieu vous bénisse! » — Était-ce fini? pas encore; restait la procession du *speaker* qui, lorsqu'il passa chez les lords, fut encore précédé de la masse. Mais dès que la prorogation eut été lue, ce symbole d'autorité disparut. On le serra soigneusement, car il ne devait plus servir qu'au nouveau président. L'ancien, dépouillé de ses attributions, retourna à la chambre sans aucun insigne. A son tour, il donna lecture du message royal, mais de la table simplement, non du fauteuil de la présidence qu'il n'avait plus le droit d'occuper. Puis les membres présens défilèrent devant lui avant de sortir. C'était le *shake hands*, la poignée de main du départ, pour quelques-uns l'adieu définitif à une chambre qu'ils ne verraient plus.

Le même soir, aux quatre points cardinaux du royaume-uni les *writs* s'abattaient en masses serrées. Ceux qui étaient à destination des comtés allèrent au haut shérif; au maire, on remit ceux des *boroughs*, ou au *returning officer* s'il était autre que le magistrat municipal. Tous avaient été confiés à la poste, par plis chargés, et cette administration, d'ailleurs remarquable, avait l'ordre d'en hâter la distribution. Londres seul était l'objet d'un traitement privilégié. Les courriers du *Crown office* les déposaient en personne dans les circonscriptions de la grande ville, laquelle, tenant ainsi la tête, élisait ses représentans un ou deux jours avant la province. Comme les autres *boroughs*, Barton avait reçu l'arrêté qui enjoignait au *returning officer* de convoquer les électeurs dans les délais prescrits par la loi. Winterbottom procéda immédiatement aux démarches nécessaires. Cette fois, sir Francis Careford ne passerait pas *unopposed*, et la lutte allait s'engager. Déçu par l'échec subi au *meeting*, certes, le directeur du *Pantheon* l'avait été; mais de penser que le résultat final en fût compromis, c'était une idée qui ne lui vint point. D'ailleurs, Cook se multipliait. L'élection avait été fixée au vendredi 8 juillet. Les amis de Richard remuaient ciel et terre dans l'intérêt de sa candidature. Brusquement, une nouvelle éclata qui semblait en assurer le succès.

Deux jours avant le *poll*, Cook, le soir, rentra chez lui, harassé. Vraiment, il lui tardait que tout cela fût fini!.. Il se donnait un mal énorme pour gagner des voix à son patron, avec la claire intuition qu'il perdait son temps. Lui, si régulier d'habitude et si méthodique, quittait maintenant le logis dès le matin, rentrait rarement à l'heure des repas. Mais sa mauvaise humeur se dissipait vite à l'accueil tendre et souriant de sa femme. — Vous voilà donc, Charlie, lui cria-t-elle du plus loin qu'elle l'aperçut. Hein! que dites-vous

de l'événement? — Un événement, quoi, quel événement? dit Cook, déjà vautré sur un siège... — Vous ne savez pas? Sir Francis Careford est mort à neuf heures, après dîner. Un domestique l'a trouvé dans sa chambre, respirant à peine, suffoqué. On a appelé des médecins qui n'ont rien pu... Maintenant la route est libre, ajouta Maud en regardant fixement son mari.

Cook demeura stupide. Quoi! sir Francis emporté ainsi, tout d'un coup? Il se fit répéter la nouvelle, n'en croyant pas ses oreilles, demandant des détails que Maud n'avait pas. Elle ne savait qu'une chose, c'est que le député sortant de Barton n'existait plus. Et elle émit des conjectures. Sans doute, quelque congestion l'avait foudroyé à la suite d'une fête trop prolongée...

— Eh bien! dit Cook ébahi, voilà un incident auquel je ne m'attendais pas. M. Winterbottom a de la chance, car il n'est pas probable que d'ici à après-demain... Mais j'y pense, expliqua-t-il, aux termes de la loi, le *returning officer* va être obligé de décommander le vote et de reporter à un autre jour les opérations du scrutin. N'importe! A supposer qu'une candidature libérale surgisse, elle viendra bien tard, et le nouveau concurrent ne sera pas aussi populaire que ce pauvre baronnet. Oui, répéta-t-il en riant, décidément, c'est de la chance.

— Je ne suis pas de votre avis, répliqua tranquillement Mrs Cook. Je connais un candidat qui se présentera certainement et battra le plus aisément du monde M. Richard Winterbottom.

— Qui donc? demanda Cook, de plus en plus ahuri.

— Vous!

— Moi?

— Oui, vous. L'heure est solennelle, chéri. Voilà assez longtemps que vous faites les affaires des autres, il est temps de penser à vous. Vous allez vous démettre de vos fonctions d'*election agent* pour le compte d'autrui. Vous en choisirez un pour vous, sans perdre une minute. Comme vous le disiez justement tout à l'heure, le scrutin va être remis à une date ultérieure; mais dès que le *nomination day* aura été désigné, vous chercherez et vous trouverez facilement le *proposer* et le *seconder* ainsi que les huit *assenters* nécessaires. En attendant, nous brusquerons les choses. Il faut que votre candidature soit annoncée dès demain et que les murs de la ville se couvrent d'affiches. Votre profession de foi sera libérale, bien entendu, courte aussi, mais nette et vigoureuse comme doit l'être l'entrée en scène d'un homme de valeur. Si nous avons le temps d'organiser une réunion, nous n'y manquerons pas. Sinon nos émissaires, nos *canvassers* se chargeront de travailler pour nous. Mon ami, l'opinion sera avec vous. Vous me l'avez affirmé cent fois, le patron ne sera pas élu. En le supplantant, en prenant le

siège qu'il sollicite, vous ne lui faites, par conséquent, aucun tort. Eh bien, quoi? ajouta-t-elle, en voyant que son mari restait silencieux, mais répondez donc, qu'en pensez-vous?

Cook regardait sa femme, qui était charmante ce soir-là dans son peignoir rose, jolie et fraîche comme aux premiers jours de leur mariage. Certes, il avait de l'aplomb, et les scrupules, en général, ne l'étouffaient point. Mais de penser qu'il allait ainsi jeter le masque, porter au public et à Richard un tel défi, la peur le prenait et aussi un vague remords. Il murmura :

— Mais, Maud, c'est impossible. Que voulez-vous qu'on dise de moi? Songez à Winterbottom, aux vengeances que lui soufflera sa colère. Le moins qu'il puisse faire, c'est de me mettre à la porte...

— Et le traité qui vous lie encore à lui pour plusieurs années, vous l'avez oublié, mon chéri, répliqua Maud de sa voix douce. Il ne pourra ni ne voudra se priver de vos services, il a trop besoin de vous, mon trésor. Au début, je le veux, il ne sera pas satisfait. Mais que désire-t-il, après tout, cet homme? Une distinction honorifique, un titre, le hochet dont s'éprennent les âmes vulgaires; nous savons cela, Charlie, nous avons assez souvent ri de sa vanité et de ses manies. Eh bien, quand vous représenterez Barton aux communes, c'est alors seulement qu'il aura des chances d'obtenir ce qu'il convoite. A votre âge, on a devant soi une carrière admirable. Vous ne tarderez pas à être connu à la chambre, vous y parlerez, vous y serez apprécié et admiré. Je ne vous en donne pas pour quatre ans à être sous-secrétaire d'État parlementaire. Ministre de la couronne, vous le deviendrez, je le sens, j'en suis certaine! Oh! *my darling*, ne me privez pas, ne vous privez pas vous-même de l'avenir glorieux que je rêve pour vous! Il y a dans la vie des occasions qui ne se présentent qu'une fois. Il faut les saisir, Charlie, et les saisir de si magistrale façon qu'il n'y ait pas de risque qu'elles s'échappent. Je le répète, vous serez nommé, parce que vous êtes aussi fort et intelligent que Winterbottom est faible et borné. Pas d'hésitation, je vous en supplie. N'est-ce pas, vous ferez ce que je veux, vous le ferez, n'est-ce pas, mon amour?

Elle s'était assise sur ses genoux et de ses bras entourait la tête de Charlie. Elle lui parlait dans les yeux, presque dans la bouche. Quelquefois, elle s'interrompait pour l'embrasser. Toute sa personne était séduisante, et dans ses regards brillaient la tendresse et le courage. Quelle artiste et comme elle fut pratique ce soir-là! Elle discourut à perte de vue; — affaires, argent, élections, comité libéral, votes, scrutin, majorité, elle n'omit rien, discuta tout, réfuta tout. Il résistait encore cependant. Il argumentait, hochant la tête, montrant les points faibles. Alors elle se dégageait, arpen-

tait la chambre conjugale, recommençait son plaidoyer avec plus d'ardeur que jamais. A deux heures du matin, Cook fut conquis, et, quand les époux s'endormirent, la grande résolution était prise.

Charlie, le lendemain, remercia sa femme. Il ne comprenait pas comment il avait pu hésiter. L'aventure lui plaisait parce qu'elle flattait ses instincts, son goût de l'étrange et de l'imprévu. Il s'habilla et expédia son *breakfast* à la hâte, courut au club libéral où l'agitation était à son comble. Il y comptait de nombreux camarades avec lesquels ses relations restaient les mêmes, quoiqu'il fût au service d'un adversaire. D'ailleurs, il n'avait jamais professé d'opinion tranchée; l'eût-il fait, il ne se fût point aliéné les sympathies, car en Angleterre, — heureux pays! — il est rare que les dissentimens politiques engendrent la brouille et la discorde. Il ne rencontra que figures consternées. On s'abordait, on se demandait s'il serait possible de découvrir un candidat, et si la mort de sir Francis, en désorganisant le parti, n'assurerait pas la victoire tranquille de Winterbottom. Cook n'hésita pas à dévoiler ses desseins. Quand, après un court préambule, il joua, comme on dit, cartes sur table et annonça qu'il se présentait contre son patron, les groupes qui l'entouraient s'esclaffèrent. L'idée fut trouvée si drôle qu'elle obtint, par cela même, un succès fou. Cependant on ne pouvait accepter sa candidature sur une simple déclaration. Il dut subir un examen auquel il se prêta de fort bonne grâce. Il promit tout ce qu'on voulut, s'engagea à voter tout ce que M. Gladstone proposerait, à se ranger, en un mot, parmi les fervens de la bannière libérale. Vif et intelligent, il le fut comme d'habitude. Pourquoi donc ne l'aurait-on pas accepté? En un clin d'œil, tout s'arrangea. Des télégrammes furent lancés à Londres, on accomplit les formalités nécessaires. La première consista à fournir au *returning officer* la preuve officielle de la mort du baronnet. Celui-ci recula le *poll* de quelques jours, comme la loi le lui prescrivait.

Ainsi tout marchait à souhait de ce côté-là. Fort de l'appui qui lui était accordé, Cook, au sortir du club, fit quelques pas dans une direction bien connue de lui, s'arrêta, rétrograda et réfléchit au milieu de la rue, le front penché, l'attitude irrésolue. Mais il n'était pas de ceux qui tergiversent. Relevant la tête, il héla un *hansom*, donna l'adresse de la villa Winterbottom. Une demi-heure après, il sonnait à la grille des *Towers*, et en attendant qu'on lui ouvrît, s'applaudissait *in petto* de sa décision et de sa vigueur. Il jugeait qu'il était préférable d'attaquer la bête par les cornes, c'est-à-dire de communiquer à Richard les événemens de la matinée. Puisqu'il les apprendrait infailliblement, autant valait, n'est-ce pas?

qu'il les tînt de sa propre bouche. Lui seul, avec sa souplesse rusée, était capable de lui glisser la pilule et d'en adoucir l'amertume.

Il trouva le patron très grave, prêt à sortir. Le gros Simpson et le long Watkins étaient avec lui : « La Providence est avec nous, Cook, déclara Winterbottom. Il est évident qu'elle m'a chargé d'une mission. En terrassant le frivole Careford de sa main puissante, elle a montré, n'en doutez pas, le cas qu'elle fait des hommes qui conduisent les nations à leur perte. Venez, mon ami, je vais vous ramener à Barton dans ma voiture. En route, nous nous entretiendrons des conséquences que peut amener cette mort extraordinaire.

— Excusez-moi, répliqua Cook, j'ai à vous faire une communication de la plus haute importance et qui rendra sans doute inutile votre course en ville. Nous serons mieux dans votre cabinet, moi, pour exposer ce qu'il faut que je dise, — vous, cher et respecté monsieur Winterbottom, pour l'écouter. Ces messieurs ne sont pas de trop, ajouta-t-il, en se tournant vers les deux amis. »

Tous demeurèrent. Alors Cook prit la parole, passa en revue la situation. Jamais il ne s'était senti si en verve. Il représenta à Richard que le décès de son concurrent n'augmentait pas les chances du conservateur, laissait simplement les choses en l'état. A l'entendre, le parti libéral était décidé à faire un effort vigoureux pour conserver ses positions. Sûrement, — il ne pouvait le celer à son maître, — cet effort serait couronné de succès. Certes, leurs adversaires découvriraient aisément un homme, — un homme quelconque, — prêt à affronter la lutte et dont le triomphe, — hélas ! — ne serait pas douteux. Il rappela à Richard l'échec de la réunion publique qu'il avait organisée, et insista sur l'impossibilité où se trouvaient les conservateurs de détourner le courant qui entraînait les électeurs vers le radicalisme de Gladstone et de Morley. C'est alors qu'il avait eu, lui, Cook, une inspiration de génie. Flairant la déroute, sentant la partie perdue, soucieux d'épargner à son bienfaiteur l'humiliation de la défaite au-devant de laquelle il courait, il s'était spontanément offert aux suffrages des libéraux. Si étrange que cela parût, il avait sollicité la candidature. Et pourquoi? Oui, pourquoi se résignait-il à ce sacrifice, pourquoi consentait-il à laisser peser sur lui l'horrible accusation de duplicité et d'ingratitude? Simplement pour continuer d'être utile à Winterbottom, jusqu'à la mort. Était-il préférable, — il le demandait à son chef, — que Barton fût représenté par un député hostile ou simplement indifférent au propriétaire du *Pantheon*, ou que le siège aux communes fût, au contraire, occupé par un de ses amis les plus dé-

voués, par un homme qui s'emploierait, — ici Cook se rapprocha de son interlocuteur et lui parla presque à l'oreille, — qui s'emploierait à lui faire obtenir ce qu'il désire? — Entre ces deux alternatives, il n'avait pas balancé, il avait résolument choisi la seconde, car il convenait d'être pratique et de tirer des événemens le meilleur parti. En résumé, il fallait opter entre l'insuccès, le cortège de chagrins et de déceptions qu'il entraîne, — et la victoire, non de Richard, il est vrai, mais de quelqu'un qui était si bien un autre lui-même qu'il faisait litière de ses convictions pour l'honneur et dans l'intérêt de son patron.

Winterbottom avait écouté, sans mot dire, l'insidieuse rhétorique de Charles Cook. Aux premières paroles, il avait tressailli de surprise et de colère. C'était la fin d'un rêve, l'écroulement d'espérances longtemps caressées. Il regarda ses deux amis, mais ceux-ci détournèrent la tête ; sans doute ils ne croyaient plus à son étoile. N'importe, il n'accepterait pas sans combattre la solution que son factotum apportait ainsi toute prête, sans qu'il eût le choix de la rejeter. Il allait parler, on ne lui en laissa pas le temps. A peine Cook, d'une voix vibrante, eut-il achevé sa péroraison, Simpson et Watkins applaudirent avec frénésie. Ils entourèrent Richard, l'accablèrent de félicitations si bruyantes, le complimentèrent avec tant de chaleur sur l'héroïque dévoûment de son employé, qu'en son âme, il se sentit ébranlé. Il voulait discuter encore, on le réduisit au silence. Les argumens tombèrent sur lui, pressans, irréfutables, drus comme grêle. Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? Qu'il cédât, et il finit par s'y résigner, de guerre lasse. On convint qu'il adresserait par écrit le retrait de sa candidature au *returning officer*.

Huit jours après, Cook fut élu ; Dieu sait si on en fit des gorges chaudes ! Lorsqu'il accourut aux *Towers* pour annoncer à Winterbottom l'heureux résultat, celui-ci soupira profondément. « Vous seriez le dernier des hommes si vous tardiez à être ministre ! » murmura-t-il à l'oreille du nouveau parlementaire. Cook le regarda, sourit sans répondre. Mais il fallait boire à ses succès à la chambre et quand on servit le vieux vin d'Espagne, tous y goûtèrent. Un instant le fin cristal garda la trace de leurs fortes lèvres, pendant que sur les parois des verres brillaient quelques gouttes de pâle sherry, pareilles à des larmes mal essuyées...

JULIEN DECRAIS.

LA

FRANCHE-COMTÉ

TROISIÈME PARTIE (1).

IX. — LÉGENDES ET TRADITIONS POPULAIRES DE LA PROVINCE.

Aussi bien que l'histoire proprement dite, les légendes et les coutumes, l'industrie et l'agriculture, la littérature et les arts révèlent un peuple : par des anneaux imperceptibles, ils se rattachent les uns aux autres, se servent de cause et d'effet, et, à son tour, la nature morte sert de commentaire à la nature vivante, la structure physique d'un pays aide à faire comprendre sa structure morale. Partout les habitans de la montagne sont autres que ceux de la plaine, les citadins se distinguent des cultivateurs, et la centralisation n'a pas encore effacé les nuances qui, à l'infini, nous diversifient de province à province, de région à région. Ainsi un homme se laisse deviner non-seulement par ses actes, mais par un geste, un sourire, une larme ; une terre ingrate oblige ses enfans à se tourner vers l'industrie, comme une terre riche appelle, fixe, développe l'agriculture.

Filles de l'illusion, cette magicienne qui transforme les cailloux

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juillet.

en diamans et agrandit à l'infini le champ de la pensée, les légendes s'enroulent gracieusement, comme un lierre mystique, autour des âmes primitives, à l'aurore des civilisations qu'elles accompagnent jusqu'à leur apogée. Longtemps dédaignées par nos écrivains, elles ont, en ce siècle, trouvé des annalistes qui les recueillent avec un soin pieux, des poètes qui les parent de costumes éclatans au point de les rendre presque méconnaissables; et ces modestes fleurettes de l'idéal ont leur petite place à côté des superbes parterres de la littérature classique (1). Elles se perdent dans la nuit des temps, prennent racine dans l'instinct religieux de l'humanité; beaucoup des nôtres ont une origine druidique. Regardez : vous les verrez s'épanouir en tous sens, sortir de chaque contrée, tantôt avec un air de famille, tantôt avec une physionomie particulière, un goût de terroir qui leur communique une piquante saveur. Celles-ci présentent la grande attirance du miracle, celles-là se rapprochent davantage de l'histoire avec leurs allures d'épopée chevaleresque, d'aucunes sombres et terribles, d'autres gaies, ironiques, toutes aboutissant à la confusion du pécheur et de l'incrédule, à un véritable cours de morale. Comme ces libellules qui, dans leur vol rapide et capricieux, frôlent une seconde la fleur des étangs, elles se posent un peu partout : villes et châteaux, cavernes profondes, lieux déserts, montagnes et rivières, tout leur est nid et abri. Pour qu'elles naissent et grandissent, nature et imagination ont en quelque sorte conspiré : une molécule de vérité, une large part de fantaisie, la rêverie intime des humbles brodant ses arabesques sur un canevas solide, leurs aspirations poétiques se condensant en mythes singuliers, pour satisfaire ce goût du merveilleux qui est en nous et entr'ouvrir la porte du monde divin. Hélas ! légendes

(1) Tuefferd, *Curiosités historiques du pays de Montbéliard.* — Eugène Bonnemère, *Histoire des paysans.* — Aristide Dey, *Histoire de la sorcellerie au comté de Bourgogne.* — Charles Duvernoy, *Villages ruinés du pays de Montbéliard.* — Ch. Roy, *Us et coutumes de l'ancien pays de Montbéliard.* — Contejean, *Glossaire patois du pays de Montbéliard.* — Charles Thuriet, *Traditions populaires du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura*, 2 vol. ; Lechevallier. — Charles Nodier, *Contes de la veillée, Nouvelles.* — Ch. Duvernoy, *Montbéliard au XVIIIe siècle.* — Docteur Muston, *Histoire d'un village.* — Docteur Perron, *Superstitions médicales de la Franche-Comté.* — Charles Grandmougin, *la Vouivre, Pleines voiles, Chansons du village, Nouvelles poésies.* — Gindre de Mancy, *Échos du Jura.* — Mme Tercy, *Chroniques franc-comtoises.* — Belamy, *Recueils de noëls anciens au patois de Besançon.* — Duvernoy, *Esquisses des relations entre le comté de Bourgogne et la Suisse.* — De Troyes, *Légendes des Vosges franc-comtoises.* — G. Colin, *Chroniques de la Haute-Montagne.* — Demesmay, *Traditions et poésies de Franche-Comté.* — Max. Buchon, *Noëls et chants populaires de la Franche-Comté.* — Henri Bouchot, *la Franche-Comté*, 1 vol. in-4°.

et traditions d'antan s'en vont dans le grand ossuaire de l'histoire, le scepticisme les dépouille de leur personnalité, et l'on commence à dédaigner ces belles fictions que seuls les vieillards répètent encore aux curieux! Mais la légende ne serait-elle pas immortelle? Ne reparaîtra-t-elle pas sous d'autres formes, puisqu'elle semble une nécessité organique de l'humanité morale, puisque l'univers n'est pas seulement une cuisine et une étable, mais aussi un temple et une prière? Et pour s'évader de cette prison du monde réel, où les plus positifs étouffent parfois, ne faut-il pas offrir à la pensée des alimens, lui apporter des occasions de se divertir ou de s'exalter?

A tout seigneur tout honneur! Nous voici à Besançon, la « vieille ville espagnole, » d'abord gauloise, romaine et bourguignonne, la cité impériale qui vit passer tant de Césars et de porte-couronnes. C'est la fille bien gardée, avec son diadème de montagnes crénelées de forteresses qui regardent l'ennemi; elle, ramassée en quelque sorte au fond de la vallée, montrant au voyageur son fleuve, sa cathédrale, ses monumens et ses rues étroites qui éveillent mille souvenirs. Si les *Roses aux chaperons* rappellent un peu le mythe de la forêt qui se met en marche dans *Macbeth*, *le Testament du faux d'Ancier*, d'où serait sorti le lycée de Besançon, avec l'église qui l'avoisine, évoque la *Farce de l'avocat Pathelin* ou le *Légataire universel*. Si le *bousbot* ou vigneron de Battant regarde de travers ses princes-archevêques et leur donne beaucoup de fil à retordre, il fait aussi grise mine aux pères jésuites, admirables éducateurs, il daigne le reconnaître, mais de nature envahissante et adroitement accapareuse. Oyez plutôt le récit d'une supercherie perpétrée par eux en l'an de grâce 1626. Un vieux célibataire, le sire Gauthiot d'Ancier, faisant un voyage d'agrément à Rome, eut la malencontreuse idée de mourir subitement, sans avoir testé, dans la maison du grand Gésu. Désolation des jésuites qui avaient escompté son opulent héritage; l'un d'eux, Comtois d'origine, fort au fait des hommes et des choses de son pays, s'avisa cependant que rien n'était perdu, si l'on corrigeait avec un peu d'adresse l'injuste destinée. Il communique son idée à ses frères, et, muni de leur approbation, se dirige à marches forcées vers la Comté, vient frapper à la porte d'un fermier de M. d'Ancier, qui avait nom Denis Euvrard. Alléché par ses promesses, le manant suit le père à Rome; là seulement on lui annonce la mort. « C'est une grande perte pour vous et pour nous, ajoutent les jésuites; son intention formelle était de vous laisser la grange de Montferrant et de léguer le reste de ses biens à nos pères de Besançon. » Lui de se lamenter; une si belle ferme, avec de si

bons champs, des prés où l'herbe semblait du velours et nourrissait de si fin bétail! Quand il a donné cours à son chagrin et exaspéré son désir, on lui insinue cette idée très casuistique : « M. d'Ancier voulait faire son testament pour vous et pour nous, donc on peut regarder ses biens comme nous étant donnés devant Dieu; il y manque bien la formalité du testament, mais le défaut peut se réparer; vous avez la même voix que le défunt, rien de plus aisé que de le représenter dans un lit, de dicter un testament conforme à ses idées. » Denis comprend, accepte sans barguigner, il se couche, et devant un notaire, devant deux Francs-Comtois en voyage à Rome, dicte ses dernières volontés : « Je donne et lègue à Denis Euvrard, mon fermier, ma grange de Montferrant et toutes ses dépendances, comprenant un moulin, un bois et des cens. » Et il continue, à la grande stupéfaction des pères qui se sentent joués et n'osent souffler mot... « *Item*, je donne et lègue audit Euvrard 1,000 écus à choisir dans mes meilleures constitutions de rentes, et tout ce qu'il peut redevoir de termes arriérés pour son bail... » Enfin, après avoir comblé sa famille et lui tout le premier, le pseudo-testateur institue légataires universels les pères jésuites de Besançon, à charge de bâtir une église, où sera érigée une chapelle sous l'invocation de saint Antoine et saint François, et de célébrer une messe quotidienne pour le repos de son âme. — Ce qui fut exécuté de point en point. — Mais à son véritable lit de mort, Denis commit l'imprudence de confesser à son curé l'imposture : celui-ci exigea une déclaration publique, les biens mal hérités par le fermier retournèrent aux parens de M. d'Ancier, qui, de plus, intentèrent un procès aux pères jésuites; après avoir perdu à Besançon et devant le parlement de Dole, ils gagnèrent devant le conseil suprême du roi d'Espagne à Bruxelles, et, définitivement propriétaires de cette fortune, les révérends pères construisirent les beaux bâtimens qui plus tard devinrent le lycée de Besançon.

Ne prenons point congé de notre capitale avant d'avoir salué une de ses gloires, l'ami Barbisier, ce favori du peuple, des poètes et des auteurs du cru depuis deux cents ans, le même peut-être qui inspirait à Charles Nodier sa grande passion pour les comédiens de bois. C'est l'émule de Guignol, de Gnafron et de Karagheuz, mais un Karagheuz plus décent, un Guignol plus hardi, plus frondeur, une sorte d'Aristarque qui maintes fois n'a pas hésité à tancer les vices et les vicieux, les puissans et le Tout-Puissant lui-même. Tudieu! Quel gaillard et quelle langue! Et comme dame Naitoure, sa chaste épouse, baisse pavillon devant ses argumens tout virils, à la grande joie des vignerons de Battant, assez portés à croire, eux aussi, que les femmes « ne sont pas des gens, » que

leurs larmes sont à peine de l'eau, qu'en tout cas la facilité avec laquelle elles coulent prouve leur peu de prix. « Chaque année, dit M. Henri Bouchot, le revoit établi dans quelque boutique, répétant toujours la même antienne; ses charges n'ont pas varié, et elles plaisent toujours. C'est pour le sauver, lui Barbisier, que Jésus est né dans une étable; l'étoile qui conduit les mages à Nazareth lui est apparue, et il part sans plus de souci des distances, il part en chantant, mais non sans biscuit. Il porte à l'enfant Dieu du fruit de ses vignes, des premières vignes du monde, des vignes de Comté. Et chemin faisant, il moleste les moines occupés à faire ripaille, les avocats qui grugent le pauvre monde, les raccommodeurs de casserole qui mettent la pièce à côté du trou; il rembarre sa femme, son ami « le compare, » il conseille aux rois mages de se récurer le visage, à la sainte Vierge de tenir au chaud le poupon. Tout le bousbot en quelques traits, le bisontin bien persuadé que sur cette terre il y a l'Europe, que dans l'Europe il y a la France, dans cette France Besançon, et dans ce Besançon un quartier, celui des Arènes, le sien, où vivent ses pareils, les confrères de Saint-Vernier, les vignerons des côtes, dont il est le premier, cela va sans dire. » Et, à force de le voir revêtir tous les costumes, de l'entendre emprunter son langage à chaque classe et persifler ses travers, la foule se sentait charmée, presque émue, et, derrière la pauvre marionnette, elle imaginait vaguement un personnage mystérieux, associé par une volonté supérieure aux destinées de la cité, comme cette tante Arie, le bon génie des familles rurales, qui protège chaumières et récoltes contre les orvales et les esprits malfaisans, empêche de s'embrouiller la quenouille des femmes et la vertu des filles.

Après la ville, la campagne: ici encore éclate le génie naïf et narquois de nos aïeux, avec ce besoin du pathétique mêlé au comique qui forme la trame de la vie humaine. Comme les mânes évoqués par le prudent Ulysse, de toutes parts surgissent les mythes populaires; ils assiègent ma mémoire, et je revois toujours les visages curieux, anxieusement tournés vers le conteur, dans les longues veillées d'hiver, au temps déjà presque disparu de la quenouille et du rouet. Comme on les sentait émus, quelle franche lippée de rire quand l'aventure tournait à la drôlerie, et quels airs soucieux lorsque le drame se nouait, se hâtait vers une fin lamentable! Oh oui! la légende a ses mystères, ses rites, sa logique, en quelque sorte aussi sa théologie. Qui me les répétera, ces féeries aussi charmantes que les contes de Perrault, la *Charrue des Anges*, le *Moine Félix et l'oiseau bleu*, la *Dame de Montfort avec ses sept enfans jumeaux*, la *Queue du diable*, le *Curé de Saint-Lupicin*, les *Culs fouettés d'Ougny*, la *Quittance d'outre-tombe*, *Saint-Pierre*

et Satan fermiers du bon Dieu? Qui me redira les dames vertes et blanches, l'herbe qui égare et l'herbe à la recule, la ronde des esprits sur les bassins du saut du Doubs? Non assurément, un drame de d'Ennery, *Monte-Cristo* ou les *Mousquetaires* de Dumas ne nous captivaient pas davantage. C'est que ces fables, qui tiennent au sentiment religieux et à la poésie, descendent au fond de la vie intime et héréditaire, évoquant le culte des ancêtres, l'amour de la petite patrie, d'une patrie matérielle, si l'on peut dire, qui se compose du village où on naît, avec le ruisseau qui le traverse, la montagne qui le domine, l'houteau, le logis plein d'âmes et de tendresses, le cimetière où vont dormir le passé, le présent et l'avenir.

On sait l'histoire de ce roi d'Espagne exigeant de son confesseur un acte authentique où celui-ci, sur son propre salut, promettait que sa majesté aurait le paradis. Superstitieux et positifs, croyans zélés, mais désireux d'acheter le royaume céleste comme on achète un champ ou une vigne, les anciens paysans comtois se montrent sous ces deux aspects qui attestent l'empreinte de la domination espagnole (1). Combien, d'ailleurs, et de tous les pays, considèrent leurs bonnes actions sur cette terre comme un placement en vue de l'éternité! Jadis vivait à Rougemont un homme riche, pieux, mais qui, selon le dicton consacré, n'attachait pas ses chiens avec des saucisses. L'hiver avait été rude, la misère effrayante; les Cordeliers, après avoir épuisé toutes leurs ressources pour nourrir les nécessiteux, dépêchèrent au grigou un des leurs, qui finit par lui arracher 300 écus; mais il avait fallu promettre, par cédule bien en règle, que le bon Dieu les lui rendrait selon l'Évangile, qui affirme que ces aumônes-là sont restituées au centuple; et, pour plus de garantie, Mathieu prescrivait par testament qu'on enterrât avec lui l'obligation. Comme il mourut ensuite assez subitement, la justice soupçonna un crime; et l'exhumation prouva que la mort était naturelle; mais, ô surprise, en examinant la cédule que les héritiers avaient mise dans ses mains, on trouva une quittance en bonne forme ainsi libellée: « Je confesse avoir reçu tout ce qui m'a été promis au contenu ci-dessus par le R. P. Claude, et l'en tiens quitte; en foi de quoi, j'ai soussigné cet écrit de ma main. » De tels récits font sourire aujourd'hui, mais que penser de ce très grand seigneur qui, pour guérir son enfant, lui faisait prendre des lavemens de reliques pulvérisées? Superstition pour superstition, je préfère encore celle des habitans de Rougemont.

Comme bien vous pensez, le diable joue ici un rôle éminent.

(1) Il y avait cependant un proverbe affirmant que « la dévotion des Comtois ne vaut pas un bouchon. »

Malheur à vous, gentilhomme ou manant, qui l'invoquez dans une heure de faiblesse! Veux-tu de l'or, des femmes, des terres? Veux-tu un moyen sûr d'hériter d'un vieux parent qui ne se presse pas assez de te laisser son bien? — Eh oui, mais qu'exiges-tu en retour? — Presque rien; ton âme m'appartiendra plus tard. Eh quoi? tu hésites? — Non. — Signe alors, voici le parchemin. — C'est fait. — L'homme se rue dans la volupté, il oublie le pacte infernal; le malin, lui, n'oublie pas, et, à l'heure dite, il surgit, et il l'emporte sur son grand cheval noir. Souvent aussi, le bon Dieu, qui ne veut pas que l'enfer se remplisse au détriment de son paradis, inspire le remords à la brebis égarée et la ramène au bercail, et voilà Belzébuth quinaud (1). Ou bien encore, dans cette lutte de ruses et d'embûches, il est battu par la simple finesse comtoise. Des ouvriers, fort en peine pour construire un pont sur le Lison sans cesse débordé, promettent, s'il les aide, que le premier individu qui passera sur la chaussée lui appartiendra. L'un d'eux imagina d'y placer un rat et de l'obliger à traverser en l'effrayant par des cris; le marché était exécuté puisqu'il portait le *premier individu*, non le premier homme; or, la lettre ne tue pas toujours et vivifie parfois, et c'est pain bénit de tromper le trompeur par excellence. C'est encore un pauvre bûcheron du canton de Port-sur-Saône qui, traversant le bois de Troussard, lequel sépare les finages d'Auxon, Colombier et Flagy, aperçoit un vieillard déguenillé, étendu raide et froid comme un cadavre le long du sentier. Il gelait à pierre fendre. Ému de compassion, Tiénot charge l'homme sur ses fortes épaules, le rapporte à l'houteau, et le pose sur les briques encore chaudes du four (sa femme Barbotte venait de cuire le pain). Tandis qu'il soupait à la cuisine, Barbotte, curieuse comme elles le sont toutes, regarde par la chatière du four, et se récrie à la vue d'une espèce de queue de

(1) Une légende assez piquante, racontée par M. Charles Thuriet, est celle du dernier sire de Ray, sauvé de l'enfer par sa femme, la pieuse Quantine, à qui saint Pierre avait imposé de demeurer encore trois ans sur la terre à prier et à gémir pour lui. Adonc, ayant ouï dire que dans le grand voyage de la terre au ciel les âmes sont attaquées par des légions de diables qui s'efforcent de les arracher aux anges, elle pria instamment son époux de se tenir vers l'huis du paradis, afin qu'il l'ouvrît aussitôt, lorsqu'elle l'appellerait. Ray promit, foi de chevalier, et ayant passé de vie à trépas, il demeura vers saint Pierre, son patron, à la porte du paradis, pour y attendre Quantine. Lorsque le tour de celle-ci vint, elle cria : « — Ray ! — Qui est-ce ? — Quantine. — Passez ! — Aussi fut-elle reçue par son mari dans la vie éternelle. D'autres âmes qui attendaient à la porte du ciel, ayant vu Quantine entrer si aisément, s'avisèrent de répéter les paroles qu'elles avaient surprises : Ray ! — Qui est-ce ? — Quantine. — Passez ! Et leur admission ne souffrit aucune difficulté. — C'est pourquoi, dans l'espoir d'un succès semblable, on inscrit sur les tombes chrétiennes ces trois mots : *Requiescant in pace*, auxquelles on attribue communément une origine latine, dans l'ignorance de l'histoire du sire de Ray et de dame Quantine.

veau toute roussie qui sort du trou et frétille comme un serpent. Le mari accourt, et, saisissant l'appendice velu, tire de toutes ses forces. — Aïe! aïe! tu me l'arraches! Tiénot, Tiénot! — Qu'est-ce que tu veux? — Lâche-moi et je te donnerai tout ce que tu voudras. — Tu es donc riche? — Très riche. Tiens, voilà de l'or. — Tu es donc Satan? — Oui-da. — Comment te trouvais-tu dans le sentier? — Je suis très sensible au froid, étant habitué à la chaleur de l'enfer. — Tiénot, qui ne se sent pas de joie, empoigne un marteau, des pointes de douze lignes, cloue la queue du diable sur un énorme billot. — Maintenant, baille-moi de l'or; je veux bâtir une auberge monstrueuse où chacun sera logé et abreuvé gratis. — Voilà, fait Satan qui beuglait de douleur. — Encore, je veux construire un couvent dont les moines n'auront d'autre occupation que de fabriquer des liqueurs. — Voilà; rends-moi la liberté! — Encore, je veux fonder une académie où chacun pourra dire et penser à sa guise, je veux doter les jeunes filles pauvres. — Aïe! aïe! il veut me ruiner! — Tiénot passa de la sorte toute la nuit à tirer le diable par la queue; le lendemain, riche comme Crésus, il loua des ânes, et porta son trésor à Vesoul, tout en semant l'argent à pleines mains le long de la route. La merveilleuse aventure étant venue aux oreilles des capucins d'Auxon, quatre d'entre eux se rendirent à la cabane; mais, ô disgrâce, dame Barbotte avait coupé, tout au ras de la chatière, la queue dont elle comptait se servir toute seule comme d'un talisman; et le diable s'était enfui en lui cassant deux dents de son pied fourchu. Cependant les capucins voulurent tenter le hasard; et de s'atteler deux à deux en sens inverse après cette queue, et de tirer si fort qu'elle se brisa, et qu'entraînés par leur propre élan, ils tombèrent et se rompirent les os du nez. C'est depuis ce temps que les capucins nasillent, afin de mieux imiter les quatre pères morts en odeur de sainteté; de cette époque aussi que date cette locution familière: tirer le diable par la queue.

Légendes pieuses, légendes poétiques, amoureuses, pittoresques, comiques et dramatiques, il en est de toutes sortes, pour tous les âges, pour toutes les situations. N'est-elle pas gracieuse, cette tradition de Notre-Dame de Sornay (canton de Marnay), qui amenait les amoureux du temps jadis vers la vieille chapelle où ils adressaient cette prière à la madone ?

Sainte Vierge Marie
Aussi blanche que di paipie (du papier)
Aussi douce que di mie (du miel),
Faut-u lou penre ou lou lassie ? (Faut-il le prendre ou le laisser?)

Et l'image répondait par un signe de tête affirmatif ou négatif. — N'est-elle pas ingénieuse, cette genèse de la vigne imaginée par certain curé de Cour-les-Baume qui voulait guérir ses paroissiens de l'ivrognerie, vice très répandu dès cette époque, car les pasteurs protestans du pays de Montbéliard le dénoncent avec la même indignation que les prêtres catholiques, avec cette différence qu'on ignorait alors le bel art de la sophistication et qu'on buvait des vins faits avec du raisin et du soleil? « Savez-vous, opinait le curé de Cour-les-Baume, qui a planté la vigne sur vos coteaux? Vous vous figurez peut-être que c'est le bon Dieu ou un enfant du bon Dieu : détrompez-vous. C'est le diable lui-même qui l'a plantée, et qui, à sa sortie de la terre, l'a arrosée avec du sang de paon ; c'est le diable qui, lorsqu'elle a mis ses feuilles, l'a arrosée avec du sang de singe ; c'est le diable qui, à la formation du raisin, l'a encore arrosée avec du sang de lion ; le diable enfin qui, à sa maturité, l'a arrosée avec du sang de pourceau. Et savez-vous pourquoi? Il a arrosé vos vignes avec du sang de paon parce que, quand vous avez bu seulement quelques verres, vous êtes fiers comme des paons ; avec du sang de singe, parce que, quand vous avez bu davantage, vous faites des grimaces et des gambades comme des singes ; avec du sang de lion, parce que, quand vous avez trop bu, vous êtes intraitables et furieux comme des lions ; avec du sang de pourceau parce que, quand vous avez bu du vin autant que vos cochons peuvent avaler d'eau de vaisselle ou de petit-lait, vous vous vautrez comme eux et leur ressemblez. » Le curé de Cour-les-Baume, émule des prédicateurs humoristes d'autrefois, n'est-il pas, peu ou prou, de la même lignée qu'un de ses confrères des environs de Vesoul qui tançait sans façon ses paroissiens? « Que répondrait-il au Très-Haut lorsqu'à son arrivée dans le paradis, celui-ci l'interrogerait : « Curé de Genevré, qu'as-tu fait de tes ouailles? — Et moi, je garde un silence plein de confusion. — Et une seconde fois, le Seigneur me demande : qu'as-tu fait de tes ouailles? — Et moi, je ne sonne mot. — Enfin une troisième fois il répète d'une voix tonnante : qu'as-tu fait de tes paroissiens? — Et moi, bien timidement : Seigneur, bêtes, ivrognes et débauchés tu me les as confiés, tels je te les rends. » Les ouailles se revanchaient parfois : dîmes payées le moins possible aux pasteurs peu sympathiques, plaisanteries salées sur leurs défauts, ceux des moines papelards, et les interminables procès des couvens les uns contre les autres ; l'un de ces procès dura six cents ans et pour y mettre fin, il ne fallut rien moins que la révolution qui accommoda les plaideurs à la façon de certain juge de la fable, en mangeant le morceau et les parties.

Où la légende cesse d'être inoffensive, mais s'imprègne d'horreur et de démence malfaisante, c'est lorsqu'elle touche à la sorcellerie, une des plaies morales de l'ancien temps, qui brouillait tant de cervelles, et n'épargnait pas les hommes éclairés, puisqu'un Boguet (1), grand juge de la terre de Saint-Claude, se vante d'avoir fait brûler sept cents personnes en dix années pour ce prétendu forfait. De songer qu'au XVI[e], même au XVII[e] siècle, la grande majorité des habitans de la campagne croyait fermement aux lycanthropes, loups-garous et démoniaques, que beaucoup de pauvres hères (il y avait toujours vingt sorcières pour un sorcier), relevant en réalité des médecins, des aliénistes, comparaissaient devant de graves magistrats, que, pressés de questions, soumis parfois à la torture, ils confessaient leurs maléfices, envoûtemens, sorts jetés à leurs ennemis ou aux ennemis de leurs cliens, sabbat fréquenté, commerce charnel avec le diable, qu'en Franche-Comté et dans toute l'Europe il se trouvait des juges pour prendre au sérieux de tels aveux et fonder là-dessus des sentences de mort, cette pensée n'a-t-elle pas de quoi attrister, — et peut-être s'étonnera-t-on un peu moins si de pareilles misères ont inspiré d'âpres critiques aux esprits généreux, absolus, qui oublient que les fanatiques eux-mêmes doivent être appréciés sans parti-pris, sans passion, avec tolérance et tout ce que ce mot comporte de sereine douceur, d'élévation philosophique, de discernement généreux? Quels sentimens devaient agiter l'âme d'Érasme, de Rabelais, de Montaigne, devant cette frénésie de superstitions, et cette accumulation de mythes fantastiques qui forment en quelque sorte le code de l'absurde : apparitions infernales, rites, épreuves d'initiation, conciliabules où le diable apparaît sous la forme d'un bouc ou d'un chat auquel chacun rend hommage en le baisant au derrière, trames ourdies par le malin et ses suppôts? Consultez Boguet, le grand docteur ès-sciences magiques, il vous édifiera pleinement sur la baguette, la main, la poudre, la bague de sortilège, la grêle des sorciers : oui, la grêle qu'ils fabriquent au sabbat afin de gâter les fruits de la terre, en battant l'eau avec une baguette et jetant en l'air une poudre diabolique; mais, notez ce détail, il y a des sorciers pauvres qui ne l'aiment pas, parce qu'ils craignent de mourir de faim ; et alors bataille avec les riches ; les dés prononcent entre les deux camps. D'ailleurs Satan ne vous prend pas en traître : dès l'abord il décline ses noms et qualités, fait renoncer Dieu, chrême et baptême, puis administre à son

(1) Boguet, *Discours des sorciers*. — Dusillet, *le Château de Frédéric Barberousse*. — Rougebief, *un Fleuron de la France*.

nouveau sujet le baptême du diable, non sans lui avoir raclé le front avec son ongle pour enlever toute trace du chrême. Le magistrat intègre n'a rien à redouter de l'un et des autres, à condition toutefois qu'il évite de se laisser toucher à mains et bras nus par le sorcier : ainsi le veut Dieu pour que sa justice suive son cours.

Ce qui se passait aux sabbats comtois, à ces sabbats où l'on va sur une *ramasse* (balai), et qui devaient être singulièrement fréquentés, puisque notre province, une vraie province de diablerie, ne comptait pas moins de 30,000 sorciers, Boguet vous le dira de même avec la plus extrême précision. Contentons-nous de résumer, d'après lui, l'aventure de Rollande du Vernois, dénoncée par un sorcier et une sorcière, et enfermée dans une prison si froide qu'elle consent à tout révéler si on la laisse se chauffer.

« On lui demanda ce qui se faisait au sabbat, mais elle demeura muette sur ce point, sans pouvoir répondre autre chose, sinon qu'elle était empêchée de dire la vérité par le malin esprit qui la possédait et lequel elle sentait comme un gros morceau dans l'estomac, montrant avec la main le lieu où le mal la tenait. Elle tomba encore à terre et commença à japper comme un chien contre le juge, roulant les yeux dans la tête avec un regard affreux et épouvantable, d'où l'on conjectura qu'elle était possédée. Ce qui fut mieux reconnu par deux prêtres que l'on fit venir vers elle, auxquels elle déclara avec grand'peine qu'il y avait environ demi-an qu'elle n'avait été au sabbat; qu'elle y avait été menée un jeudi soir par Gros-Jacques ; que le diable y était sous la forme d'un gros chat noir ; que tous ceux qui étaient au sabbat allaient baiser ce gros chat noir au derrière. Sur ce, le malin esprit la tourmenta plus fort qu'auparavant; il ne la laissa que le matin. Alors elle confessa qu'étant au sabbat elle s'était baillée au diable; qu'elle avait au préalable renoncé Dieu, chrême et baptême; que Satan l'avait connue charnellement par deux fois à Croya. Elle n'eut pas plus tôt fait cette réponse, que le malin esprit renouvela ses assauts et lui ferma la bouche. Le lendemain elle confessa de nouveau qu'elle avait assisté avec ceux qui avaient fait la grêle au sabbat, mais qu'elle ne s'était aidée à en faire; que Gros-Jacques lui avait baillé les démons dont elle était possédée, et que ces démons étaient dans une pomme qu'il lui fit manger... Le prêtre donc, s'étant préparé, donna au préalable à la possédée la Vierge Marie pour avocate, lui mit l'étole au cou, et puis passa aux exorcismes. Il conjure en premier lieu le démon de lui dire son nom. Le démon se montre alors difficile à répondre; toutefois, comme il fut pressé, il dit qu'il s'appelait *Chat*... C'est alors que le combat commença grand entre

le prêtre et Satan. Le prêtre s'aidait de prières et de conjurations; le diable se défendait avec blasphèmes et moqueries. C'était chose étrange comme ce malheureux se servait du corps et des membres de la possédée, car tantôt elle regardait le prêtre de travers et d'un œil courroucé, tantôt elle hochait la tête, lui faisait la grimace, et lui tordait la bouche en se moquant de lui... Quand on aspergeait la possédée d'eau bénite, elle faisait tout son possible pour n'en pas recevoir une goutte, tantôt à l'aide de ses mains, tantôt en penchant son visage contre terre. Quand on voulait lui en faire boire, il fallait que deux ou trois hommes s'employassent pour lui ouvrir la bouche, et dès qu'elle en avait avalé une goutte, le démon jappait comme un chien, criant : « Tu me brûles! tu me brûles!.. » Le prêtre, le voyant si opiniâtre, fait allumer un feu dans lequel il jette du soufre et d'autres parfums, puis écrit le nom du démon sur un billet qu'il brûle à l'instant. Le démon alors hurle et jappe furieusement, si bien que les cheveux nous hérissaient sur la tête en l'entendant, et en voyant d'un autre côté la Rollande tellement exténuée du travail, qu'à peine pouvait-elle respirer. Et comme la nuit approchait, on se retira. Cependant le démon sortit trois heures plus tard sous la même forme (celle d'une limace noire) et de la même manière que le premier. »

Et, lugubre épilogue de l'histoire, une fois délivrée comme possédée, Rollande fut poursuivie comme sorcière, mise à la torture, condamnée; elle fit appel à la cour qui, confirmant le premier jugement, ordonna qu'elle fût conduite sur le *tertre*, attachée à un poteau et brûlée : ce qu'on exécuta le 7 septembre 1600.

Il n'y a plus aujourd'hui en Franche-Comté, observe avec grâce Xavier Marmier, d'autre sorcellerie que celle des beaux yeux de nos jeunes filles, et aucun exorcisme ne saurait nous en guérir. Mais est-il bien sûr que ces diableries ne rencontrent plus que des incrédules? Combien de villages où, au lieu d'appeler le vétérinaire, l'*artiste*, lorsqu'une vache tombe malade, on fait venir le *monsieur*, un simple paysan, mais une manière de personnage, qui prononce certaines paroles, et fait sur l'animal des signes cabalistiques! Car les sorciers possédaient un grand pouvoir médical, qu'ils daignaient exercer parfois, et il leur arrivait souvent, quand ils voulaient guérir une personne, de jeter le sort sur une bête. La loi, bien entendu, ne s'occupe plus de leurs conjurations si elles ne se compliquent de fraude, de supercherie : moins de poésie, plus de sécurité, nous n'avons pas perdu au change, et puis ceux qui restent ne sont pas de vrais sorciers, ils ne vont point au sabbat, ils n'ont plus la grêle à leurs ordres, leur regard n'offense plus, comme jadis, les petits enfans, le bétail, le blé, les arbres.

Mais cette jettatura ne semble-t-elle pas un ressouvenir du légendaire basilic, à la vue duquel moururent toutes les religieuses du monastère de Randone (vallée du Cusancin), sauf une seule, qui savait l'effet foudroyant de son regard; elle lui présenta un miroir dans lequel il s'aperçut, et il expira sur l'heure?

X. — USAGES, COUTUMES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI (1).

Qu'on le veuille ou non, une force invincible pousse les hommes à se ressembler, une sorte de niveau égalitaire efface ces traits particuliers qui séparaient les peuples, montagnes ou abîmes, la couleur locale disparaît des habitudes comme des costumes, la science, le télégraphe, les chemins de fer, la presse, le service militaire multiplient l'échange des idées, les occasions de faire et de penser pareillement. Jadis, le bourgeois de Besançon, celui de Rouen ou d'Angoulême, étaient à mille lieues les uns des autres, aujourd'hui leurs intérêts sont sensiblement les mêmes, et presque les mêmes leur vie, leurs lectures, leurs conversations : ils se rencontrent à Paris, aux bains de mer, à l'étranger ; des causes identiques affectent leur fortune, et jusqu'à ces grands établissemens de crédit qui partout ont des succursales, travaillent à cette unité d'où sortiront les sociétés de l'avenir. Certes le mouvement ne se développe pas aussi vite que voudraient les amateurs de géométrie sociale, mais il se produit nettement, il augmente sans cesse, et tout conspire à le rendre irrésistible : la démocratie qui, par son essence même, se montrera plus pacifique que les gouvernemens de droit divin ; le sentiment de la liberté qui apprend à respecter, examiner et adopter les opinions du voisin ; la civilisation, c'est-à-dire cet ensemble de principes, de progrès moraux et matériels auxquels aboutissent les efforts séculaires d'une nation, où se condensent son génie et son histoire. Cependant il ne saurait être question d'atteindre cette espèce d'uniformité chimérique rêvée par nos abstracteurs de quintessence, car cette même liberté, cette démocratie, cette civilisation qui rassemblent, donnent aussi la force de différer : du libre arbitre, comme d'une source intarissable, s'élancent des milliers d'énergies qui se

(1) Ch. Duvernoy, *Montbéliard au XVIIIe siècle*, 1891.— Ch. Roy, *Us et coutumes de l'ancien pays de Montbéliard*. — Chevalier, *Histoire de Poligny*. — Bourgon, *Histoire de Pontarlier*. — G. Colin, *Chroniques de la Haute-Montagne;* — *Album franc-comtois de Guyornand*. — Désiré Monnier, *Traditions séquanaises*. — Alexandre de Saint-Juan, *Album franc-comtois*. — Bousson de Mairet, *Annales d'Arbois*. — Pizard, *Documens inédits et Notes historiques sur Noroy-le-Bourg, Saint-Igny et Calmoutier*.

répandent en tous sens, créant de nouveaux modes d'activité individuelle, dominant la foule anonyme, formant les innombrables variétés des caractères, des talens et du génie. La loi de l'antinomie gouverne le monde, les forces opposées s'équilibrent dans un antagonisme continuel, elles se mêlent, se déplacent, et de leur jeu combiné sortent des forces nouvelles qui produisent à l'infini la vie, le mouvement. Le monde ancien avait son unité, sa diversité; autres seront celles des siècles futurs, plus intenses sans doute leur puissance de rayonnement, leur fécondité. Et peut-être les hommes de ces temps-là sauront-ils gré à ceux d'aujourd'hui d'avoir éclairé quelques coins du tableau, puisque, à côté du bonheur instinctif, se trouve le bonheur réfléchi, le bonheur de comparaison, et qu'il y aura pour eux quelque charme à se remémorer les efforts des générations antérieures, et, je l'espère, à se sentir plus heureux.

Ces usages et ces coutumes, l'homme de la terre semble préposé à leur garde; tandis que les autres classes de la nation se démènent dans une fiévreuse inquiétude, lui seul demeure attaché à la tradition; il a cette force énorme, le goût de la stabilité, la patience; il aime à faire ce que ses pères ont fait, par cette seule raison qu'ils l'ont fait, parce que leurs pratiques lui semblent empreintes d'une sagesse profonde et cachée. Ne lui citez pas Bacon et Pascal attachant le nom d'antiquité à la vieillesse du monde, à son âge mûr, montrant que les anciens forment proprement l'enfance de l'humanité : il croira que vous vous gaussez de lui, se fâchera ou se renfermera dans un silence plus expressif que sa mauvaise humeur. Il faut laisser les bornes où Charlemagne les a plantées: le mot est typique et ne manque pas de grandeur. Que le progrès gronde à sa porte, qu'il assiste tous les jours à une merveilleuse leçon de choses, en voyant les chemins de fer, les tramways à vapeur traverser son village, de belles églises, des maisons d'école spacieuses s'élever au lieu de ces pauvres bâtisses dont il se contenta si longtemps, que le journal à un sou lui apporte chaque matin des nouvelles des cinq parties de l'univers, à lui dont les parens lisaient tout simplement l'almanach, qu'avec des instrumens perfectionnés, des engrais chimiques, des semences de choix, le grand propriétaire son voisin obtienne 30, 35 hectolitres de blé, tandis qu'il en récolte 15 à 16, de tels changemens modifient insensiblement cette âme de fer, et de bons esprits se demandent s'ils n'ont pas affecté gravement la classe agricole, battu en brèche de façon dangereuse les vertus conservatrices qui formaient son apanage. Sachons-lui gré du moins de respecter son propre passé, ne lui demandons pas de le renier, et ne lui en veuillons pas trop de pousser jusqu'à la routine l'esprit de tradition. Qui sait si le féti-

chisme des uns ne fait pas contrepoids à la fureur novatrice des autres? La terre a son génie particulier, comme l'industrie a le sien, comme toutes les grandes forces d'où procède la vie.

J'ai assisté à mainte noce de village, et ces fêtes m'ont fourni ample moisson de souvenirs. Jeunes et vieux, femmes et hommes dans leurs plus beaux atours, cinquante, soixante, jusqu'à cent vingt convives (car chacun tient à prouver qu'il n'est pas de ces guenilleux qui n'ont ni tirans ni boutans, ni parens, ni amis); les témoins à la place d'honneur (témoin signant, témoin dînant); deux jours de noces, des repas de Gargantua qui commencent à midi et durent cinq heures, les longs repas sont une joie pour des gens qui pendant six mois de l'année travaillent jusqu'à seize heures par jour, et n'ont pas souvent *ventre de velours*. Chaque invité a apporté son cadeau, qui deux poulets, qui des canards, des oies, ou l'*animal qui va pieds nus* (le lièvre); d'aucuns préfèrent bailler au marié un bel écu de cinq francs; peu de légumes, c'est le plat de tous les jours et nous sommes de noce, des viandes de toute sorte, bœuf, veau, mouton, volailles, assaisonnées de larges rasades. On mange d'abord assez silencieusement, puis le vin délie les langues, et les conversations éclatent, bruyantes, sur toute la ligne. Silence! Un ménestrel rustique va chanter! On l'écoute, car il passe pour un *tout premier*, la voix est un peu fausse, mais il lance sa complainte avec tant de conviction (1) qu'elle suffit à mettre en joie toute l'assistance. Un invité lui succède, puis un autre, et une fois lancés, les convives ne s'arrêteront plus; chacun videra le fond de son sac. Je note au passage entre autres chansons : *la Vengeance de l'amante*, *la Dame richement mariée*, *la Batelière rusée*, *le Mariage de Rosette*, *la Demande en mariage*, *Au château de Belfort*, *la Bénédiction d'un père*, *le Château d'amour*. Qu'importe si les paroles ne se rapportent guère à la circonstance ou présentent même une complète disparate? C'est aussi le défaut de la *Muse en sabots* de s'imprégner volontiers de mélancolie, de rencontrer rarement la note comique. Phénomène curieux : telle poésie triste à porter le diable en terre, *la Fiancée du conscrit* par exemple, procure à l'auditoire rustique une émotion qui se résout en gaîté; rien de plus intéressant pour un folkloriste que ces impressions prises sur le fait, et il faut répéter une fois encore avec Montaigne : « La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et des grâces par où elle se

(1) Charles Beauquier, *Chansons populaires recueillies en Franche-Comté*. — Docteur Perron, *Proverbes de la Franche-Comté*, 1 vol. in-8°. — Max Buchon, *Noëls et chansons*. — A. Corret, *Histoire de Belfort*. — Le Roux de Lincy, *le Livre des proverbes français*; Paris, 1863. — *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais et la Bresse*, 1 vol. in-8°; Lyon, 1874.

compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art, comme il se veoid ès villanelles de Gascogne, et aux chansons qu'on nous apporte de nations qui n'ont connaissance d'aucune science, ni même d'escripture. »

Au reste, nous aurons aussi la gaîté à gros grains, le rire à ventre déboutonné, la plaisanterie de la jarretière, et puis les duels d'esprit entre les beaux parleurs de la bande : celui-ci, ancien garçon de bureau dans un journal de Paris, lâchant à tout propos les bribes de phrases ronflantes qu'il a retenues, contrefaisant grotesquement la danse du ventre qu'il a vue à l'Exposition de 1889; l'instituteur de la commune et le fromager, personnages considérables qui lisent les feuilles publiques et sont au courant de toutes choses; des cultivateurs aisés qui pèsent leurs paroles (car celles-ci ressemblent aux pierres lâchées, elles n'ont pas de queue pour qu'on puisse les retenir), et, à défaut d'éloquence tapageuse, ont des reparties, des clignemens d'yeux, des raisonnemens serrés, sentencieux, qui justifient le mot de l'autre : dix paysans réunis dans un cabaret font la monnaie d'un grand politique. Quel dommage seulement qu'ils se laissent aller trop souvent à parler patois, un idiome que j'ai grand'peine à suivre, surtout lorsque plusieurs personnes causent à la fois! Et puis ce terrible accent de terroir, traînard, nasillard, à couper au couteau, qui fait qu'on reconnaît à l'instant notre provenance, que vingt ans de séjour à Paris peuvent tempérer sans jamais le détruire (1). Afin de faire coup double, de taquiner un peu les jeunes mariés qui nous servent, selon l'usage antique, et leurs mamans par-dessus le marché, quelqu'un redit la réflexion de mon ami L... Voyant un loup que des chasseurs ramenaient tout vivant au village : il faut le f... gendre. Rappelle-toi, continue notre loustic en s'adressant à l'époux, rappelle-toi qu'un garçon de paille vaut une fille de foin, que lorsque la poule chante plus haut que le coq, il faut la mettre au pot, qu'afin que le vin fasse du bien aux femmes, les hommes doivent le boire. Ne laisse pas la tienne porter culotte; d'ailleurs tu as lancé l'œuf par-dessus le toit, malgré que les garçons d'honneur aient essayé de retenir ton bras (s'il était resté en-deçà, ou ne

(1) La bourgeoisie, même au XVIII[e] siècle, parlait plutôt le patois que le français. Le colonel Louis Bouthenot, combattant pour Tippoo-Saïb sous les ordres du bailli de Suffren, s'étant avisé d'envoyer à sa mère, M[me] la conseillère, deux magnifiques cachemires, celle-ci s'écrie en les déployant : — *Qu'a ce que c'à que çouci?* — Qu'est-ce que ceci! — *Et qu'a ce que nô poyans faire de ces ponnes mains?* — Et qu'est-ce que nous pouvons faire de ces essuie-mains? — *Ei fa les baillie ai lai princesse.* — Il faut les donner à la princesse... — Ce qui fut fait aussitôt. (Duvernoy, *Montbéliard au XVIII[e] siècle.*)

dépassait point le faîte, adieu son autorité dans le ménage). Surtout ne te marie pas gendre : tout mariage, tout ménage. — Et il allait continuer lorsque les femmes, qui n'ont pas leur langue dans leur poche, lui rendirent la monnaie de sa pièce. — Ouais! — mais pour un bon mari, combien de naquets, de *vade-mecum* qui valent ce que les poules font, sauf les œufs! Combien d'ivrognes, paresseux, débauchés, pour lesquels on devrait ressusciter le vieil usage : tous les ans, au mois de mai, régaler d'un charivari les hommes qui ont battu leurs femmes! Combien de ménagères sont à la fois la fourche et le râteau! Vous dites : battre sa femme, c'est battre fausse monnaie; nous répondons : battre sa femme, c'est battre sa bourse. *Como quo te fa, fa li, quement dit l'ousé.* Attrape, Jean Nicolas!

Après les chanteurs, les conteurs. Que direz-vous de l'histoire du seigneur fait quinaud par son fermier avec lequel il se complaisait à discuter? Mais le fermier était un Comtois pur sang, finaud, madré comme pas un, et je soupçonne ce gaillard-là d'avoir engendré une postérité aussi nombreuse que celle d'Attila, car ses pareils foisonnent aujourd'hui, dont les gros sabots, les airs épais, l'écorce rugueuse, cachent des trésors de diplomatie, voire de rouerie ingénieuse; une des mille revanches de Jacques Bonhomme sur l'oppresseur, le riche, le *monsieur*. — « J'ai vu dans mes voyages, commença le seigneur, des choses si merveilleuses que tu n'aurais jamais pu même les rêver. — Ça dépend, notre sire. — Comment? — C'est selon, vous dis-je. — Que non. — Que si. — Les têtes s'échauffent, les paris s'engagent; l'enjeu, c'est le fermage; le gagnera celui qui, de l'aveu de l'adversaire, aura rapporté la chose la plus incroyable. Voilà notre gentilhomme qui conte son voyage au Pérou, et Dieu sait s'il chamarre la réalité. Surtout il se surpassa quand il décrivit le palais du soleil : murs de marbre blanc, portes de bois précieux rehaussées de diamans avec des ferrures d'or, tentures de brocart, d'or et de soie, chaque salle parée de pierreries, colonnes de même style, il n'épargne rien pour éblouir l'imagination du croquant; mais celui-ci, après chaque récit, se contentait de hocher la tête, en objectant : c'est beau, j'en conviens, mais j'ai vu mieux que ça. — Alors dis-moi ce que tu as. — Adonc, ayant semé un grain de chènevis dans notre clos, il arriva qu'en peu de jours le chanvre trésit, grandit d'une telle force qu'il montait à vue d'œil et sembla bientôt escalader le ciel. Je suis curieux de ma nature, et ne pus résister à la tentation; je grimpai de branche en branche, et parvenu tout en haut, je passai ma tête à travers le soleil qui n'est qu'un trou de la voûte céleste. — Bah! — Comme je vous le dis. Alors, Jésus Maria, je

fus récompensé de mes peines, car je vis, aussi distinctement que je vous vois, les plaines du paradis, avec des arbres chargés de fruits, des prés immenses où pâturaient des millions de bêtes à cornes, des moissons magnifiques où chaque gerbe rendait un double de blé, que récoltaient pour leur propre compte des paysans libres de toute servitude, affranchis des dîmes, des droits féodaux. Je vis... mais, monseigneur, je n'oserai jamais vous dire ce que je vis. — Va donc. — Je vis feu mon pauvre père, porté en litière par deux laquais galonnés; il avait cet air majestueux qui vous sied si bien, messire, et, comme vous, il était vêtu d'un superbe pourpoint de drap bleu, avec une toque de velours. Puis, non loin de lui, j'ai vu... — Continue. — J'ai vu, *las moi!* notre feu seigneur, votre père, tout miséreux, guenilleux, qui gardait des pourceaux. — Tu mens, insolent, c'est impossible! — Messire, vous avez perdu le pari. »

Vraie ou fausse, l'histoire obtint un grand succès, et il fallut entendre le récit, trop véridique, des spoliations de certains seigneurs qui oncques ne se faisaient faute de dépouiller de leurs forêts et communaux les paysans. Plus de cent ans se sont écoulés depuis que la Constituante a accompli son œuvre, la féodalité a disparu à jamais, le peuple des campagnes se souvient, inébranlable dans sa rancune, prêt à défendre les principes d'égalité et de justice proclamés par nos pères. Vous pourriez vous en convaincre, si vous voyiez l'expression de ces visages lorsqu'on fait vibrer cette corde. M. Thiers, interrogé en 1854 sur les destinées probables du second empire, répondit : « Cela peut durer, cela durera, comme tout gouvernement qui pratique la politique des chansons de Béranger. » Mot plus profond qu'il ne semble; le paysan comtois nommera certains nobles conseillers-généraux, députés, non parce que, mais quoique, il repousse les représentans du régime féodal, exècre le gouvernement des curés, même son ombre; et, de le voir si hérissé, si défiant envers des prêtres qui la plupart sortent de ses rangs, cette apparente anomalie atteste la puissance de sentimens inspirés par une souffrance dix fois séculaire. Que sa conception politique se résume en un pouvoir fort qui veille pour lui, le protège et bride les factieux, n'est-ce pas un vague ressouvenir des temps où les seigneurs se liguaient contre les suzerains coupables d'émanciper bourgeois et communes, vengeurs et soutiens des faibles? Les libertés civiles et rurales, le suffrage universel, l'égalité, voilà ses maîtresses passions; des libertés politiques et parlementaires, peu lui chaut; celles-là seules le touchent qui lui servent, des autres il ne fait guère plus de cas que des musées de Paris où il ne va jamais, ou de la philosophie de Hegel; ce sont

fleurs de serre chaude pour les gens de loisir, qui ont le temps de rêver, de réfléchir, de sortir de la sphère de l'intérêt personnel. Quoi qu'on en dise et quoi qu'on en ait, le dieu dollar gouverne le monde ou du moins partage la souveraineté, et le principal mérite de la civilisation, aux yeux de l'immense majorité, consiste à niveler les distances et faire qu'il y ait autant de dîners que d'appétits. Mais, si le despotisme cesse de se montrer intelligent, si par une imprévoyance inouie, par une aveugle confiance en la fatalité, il laisse sombrer la fortune de la France et provoque son démembrement, alors éclatent la revanche, les tristes représailles de la liberté dédaignée. Quand tous les partisans d'un idéal politique supérieur, M[me] de Staël et Chateaubriand, Berryer et Michelet, Falloux et Victor Hugo, ont pensé *loin*, protesté au nom des droits éternels, ils savaient que ces droits se convertiraient en faits, et ils servaient à leur tour la fortune de la France. Confondre les bornes de l'horizon avec les bornes du monde, ramener toutes choses à l'intérêt de sa tribu ou de sa famille, cultiver uniquement son moi économe et thésaurisant, juger un régime d'après cette seule devise : sous lui on faisait des affaires ; cette conception simpliste part d'un bon sens étroit, peut aboutir à des conséquences désastreuses, si on la pratique sans contrepoids. Mais on ne saurait demander plus à l'humanité courante qui souffre, travaille, ni s'étonner que notre paysan, l'homme aux longs espoirs et aux vastes pensées en face de la terre, soit en politique l'homme d'aujourd'hui, l'adorateur idolâtre de la force. Et, si les autoritaires ont fait piètre ménage avec la liberté, les libéraux, il faut l'avouer, n'ont guère su jusqu'ici se servir de l'autorité.

XI. — MARIAGES RUSTIQUES, LA VIE A LA CAMPAGNE, LA CRISE AGRICOLE.

Au pays de Montbéliard, les garçons, le premier dimanche de mai, dressaient contre les fenêtres des jeunes filles des branches d'arbres symboliques appelées *mais*, choisies parmi les essences diverses ; aux plus honorées l'épine blanche, le sapin épicéa, le hêtre ; aux orgueilleuses qui marchent en se dandinant et se pavanant, le tremble qu'agite le moindre souffle ; aux jeunesses trop apprivoisées, le cerisier, arbre d'un abord facile ; aux faibles et sans volonté, le coudrier ; en signe de dérision, un fagot lié au bout d'une perche, à celle dont personne ne daignait s'occuper : le tout terminé par un bal champêtre payé par celles qui avaient eu un mai flatteur. Aujourd'hui on cultive surtout le mai électoral, l'arbre dépouillé de ses branches, chargé de rappeler le

triomphe de M. le maire, de M. le conseiller-général, prétexte de forts pourboires et de larges libations.

J'allais oublier les préparatifs de nos noces villageoises, la confection du trousseau, les jeunes filles qui disposent les quarterons d'épingles qu'on distribuera après la cérémonie religieuse; le cortège nuptial escorté par le *pellir* et la *coudri* (le tailleur d'habits et la couturière), conduit par le ménétrier. S'il n'est plus question du *ban de la fille*, droit payé par le fiancé aux garçons du village, du bassin plein d'eau où la mariée devait boire pour oublier la maison paternelle, ou de la *coiffe* qu'elle portait quand *elle avait son honneur*, mainte tradition s'est maintenue : la reconnaissance, le chantelot, le chanteau, la bénédiction, la soupe des époux.

Au moment de partir pour l'église, les époux, suivis du cortège, viennent s'agenouiller et recevoir la bénédiction des parens. Les uns pleurent à chaudes larmes, d'autres dissimulent leur émotion, et, là comme à la ville, se joue l'éternelle tragi-comédie des sentimens plus ou moins contenus ; joie sincère des uns, jalousie des candidats ou des candidates évincés, réflexions malignes sur la fiancée, quand d'aventure il y a une paire de petits pieds en route, et qu'on a signé la grosse avant le contrat (1), (les moissons, la forêt, sont de si dangereuses complices), la gaîté du vieux... à l'idée que, par cette union, on sera les plus riches du village, qu'on aura dans un canton de champs plus de quarante quartes d'un seul tenant, tout le microcosme des passions qui agitent les enfans d'Adam et Ève. De ces discours de bénédiction, plus d'un certes ne brille point par l'éloquence, quelques-uns expriment avec bonheur les sentimens qui se dégagent de la situation, dans une langue savoureuse qui exhale pleinement le parfum de nos prairies et de nos bois. « Mes enfans, disait mon vieil ami G..., je vous bénis : multipliez comme les oiseaux dans l'air, ou comme les poissons dans la mer. Toi, Julie, tu apportes le souper, toi, Jean, le dîner, mais il faut songer aux enfans dont le couvert n'est pas mis. On ne vous demande pas d'imiter le vieux Bonnet qui a gagné son butin sou par sou, bâti lui-même sa maison dont il allait chercher les pierres la nuit, en hiver, qui à soixante ans travaille

(1) Quant à l'amoureux qui se laisse prendre sa bonne amie, on lui offre un bouquet de sauge; elle cicatrise, dit-on, les plaies du cœur. — Jadis, dans le pays du val d'Ajol et de Fougerolles, à la mort du chef de famille, le curé-moine avait droit à un bœuf; si la femme mourait, il fallait lui conduire une vache. Une fille ayant forfait à l'honneur payait une vache blanche, et de là le proverbe, quand un enfant naturel voyait le jour : « Encore une vache pour M. le curé ! » Droit d'autant plus redoutable que le prêtre tenait le registre de l'état des âmes, *status animarum*, que c'était lui-même et non un autre qui devait entendre la confession de ses ouailles. Alors aussi on invoquait la religion à tout propos, pour excommunier les chenilles, les hannetons, les sauterelles.

pire que jamais et refuse de prendre un journalier, car ces mâtins-là, gémit-il, ne gagnent pas le pain qu'ils mangent, et il faut les payer deux fois plus cher qu'il y a trente ans, mais n'oubliez pas que l'économie est une seconde récolte. Toi, mon fils, évite les cabarets, le jeu de quilles, la chasse, car à la porte d'un chasseur il n'y a jamais grand fumier ; et n'abuse pas de la graisse de nez (le tabac). Gare-toi aussi des procès ; celui qui gagne un procès revient en chemise, et celui qui le perd revient tout nu. Quant à la culture, tu nous as vus à l'œuvre, et tu marcheras dans notre sillon ; il n'y a pas de mauvais champs, il n'y a que de mauvais maîtres ; peu d'engrais chimiques, beaucoup de fumier, fais des prés, du bétail, aie pour l'hiver autant de mille de fourrages qu'il y a de pattes dans ton écurie. Que la saison du patchi foué (du partir dehors, le printemps) te trouve le premier à atteler tes poumots pour semer les carêmes. Lorsque tu auras fauché, fais de bonne heure tes valmonts, afin d'y enfermer le soleil. N'empiète pas sur ton voisin, mais ne le laisse pas retourner tes raies ; ne voyage pas trop, à courir foires et marchés un qui gagne et cent ruinés. Enfin rappelez-vous qu'en ménage il y a une plume dans l'oreiller qui rarrange tout. »

Il n'adressait qu'un reproche à sa bru, mon ami ; il la trouvait trop jolie. N'avait-il pas entendu dire que la beauté ne se mange pas à la cuiller. Mais il se consolait à l'idée que du moins celle-ci avait *de quoi*.

Ensuite, en guise de bénédiction, la grand'mère de la mariée imagina de lui chanter, d'une voix chevrotante et cassée, cette romance du temps jadis :

A ta quenouille au ruban blanc,
File, file pour ton galant
La chemise à plis qu'il mettra
Tantôt, quand il t'épousera.

A ta quenouille au ruban bleu,
File, en priant bien le bon Dieu,
L'aube du vieux prêtre béni
Qui vous dira : « Je vous unis. »

A ta quenouille au ruban vert,
File la nappe à cent couverts,
Sur laquelle, de si bon cœur,
Nous y boirons à ton bonheur !

A ta quenouille au ruban d'or,
File toujours et file encor,
Caules, langeottes et maillots
Pour ton premier poupenot !

A ta quenouille au ruban roux,
File un mouchoir de chanvre doux,
Afin que, si pleurer tu veux,
Tu puisses essuyer tes deux yeux !

A ta quenouille au ruban noir,
File, sans trop le laisser voir,
Le linceul dont, quand tu mourras,
L'un de nous t'enveloppera.

Dans la principauté de Montbéliard, lorsque le ministre avait déclaré unis les époux, l'assistance, d'un mouvement unanime, frappait du pied le sol, comme pour mieux sceller et rendre indissoluble l'alliance; cela s'appelait *clouer le mariage;* en certaines paroisses, les trépignemens de l'assemblée étaient remplacés par un homme qui, au moment solennel, enfonçait à coups de marteau un clou dans la balustrade de la galerie dominant la nef du temple. Et aujourd'hui, au retour de la messe, les époux vont se faire *reconnaître* par les parens du jeune homme qui les embrassent, leur remettent une pièce d'argent, puis la belle-mère donne à la bru une cuiller à soupe ou *pochon*, symbole de la ménagère. De là chez la mariée; porte close; on tape; après quelques *giries*, on ouvre, et un des invités offre aux époux le bouquet; la mariée boit, mange de la brioche, passe au mari verre et gâteau qui font le tour du cortège, et voilà le chantelot. Dans la soirée, intermède comique pour permettre de digérer le dîner et se préparer au souper : à celle qui se mariera la première, on apporte en grande cérémonie le chanteau : du pain, une brioche, une bougie, un oignon; afin qu'elle ait toujours de quoi manger, se réjouir, s'éclairer et pleurer. Pleurer ! car il faut prévoir les chagrins; ou bien serait-ce une ironie profonde et cet oignon présagerait-il à l'épousée un veuvage prématuré, un moyen de verser des larmes que la douleur seule n'arracherait point?

Des conseils si sages que l'on vient de rapporter, un au moins court risque de tomber en des oreilles incrédules. Autrefois, nos villages comptaient par dizaines les familles de huit, douze, quatorze enfans, elles deviennent relativement rares; notre cultivateur comtois se fait malthusien, ne regarde plus l'enfant comme un élément de prospérité; ce qui rend l'étourneau maigre, c'est la grosse bande, répète-t-il faussement; trois, quatre héritiers lui suffisent largement, encore cherche-t-il à retirer de la culture les mieux doués, comme si elle n'exigeait pas autant d'intelligence que de volonté, comme si elle n'était pas l'industrie mère qui réclame les plans, les travaux sagement conçus. Ils seront prêtres, professeurs, instituteurs, huissiers, facteurs, et l'on se ruinera au besoin pour

que ce fils devienne un monsieur, un de ces bourgeois dont certains villages étaient jadis *empoisonnés*, comme on disait avec dépit. Passion de l'égalité, prévoyance, amour paternel, goût du confortable, poursuite ardente des moindres fonctions, tous ces sentimens concourent à un tel résultat. Il y a cinquante ans encore, le fond de la nourriture se composait de pain bis, avec les gaudes, un peu de lard, des pommes de terre ; de la viande *douce* aux boudins et à la fête, on s'habillait de droguet, on vendait tout son blé, et les souliers étaient un luxe; un bon domestique de ferme se louait 120 à 150 francs, aujourd'hui il coûte 300 et 400 francs, et se montre bien autrement difficile sur la nourriture. Chacun a son parapluie, mange du pain blanc, consomme plus de viande; le café au lait le matin, les filles singent les toilettes des dames, font tirer leurs photographies, vont chez le dentiste, les garçons réclament 40 sous, 3 francs pour jouer aux quilles et boire au cabaret le dimanche ; si le père refuse ou ne donne pas assez, ils *font des loups*. Faire un loup, c'est prendre en cachette deux ou trois doubles de blé, d'avoine, de pommes de terre qu'on vend à un voisin complaisant ou qu'on apporte à l'épicier pour payer ses dettes; il y a des familles où tout le monde fait des loups. Je ne blâme pas, je constate : causez avec les anciens, ils vous diront tout cela, et les jeunes ne contrediront pas. On ne fait plus de sous, se lamentent-ils, la terre est devenue une belle-mère. Où est-il, ce temps fortuné, alors que les vignerons de Gy doublaient sans murmurer la part du curé, disant : « Prenez, prenez, cela ne nous prive pas, nos bestiaux en sont saouls! » Hélas! si le temps ne s'engraisse, les cépages américains ne feront rien. Vous organisez des syndicats pour obtenir ces plants à bon marché, et nous apprendre le greffage : c'est très bien, mais le vrai syndicat qu'il faudrait reconstituer, c'est celui du soleil et de la nature, du bon Dieu avec le travailleur. Trop d'impôts : les dégrèvemens font l'effet d'une goutte d'eau à un voyageur mourant de soif, et voilà qu'on veut supprimer le droit des bouilleurs de cru, comme si nous ne payions pas l'impôt de cette terre où nous plantons nos cerisiers, comme si ceux-ci n'empêchaient pas tout autour d'eux le reste de la récolte. Et puis, allez donc produire du blé pour le vendre vingt francs les 100 kilos !

L'agriculture franc-comtoise souffre. Consultez le conservateur des hypothèques, les notaires, les huissiers ; la dette ronge les campagnes, la moitié de nos cultivateurs s'engagent, les ventes par autorité de justice deviennent plus nombreuses, le loyer des fermages diminue. Beaucoup de cultivateurs ont prêté l'oreille aux agens de ces compagnies industrielles qui promettaient monts et merveilles, tout au

moins 10 et 15 pour 100 d'intérêts : capital et arrérages, tout a été englouti. On ne va guère aux Amériques, mais de loin en loin quelqu'un réussit à Paris; un jeune homme de V.., part pour la grand'ville, devient garçon de cercle, et, avec de l'entregent, ramasse 250,000 francs en prêtant aux joueurs : son exemple entraîne cinquante émules qui, hélas! tombent dans la misère, ou pis encore, et reviennent au logis paternel, meurtris, déplumés, comme le pigeon de la fable. La population des villes augmente, celle des campagnes décroît avec une rapidité désolante : en Haute-Saône, département agricole, le recensement constate 10,000 habitans de moins tous les cinq ans; je sais une foule de villages où la population a baissé de moitié depuis 1840, je n'en connais point où elle ait suivi la marche contraire, sauf ceux où s'élèvent des industries. Le prix de la terre a fléchi de 40 à 50 pour 100, les bons fermiers deviennent presque introuvables, on ne veut plus louer que des champs voisins de la maison, d'où on entend la soupe bouillir, la poule chanter. Le mal ne dépend pas de tel ou tel gouvernement, il a ses racines plus avant, dans une disposition générale des esprits, dans cette inquiétude et cette ambition mal définies qui envahissent les nouvelles générations. Un membre distingué de la Société d'émulation de Montbéliard m'adresse la lettre suivante, écho de cent autres : « Depuis quelques années la valeur des terres a baissé de plus de moitié, et les prix de location, quand on réussit à louer, sont véritablement dérisoires. Trop souvent les terres restent en friche; les prix de main-d'œuvre sont trop élevés en raison de la rémunération du travail, et les paysans eux-mêmes trouvent plus d'avantages à toucher régulièrement, chaque semaine, à la fabrique, le prix de leurs journées, qu'à courir l'alea du travail des champs. D'ailleurs nos industriels paient bien : leur intérêt est de faire de leurs ouvriers de petits propriétaires tranquilles et rangés, de les attacher à la fois au sol et à l'établissement. Dans ces conditions, vous comprenez combien l'agriculture est délaissée. L'ouvrier soigne son jardin, rien de plus; faire venir ses denrées de l'extérieur, des pays où le prix de main-d'œuvre est moins élevé, lui semble plus pratique, moins coûteux... »

E pur si muove. Malgré ses misères trop réelles, l'agriculture comtoise a réalisé, réalise encore des progrès. Oui, le prix de la terre a fléchi depuis 1870, mais auparavant il avait été en hausse constante. Allez aux foires, aux comices agricoles, visitez les écuries des cultivateurs, vous y verrez un bétail plus nombreux et plus beau; parcourez nos villages : quelques-uns installent des fosses à purin, les champs se métamorphosent en prés naturels ou artificiels, se couvrent d'arbres fruitiers. Est-ce l'indice d'une décadence radi-

cale? Mais plutôt la maigre moisson d'aujourd'hui ne prépare-t-elle pas la riche moisson de demain, n'obéit-on pas à la loi des réactions? Et nous, pauvres myopes, nous ne perçons pas le voile derrière lequel fermente un avenir prospère. Ni optimisme, ni pessimisme de parti-pris, telle doit être notre devise lorsque nous étudions une si grave et si complexe question, où les élémens du débat se modifient parfois d'une année à l'autre.

Autre motif de ne pas désespérer : notre paysan, le vrai paysan comtois, aime encore la terre; malgré ses défaillances, ses trahisons passagères, il l'aime comme ces maîtresses, ces envoûteuses d'âmes, auxquelles on pardonne même leurs infidélités; il l'aime de cet amour profond que Michelet a si bien décrit, qui ne va pas sans injures et querelles, mais connaît toutes les ardeurs de la réconciliation. Voyez plutôt ce qui se passe aux ventes judiciaires: des champs qu'on faisait mine de mépriser, montés par quatre, cinq amateurs à un chiffre inespéré. Il sait d'instinct que la terre est pour lui la caisse d'épargne : des champs de néant dont on dit que le diable les a... en courant, deviennent, Dieu sait par quels miracles de persévérance, des chènevières excellentes. Notre homme peinera, s'usera les doigts jusqu'à l'os, mais il réussira. Ne lui parlez pas de la journée de huit heures, il vous rirait au nez : une invention de fainéant! Dur pour lui-même et pour les autres, il s'accorde le strict nécessaire, poursuit éperdûment son rêve de « gaigner, » avec la constance de Richelieu voulant abattre la maison d'Autriche et la féodalité. Foires et marchés, voilà son Luxembourg et son Palais-Bourbon; là, dans son milieu, il faut le voir marchander, acheter une paire de bœufs, une portée de gouris, tour à tour subtil, éloquent, doux, emporté, ironique; toute la gamme de la diplomatie commerciale se succédant avec la rapidité de ces tubes de lunettes d'approche qui rentrent les uns dans les autres sous la main du touriste. Vous rappelez-vous ce grand personnage qui, à son lit de mort, voulut qu'on le revêtît d'un habit de capucin! — Vous faites bien, opina son ami, car si vous ne vous déguisez bien, vous n'entrerez jamais en paradis. — D'instinct chacun, au marché, déguise sa secrète pensée, afin d'entrer au paradis des bonnes affaires. Ne provoquez pas mon rural, ne réveillez pas ses rancunes : il tient en réserve un répertoire d'invectives aussi riche que celui des poissardes les plus fortes en gueule et il en crée au hasard de la colère : « Un atout! un oquel! un impair! Argonnier! Grande bringue! Marchand de bistrouille! Ecressi (1)! Un beau de cultivateur

(1) Une mode très répandue dans nos campagnes est celle des sobriquets, sobriquets de communes, sobriquets de particulier. On dit : Foireux de Luxeuil Hanne-

qui n'a pas seulement de quoi mettre un loup en faction sur ses terres! L'hôpital, l'église et la prison, voilà ses trois maisons! On lui ferait croire que les lièvres pondent sur les saules! Si toutes les bêtes étaient attachées, les liens seraient trop chers! C'est la cloche de Batterans, qui ne la voit l'entend (d'une femme criarde)! Il coûterait moins de le saler que de l'enterrer (d'un débauché)! Il n'est qu'écrit (d'un enfant chétif)! Il a la maladie du putois qui mangerait bien une poule (d'un paresseux)! » — Des mots soudains, pris pour ainsi dire dans les entrailles du sujet, qui font balle dans la pensée et s'incrustent profondément. Croyant le juge de paix prévenu contre lui, B... quitte brusquement la salle d'audience en s'écriant : « Je vois d'un côté le juge, de l'autre la justice, je m'en vais. » Et depuis ce temps il ne manquait pas de dire des plaideurs : « Ils s'en vont en injustice! » — Un d'Authoison revient d'une conférence, on lui demande son avis sur l'orateur : « Il a le cerveau gras, » répond-il d'un air capable. Un de mes amis amène sa fille chez un cultivateur de Mailleroncourt qui l'avait invité à la fête; le père de celui-ci la contemple longuement et adresse ce compliment à mon ami : « Vous l'auriez fait faire en cire qu'elle ne serait pas plus jolie (1). »

Au reste, lorsque son intérêt personnel n'est point en jeu, notre homme se montre partisan des solutions tempérées, *de la moyenne*. Il y a quelques années encore, il s'emballait terriblement dans les luttes politiques, chaque village avait ses blancs et ses bleus, qu'on décorait aussi du nom de leurs candidats, et querelles, injures, horions, condamnations pleuvaient comme grêle. Aujourd'hui la lassitude est visible, et, parmi les vaincus, les plus courageux gardent leurs opinions, mais rentrent sous la tente et se contentent de voter; les autres jurent avec celui qui jure, chantent la chanson de ceux qui ont le bras long. Chacun réserve son ardeur pour les élections municipales où les questions de personnes dominent les principes, car, quoi qu'on fasse, le peuple se passionnera toujours pour des individus, ne comprendra les abstractions qu'à travers des êtres en chair et en os.

tons de Villers, Pouilleux d'Équevilley, Bourgeois de Faverney, Chiffonniers de Breuches, Bouchers de Meurcourt, Bourriquets de Breurey, Plumotes d'Ehuns, Glorieux de la Villedieu, Avocats de Velorçay, etc. Dans mon village, il y a toute une hiérarchie de fonctionnaires civils et militaires : le général, le préfet, le capitaine, l'artilleur;.. et puis le Crocheteur, le Grand Nez, le Calonnier, etc.

(1) J'ai entendu ce dialogue entre deux adversaires politiques : « Voilà une vache que j'ai payée 85 francs, et elle me donne quatre terrines de lait; » celui à qui je l'ai achetée peut crier : « Vive la république! » — Ouais, fit l'interlocuteur, tu auras d'elle deux veaux, tu la revendras 250 francs, et tu pourras, toi, crier pour de bon : « Vive la république! » — Et ce dernier prophétisait vrai.

On trouve dans chaque village le bon, l'assez bon, le médiocre, le mauvais, et ce n'est pas toujours parmi les plus pauvres que se recrutent les deux derniers élémens. Misère et prospérité n'engendrent-ils pas également tricherie? Il y en a de ces gaillards qui jouissent d'une honnête aisance, mais voilà, le bien d'autrui les fait loucher, et malgré la tolérance extrême dont on use d'ordinaire, il a fallu les mener au tribunal qui, lui, appelle les choses par leur nom et ne badine pas. Mauvaise affaire, car on s'en souviendra cinquante ans après et, dans une discussion, le fils s'entendra jeter à la face les péchés du père. Mais que dire de cet égoïste qui, reprenant le rêve néronien, aurait voulu qu'à sa mort tout son bien pût tenir dans une coquille d'œuf, afin de l'avaler d'une bouchée? Comment classerez-vous ces butors qui ont la main trop près du dos de la femme et des enfans? Oui, je l'ai rossée, se targuait l'un d'eux, parce qu'elle ne voulait pas être la maîtresse, elle voulait être *le maître* (1). Ce qu'on ne saurait trop admirer, ce sont certaines familles qui constituent une sorte d'aristocratie morale, où la probité la plus rigide, l'économie, l'intrépidité laborieuse marchent de front; elles ont cinq ou six cents ans de roture authentique, quarante quartiers de paysannerie et rien jusqu'ici n'a pu entamer le faisceau de leurs habitudes, elles me font songer à ces abbés de Luxeuil qui baisaient la main des cultivateurs qu'ils rencontraient dans les champs. Là réside en toute vérité l'honneur de la France rurale. Qu'ils aient ou non accepté la république, leurs chefs tiennent pour les principes d'après lesquels ont été élaborés nos codes, reconstruite notre société moderne, et dans un temps où les vérités élémentaires sont contestées, ils gardent ample provision de bon sens. De ces hommes-là, je sais des actions très nobles, des pensées dignes de nos meilleurs écrivains. Vers la fin d'un dîner, quelques-uns causaient des enterremens civils et ne ménageaient pas le blâme. — Quand une de mes vaches périt, je l'encrotte; les enterremens civils me font le même effet; pourtant, que diable, nous avons une âme. — Une âme, opina le

(1) Le parler franc-comtois fourmille de mots de terroir, et, ce regret qu'on a si souvent formulé au sujet de ces expressions pittoresques usitées aux XVe et XVIe siècles et tombées en désuétude, mériterait d'être exprimé aussi pour tant de provincialismes dignes d'obtenir leurs lettres de grande naturalisation : *arguigner*, contrarier; *aller aux blondes*, faire la cour aux filles; *couiner*, pleurer; *faire la croix sur quelqu'un*, y renoncer à jamais, *dare-dare*, à la hâte; *entrioler*, séduire; *fréguiller*, frétiller; *froucasse*, étourdi; *giries*, manières affectées; *guinche*, grande femme mal habillée; *grimoner*, sermonner; *mouches bénies*, les abeilles, ainsi nommées parce qu'on bénit les abeilles aux Rogations; *peut*, laid; *reintri*, ridé; *trisser*, *trésir*, jaillir; *bricoler*, musarder, s'amuser, perdre son temps à des bagatelles... (Voir Charles Beauquier, *Dictionnaire des provincialismes*.)

maire de la commune, qui fait un peu l'esprit fort, je veux bien, mais je voudrais en être tout à fait sûr; or, dans les descentes de justice, j'ai vu déterrer des cadavres, et c'est terrible : plus de chair, plus de cervelle, plus d'yeux! — Tu ne sais pas, maire, repartit L.., les yeux, ils sont partis ailleurs. — Et vous pouvez croire qu'il n'avait jamais lu les vers de Sully Prudhomme : *Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux*... Ils sont, eux aussi, capables de sentimens profonds, et les romanciers qui ont méconnu cette faculté s'étaient contentés sans doute de les étudier à travers la *Gazette des tribunaux;* chez eux, presque autant qu'à la ville, la passion, l'amour paternel, le mal du pays comptent des héros et des martyrs. Quant à leur confiance, à leur amitié, ils ne l'octroient qu'à bon escient, mais si vous vivez beaucoup avec eux, s'ils sentent que vous les aimez, que vous entrez dans leurs peines et leurs espérances, que vous êtes toujours prêt à leur bailler un bon conseil, un coup d'épaule, vous serez payé de retour. On ne les a pas habitués au désintéressement : les beaux messieurs leur font la cour trois mois avant l'élection, et après... serviteur : ils le savent, se demandent quel intérêt pousse ce nouveau-venu à les cajoler, et, de crainte de se tromper, mettent dans le même sac Cléon le corroyeur et Aristide, le courtisan qui veut faire ses affaires, l'homme dévoué qui veut faire leurs affaires et celles de la France. Entre eux, ils montrent plus d'abandon : combien de vieux amis font la fête ensemble depuis trente, quarante ans! combien consentent des prêts relativement considérables, sur simple billet, parfois sur parole, à un voisin dans l'embarras!

XII. — STATISTIQUE AGRICOLE, PROGRÈS ET REMÈDES.

D'après le mémoire de l'intendant d'Harouys en 1698, la plaine ou pays bas est, à cette époque, fertile en céréales, fourrages, vins, qui alimentent Lyon, la Lorraine, la Haute-Alsace, la Suisse, les armées d'Italie et d'Allemagne. Quand les débouchés manquent, le blé tombe à si bas prix que toute l'année devient carême pour le laboureur: ainsi le sac de 200 livres, vendu en temps de guerre 20 et parfois 30 livres, ne vaut que 5 livres pendant la paix. Le paysan de la plaine préfère céder ses fourrages à la cavalerie royale, tandis que, plus sobre, plus économe, vivant de pain d'avoine et d'orge connu sous le nom de *bolon*, de laitage et d'un peu de lard, le montagnon élève beaucoup de porcs, de bétail rouge pour la boucherie, commence à fabriquer fromage et beurre pour l'exportation; ses vaches, grandes et grasses dans la mon-

tagne où elles ne paissent que des herbes courtes, diminuent aussitôt qu'on essaie de les acclimater dans le pays plat. Les haras sont une autre source de rapport: plusieurs centaines d'étalons fournis par le roi à des particuliers qui doivent les entretenir, 9,175 cavales approuvées par la direction, leurs poulains fort recherchés par les marchands de Champagne, du duché et du Berry; pas d'année qu'on n'enlève 1,500 cavales pour l'artillerie. Au moment où finit le XVIIe siècle, Besançon compte 11,520 habitans; Dôle 4,115; Salins 5,663; Gray 3,982; Vesoul 2,225; Baume 990; Poligny 3,320; Lons-le-Saulnier 1,922; Arbois 3,540; Ornans 1,632; Orgelet 532; Saint-Claude 1,745; Montbéliard 2,540; toute la province renferme 340,720 personnes, plus 4,000 prêtres et religieux; en 1789, on atteindra le chiffre de 669,800. La grande majorité des travailleurs se renferme dans des occupations agricoles; il n'en va plus de même depuis que la liberté économique a permis d'exporter les produits industriels, de recevoir en échange les denrées alimentaires. Qu'on en juge par cette statistique du département du Doubs: agriculture 121,130; industrie 100,139; commerce 29,611; transports 6,707; force publique 8,895; professions libérales 13,149; rentiers 12,046; administrations 12,016; sans profession 3,559; profession inconnue 100; total: 302,017 habitans. En 1775, Audincourt avait 363 habitans, 683 en 1794, le mouvement industriel l'a amené à plus de 5,000; Valentigney en a 294 en 1709, 485 en 1794, actuellement 2,300.

Des mémoires manuscrits, des livres de famille, rédigés au siècle dernier par un prêtre et deux cultivateurs des environs de Pontarlier, font passer sous nos yeux quelques tableaux de la vie rurale. A ne considérer que ceux-là, nous entrons dans une sorte d'Eldorado, mais eux-mêmes prennent soin de constater que plus d'un se met dans les dettes par défaut d'ordre, amour du luxe, ou parce qu'il aime trop à lever le coude. Le père exerce une espèce d'autorité patriarcale; les formules de salut ont un caractère religieux; le soir on se dit: *Bons vêpres*, et quand un enfant éternue, la mère repart: *Que Dieu te croisse pour le ciel!* Pendant les longues soirées d'hiver, la famille, réunie autour d'une grande table, écoute la lecture de quelque livre de piété: l'*Instruction pour les jeunes gens*, les *Pensées sur les vérités de la religion*, la *Bible de Royaumont;* les femmes filent la laine, le chanvre ou le lin; parfois les hommes s'exercent au plain-chant, ou bien ils jouent au damier, au polonais, au piquet, *jeu difficile;* il arrive même qu'on lise une

(1) Académie de Besançon, année 1887, *Paysans franc-comtois des environs de Pontarlier*, par M. le chanoine Suchet. — Tissot, *Étude sur les Fourgs*.

comédie de Molière, « qui est comme chacun sait pour faire rire, » et l'on s'amuse fort ; mais la fille, regardant la mère, se met à hausser les épaules, et avec indignation : « Maman, s'écrie-t-elle, avez-vous jamais entendu quelque chose de plus fou ? Il faut que les hommes fassent bien peu d'état de leur raison pour s'avilir ainsi sur des verbiages et des babioles ! » Par son travail et son économie, le père de notre chroniqueur parvient à tripler son bien ; point de pommes de terre, mais le blé, le fruitage des vaches, les poulains, donnent 70 à 80 louis d'or de profit chaque année ; on a même de l'argent prêté. Et cependant de terribles orvales anéantissent la récolte : en 1755, 1758, 1759, 1778, il y eut des bises froides au printemps, des pluies continuelles jusqu'en automne, *les blés furent gelés et l'argent fort rare ;* au mois d'août 1788, un orage épouvantable surprend les moissonneurs, jette sur les champs *quinze pouces de grêle*, et, « trois jours après, on aurait pu encore y mener un traîneau. » Pour améliorer les sols ingrats, on enlevait la pelisse de la terre, on la séchait, on la brûlait ; ainsi préparée, elle donnait, paraît-il, « un beau fruit dès la même année. » Les hommes exercent tous les métiers, charrons, menuisiers, charpentiers ; les femmes se font tailleuses, tisserandes, modistes, fabriquent une étoffe chaude, mais si raide, si épaisse, *qu'une jupe ressemblait à une cloche ouverte par le haut*. La fête patronale, le jeu de quilles, la chasse ou plutôt le braconnage, voilà les grandes distractions, seulement les ordonnances sont fort sévères, et, pour avoir tué quatre cailles, un chasseur est condamné à 1,500 francs d'amende, payables dans la huitaine, sous peine de bannissement : il fallut aller à Paris pour obtenir qu'elle fût réduite à 300 francs. Peu de voyages ; aller à Besançon semble une affaire d'État, mais les processions, les pèlerinages à Notre-Dame de Montpetot, à Saint-Pie-de-Doubs, au Grand-Crucifix de Pontarlier, surtout à Notre-Dame d'Einsiedeln en Suisse, sont très courus, et l'on se montre fort religieux, à condition toutefois que le curé ne mette pas le nez dans les affaires municipales. Le paysan comtois est processif, assez porté à s'imaginer que le bon droit tout sec ne suffit guère, qu'il lui faut des arcs-boutans ; d'où l'habitude de porter aux juges « des paniers de beurre et d'autres cadeaux pour adoucir et faire tourner le pivot... mais ils tombaient toujours à côté et ne faisaient rien. » Quant au programme de l'école, il comprend lecture, écriture, arithmétique, plain-chant ; les parens ont dit à l'enfant qu'il y fait bien bon, qu'on s'y plaît comme à des noces, et, comme ils habitent une ferme isolée, le pauvre petit subit en réalité le régime

de la pension, avec un magister qui, armé d'un fouet redoutable, caresse l'échine des élèves, n'épargne point les soufflets, semble un affreux croquemitaine. Oh! cette férule! Elle fonctionne même pendant la leçon de plain-chant, « de sorte qu'il me fallait pleurer et chanter tout ensemble. » Quand il chantait, M. le maître, on aurait dit *une herse passant sur un murger;* remuait-il la jambe, on entendait un cliquetis dans la jointure des genoux; d'où le surnom de *serpent à sonnettes*, infligé par ses victimes. Plus tard, lorsque notre narrateur, déjà âgé de vingt ans, se remit à l'école, il trouva un maître qui avait « du talent, de la bonhomie, de la convenance; » pour assister à ses leçons, on quittait la maison de bon matin, malgré la pousse et la neige, et de s'émerveiller en le voyant tracer de superbes majuscules à main levée. *Vate bin quema il engardasse celet;* voyez comme il enfile cela, se disaient ces grands élèves de la classe d'adultes.

J'ai raconté ici même notre grande industrie pastorale (1); douze cents fromageries et beurreries qui répandent quelque aisance dans les villages, incitent les paysans au progrès, nos races de bétail améliorées, les domaines mieux tenus, mieux fumés, beaucoup de cultivateurs comprenant la nécessité d'abandonner l'antique routine, de se rapprocher de cet idéal agricole : moitié champs, moitié prés. Depuis 1890, le mouvement gagne de proche en proche; après le Doubs et le Jura, la Haute-Saône, et, dans les cantons de Vitrey, Jussey, Saulx, du côté de Gray, les laiteries surgissent à vue d'œil, et non-seulement dans la Comté, mais en Haute-Marne, dans l'Ain, la Savoie, la Haute-Savoie. L'année 1890-1891 a été favorisée par une hausse extraordinaire : 150, 160, 165 francs les cent kilos, après avoir subi pendant dix ans les cours de 100, 110, 125 francs au maximum ; puis la baisse, une crise sérieuse, les grands marchands faisant la loi, beaucoup de fromagers médiocres engagés à la légère, entraînant la décadence, la ruine des fruitières, l'offre des tomes excédant la demande, la concurrence étrangère, l'influence des nouveaux tarifs de douane momentanément diminuée par ces causes et d'autres encore (la reprise s'accentue depuis quelques mois). Pas plus que les stations laitières de la Suisse, l'école de Mamirolle, fondée en 1867 par M. Viette, ne confère à ses élèves, avec le brevet, la capacité; elle est, elle sera un grand bienfait, mais elle n'a pas encore donné tout ce qu'on en peut attendre, malgré le zèle de son directeur; il y a eu des mécomptes, fabrications défectueuses, dépenses excessives, trop de fonctionnaires, de professeurs, trop peu d'hommes du métier.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1890.

Un an d'apprentissage ne suffit nullement pour apprendre à fabriquer ce que Chénier appelle

Un disque savoureux de laitage épaissi.

Beaucoup de jeunes gens quittent l'école, ferrés sur la théorie, assez infatués d'eux-mêmes, praticiens fort ordinaires. Il faut dix ans pour faire un bon fromager, comme il en faut six ou sept pour organiser sérieusement une fruitière, lui donner une solide assiette, établir sa clientèle; les vieux ont l'expérience, mais se laissent parfois dominer par les habitudes routinières, et, renversant les rôles, s'imaginent volontiers que les associés sont leurs très humbles serviteurs (1). Les jeunes, tout barbouillés de science mal digérée, ne le cèdent guère en orgueil à leurs aînés ; les uns et les autres se sentent encouragés dans leurs prétentions par les souvenirs d'autrefois, la condescendance des gérans et des membres de la fruitière qui craignent des dénis de justice dans la répartition du petit-lait et la pesée du lait. Et puis un fruitier, excellent dans la montagne, ne vaudra rien en plaine, parce que les laits diffèrent, parce qu'une étude intelligente et minutieuse devient indispensable pour approprier de nouveaux procédés à d'autres besoins. Bref, un parfait fabricant est un oiseau sinon introuvable, au moins assez rare. Que faire? dira-t-on. Quel remède à la situation? Déconseiller la fondation de nouvelles fruitières pendant quelque temps au moins, améliorer la fabrication, se préoccuper de la qualité plus encore que de la quantité, chercher de nouveaux débouchés, obtenir par exemple que les ministres de la guerre et de la marine introduisent nos gruyères dans la nourriture de la troupe, que le conseil municipal de Paris abolisse la taxe d'entrée de onze francs par cent kilos, puisqu'il exempte les fromages de luxe. Et puis encore, s'efforcer de syndiquer les fruitières d'une même région, organiser, comme le font MM. Milcent, Gauthier, etc.,

(1) « Le fruitier est le docteur du canton; la richesse est dans ses mains; son autorité suffit pour ouvrir ou fermer dans ce pays les sources du Pactole. Si vous pesez bien ces circonstances, vous ne serez point étonnés d'apprendre qu'il est presque toujours sorcier et devin, qu'il est consulté quand on a perdu quelque chose, qu'il prédit l'avenir, et que c'est l'homme qu'on appréhende le plus d'offenser.. » (Lequinio, *Voyage dans le Jura.*) Pendant une grande partie de ce siècle, les pâtres du Jura, les Djignes, conservèrent leur réputation de sorciers, et je ne jurerais pas qu'ils l'aient entièrement perdue. Les anciens vous conteront encore l'aventure du voleur qui pénètre dans le chalet en l'absence du gruyerin et charge un fromage sur ses épaules, mais il est cloué à la porte par une puissance invisible qui l'empêche de reculer ou d'avancer : le gruyerin l'avait *enclos*. Et si vous négligiez de lui apporter du vin, le diable lui ayant donné le pouvoir de soutirer de loin celui des autres caves, il soutirait le vôtre en dirigeant sa cruche vers le robinet du tonneau.

avec un admirable dévoûment, un service d'inspection, instituer le crédit agricole entre associés, des assurances mutuelles contre la mortalité du bétail. Il ne saurait être question de supprimer les intermédiaires, et des négocians tels que MM. Micaud-Tournier, Cusenier, rendent de grands services à cette industrie pastorale, mais il y en a d'autres qui abusent de l'ignorance, de la pauvreté de nos gérans, et peut-être pourrait-on en certains cas aborder directement le consommateur, établir dans les grandes villes des magasins où, réduisant les frais au minimum, le produit serait livré à des prix satisfaisans pour vendeurs et acheteurs. *Go ahead and self help!* Un Américain se trouve nanti ou plutôt fort empêtré d'un gros stock de jambons qu'un négociant parisien lui avait, après faillite, laissé pour compte. N'est-ce que cela? Notre homme saute dans le premier paquebot en partance, arrive à Paris, avise une boutique vide rue Turbigo, la loue, embauche des garçons de magasin, une demoiselle de comptoir, placarde de superbes affiches multicolores, vend à perte le premier jour; les cliens affluent, le second jour il augmente ses prix d'un sou par kilo, de deux sous les jours suivans; au bout d'une semaine, il avait liquidé avec un bénéfice très raisonnable. Je contai la chose au président d'une fruitière qui allait à vau-l'eau faute d'acheteurs; il partit pour Paris avec ses meules invendues, les réalisa sans trop de peine et apporta quelque argent à ses associés qui déjà se lamentaient et croyaient tout perdu.

Le territoire de la Haute-Saône renferme les terrains les plus variés: argileux, calcaires, siliceux, avec une foule d'intermédiaires; de même l'échelle géologique, depuis la période primitive avec ses roches granitiques jusqu'aux alluvions modernes, s'y trouve représentée. Dans la partie montagneuse, Faucogney, Melisey, Champagney, la terre, très sablonneuse, soumise à un climat plus rigoureux, ne porte ni le blé, ni la vigne; mais la pomme de terre, le seigle, l'avoine, le sarrasin y réussissent à merveille, et les prairies bien irriguées donnent un excellent foin; par la pauvreté du sol en acide phosphorique, le bétail de cette région a l'ossature moins développée.

On applique en Haute-Saône l'assolement triennal : le territoire de chaque commune est divisé en trois parties, nommées pies ou soles : la pie des blés, la pie des avoines ou carêmes, la pie des jachères ou sombres; dans cette dernière entrent les terres en jachère morte, les trèfles, les luzernes, les plantes sarclées, pommes de terre, betteraves, carottes, rutabagas, etc. Cet assolement (1) laisse à désirer sans doute, mais on aurait de la peine à

(1) A l'assolement triennal, M. Faucompré et M. Allard, deux savans professeurs

le remplacer à cause du morcellement extrême de la propriété ; il faut donc cultiver comme le voisin. Assez rares sont les domaines d'un seul tenant, tandis qu'on en rencontre beaucoup qui, avec 60, 80 hectares, comprennent 200, 300, 400 parcelles. Combien, parmi les petits cultivateurs, comptent à leur cote des lopins de 2, 3, 4 ares! On cherche donc à s'arrondir, et une ambition si légitime atténue dans quelque mesure les maux de cette division à l'infini.

L'élevage du bétail, facilité par les prairies naturelles qui entourent la Saône, l'Ognon, la Lanterne et leurs affluens, voilà pour le cultivateur la véritable spéculation, celle qui ne trompe pas ; le bétail, cette houille de l'agriculteur, permet de payer le rentaire du bailleur, l'épicier, le marchand de vin, d'étoffes, le fisc ; il fait passer les années médiocres, donne un excédent avec les bonnes, excédent grâce auquel on acquittera une dette, on achètera un champ convoité de longue date. Présidens de comices agricoles, économistes, administrateurs, professeurs d'agriculture s'évertuent à prêcher en ce sens, ils ont mille fois raison ; le paysan commence à comprendre, il fait des luzernes, du sainfoin, des prés secs, Sainte Routine recule et serait bientôt vaincue si tant d'obstacles ne surgissaient entre le laboureur et l'aisance.

Dans le Doubs et le Jura (1), le spectacle est un peu différent, et la nature ne laisse pas d'établir ici d'autres diversités. Trois chaînes de montagnes courent parallèlement au Jura principal, déterminant trois zones pour le Doubs : 1° la plaine et le vignoble (200 à 400 mètres d'altitude), compris entre la rivière du Doubs et l'Ognon, avec quelques collines dont les plus élevées, le Poupet, la Roche-d'Or, atteignent 872 mètres ; 2° le premier plateau, 400 à 700 mètres ; son mont principal, celui de Grand-Combe, a 1,081 mètres ; troisième plateau, 700 à 1,700 mètres. Est-il besoin de dire que la première zone est la plus fertile, celle où prospèrent les céréales, la vigne, que dans le troisième d'interminables hivers interdisent le blé, le maïs, même les prairies artificielles ; là un sol profond, argile, calcaire ; ici, une terre légère, franchement calcaire, sans profondeur et souffrant beaucoup de la sécheresse ; là, d'importantes améliorations peuvent et doivent se réaliser : emploi des phosphates, labours mieux réglés, champs à convertir en prés ; ici la nature accomplit la besogne du monta-

d'agriculture, conseillent de substituer celui de six ans : 1° plantes sarclées ; 2° céréales ; 3° trèfles ; 4° céréales ; 5° fourrages verts, plantes sarclées ou jachère ; 6° céréales.

(1) Afin de ne pas abuser des chiffres, je ne donnerai ici que la statistique agricole du Doubs.

gnard, lui envoie d'énormes masses d'eau, met elle-même ses terres en prés; en revanche, ses cultures de céréales, envahies par l'herbe, donnent un rendement médiocre, malgré les quantités de fumier qu'il leur prodigue (1).

Le Doubs figure au premier rang parmi les départemens les plus riches en fourrages: 192,765 hectares valant 31,460,494 francs, tandis que les autres récoltes se répartissent sur 115,717 hectares, d'une valeur approximative de 29,441,990 francs; la terre reçoit toujours du fumier pour les plantes sarclées, 15,000 à 20,000 kilos par hectare; on ajoute environ 10,000 kilos pour le blé; total, 25,000 kilos pour les trois récoltes, ce qui est tout à fait insuffisant. Malgré la crise agricole, la production du bétail ne diminue pas depuis 1882, ceux qui restent attachés à la terre agrandissent leurs écuries, font plus d'élèves; la ferme-école de la Roche donne l'exemple, la société d'agriculture du Doubs, les comices centralisent l'effort, le dirigent, et, 20,000 chevaux et mulets, 138,000 animaux de la race bovine, 49,000 moutons, 48,500 porcs, 2,900 houes à cheval, plus de 7,000 machines à battre, plusieurs centaines de faucheuses, moissonneuses, faneuses et rateaux à cheval, les irrigations, les drainages mieux entendus, attestent les élémens de vie, font obstacle aux fléaux qui accablent la terre. Les anciennes races indigènes, Tourache et Fémeline, disparaissent chaque jour devant les races de Berne, de Schwitz, et la race de Montbéliard, née du croisement de la Fribourgeoise avec la Fémeline, race *volontueuse*, très recommandable pour la lactation, l'engraissement et le travail. Plus fine de tissus et d'ossature, donnant une qualité de viande supérieure, la race fémeline a deux défauts capitaux que le cultivateur de la Haute-Saône ne remarque pas assez, elle est tardive, puisqu'elle croît jusqu'à six ans, elle fournit un lait délicieux, mais peu abondant, dix à douze litres environ, tandis que les races de Montbéliard et de Suisse donnent 15, 18, 20 et même 25 litres.

Déjà très éprouvés par le mildew, l'anthracnose, le pourridié, par une série d'années froides et pluvieuses, les 7,000 hectares de vignes du Doubs ont rencontré dans le phylloxera un ennemi plus terrible encore. La vigne, qui jadis produisait 40 à 50 hectolitres à l'hectare, ne paie plus les frais qu'elle occasionne. Faudra-t-il donc dire adieu à nos excellens crus d'Arbois, Miserey, Mouthier, Ornans, Rougemont, Jallerange? Faudra-t-il s'adresser aux marchands, continuer à acheter des raisins frais du Midi? Il y a eu un moment de désespoir : de toutes parts on arrachait, on abandonnait ces vignes stériles; et puis les sociétés d'agriculture, les grands propriétaires ont tenté d'arrêter la déroute, ils ont montré les vignerons du

Midi, de la région du Rhône, de la Bourgogne, greffant le plan indigène sur cépages américains, défonçant leurs terrains, obtenant des récoltes. On s'est remis à l'œuvre, les syndicats viticoles et cantonaux s'organisent, ils ont des subventions, des plants racinés à moitié prix, quelques-uns ont pris l'avance, font déjà du vin, et peut-être reverrons-nous le temps où le cultivateur en buvait à chaque repas, avait même de quoi vendre du superflu.

Comme le Jura et la Haute-Saône, le Doubs est un pays de petite culture morcelée : 1,479,797 parcelles réparties en 49,079 exploitations; 17,920 de 0 à 1 hectare, 14,860 de 1 à 5 hectares; 8,458 de 5 à 10 hectares; 4,625 de 10 à 20 hectares; 1,746 de 20 à 30 hectares; 762 de 30 à 40; 319 de 40 à 50; 259 de 50 à 100; 70 de 100 à 200; 34 de 200 à 300; 18 de 300 à 400; 2 de 400 à 500. Ainsi la surface moyenne des parcelles est de 0,34 et la moyenne des cotes de propriétés est de 4 hectares 31; elles sont naturellement plus grandes en montagne, où le sol a beaucoup moins de valeur, à cause de la quantité des pâturages maigres de ces régions. La culture par le propriétaire l'emporte dans la proportion de 8 contre 1 sur le fermage et le métayage. En corps de ferme, la terre se loue de 30 à 50 francs l'hectare, les prés de 100 à 125 francs. Quant à la main-d'œuvre, les domestiques s'engagent d'ordinaire à l'année, 250 à 350 francs pour un homme, avec quelques menus avantages en linge, souliers, vêtemens; 200 à 250 pour une servante; ils sont nourris comme les autres membres de la famille. Le journalier se fait 1 fr. 50 à 2 fr. 50 par jour, selon les saisons; presque toujours il a un lopin de terre où il récolte du blé, des pommes de terre; pour 5 à 10 francs par mois, il se loge avec les siens; la commune lui donne son bois d'affouage, du travail pendant l'hiver sur ses chemins, et il exerce souvent une autre profession : menuisier, charron, sabotier. Parmi les exploitations les mieux cultivées, je signalerai la ferme-école de la Roche, dirigée par M. Tardy; la ferme de la Chevillotte, à M[me] Monnot-Arbilleur; de la Vaivre, à la distillerie Bugnot-Colladon; des Rochers, au docteur Saillard; les vacheries modèles de MM. Beuclert et Jules Japy, à Badevel et Bart. Les expériences de M. Mareuse, chimiste de la distillerie Bugnot-Colladon, ont augmenté le rendement de 5,500 kilos par hectare en pommes de terre Richter Imperator : cette grande distillerie avance à tous les cultivateurs des semences, des engrais produits par elle, s'ils s'engagent à lui livrer leurs récoltes à 4 francs les 100 kilos de pommes de terre, et 22 francs les 1,000 kilos de betteraves à sucre.

Aujourd'hui, *la question du tout* se pose pour l'agriculture comme pour l'industrie; la terre pendant quelques années a été frappée

d'anémie, elle semblait ne plus guère tenir à nous : peut-être a-t-elle voulu punir tant de désertions, et dans sa colère aveugle, frapper les bons indistinctement avec les mauvais. Pourquoi ne nous rendrait-elle pas ses bonnes grâces, la divine Maïa, la nourrice inépuisable qui prodigue son lait à ses enfans depuis tant de générations? Nous souffrons, mais qu'est-ce que vingt ou trente ans dans la vie d'un peuple? Ne serait-ce pas avec nos tourmens, nos douleurs, nos durs travaux, que se forge le bonheur de nos petits neveux? Et l'*éternel devenir* n'a-t-il pas besoin de cet holocauste pour continuer son œuvre à travers les âges? Cependant il faut lutter et le mal a ses remèdes; la terre largement dégrevée, les familles nombreuses encouragées, la maison du cultivateur, son mobilier, les champs nécessaires à sa subsistance déclarés insaisissables, inaliénables, les fonctions publiques moins rémunérées, les ouvriers agricoles recevant une pension sur leurs vieux jours, la bourgeoisie se rapprochant davantage du paysan, vivant à la campagne, fondant partout des maisons de retraite, des refuges pour ceux que la fortune a trahis. Il importe aussi d'encourager les distilleries agricoles qui en Allemagne ont permis de produire du bétail au minimum du prix de revient, grâce à l'économie de nourriture qu'on réalise avec les drèches; ainsi, malgré les tarifs protectionnistes de 1892, le mouton allemand continue à arriver au marché de la Villette, où il se vend au-dessous du cours du mouton français. Il y a 4,000 distilleries agricoles chez nos voisins; elles ont mis en valeur les terrains les plus pauvres de l'empire; avec la fabrication du sucre, elles forment la clé de voûte de leur agriculture. Rendre la justice gratuite, constituer le crédit agricole mobilier de telle sorte que le paysan puisse améliorer ses cultures, acheter des outils, des semences perfectionnées, appliquer les méthodes que révèle la science, que contrôle l'expérience, toutes ces réformes rendraient sans doute aux champs un peu de cette attirance qu'ils ont perdue, et, qui sait? nous pourrions célébrer alors le retour définitif du Français vers la terre, leur mariage indissoluble cette fois et leurs nouvelles noces d'or.

Victor du Bled.

A

L'EXPOSITION DES PORTRAITS

DES

ÉCRIVAINS ET DES JOURNALISTES DU SIÈCLE

On n'a pas oublié cette exposition des « Portraits du siècle » qui, voilà quelques années, sembla aux amateurs d'art et aux simples curieux d'un si vif intérêt (1). Galeries publiques et collections privées s'étaient libéralement ouvertes. Vraiment ils étaient tous là, tous ceux qui ont leur place marquée dans l'histoire du siècle ; et de chacun d'eux l'image qu'on nous présentait était celle qui passe pour en avoir fixé les traits avec le plus de bonheur. On pouvait, à travers quelques-uns de ses plus beaux spécimens, suivre les transformations de cet art du portrait. Et on pouvait, en s'arrêtant devant ces figures dont pas une n'était indifférente, rêver et se souvenir. On passait de l'homme d'État au poète, du diplomate au capitaine, de la grande dame à la reine de théâtre. Toute la comédie du siècle, ample et variée, se ranimait évoquée par l'image des acteurs qui y tinrent les premiers rôles. — Si les organisateurs de l'expo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1883 et du 15 mai 1885, les belles études de M. Eugène-Melchior de Vogüé.

sition actuellement ouverte rue de Sèze ont espéré qu'il se ferait autour des *Portraits des écrivains et des journalistes du siècle* un pareil mouvement de curiosité, ils se sont bien trompés. De rares promeneurs errent et ne se coudoient pas dans les galeries étroites et trop vastes. Il faut deux fois le regretter, puisque le but que poursuivait l'Association des journalistes était en partie un but de charité.

Ce qui fait le principal défaut de cette exposition, c'en est le caractère de spécialité. Ce qui nous gêne dans cette assemblée d'écrivains et de journalistes, c'est qu'on n'y rencontre que des journalistes et qu'on ne s'y heurte qu'à des écrivains. Ce sont gens de métier, et du même métier. Si de l'un à l'autre le talent change et la façon d'écrire, encore se ressemblent-ils par ceci qu'ils se sont mêlés d'écrire et que c'est la raison pour laquelle ils sont où nous les voyons. On aspire à en découvrir un qui de sa vie n'ait tenu une plume. Mais ce souhait lui-même est tout à fait déraisonnable. Celui-ci a préféré les vers et celui-là la prose ; or, tout ce qui n'est pas vers est prose, et des heures viennent où il nous semble que prose et vers ne sont qu'une grande vanité. Celui-ci a fait des livres gais, cet autre en a fait de tristes ; livres passionnés, livres éloquens, livres spirituels, ils ont tous fait des livres, ou des articles pour le moins. On a la sensation d'être dans un milieu professionnel. On respire je ne sais quelle odeur de papier imprimé. Il semble qu'on ait voulu nous faire assister à une sorte de glorification du métier. Cela même nous met mal à l'aise et nous fait entrer en défiance. Nous sommes en garde contre tant de gens pour qui les émotions dont nous vivons, les passions dont nous souffrons, les drames où nous succombons, n'ont été que des « motifs » dont ils ont cherché la transcription littéraire.

En fait, c'est bien sous la forme d'une apothéose de la corporation qu'était apparue aux organisateurs l'idée première d'où est sortie cette exposition. L'association des journalistes avait songé d'abord à n'organiser qu'un concours de tous les journalistes. Et comme il n'est personne en ce siècle qui n'ait au moins par hasard et une fois dans sa vie collaboré à un journal, aucun écrivain ne devait manquer à l'appel. Le biais était ingénieux ; et on eût bien vu par là que tout l'effort du siècle n'a été que pour tendre au journalisme et pour y aboutir. A la vérité, de nous présenter Chateaubriand et Timothée Trimm au même titre et tous deux parce qu'ils ont écrit dans les feuilles publiques, cela aurait pu paraître un peu violent. Mais, d'autre part, ceux qui ont été uniquement des journalistes, et qui n'ont pas voulu d'autre gloire, on sait de reste qu'ils ont mis leur gloire en viager. Consultez la

liste des rédacteurs des journaux qui ont eu dans leur temps le plus de vogue, aussi de véritable influence. Hoffmann, Féletz et Duvicquet, J.-T. Merle et Cauchois-Lemaire, Jouy, Étienne, Évariste Dumoulin, Chambolle et l'abbé de Pradt, hélas! qui s'inquiète de savoir comment ils avaient le nez fait? Il a donc fallu se résigner. On ne s'en est point tenu aux illustrations de la presse. On a accepté tout le monde. On a reçu qui s'est présenté, pourvu qu'il eût un peu d'encre aux doigts.

Nos contemporains sont venus en très grand nombre; et parmi eux les plus inconnus ont été les plus empressés; non que ce fût vain désir de réclame ou l'effet d'une excessive déférence à l'égard des grands ancêtres avec qui on leur assignait rendez-vous; mais on n'est pas fâché, quand on est modeste, de figurer, ne fût-ce qu'une fois et sur un catalogue, parmi les écrivains du siècle. Quant aux morts illustres, on ne peut dire qu'on ait oublié de les convoquer. Mais, pour la plupart, comment sont-ils représentés? Ce n'est presque jamais par le portrait le plus significatif et qui fait autorité; on s'est contenté d'une esquisse, d'une caricature et parfois d'une photographie. Que si on voulait par hasard juger de l'importance d'un écrivain par le soin qu'on a mis à réunir les images qui nous restent de lui, et de la place qu'il tient dans l'histoire de la littérature par celle qu'il occupe dans les galeries de la rue de Sèze, on arriverait à d'étranges conclusions. On verrait par exemple que le plus grand écrivain du siècle, ç'a été Alexandre Dumas père. A la plume, au crayon, à l'aquarelle, à l'huile, dans la pierre et dans le bronze, ses traits sans cesse reproduits nous apparaissent non pas moins de dix fois. On retrouve à tous les coins sa face épanouie de bon nègre. Et à le voir on ne s'étonne ni de la nature de son œuvre, ni de l'espèce de sa réputation. Les délicats sont sévères pour lui. Ils lui reprochent qu'il ne sait pas l'histoire, et qu'il ignore le cœur humain, et qu'il n'écrit pas en français. C'est qu'en passant par la cervelle qu'abritait cette chevelure crépue, l'histoire se transformait comme d'elle-même en légende, et la réalité prenait des aspects imprévus. Son regard est naïf et sans défiance comme un regard d'enfant. A la manière des enfans, il a continué de jouer avec des pantins qu'il prenait pour des hommes, et il n'a cessé de trouver le même charme tout neuf aux contes de nourrice. Dans les derniers temps de sa vie, il s'occupait à relire les plus fameux de ses livres, et il était tout réjoui du plaisir qu'il y trouvait. A quelqu'un qui lui tenait de très près il posa un jour brusquement cette question : « Crois-tu qu'il restera de moi quelque chose? » La question plaît, non pas tant parce qu'elle traduit une noble inquiétude, que pour la candeur dont

elle témoigne. L'auteur des *Trois mousquetaires* et aussi bien d'*Antony* n'était pas de ceux dont il reste une pensée, ou dont un mot survit pour la lumière qu'il a jetée dans un coin obscur de notre âme. Sa part fut différente, et il n'eût pas hésité à trouver que c'est la meilleure part. Après sa mort, il n'a pas cessé d'amuser les hommes, ainsi qu'il avait fait durant sa vie. Tandis que la gloire des plus grands est soumise aux reviremens de l'opinion, et tandis que nous voyons délaisser quelques-uns de ceux que nous aimons le mieux, les livres de Dumas père sont entre plus de mains qu'au temps de leur apparition. Il a pour lui tous les lecteurs illettrés, qui sont toujours la grande majorité, mais dont le nombre va croissant à mesure qu'il y a plus de gens qui lisent.

Victor Hugo lui-même ne vient qu'au second rang. Joseph de Maistre n'y est pas, si Cormenin y est dignement représenté. Michelet, Sainte-Beuve, Mérimée, beaucoup d'autres y sont à peu près inaperçus. Il est vrai qu'on a fait quelque place à Louis-Charles Caigniez, dramaturge, auteur de la *Pie voleuse*, et à Théodose Burette, historien. On eût souhaité que quelque choix eût présidé à l'adoption des œuvres exposées. On eût souhaité aussi que, pour nous diriger parmi elles, le catalogue pût nous être de quelque secours, et qu'il nous donnât, par exemple, sur la date où le portrait a été peint quelques indications. Mais il est à ce point de vue d'une remarquable sobriété. Et quand on voit ce que valent les renseignemens qu'il nous donne, on ne songe plus à regretter qu'il n'en ait pas été plus prodigue. Un portrait baptisé du nom de Proudhon est tout simplement le portrait de n'importe qui. « Silvestre de Sacy, orientaliste, né à Paris en 1758, mort en 1838, » disent les dictionnaires de biographie; et les rédacteurs du catalogue pareillement; sans songer que cet orientaliste eut un fils qui s'occupa des choses de France, et que ce fils se trouve être l'original des trois portraits exposés. — Mais faut-il insister sur ces misères ?

Il est bien entendu qu'une exposition de ce genre ne s'adresse qu'à une curiosité aussi vaine qu'elle est d'ailleurs légitime. Ceux dont la pensée s'est gravée en nous profondément, ou dont le rêve a bercé notre rêve, il est naturel, quand nous en évoquons le souvenir, que nous aimions à le fixer dans une image matérielle. Il nous plaît de les voir avec les yeux du corps. Les badauds ne sont pas les seuls qui cherchent à connaître la personne des écrivains célèbres. J'ai entendu conter à l'un des plus fins lettrés d'aujourd'hui les longues stations qu'il fit jadis sous le balcon où il savait que George Sand, vers les quatre heures du matin, sa tâche étant finie, venait respirer un peu d'air. Il l'aperçut enfin et la salua

jusqu'à terre. Elle regarda sans comprendre, bâilla, et referma sa fenêtre... Les meilleurs d'entre nous ont fait de même pour surprendre le regard ou le son de voix de ceux qu'ils admiraient. Faute de les avoir rencontrés, nous nous en formons une image, et nous la fabriquons d'après l'impression qui se dégage de leur œuvre. Cela est puéril; mais si forte est la tendance que nous avons à établir entre toutes les parties de l'être et entre toutes les manifestations de l'activité une exacte harmonie! C'est ainsi que nous imaginons le caractère d'un poète à travers les créations de son génie; comme s'il n'était pas fréquent que la sensibilité artistique existât sans l'autre, ou comme si d'autres fois elle ne suffisait pas à l'épuiser! Tant de légendes qui encombrent l'histoire littéraire, et dont il est d'autant plus difficile de la débarrasser qu'on n'en aperçoit aucune origine précise, sont nées uniquement de ce besoin de rétablir l'accord entre l'homme et son œuvre. C'est encore ainsi qu'il nous plaît de supposer que l'âme transparaît à travers son enveloppe physique. On veut que le travail de la pensée mette son empreinte sur le visage, et que cela soit vrai surtout du travail qu'exige la littérature. Les savans n'occupent pas dans ce siècle une moindre place que les écrivains. Pourtant l'idée ne viendrait pas d'une exposition composée uniquement de portraits des savans du siècle. On peut avoir, quarante années durant, étudié les propriétés des nombres et cherché les lois de faits encore inexpliqués, sans que la physionomie en dise rien. Mais le moyen d'admettre qu'on ait exprimé la passion sans en ressentir soi-même le trouble, et sans qu'à mesure le regard se soit aiguisé ou la lèvre ait pris un pli d'amertume! Le moyen de croire qu'Olympio ressemble à un garde national et que Lélia ait l'air d'une bourgeoise! On a une tête d'artiste et un air de poète. Les romantiques estimaient que les choses elles-mêmes de l'habillement ne sont pas indifférentes. Le gilet rouge de Théophile Gautier valut un programme. Et si l'on veut voir s'étalant dans tout son enfantillage et jusqu'aux extrêmes confins du ridicule ce préjugé qui consiste à croire qu'il y a pour l'homme de lettres un physique spécial, il n'est que de regarder sous quel accoutrement de mardi gras ce pauvre Barbey d'Aurevilly, cravaté de dentelle d'or, promenait son désir incontenté de faire figure.

Les hommes qui écrivent sont faits de façon sensiblement analogue à ceux qui n'écrivent pas : cette exposition, si elle ne sert à autre chose, servira du moins à le prouver. Qui y entrerait sans être prévenu n'aurait aucun moyen pour distinguer s'il n'est pas dans une assemblée de notables commerçans. Mais supposez qu'on se place devant un de ces portraits et qu'on imagine, d'après

la physionomie de l'individu qui y est représenté, l'œuvre qui a pu être la sienne. Voyez cette bonne dame dont le calme visage s'entoure d'épais bandeaux. Il ne respire, ce visage, que la belle santé morale, l'équilibre de toutes les facultés et la paix de l'âme. Ce qui fait certaines vieillesses si séduisantes, c'est que le bonheur de toute une vie sans secousses y rayonne. Cette femme, à coup sûr, est de celles que la vie a épargnées, parce qu'elles ont su imposer silence à leur cœur, ou dont peut-être le cœur n'a pas parlé. Elles ne se sont pas trouvées à l'étroit dans la société telle qu'elle est organisée et n'ont pas senti peser sur elles les usages ni les lois. Cette expérience qu'elle a faite de la vie lui a dicté les leçons qu'elle a mises dans ses livres, afin de nous communiquer les enseignemens d'une sagesse bienfaisante et les conseils d'une raison soumise et confiante... En fait, et jusqu'à ce qu'elle s'avisât de devenir la bonne dame de Nohant, Aurore Dupin a brûlé de toutes les ardeurs, connu toutes les révoltes, déchaîné tous les orages, inspiré quelques-uns des cris les plus désespérés qui traversent la poésie de ce siècle, troublé profondément les âmes qui ont eu foi dans sa parole. — Près d'elle, cette autre, d'aspect insignifiant et doux, semblable aux aïeules qu'on aperçoit dans l'encadrement des fenêtres de maisons très vieilles, c'est l'athée dont la bouche a blasphémé superbement. — Nul ne fut d'apparence plus commune que Sainte-Beuve, si personne peut-être n'eut dans l'esprit plus de finesse. — Sous cette forme épaisse et si enfoncée dans la matière, quel caprice d'un démiurge facétieux a enfermé la pensée subtile et déliée qui fut celle d'Ernest Renan? — Mais combien d'autres dont la complexion physique semble n'avoir été que le plus insolent des paradoxes!

C'est ainsi que nos idées se trouvent contrariées. Il arrive d'autres fois qu'elles semblent justifiées. J'aperçois dans un portrait de Courbet et dans un buste de Dalou le profil anguleux de Rochefort. Celui-ci n'est pas le révolutionnaire classique et à la vieille mode. Il n'a pas les longs cheveux tombans et la barbe embroussaillée, non plus que le jargon hérissé et le pathos humanitaire. Point d'utopies sentimentales chez cet ami du peuple, né d'aristocrates, Parisien de la décadence avec des goûts d'artiste et des besoins de jouissance. Ce n'est pas à force d'éloquence et ce n'est pas non plus par le mirage d'un état social meilleur, qu'il soulèvera les foules. Il n'a pour seule arme qu'un esprit de boulevardier. La blague est son instrument de propagande. Il adapte à la politique la plaisanterie des vaudevilles de Duvert et Lausanne. Il combat les gouvernemens avec des calembredaines. Il les combat tous indistinctement. Comme si l'instinct subsistait en lui des

seigneurs de jadis, pillards de grandes routes, il est incapable de repos. Avec sa longue et maigre silhouette, ce masque tourmenté au-dessus duquel une touffe de cheveux fait l'effet d'une flammèche qui brûlerait constamment, et cet œil mobile et sans pensée, il semble n'avoir été bâti que pour incarner l'agitation dans ce qu'elle a de plus dangereux. — Il est rare, cela va sans dire, qu'on se ressemble ainsi à soi-même. Néanmoins, à mesure que nous parcourons cette galerie de portraits, nous sommes surpris de voir que nous n'éprouvons ni de trop fréquentes, ni de trop violentes surprises. C'est bien ainsi que nous nous figurions ce poète; et ce romancier nous apparaissait justement sous les traits que nous lui voyons. Cela vient de raisons qu'il n'est pas besoin d'aller chercher très loin. C'est d'abord que de toutes ces figures presque aucune ne nous était inconnue. Le goût de l'image se répand parmi nous chaque jour davantage. Depuis les livres de classe qui mettent sous les yeux de nos écoliers les traits authentiques d'Homère, et jusqu'à ceux des collections élégantes à l'usage des gens du monde, ils ont tous à la première page un portrait, reproduit souvent par des procédés d'une fidélité remarquable. Du plus long temps qu'il soit, nous étions familiarisés avec la face de commis voyageur de Balzac et le profil de chèvre de Musset. L'association s'est faite dans notre esprit. — Puis il se rencontre que l'artiste ait subi le même prestige que nous et qu'il ait été dupe d'une illusion pareille. Quand il s'est mis devant son modèle, il avait sur lui trop d'idées toutes faites et il n'a pas pu l'apercevoir directement. Lui aussi il ne l'a vu qu'à travers son œuvre. Il n'a pu oublier les choses qu'avait écrites celui dont il fixait les traits sur la toile ou dans le marbre. Il a fait comme David d'Angers qui mettait une couronne de lauriers au buste de Victor Hugo. — Et il se produit enfin qu'un écrivain en vienne à ressembler à son œuvre. Il prend insensiblement l'attitude qui convient. Il se conforme à son emploi. Comme on en arrive peu à peu à se donner les sentimens qu'on affecte et à croire aux idées qu'on soutient.

Et donc, en parcourant ces galeries, demandons-nous si l'image que nous nous étions faite de ces écrivains se trouve contrariée ou justifiée. Jouons à ce jeu des contrastes et des ressemblances. Ce n'est qu'un jeu et qui n'a pas plus de signification. Mais il n'y a pas autre chose à faire. Au surplus, il n'y a pas d'inconvénient à employer une méthode qu'on sait arbitraire et factice : le défaut, dès qu'on l'a découvert, n'en est plus un danger.

On a fait place d'abord à quelques écrivains du XVIIIe siècle. C'est, je pense, afin d'introduire quelque variété. On a voulu rompre la monotonie du costume moderne et mettre une note de fantaisie

dans la gravité de tant de redingotes à la propriétaire. On s'est avisé qu'il convenait, parmi tant de visages sévères, mélancoliques ou refrognés, d'en montrer quelques-uns de sourians. Sans cela, quelle raison y aurait-il de placer Chamfort parmi les écrivains de notre siècle? à moins que nos gens d'esprit d'aujourd'hui ne se reconnaissent en lui. Et quelle raison d'y mettre Sedaine? quoiqu'on ait coutume de faire de lui une manière d'ancêtre de nos modernes dramatistes et d'apercevoir une filiation entre l'art du *Philosophe sans le savoir* et celui de *la Dame aux camélias*. Aussi bien il est charmant, ce portrait de Sedaine par Chardin, et nous serions fâchés qu'on ne l'eût point mis. On n'imagine pas plus de simplicité dans plus de coquetterie, ni plus d'élégance dans plus de laisser-aller. Sedaine commença par être tailleur de pierre et continua par composer des opéras-comiques. C'est ce dont le peintre s'est souvenu. Il lui a mis à la main un marteau. La veste s'ouvre sur une chemise de toile. Le chapeau de feutre rabattu fait tomber sur le haut de la figure une ombre dans laquelle on aperçoit sourire les yeux. Toute l'expression est douce, fine, spirituelle et un peu niaise. En face de lui, Marmontel, peint par Roslin, en veste de taffetas vert à jabot de malines, la tête coiffée d'un foulard mi-parti de vert et de rose. Le visage est épanoui de belle humeur et plus encore pétillant de gaîté vive, et comme allumé de plaisir. Ce n'est pas une page de *Bélisaire*, ni ce n'est une tirade d'*Aristomène* que lit Marmontel sur ce manuscrit déployé. Mais on voudrait que ce fût une de ces anecdotes dont plus tard il composera ses *Mémoires*, ces amusans *Mémoires* que cet étrange éducateur dédie à ses enfans et qui sont bien une des mines les plus riches en détails significatifs sur la vie sociale et surtout sur la vie littéraire au XVIIIe siècle. Les gens de lettres d'alors étaient les favoris d'une société dont pourtant ils ne faisaient pas partie. Ils vivaient à côté et en marge. On leur passait toute sorte de libertés, et ils n'étaient pas soumis aux exigences qui font l'âpreté de la vie si elles en font la dignité. Ils étaient débraillés, insoucians, frivoles et cyniques. Cela explique que la vie leur ait été si légère.

Quelques portraits de l'époque révolutionnaire, ceux de l'abbé Grégoire et de Rabaut Saint-Étienne, ont surtout pour intérêt de nous rappeler quel admirable portraitiste fut Louis David. Il se peut qu'il n'ait aperçu l'antiquité qu'à travers des idées convenues et fausses; mais en face des gens de son temps et placé devant le modèle vivant, il retrouvait toute la pénétration de son regard et la sûreté de son exécution. Ce grand art se perd après lui. Il faut faire une exception pour Ingres, qui est ici à peine représenté. Mais les portraits de Guérin et de Gérard, ceux de Paul Delaroche

et d'Ary Scheffer, encore qu'il y en ait de fort intéressans, sont bien superficiels. Ce sera l'honneur des peintres de notre temps d'avoir renouvelé l'art du portrait et reconquis du côté de l'observation et de l'exact sentiment de la réalité ce qu'ils ont perdu du côté de l'imagination. Il suffit, pour s'en rendre compte, de revoir cette merveille qui est le portrait d'About par Baudry, ou encore l'un de ces petits portraits de Bastien Lepage, d'un faire si serré. Mais le maître, incontestablement, et celui qui triomphe ici, c'est M. Bonnat. Il a une dizaine de toiles qui sont de la plus solide beauté. Au milieu des recherches, des complications, de l'emphase ou de la mièvrerie de tant d'autres portraits, les siens éclatent par la simplicité, la vigueur et une sorte de robuste bon sens. Ils se justifient, par eux-mêmes et par comparaison, de la plupart des reproches qu'on leur a adressés. Il y a bien des procédés et des systèmes pour faire le portrait d'un écrivain. Ils sont tous acceptables, moyennant certaines garanties, et réserve faite de telles fantaisies burlesques où se donne carrière le faux goût d'une époque. On peut faire de l'écrivain un « portrait composé » et nous le présenter dans son milieu d'habitude, dans le cabinet où il travaille, dans le salon où il cause; cela toutefois pourvu qu'on évite de détourner notre attention sur l'accessoire et de l'amuser par le décor. On peut le mettre à sa table, afin de nous faire saisir, au moment qu'il écrit, le travail de sa pensée. On peut le surprendre en train de lire, afin de saisir dans son regard le reflet de la pensée d'autrui. M. Bonnat se contente de placer son personnage devant lui et d'en reproduire fidèlement la ressemblance : les traits s'enlèvent sur un fond neutre. Et ce procédé lui est commun avec tous les photographes. Mais c'est qu'il se défie de tout arrangement. Il a peur que l'homme de lettres ne lui fasse oublier l'homme. On lui reproche encore que ces portraits manquent d'idéal et qu'ils traduisent insuffisamment la vie intérieure. Or, cet idéal dont on parle, c'est précisément celui qu'on s'est fabriqué au cours d'une lecture. Si le personnage qui pose est un lettré ou un savant, et s'il a fait des drames ou des comédies, le peintre n'a rien à en savoir. Mais il a devant lui un individu dont le caractère physique est marqué par certains traits essentiels. Il les reproduit en y insistant. Il nous montre ainsi l'homme célèbre, non tel qu'on se l'imagine, ni tel qu'on voudrait qu'il fût, mais tel qu'il est. Cela sans doute est infiniment moins séduisant; mais cela seul est vrai.

Les portraits de femmes sont ici les moins intéressans. Ils sont en petit nombre. Peu de femmes; elles ont compris que ce n'était pas leur place; et toute cette littérature ne les a pas tentées.

Encore, s'ils n'étaient, ces portraits, qu'insignifians! Mais ceci nous déconcerte. Les femmes de ce siècle qui ont été célèbres par leur esprit ne l'ont pas été moins par leur beauté; et les succès de l'une n'ont pas nui aux succès de l'autre. On les a beaucoup aimées. Nous faisons de vains efforts pour retrouver sur ces visages naguère admirés un peu de l'agrément par où ils séduisirent les contemporains. C'est que nulle part ailleurs la mode ne règne en maîtresse plus souveraine ni plus capricieuse. Les grâces de l'autre siècle reprennent pour nous tout leur piquant; mais les grâces d'il y a trente ans ne nous semblent vraiment que des grâces fanées. Et puis ces accoutremens, encore qu'on y revienne parfois, nous paraissent si ridicules! Comment a-t-on pu aimer une femme à turban ou à tire-bouchons? Le portrait de Delphine Gay, à ce point de vue, mérite qu'on s'y arrête. C'est une copie du fameux portrait peint par Hersent. L'écharpe qui, jetée sur la robe de mousseline blanche, s'enroule autour des fortes épaules, cette écharpe bleue du même bleu que les yeux, parut à l'époque une trouvaille du meilleur goût. D'humeur plus chagrine, nous sommes frappés surtout aujourd'hui par le ton criard de ce bleu. Les yeux au ciel, le menton appuyé sur la main, sentimentale et solidement charpentée, celle dont le peintre a voulu immortaliser les traits, c'est la poétesse inspirée, l'auteur de *Magdeleine* et de *la Vision de Jeanne d'Arc.* Ceci est un portrait de muse. Le vicomte de Launay ne devait naître que plus tard. Vous est-il arrivé de lire quelques-unes de ces chroniques parisiennes qu'on a eu l'imprudence de nous conserver? Le badinage en paraît aujourd'hui fâcheux, pour n'en rien dire de plus. Il y a là des plaisanteries, comme celle de la dame aux sept petites chaises, prolongées avec une insistance qui exaspère et une candeur qui désarme. Quelqu'un me souffle que, pour ce qui est du badinage, celui où se sont jouées des plumes masculines n'a pas mieux résisté. Il faut songer qu'un temps fut où on s'arrachait les feuilletons de Jules Janin. Cela est une juste revanche pour les écrivains de la « littérature difficile. » — Quelques-unes de ces images sont plus aimables : un tableautin qui nous montre dans un paysage de convention Mme de Staël et sa fille, la future duchesse de Broglie ; surtout une adorable ébauche de Delacroix qui représente George Sand, non pas la George Sand de presque tous les portraits, vieillie et apaisée, mais jeune, séduisante et brillante, fin ovale sous l'abondante chevelure noire et le large chapeau, teint d'ambre, regard de flamme, lèvres savoureuses, point ressemblante peut-être si par là on entend la conformité avec l'apparence habituelle, mais transfigurée par la vie intérieure, et telle que pouvait la faire un moment d'enthousiasme ou

de passion. Voici la duchesse d'Abrantès, grande dame et si pauvre écrivain; Pauline de Meulan, distinguée et frêle, qui aura son roman dont il est si convenable que Guizot ait été le héros. Et faut-il s'arrêter devant ces gloires en deuil dont les noms eux-mêmes ont je ne sais quelle harmonie pitoyable, Amable Tastu et Desbordes-Valmore ?

Déçu du côté des portraits de femmes, le regard cherche les portraits des poètes. Car on sait que les poètes, avec le génie, ont reçu en partage la beauté. Ils sont les fils des dieux. Et les dieux ont voulu qu'on pût reconnaître, rien qu'à les voir, qu'ils ne sont pas fabriqués de la même argile que les autres hommes. Mais parce qu'il en était parmi les hommes qui s'occupaient traîtreusement à écouter si la lyre des poètes était bien accordée et si elle ne laisserait pas, d'aventure, échapper quelque note fausse, les dieux ont décidé que, sur le front même de ces méchans, se lirait toute la laideur de leur âme. Les critiques sont laids. Si vous en doutez, voyez Planche, et Sainte-Beuve, et Weiss, mais voyez surtout ce Villemain, extraordinaire avec sa tête de travers, son crâne dénudé et bossué, sa figure plissée, ridée, ravinée, et dont on ne sait, quand on la regarde, si c'est par ce miracle de laideur qu'elle vous retient ou par l'air d'intelligence qui y est partout répandu. Depuis l'excellent Ducis, âme sereine dans un corps bien nourri, jusqu'à Verlaine, de qui le masque incertain s'entrevoit derrière le brouillard dont le peintre Carrière embrume ses toiles, on a pu les grouper presque tous : Lamartine, le maître du chœur, front pur et regard droit, celui qui a plané par-dessus toutes les mesquineries de ce monde, passé par la politique sans être souillé par elle, par la richesse sans être diminué par elle, par la misère sans en être humilié, le seul peut-être chez qui le caractère n'ait pas été moindre que le génie, le seul à coup sûr qui remplisse entièrement la conception que nous nous faisons du poète; Hugo, fixé dans l'attitude qu'il s'est choisie pour comparaître devant les siècles, moins poète que penseur, conversant avec l'infini, et quasiment effrayé par la profondeur des abîmes que découvre la puissance de sa métaphysique; Musset, bambin rieur sous ses boucles blondes, car il a dit : « mes premiers vers sont d'un enfant ; » le comte Alfred de Vigny, descendu des hauteurs de son orgueil et causant avec cette politesse qu'avaient presque tous les hommes de ce temps-là et qu'ont désapprise presque tous les hommes de ce temps-ci ; Casimir Delavigne, de qui le Havre n'a pas cessé d'être fier; Auguste Barbier, qui, pour avoir une fois reçu la visite de l'inspiration, en demeura, tout le restant de sa vie, étonné et muet; Baudelaire, peint par Deroy, l'œil luisant, le buste étriqué,

promenant dans une chevelure trop lourde des doigts trop grêles qui s'allongent étrangement, fantastique comme un personnage de conte; Gautier, svelte au temps où le poète Châtillon le peignait en pied, plus envahi par la graisse à chaque portrait où nous le retrouvons, jusqu'au jour où le caricaturiste Giraud le coiffe d'un fez et lui met une longue pipe à la bouche, afin de bien marquer que l'Orient eût été la vraie patrie de ce rêveur indolent, épris des couleurs et des formes, et qui n'eut de toute sa vie qu'une idée, s'il en eut une, celle du néant; Leconte de Lisle, olympien; Banville, rêvant à la lune; Coppée, fin profil de flâneur parisien; et Sully Prudhomme, tête pensive et douce, à qui le pinceau de Carolus Duran a prodigué ses caresses les plus chaudes. Je n'aperçois ni Brizeux ni Laprade. On les a oubliés, n'en doutez pas; et plus d'un oubliera d'en faire la remarque. Mais ne vous semble-t-il pas que voilà une belle série ininterrompue de porte-lyre, et qu'on a rarement vu la parole divine passer sur tant de lèvres si harmonieuses!

Par une vue juste de l'histoire littéraire du siècle, à moins que ce ne soit par hasard et pour la commodité du classement, on a placé au centre de cette exposition les écrivains du début de la restauration, groupés autour de Chateaubriand. C'est là en effet qu'est le centre d'où tout le reste a rayonné. Le mouvement parti de là n'a fait depuis et jusqu'aujourd'hui que se continuer. Car on répète complaisamment que du jour où Ponsard eut fait représenter sa *Lucrèce*, ce fut fini du romantisme et qu'il n'en fallut pas davantage ; et c'est bien contre lui que les écrivains de 1850 n'ont cessé de protester et qu'ils ont cru réagir. Mais ils suivaient, sans s'en douter, l'impulsion une fois donnée. Ils allaient à la recherche d'une vérité de plus en plus particulière. En sorte que le réalisme, tel que nous l'avons connu, et le naturalisme dont nous célébrions naguère les funérailles, n'ont fait que développer le principe du romantisme. Il n'est pas jusqu'aux plus récentes parmi nos modes littéraires et aux affectations qui passent pour des élégances auprès de nos jeunes gens, dont nos grands-parens ne nous eussent donné l'exemple. Nous avons vu reparaître le désenchantement de René et d'Obermann ; nous nous sommes repris aux subtiles analyses d'Adolphe; et sous des déguisemens où il n'est que trop aisé de les reconnaître, c'est le christianisme littéraire et c'est le vague sentimentalisme du début de ce siècle qui emplissent encore les livres d'aujourd'hui. Aussi est-ce vers cette époque féconde que ne cesse de se reporter la curiosité de la critique. Les études se multiplient. On ferait une bibliothèque rien qu'avec celles qu'on a dans ces derniers temps

consacrées à Chateaubriand. On ne dédaigne pas même les rêveurs et les illuminés. Ballanche a son biographe. Et à mesure qu'on relit leurs livres on est étonné d'abord d'y trouver tant d'idées, et de s'apercevoir ensuite que ces idées n'ont rien perdu ni de leur intérêt ni de leur actualité, mais qu'ils étaient préoccupés déjà de ces mêmes problèmes qui se posent à notre société, et qu'il faudra qu'elle résolve, — ou elle périra.

Parmi les portraits des écrivains de la restauration et de la monarchie de juillet, deux surtout attirent l'attention ; d'abord parce qu'ils ont par eux-mêmes de la valeur, ensuite parce que les hommes que nous y voyons sont de ceux de qui on s'est en ces dernières années le plus occupé. Que pensez-vous de Beyle-Stendhal ? Êtes-vous parmi les fanatiques de sa gloire tardive et parmi les dévots de son culte récent? Ou pensez-vous que l'engouement dont on s'est pris pour le sec et paradoxal auteur de la *Chartreuse de Parme* et du *Rouge et Noir* est un des plus inexplicables qu'on ait vus dans une époque où nous en voyons tant ? Mais quoi que vous en pensiez ou si même vous suspendez prudemment votre jugement, il sera impossible que son portrait ne vous retienne pas. Il est de la main de Soderwark, ancien officier devenu peintre et bon peintre. Comme Stendhal fut dépaysé dans son temps et qu'il sembla dans la société où il vécut un anachronisme, ici pareillement il semble fourvoyé au milieu des hommes qui l'entourent. Dans ce monde distingué et guindé, gentilshommes et grands bourgeois, orateurs et professeurs, doctrinaires et lyriques, il n'a l'air que d'un notaire de campagne, rusé et madré. Le costume est d'un paysan endimanché : redingote de drap épais, lourde chaîne d'or sur un gilet brun. Un cou gros et court. Une tête toute ronde encadrée d'un collier de barbe noire. Les sourcils très marqués et drus. L'expression est fournie par les yeux et par les lèvres. Les lèvres sont serrées comme par une habitude de retenir le mot prêt à échapper et par une crainte d'en trop dire. L'œil perçant, investigateur et narquois vous surveille, étudie sur vous l'effet produit par une boutade de M. Henri Beyle, examine si l'on peut continuer ou s'il est plus prudent de ne pas forcer la note. Nature vulgaire, tempérament sensuel, tour d'esprit de mystificateur, il se peut bien qu'il y ait autre chose dans l'œuvre de Stendhal ; ce n'est rien d'autre qu'a vu et que signale Soderwark dans le gros homme qui a posé devant lui. — On a publié récemment des documens curieux sur les dernières années de la vie de Lamennais. De cette époque date le portrait qu'en a peint Ary Scheffer ; il est, lui aussi, un document et non sans valeur. Il laisse une impression poignante. Il faut le comparer

avec celui qu'exécutait vingt ans plus tôt Paulin Guérin. Le Lamennais d'avant 1830, celui des premiers livres de l'*Essai sur l'indifférence*, que l'on comparait à Bossuet, regardait devant lui avec confiance et suivait dans l'avenir le progrès de ses idées, dans un avenir qu'il imaginait meilleur, réparé par une Église qui aurait reconquis son autorité, et l'aurait rétablie au profit des humbles, des petits et des souffrans de l'humanité. Dans les années qui ont suivi, Lamennais a été renié par les siens, et rejeté par le parti qu'il avait organisé. Condamné par l'autorité, il a refusé de se soumettre. Il n'y a plus d'abbé de Lamennais; il n'y a, affaissé dans ce fauteuil, que M. Féli, un vieillard vaincu par la vie. Sa pensée maintenant ne s'échappe plus en illusions et en rêves; elle s'est repliée sur elle-même; elle fait le compte de ses déceptions; et le regard se détourne de ce sombre avenir où il voit monter la démocratie sans guide, tandis que l'Église s'isole dans un absolutisme stérile...

Ce qui caractérise la littérature au lendemain de 1850, c'est l'étroitesse de la conception qu'on s'en fait, et c'est que nous en voyons sans cesse le champ se rétrécir. 1848 avait été une belle banqueroute d'idées. On allait assister à l'avènement du fait. En philosophie, cela s'appela le positivisme. En politique, ce fut le gouvernement du second empire. Pour ce qui est des questions sociales, on en ajourna l'étude, attendu que, suivant les apparences, rien ne pressait. On voit alors se former un type nouveau, celui de l'homme de lettres qui, pour se confiner dans sa littérature, a rompu la communication entre le monde et lui. Rien ne l'émeut de ce qui touche les autres hommes. Il n'assiste à la vie qu'en spectateur et en témoin. Tout son effort ne va qu'à en observer les aspects et à les traduire, sans colère et sans haine, comme sans pitié ni sympathie. Il reproduit ce qui est sans s'attarder à chercher ce qui pourrait être, ou à conseiller ce qui devrait être. La réalité lui suffit et il s'y tient, sans se soucier de rien qui la dépasse. C'est ce qui fait le lien entre la littérature impersonnelle de Flaubert, et la poésie impassible des parnassiens, entre les écrivains artistes de l'école des Goncourt et les critiques à la manière de cet étonnant Paul de Saint-Victor, guindé, gourmé, plus rogue que tous les doctrinaires ensemble, et qui ne se douta jamais que c'est le bon moyen pour ne rien comprendre aux hommes ni aux choses que de les regarder de si haut qu'il s'était juché. Et c'est ce qui assigne une place tout à fait à part, au milieu des écrivains de cette période, à M. Alexandre Dumas. Son nom n'a cessé de grandir pendant ces dernières années et ce dont nous lui savons le plus de gré aujourd'hui, c'est précisément ce qu'on lui

a tant et si souvent reproché : j'entends, ses théories, sa prédication morale et tout ce qui dans son théâtre n'est pas « du théâtre. » Les quatre portraits de lui qu'on expose nous retiendraient quand même l'un d'eux ne serait pas signé du nom de Meissonier et un autre de celui de Bonnat. Il nous apparaît pour la première fois, jeune homme de vingt ans à la fine moustache presque blonde, dans le tableau que peignit Louis Boulanger pendant le voyage en Espagne. Il y est en compagnie de Desbarolles, qui sans doute lui inspirait dès lors ce goût qu'il a conservé pour la chiromancie, avec Auguste Maquet, Eugène Giraud, Boulanger, et enfin aux côtés de son père. Ce rapprochement n'est pas indifférent. On a souvent opposé le père et le fils; comme il serait aisé de montrer tout ce qui de l'un a passé chez l'autre, et par exemple ce goût du romanesque et de l'extravagant! Puis, ce qui frappe le caricaturiste Giraud et qu'il s'applique à faire saillir, c'est l'expression gouailleuse du regard : le sceptique Olivier de Jalin cingle de son ironie les naïfs qui prennent les pêches à quinze sous pour des fruits sans tache et la baronne d'Ange pour une femme du monde. Puis encore, cet air de gouaillerie disparaît, et à mesure que les traits s'accentuent, il ne reste plus qu'une expression de dureté, une allure batailleuse, une attitude de provocation et de défi, regard bien en face et bras croisés. Et il semble bien que dans le cas de M. Dumas l'atavisme ait été pour quelque chose. Il y a toujours eu en lui des élémens réfractaires à notre civilisation et qui n'ont pas pu s'assimiler. Dans la guerre qu'il a menée contre notre société, il est entré pour un peu du conflit des races. — On s'en rend compte surtout quand on voit à côté la tranquille bonhomie d'Émile Augier. Celui-ci est de notre race, Gaulois au point d'en être petit-fils de Pigault-Lebrun, Français de France, avec un peu du profil d'Henri IV et tout l'air d'un président du tribunal de commerce. Il a observé les mœurs de son temps avec autant de clairvoyance que son grand rival, et laissé de la société où il a vécu un tableau plus fidèle peut-être, plus large et peint d'une touche plus grasse. Mais il n'a songé que sur le tard et après plus d'un exemple à se poser en réformateur. Sa pente naturelle l'inclinait vers notre sagesse bourgeoise : connaître son mal et s'en accommoder, conserver les abus crainte des améliorations qui les aggravent, être content pourvu qu'on ne soit point dupe, savoir beaucoup de choses, deviner le reste et accepter le tout.

Les journalistes ne nous ont que peu occupés dans cette exposition organisée par eux. C'est qu'entre le journalisme et la littérature, et bien qu'on prétende assez généralement qu'ils se sont

mêlés en ce siècle et pénétrés jusqu'à se confondre, les rapports ne sont qu'intermittens. Ou, pour mieux dire, il y a eu rencontre par occasion ; puis on s'est séparé, et chacun, reprenant son indépendance, a recommencé d'aller, suivant sa destinée, par des routes divergentes. A travers tout le XVIII[e] siècle, le journalisme se prépare et s'essaie à naître, attendu que l'œuvre du siècle, dans son dessein général, n'est qu'un long effort de vulgarisation. Il éclate avec la révolution, puisqu'il n'est qu'une conséquence ou qu'un moyen du règne de la multitude. Ayant commencé par l'invective, il tombe presque aussitôt dans la futilité qu'autorise seule le despotisme de l'empereur. La belle époque est le temps de la restauration et de la monarchie de juillet; des conditions particulières et qui, depuis lors, ne se sont plus trouvées réunies, favorisent l'éclosion de ces deux choses également disparues et pour les mêmes causes : le journalisme littéraire et l'éloquence parlementaire. C'est le temps des polémiques fameuses du *Journal des Débats*, du *Globe*, du *Constitutionnel* et du *National*. Et ce n'est pas sans surprise aujourd'hui que nous entendons parler d'un temps où « un article de journal était un événement. » Seul le journal des Bertin a survécu. Le tableau de Jean Béraud, qui figura au Salon de 1889, nous montre quelle en était la rédaction l'année du centenaire. Nous y reconnaissons, pour ne pas citer les autres, Taine avec Renan et Weiss avec John Lemoinne. Mais voici qu'après cent ans, non content de subsister, il se met à rajeunir... Et il se pourra bien qu'il reste toujours un ou deux spécimens du journalisme tel que le comprenaient nos pères, à l'usage des lecteurs qui ont conservé le goût de la langue française. Même cela deviendra d'autant plus nécessaire, à mesure que nous serons envahis davantage par le charlatanisme et par le galimatias où il s'exprime. Néanmoins ce journalisme n'est plus le nôtre. Émile de Girardin l'a tué avec son invention du journal à quarante francs, comme son pistolet en a tué l'un des plus brillans représentans : Armand Carrel. Le mouvement est d'ailleurs de ceux contre lesquels il serait absurde de réclamer. Il tient à trop de causes ; à force d'être nécessaire, il en devient légitime. Un journal n'est plus pour nous qu'un bureau de renseignemens, qu'une agence d'affaires, où il y en a de véreuses comme dans toutes les agences, et qu'un office de publicité. Mais, à mesure que le mouvement s'accentue, et dans le sens même de l'institution du journalisme, on voit bien que celui-ci diffère, dans son essence et par son objet même, de la littérature. Car il ne s'occupe que de l'actualité, de la plus immédiate et de la plus fugitive, actualité du jour, de l'heure et de la minute présente. Mais, l'objet de la littérature,

c'est ce qui dépasse la réalité actuelle et qui y ajoute un élément de généralité et de durée.

Et, malgré tout, quand on sort de cette exposition, si incomplète soit-elle, — plus intéressante peut-être par ce qu'on y supplée que par ce qu'on y trouve, — l'impression qu'on emporte est salutaire. On se sent pénétré d'admiration et de respect pour ces maîtres qui ont fait si vaillamment une si noble tâche. Ce siècle aura été digne de ses aînés; nous n'en doutons pas et nous en pouvons juger, nous autres venus sur son déclin et quand son œuvre était déjà presque achevée. Et puisque nous sommes si volontiers détracteurs de nous-mêmes, dans quel pays étranger et dans quel autre temps a-t-on vu plus beau mouvement des esprits? Que de passion, mais que de bon sens! Que d'erreurs, mais que de nouveautés! Que de questions soulevées et d'idées remuées! Que de tristesse, mais que d'ardeur et de confiance généreuse! Ces écrivains, pendant qu'ils travaillaient à leur œuvre, savaient bien qu'ils ne faisaient pas une œuvre inutile. Le siècle qui a commencé avec Chateaubriand et Mme de Staël, et qui a vu, avant de se fermer, l'œuvre accomplie de Taine et de Renan, pourra sans crainte se présenter devant la postérité, et quel que doive être le départ que fera le temps entre le durable et le caduc, il aura apporté sa riche contribution à ce trésor de pensées et d'images qui est le patrimoine lui-même de l'humanité.

René Doumic.

LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

DE PHILIPPE-AUGUSTE A NAPOLÉON

IV[1].

VALEUR ET REVENUS DES TERRES.

Lorsque des administrations publiques, servies par des agens nombreux, et disposant de moyens variés d'information, ont tant de peine à établir, d'une façon incontestée, la valeur vénale et le revenu des immeubles pour l'époque contemporaine, c'est une entreprise qui devra paraître insensée que celle d'un particulier isolé, essayant de dresser une statistique analogue pour les six siècles antérieurs au nôtre.

L'intérêt social très élevé qui s'attache, aujourd'hui plus que jamais, à ces recherches sur l'histoire, encore inconnue, de la propriété foncière, — terres et maisons, — justifiera cette prétention. Il y a cinquante ans, un pareil travail eût été impossible; même avec les élémens que lui ont fournis des publications récentes d'archives, l'auteur ne se dissimule pas combien son œuvre est impar-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 15 février et du 15 avril.

faite; ce n'est qu'une ébauche. Il pense qu'elle sera reprise plus tard et améliorée. Il l'estime toutefois exacte dans ses lignes principales, et, telle qu'elle est, instructive. Le témoignage du passé éclairera quelque peu, je crois, le chaos d'idées contradictoires où se débattent les socialistes contemporains, — socialistes propriétaires, qui prétendent faire garantir par l'État la valeur de leurs biens fonciers, et que l'on nomme « protectionnistes, » ou socialistes-prolétaires, qui entendent se servir de la force publique pour maintenir ou augmenter le prix de leur travail. Les esprits impartiaux verront ce qu'il faut penser de la prétention des uns et des autres, et jusqu'à quel point leurs droits sont fondés.

I.

Des études précédentes, publiées l'année dernière (1), ont fait voir la dissolution progressive des anciennes propriétés mobilières par l'avilissement du pouvoir de l'argent, la dépréciation de la livre-monnaie, la baisse du taux de l'intérêt; le présent travail montrera la propriété immobilière soumise, depuis sept siècles, à d'innombrables vicissitudes, mais s'en tirant toujours en fin de compte à son avantage, déjouant, par la hausse proportionnelle de son capital, la baisse du taux de l'intérêt depuis le moyen âge, et, par la hausse simultanée de son revenu et de sa valeur, bravant les atteintes que portent à la fortune métallique le changement de la puissance d'achat des métaux précieux et la réduction de la monnaie au 25e de son poids primitif. Et la hausse de la propriété rurale, dont il est ici question, n'est rien auprès de celle de la propriété urbaine, — du sol de nos villes actuelles, — qui a augmenté, dans les temps modernes, d'une façon purement fantastique.

Un mot d'explication est nécessaire, sur le procédé que j'ai suivi dans ces recherches : il était indispensable, pour comparer entre eux les prix anciens, recueillis, classés, réduits en francs et ramenés à l'hectare, d'en dresser des moyennes générales et provinciales. Chacune de ces moyennes s'applique à une période de vingt-cinq ans; et afin de corriger, autant qu'il était possible, les écarts que pouvaient offrir des chiffres récoltés au hasard, dans les régions de richesse si diverse qui composent la France d'aujourd'hui, afin d'obtenir des résultats qui se rapprochassent davantage de la vérité, j'ai combiné, pour chaque quart de siècle, les moyennes du

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril et du 1er août 1892, *la Fortune mobilière dans l'histoire.*

prix des terres avec les moyennes de leur revenu, capitalisé suivant le taux ordinaire de l'époque.

Rien ne ressemble moins à un hectare de terre qu'un autre hectare de terre : l'enquête de 1884 fait ressortir, pour la France entière, une valeur moyenne de 1,785 francs; mais, dans cette moyenne, se confondent de grandes inégalités, depuis le département du Nord où l'hectare vaut 5,374 francs, jusqu'à celui des Basses-Alpes où il ne vaut que 403 francs. Et ces prix départementaux sont pourtant des moyennes eux-mêmes, des moyennes prises sur environ 500,000 hectares de terre. Si des départemens on descend aux arrondissemens, les différences s'accusent davantage. La terre ne vaut que 238 francs l'hectare dans l'arrondissement de Castellane, elle vaut 6,700 francs dans celui de Valenciennes et 20,700 dans celui de Sceaux. Si l'on comparait ensemble les cantons et les communes, à plus forte raison les simples domaines, les variations extrêmes ne seraient plus de 1 à 100, mais de 1 à 1,000. Il y a aujourd'hui des hectares à 50 francs et des hectares à 50,000, sans sortir du terrain purement agricole. Certains vignobles de Champagne ont été vendus récemment sur le pied de 100,000 fr. l'hectare.

Les prix d'autrefois s'étageaient sur des échelles aussi vastes : entre 1226 et 1250, la valeur des hectares labourables, qui nous sont connus, varie de 20 à 2,300 francs; entre 1326 et 1350, elle va de 6 à 310 francs ; entre 1526 et 1550, de 5 à 800 francs; entre 1576 et 1600, de 10 à 1,200 francs. Les revenus ne sont pas moins différens : au XIIIe siècle, ils vont de 0 fr. 34 à 74 francs l'hectare; au XIVe, de 0 fr. 07 à 84 francs; au XVe, de 0 fr. 19 à 63 francs, et au XVIe, ils varient de 0 fr. 05, dans l'Orléanais (1525), à 115 francs, dans les Flandres (1545). Comme, du plus bas chiffre au plus haut, les prix se suivent graduellement, sans qu'il y ait d'intervalle trop marqué, aucun d'eux ne peut guère être laissé de côté, dans le calcul des moyennes, comme exagéré ou invraisemblable.

Les prix qui ont servi de base à nos calculs sont ceux de parcelles de terre, et, *très exceptionnellement*, de domaines entiers. Des pièces de quelques ares ou de quelques hectares sont naturellement plus chères que de vastes étendues, et les chiffres que l'on obtient ainsi pourraient passer pour légèrement majorés ; mais ce sont les seuls chiffres sincères, les seuls comparables aux prix de nos jours, parce qu'ils s'appliquent à une marchandise de même nature que notre terre de 1893. De plus, ces morceaux de terrain ont une destination nettement définie : ce sont des labours, des prés, des vignes, des bois, des jardins ; ils se comparent aisément aux fonds actuels de même catégorie.

Il n'en est pas ainsi des domaines qui contiennent toutes sortes de sols et plus ou moins des uns que des autres. De plus, s'il est vrai qu'une grande propriété se vend moins cher en totalité qu'en lambeaux détachés, si, à cet égard, l'introduction des domaines dans les calculs pourrait être considérée comme rétablissant l'équilibre, en rendant les moyennes, tirées de parcelles, plus basses et plus justes, il ne faut pas perdre de vue que la *surface réelle* de ces propriétés, nobles le plus souvent, n'est pas celle de leur juridiction, de ce qu'on nomme le « domaine direct, » mais bien celle du « domaine utile, » de la quantité de terre dont *jouit effectivement* le seigneur. D'un autre côté, ces domaines possèdent des droits féodaux, annuels comme les « champarts » et « terrages, » éventuels comme les « lods et ventes, » qui ne peuvent pas être capitalisés exactement. De là deux causes d'incertitude, susceptibles d'abaisser ou d'augmenter, si l'on n'y prenait garde, le prix de l'hectare.

Un autre élément de la propriété foncière, sous le régime du servage, élément impossible à dégager, pourrait aussi élever à tort le prix du sol : je veux parler des colons, qui, sous des noms divers, depuis les « hôtes » jusqu'aux « hommes propres, » y sont attachés, en font partie intégrante. Comme les fermes américaines, avant l'émancipation des esclaves, les domaines féodaux, avant l'affranchissement des serfs, se vendent plus ou moins cher selon le nombre des exploitans qui vivent dessus. La même terre, garnie de serfs, sera de grand prix, et, peu habitée, ne vaudra presque rien. Pour ces motifs, les prix de parcelles détachées méritent de servir, presque seuls, de base aux évaluations.

Les prix que nous possédons, au IXe siècle, font ressortir l'hectare de terre à 70 francs intrinsèques, avec des chiffres qui varient de 5 à 342 francs, en adoptant les calculs qui fixent le sou de Charlemagne à 4 fr. 05 de notre monnaie. Négligeons les Xe et XIe siècles, pour lesquels les conversions de livres en francs manquent de solidité; nous trouverons au XIIe siècle l'hectare de sol labourable à 93 francs. Dans le premier quart du XIIIe siècle, point de départ de nos recherches, ce prix est de 135 francs; il a donc énormément augmenté. Dans les soixante-quinze ans qui suivent, il s'élève d'une façon prodigieuse et atteint, en 1276-1300, le chiffre de 261 francs. La terre aurait presque triplé en cent cinquante années, elle aurait presque doublé en un demi-siècle. De pareilles fluctuations, comme on le verra plus loin, n'ont rien d'extraordinaire, qu'il s'agisse de hausses ou de baisses; mais, à des époques plus rapprochées, nous en saisissons mieux la cause.

La moyenne de 261 francs l'hectare s'applique spécialement à une trentaine de nos départemens actuels; la moyenne des prix

de l'Ile-de-France était de 360 francs, celle de la Normandie de 290 francs, celle de la Champagne de 263 francs, celle du Languedoc de 198 francs, tandis que celle de la Saintonge n'était que de 133 francs, celle de la Flandre de 90 francs, et que celles de la Franche-Comté, de l'Alsace et du Berry oscillaient de 40 à 50 francs. Ce prix moyen de 261 francs l'hectare, dans le dernier quart du XIIIe siècle, est le plus haut qui ait été atteint durant tout le moyen âge. Il ne devait être dépassé que dans les dernières années du XVIe siècle, à l'époque du renchérissement extrême des denrées.

Non-seulement la terre semble avoir été plus chère, pendant cette courte période, que pendant les trois cents ans qui la suivirent, sauf le règne d'Henri III et le commencement de celui d'Henri IV (1576-1600); mais elle l'a été presque autant que dans le premier quart du XVIIe siècle (1601-1625) et dans le premier quart du XVIIIe (1701-1725). C'est un fait singulier, mais positif: la terre valut à peu près le même prix sous Philippe le Bel que sous Louis XIII, où elle était à 277 francs l'hectare; le même prix qu'à la fin du règne de Louis XIV et sous la régence du duc d'Orléans, où elle était retombée, après une hausse de soixante-quinze ans, à 265 francs l'hectare.

Mais à quoi s'applique la moyenne de 261 francs l'hectare sous Philippe le Bel? A une très petite quantité de terres évidemment, les seules qui soient alors en culture, les seules surtout qui soient dans le commerce. La première moitié du XIIIe siècle fut certainement une ère de progrès; il est vraisemblable que le défrichement et le peuplement allèrent de pair; peut-être même cultiva-t-on plus qu'on ne peupla. On en a quelque preuve en comparant le prix des terres avec le prix du blé. Ce dernier tend à baisser jusqu'en 1240: il est de 4 fr. 25 entre 1201 et 1210, et descend progressivement à 3 francs entre 1231 et 1240. Comme le prix des grains dépendait aussi des bonnes et mauvaises récoltes, il serait puéril de tirer de ces chiffres une conclusion absolue sur le plus ou moins d'intensité de la culture. Mais chacun sait que la baisse des céréales est parfaitement compatible avec l'extension de la population, *dans un pays neuf* et principalement agricole, parce que chaque nouveau laboureur produisant beaucoup plus de grains qu'il n'en consomme, le défrichement a pour conséquence une dépréciation des prix. Nous en avons un exemple aujourd'hui dans la République Argentine, où les denrées locales sont devenues moins chères à mesure que les habitans se sont multipliés.

Le tout n'a dû se passer, au XIIIe siècle, que sur une petite échelle, puisque le colon libre était, comme la terre libre, une exception, que toute terre faisait partie d'une seigneurie et que

tout seigneur ne faisait guère valoir son bien que par les mains de ses serfs. Il y avait donc, sur le marché des terres, peu de marchandises et peu de marchands. Mais sans doute il y eut, pendant quelque temps, plus d'acheteurs que de vendeurs; il y eut, jusqu'en 1300, un plus grand nombre d'hommes qui demandèrent du sol labourable, ou même du sol à défricher, qu'il n'y en eut à en offrir. De là la hausse de la terre. Quant à l'activité de la demande, elle tenait, du moins tout porte à le croire, à l'augmentation du bien-être et à celui de la population.

Il arriva que cette hausse extraordinaire des biens-fonds excita les convoitises des propriétaires, nobles ou clercs, que chacun d'eux, le roi en tête, se mit à défricher avec ardeur. Sans doute, ils essayèrent, au début, de faire ces défrichemens « en régie, » selon l'expression moderne, par les bras qui leur appartenaient. Mais ces bras se trouvèrent bientôt insuffisans; on mettait, ou plutôt on voulait mettre en culture plus de terrain que ne le permettait la main-d'œuvre dont on disposait. N'oublions pas qu'il n'y avait que fort peu de travailleurs indépendans, que, par suite, on ne pouvait *louer* du travail, mais que, pour s'en procurer, il fallait *acheter* des travailleurs esclaves, des serfs; et que, le prix des serfs s'élevant en raison des bénéfices qu'on espérait réaliser par leur intermédiaire, l'opération ainsi pratiquée cessait d'être avantageuse.

Ce fut alors que l'affranchissement joua son rôle : au lieu d'acquérir les serfs d'autrui, on libéra les siens propres. On commença par les plus capables, les plus laborieux, ceux avec lesquels la spéculation serait la plus fructueuse; et on leur abandonna, en même temps que la propriété de leurs personnes, la possession d'un territoire déterminé, moyennant le paiement de redevances directes et de droits indirects. Le seigneur perdait la mainmorte, mais il gagnait des « lods et ventes; » il perdait la jouissance d'une terre qui ne lui rapportait rien, mais participait, par une combinaison de taxes dites féodales, sagement conçues, à la plus-value que prendrait ce fonds dans des mains nouvelles. Telle fut l'économie de la transformation agraire, qui s'accomplit d'un commun accord, parce que les deux parties y trouvèrent un bénéfice, et qui eut pour effet la mise en valeur d'immenses étendues jusqu'alors stériles. Par là fut créée la propriété roturière, et la première conséquence de cette révolution, qui jetait ainsi sur le marché foncier tant de parcelles désormais négociables, et tant de laboureurs libres de les acheter et de les vendre, fut une baisse de la terre; les progrès de la population, quoique très rapides, l'étant moins cependant que ceux du défrichement. La moyenne de 261 francs descendit, de 1301 à 1325, à 222 francs l'hectare.

Même, pour qu'un semblable prix ait pu se maintenir, il a fallu

que le nombre des habitans de la France ait notablement accru durant cette période, et, ce qui le prouve, c'est la hausse des céréales. Dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, l'hectolitre de blé valut en moyenne 6 francs; dans le premier quart du XIV[e] siècle, il valut 8 fr. 65, soit une augmentation de 40 pour 100. Le prix moyen de 222 francs l'hectare, pour l'ensemble du royaume, de 1301 à 1325, quoique inférieur de 15 pour 100 à celui du dernier quart du siècle précédent, n'en demeurait pas moins supérieur de 60 pour 100 au prix pratiqué sous le règne de Philippe-Auguste (135 fr.) et de plus du double à ceux de la fin du XII[e] siècle. Ce chiffre de 222 francs ne se retrouvera plus d'ailleurs que sous Henri II, dans la période comprise entre 1551 et 1575.

Notre terre labourable actuelle peut être évaluée à 1,600 francs l'hectare en 1892; l'enquête de 1884 donnait le chiffre cité plus haut, de 1,785 francs; mais, d'une part, ce chiffre comprenait le sol de la propriété bâtie, de l'autre, la crise agricole a, depuis 1884, influé sur les cours. Pour ces motifs, j'ai ramené à 1,600 francs le prix de l'hectare contemporain. Ce chiffre étant pris pour base, la *valeur* de la terre, au commencement du XIII[e] siècle, lui est près de douze fois inférieure: 135 francs de 1201 à 1225; elle n'est que six fois plus faible en 1276-1300, puis elle retombe à moins du septième de son prix actuel (222 francs) en 1301-1325. Comme le pouvoir général de l'argent n'était, à cette époque, qu'environ quatre fois supérieur à ce qu'il est aujourd'hui, on voit que la marchandise-terre a non-seulement conservé sa valeur intrinsèque, par rapport aux autres marchandises, et que l'avilissement des métaux précieux ne lui a porté aucun préjudice, mais encore qu'elle a augmenté, dans le sens positif et absolu du mot, puisqu'un hectare de terre vaut six à douze fois plus qu'il ne valait de 1200 à 1325, tandis que l'ensemble des choses susceptibles d'être vendues ou achetées, que la journée d'un manœuvre par exemple, ne valent que quatre fois plus cher.

Cette augmentation de la terre qui, de 135 francs l'hectare sous Philippe-Auguste, de 206 francs sous saint Louis, de 261 francs sous Philippe le Bel, l'a porté à 1,600 francs à la fin de notre XIX[e] siècle, n'a nullement été constante et ininterrompue, comme les propriétaires de nos jours se le figurent généralement. Cette hausse, au contraire, a subi de brusques reculs. Le plus important de ces reculs commence à l'avènement de la dynastie des Valois, dans la période 1326-1350. La moyenne, qui avait été de 222 francs durant les vingt-cinq premières années du XIV[e] siècle, tombe tout d'un coup à 108 francs. La baisse est universelle; de 240 francs à 160 dans l'Ile-de-France, de 360 francs à 130 en Normandie, de 120 francs à 60 en Saintonge...

On ne peut attribuer cette baisse, d'autant plus significative qu'alors tout en général renchérit, qu'à l'extension immense prise en ce temps-là par les « accensemens, » qui accompagnaient presque toujours les affranchissemens de serfs. Du coup l'équilibre ancien fut rompu ; toute la terre française entra en branle. Elle fut mobilisée, morcelée, déchiquetée. En eut qui voulut, à condition d'avoir une charrue et un bras solide pour la conduire. Du côté des possesseurs fonciers ce fut une panique : il ne s'agissait plus pour les seigneurs, laïques ou clercs, de discuter le plus ou moins d'avantages de la culture par serfs ou par tenanciers libres, du faire-valoir direct ou de la vente à cens. Il fallait suivre le mouvement ambiant, sous peine de ruine : quand le voisin avait affranchi l'homme et accensé la terre, il fallait, bon gré mal gré, affranchir et accenser à son tour ; sinon le serf, une belle nuit, déguerpissait, et n'avait que l'embarras du choix pour trouver à exploiter un sol à sa convenance.

II.

Cette première baisse de la terre fut donc l'indice d'un réel progrès, le résultat d'un large avènement des classes laborieuses à la propriété, qu'elles acquéraient déjà, quoique plus lentement, depuis trois quarts de siècle. Une autre preuve que cette baisse de la terre tenait, — entre 1326 et 1350, — à des causes purement économiques, et non aux causes politiques qui la précipitèrent plus tard, c'est que la propriété rurale fut seule alors à s'en ressentir ; les maisons continuèrent d'augmenter de prix, aussi bien à Paris que dans les campagnes, tandis que le *krach* foncier allait les atteindre fortement à la fin du siècle.

Au moment où l'invasion étrangère se complique d'anarchie nationale, la moyenne de l'hectare de terre est tombée de 108 francs à 83 francs (1351-1375), c'est-à-dire au tiers de ce qu'elle était cinquante ans auparavant. Alors c'est bien la misère qui cause cet effondrement, toutes les misères réunies qui vont peser cent ans durant sur notre malheureuse patrie, et la laisseront si dévastée, si épuisée d'hommes et d'argent que l'hectare de terre n'atteindra plus le modeste chiffre de 100 francs jusqu'au règne de François Ier : de 1376 à 1400 la moyenne se relève à 95 francs, — on avait quelque peu respiré sous Charles V et pendant les premières années de Charles VI, — mais pour retomber à 89 francs (1401-1425), puis à 68 francs (1426-1450) à la fin des guerres anglaises, et enfin à 48 francs (1451-1475), taux le plus bas auquel elle soit descendue pendant six cents ans.

Dans un pays comme la France du xve siècle, dont les provinces, réunies un jour et disséminées le lendemain, n'ont guère de lien économique, les conséquences des dévastations sont locales. De paroisse à paroisse même, par suite du morcellement des seigneuries, on constate de notables différences; mais, comme le désordre intérieur se greffa sur la guerre extérieure, et que tous les deux durèrent très longtemps, les régions qui avaient échappé pendant dix ou vingt ans finirent par être atteintes, de sorte que rien ni personne ne se trouva épargné. La liste des chevaux, vaches, brebis, vaisselle, linge, vêtemens et autres objets enlevés *dans une seule commune* remplit couramment de longues pages, dans les procès-verbaux du passage des « routiers. » Le routier a mis la France en coupe réglée, il se fait entretenir par le travail; c'est la glorification du brigandage, la caricature du système féodal, Cartouche souverain, capitaine de gens d'armes: « Quelle bonne vie, soupirait l'un de ces bandits respectables recueillant ses souvenirs dans sa retraite, les vilains nous pourvoyaient... nous étions servis et étoffés comme rois!.. »

Que de fois, dans les baux, verra-t-on désormais cette mention de terrains: « où se trouvait anciennement une maison, » — « où il y avait un village, un château! » le tout a disparu. Une masse de fermes et d'habitations rurales, désertées, figurent dans les revenus pour « néant... car elles vaquent et sont en ruines; les moulins sont en destruction depuis les guerres, et est encore, pour ce chapitre, néant... » Il y eut, dans cette crise centenaire, deux périodes plus aiguës: l'une de 1350 à 1370, l'autre de 1410 à 1430. Les comptes seigneuriaux ne sont alors que des litanies plaintives, où chaque article de recette, porté pour zéro, se termine par une description désolée de l'état du sol: « A cause de ce, tout ou partie des habitans se sont absentés; » ou bien « nuls ne demeurent plus en ce lieu... » Heureux quand les bourgades ne sont pas brûlées. Ces désastres furent le tombeau de bien des petites cités qui ne reparaissent plus dans l'histoire; c'est un effondrement; toute source de rente se tarit. Le midi, où l'on ne s'est presque pas battu, est aussi désolé que le nord.

La soumission à Charles VII des villes qui lui étaient hostiles n'améliora pas leur situation matérielle; la paix d'Arras même (1435) ne fut que théorique, la guerre continua. Dans certaines régions, il n'existait plus ni culture, ni chemin, ni délimitation de propriété; rien en un mot de ce qui annonce la civilisation. La seigneurie de Bazoches (Aisne), dont les revenus s'élevaient jadis à 1,000 livres, est réduite en 1428 à 30 livres au plus; les hommes sont « hors du pays. » Le bourg de Priers, près Soissons, est en même posture, vide: *au bout de quinze ans* il y vient un laboureur

« qui ne sait à qui s'adresser pour louer de la terre, et nul ne peut lui dire à qui la terre appartient. » Le territoire est en effet si défiguré que bien des gens ne retrouvent plus leurs champs. Ce qu'on loue est loué le sixième, parfois le dixième du prix ancien. Quand on obtient le quart, on doit s'estimer heureux. De la baronnie de Quincampoix, qui contient 717 hectares, en Normandie, on ne parvient à toucher que 261 francs (1448).

Aux alentours de la capitale, dans le département actuel de Seine-et-Oise, ce qu'il y a de terres en friches, de « déserts » au milieu du xve siècle, est effrayant. Des dénombremens féodaux nous l'apprennent : à Brétigny-sur-Orge, « 36 sous de cens, réduits à 24 sous, puis à néant; 14 livres de cens, réduites à 10 livres, puis à rien; » et ainsi de suite. De 1397 à 1442, Vic-Chassenay, en Bourgogne, descend de 500 âmes à 160. Salses, en Roussillon, « qui avait autrefois 400 bonnes maisons, n'en possède plus que 35, toutes misérables. »

La France fut longue à renaître ; de pareilles plaies ne se cicatrisent pas vite, elles risquent même d'être mortelles. Des peuples entiers ont ainsi péri dans la suite des âges, ou bien ils sont restés infirmes, paralysés. Dans nos diverses provinces le mouvement reprit très inégalement. Les gens de Cercottes, « ville champêtre » dans l'Orléanais, avaient dû rester pendant vingt ans loin de leurs biens ; leurs maisons étaient détruites. En 1441, « sachant notre délivrance des mains des Anglais, » ils reviennent peu à peu. La fourmilière humaine, dispersée, décimée, se risque timidement à reprendre son œuvre. La population d'ailleurs était fort diminuée; la fameuse peste de 1348 avait, au début, largement fauché les hommes; les violences innombrables, pain quotidien de tout un siècle, agrandirent les vides à leur tour.

Comparé à son prix actuel de 1,600 francs, le prix de 48 francs pour l'hectare de terre, dans la deuxième moitié du xve siècle, n'en représente que la *trente-troisième* partie. Ce chiffre de 48 francs n'est d'ailleurs qu'une moyenne que beaucoup de provinces n'atteignent pas : dans l'Ile-de-France, l'hectare, que nous avons vu à 243 francs en 1301-1325, et à 157 francs en 1326-1350, est subitement tombé à 69 francs en 1351-1375, période des jacqueries et des émeutes autour de la capitale; puis il remonte à 115 francs jusqu'à 1425, pour s'affaisser ensuite à 45 francs, sans doute par suite du voisinage des armées. En Bourgogne, au xive siècle, l'hectare était tombé à 20 francs ; il s'abîme en Champagne et en Berry, sous Charles VII, à ce même chiffre de 20 francs, qui n'est pas alors si invraisemblable qu'il paraît ; car, en Saintonge, l'hectare n'en vaut que 16, et n'en vaut que 10 en Dauphiné. Plus favorisés, l'Auvergne et le Limousin demeurent

à 39 francs; la Normandie, après avoir résisté plus longtemps que les autres régions, était tombée à 23 francs en 1426-1450 et ne s'était relevée qu'à 53 francs sous Louis XI.

Tandis que, dans le cours du XIIIe siècle et jusqu'en 1325, les hectares à 400 francs ne sont pas très rares parmi les chiffres que j'ai recueillis, depuis 1401 jusqu'à 1475 le prix de 100 francs n'est guère dépassé que cinq ou six fois, et plutôt dans le midi, en Provence, ou dans l'est, en Alsace. En revanche, toutes ces localités, sises dans le rayon parisien, qui fournissaient de fortes moyennes, se traînent à des prix dérisoires: 24 francs près de Meaux, 25 francs à Vanves près de Paris. Dans Paris même, je veux dire dans notre Paris de 1893, sur l'emplacement actuel de nos rues de Sèvres et de Vaugirard, on vend, en 1447, 128 ares de terre en culture sur la base de 49 francs l'hectare.

C'est seulement à partir de 1476-1500, depuis les dernières années du règne de Louis XI jusqu'au commencement de celui de Louis XII, que la reprise se fait sentir sur les biens-fonds. La moyenne, qui avait été dans le quart de siècle précédent de 48 francs, s'élève à 97 francs; elle avait retrouvé simplement sa valeur du temps de Charles V (1375), elle restait inférieure de moitié à ce qu'elle était sous les derniers Capétiens directs (1325), et de plus des trois cinquièmes à ce qu'elle avait été sous Philippe le Bel. Cependant, si l'on tient compte de ce fait que la puissance d'achat de l'argent n'avait cessé de hausser dans tout le cours du XVe siècle, que cette puissance était, à l'avènement de Louis XII, moitié plus grande que sous Charles V, la hausse de ces vingt-cinq années deviendra particulièrement frappante: 97 francs de Louis XII en valaient presque 145 de Jean le Bon.

Il faut aussi considérer que, depuis cent cinquante ans, des générations entières de riches avaient été plongées dans la misère; socialement parlant, les Français de 1500 étaient une nation toute neuve qui sortait des ténèbres et revoyait le soleil. Dans cette nuit séculaire les terres avaient, en très grande partie, changé de mains; et ceux qui avaient acheté sur le pied de 70 ou de 50 francs l'hectare, dans les cinquante dernières années, s'estimaient très heureux de la plus-value énorme de leurs immeubles, et n'imaginaient pas qu'ils eussent précédemment valu davantage. De fait la nation se retrouvait, au commencement du XVIe siècle, dans des conditions presque identiques à celles où elle avait été deux cent cinquante ans auparavant: peu de bras et beaucoup de terres. Les bras étaient donc chers; la terre, et par suite les produits de la terre, bon marché. C'est là par excellence l'état avantageux à la classe des travailleurs. Les disettes, la peste, — elle revint plusieurs fois en 1502, en 1510, — paraissent n'avoir pas

entravé la renaissance matérielle, qui accompagnait l'autre renaissance, celle des arts et des lettres.

III.

L'augmentation de la terre semble, à vrai dire, subir un temps d'arrêt de 1501 à 1525. La moyenne de cette période est de 95 francs contre 97 dans les derniers vingt-cinq ans ; tandis qu'elle atteignit 132 francs en 1526-1550. Même les prix de plusieurs provinces, qui avaient haussé à la fin du xve siècle, paraissent s'alourdir au commencement du xvie. Cependant « la *tierce partie* du royaume, écrit Seyssel, le panégyriste du règne, est réduite à culture depuis trente ans... » Mais c'est là précisément ce qui retarde la plus-value de la propriété foncière, dans son ensemble, pendant le premier quart du xvie siècle.

La population était très faible encore sous Charles VIII, elle l'était sans doute plus que du temps de saint Louis ; et, à mesure qu'elle s'accroissait, on mettait, ou mieux on remettait en valeur une masse de fonds qui avaient été abandonnés et étaient revenus à l'état de nature. C'est même pour cela que le blé, et en général le coût de la vie augmente peu, et que les salaires ne baissent pas, quoique le peuplement progresse, parce que l'agriculture absorbe tout le surplus de production humaine, et en tire un supplément de denrées et de matières premières correspondant, qui, prenant place sur le marché, paralyse heureusement le mouvement ascensionnel des prix.

Cet état de choses était forcément limité dans sa durée. Il vint un moment où la population fut plus abondante, où les terres furent moins offertes, et où par conséquent elles montèrent. L'hectare labourable passa de 95 francs (1501-1525) à 241 francs (1551-1575) et à 317 francs en 1576-1600. Le xvie siècle, à ne considérer que la valeur intrinsèque du métal, aurait donc été l'époque de la plus forte hausse de la propriété foncière, hausse plus grande que celle à laquelle nous avons assisté depuis cent ans, plus grande même que l'extraordinaire élévation des prix qui signale le xviiie siècle, de 1750 à 1790. Mais il faut tenir compte de la baisse du pouvoir de l'argent qui, de 1526 à 1600, fut la conséquence de la découverte de l'Amérique. Par suite, les 95 francs de Louis XII valent environ 160 francs de Charles IX et 210 francs d'Henri III, et la hausse *absolue* de l'hectare de terre n'est pas, comme elle paraît au premier abord, de plus de 200 pour 100, mais seulement de 50 pour 100.

Toutefois, et cette observation est capitale, parce qu'elle s'applique à tous les âges et qu'elle mérite d'être opposée aux doléances des

propriétaires fonciers de nos jours, c'était un gain véritable, une chance inespérée pour les propriétaires du XVIe siècle, que celle de traverser la plus grosse crise pécuniaire des temps modernes, et sans doute la plus rapide que le monde ait jamais connue,— une crise qui déposséda les propriétaires mobiliers et dissipa les trois quarts de leur richesse, — sans en être le moins du monde affectés pour leur compte personnel, et même en y trouvant un bénéfice positif.

Le prix maximum de l'hectare de terre, sous Henri III, est de 1,200 francs, le minimum est de 5 francs. Mais les prix du XVIe siècle ne sont pas le signe de la valeur agricole des fonds, de leur fertilité respective. Il existe alors un élément prépondérant de plus ou de moins-value, presque dans chaque province, depuis 1560, où le royaume est en proie aux guerres de religion : c'est la sécurité relative de l'exploitation. Et cet élément, pour qui connaît, dans le détail, les désastres dont ces luttes prolongées furent la cause, suffit amplement à expliquer les caprices apparens des prix.

On revit, quoique sur une moindre échelle, et surtout durant moins de temps, les horreurs oubliées des générations nouvelles, tout ce que la guerre, comme on la comprenait, comportait de fléaux réunis. « Qui n'en aura goûté ne les croira, » nous dit Montaigne. Et le proverbe était « qu'où les reîtres ont passé, on n'y doit point de dîmes. » Les efforts des chefs de troupes régulières, en vue de maintenir quelque vestige de discipline, les soudards « branchés » à quelque arbre de la route, avec les robes de femme et les ustensiles de ménage qu'ils avaient dérobés, n'étaient pas pour effrayer la tourbe des petites bandes papistes ou huguenotes, royales ou impériales, qui, dans leurs zigzags multipliés à travers le plat pays, cognaient à qui mieux mieux sur la tête de turc de l'infortuné « Jacques Bonhomme. » Les denrées de première nécessité, ne pouvant, ni circuler, ni même être toujours produites en quantité suffisante, augmentèrent dans des proportions phénoménales ; les prix inouis du blé, de la viande, contribuaient à aggraver la misère.

On risquerait cependant d'exagérer si, de traits épars, dont on ferait masse, on traçait un tableau poussé au noir plus qu'il ne convient. Le XVIe siècle n'est pas accablé sous le poids de ses malheurs, comme l'avaient été, chez nous, le XVe et la fin du XIVe. Il lutte, il se débat, il ne perd pas courage. Si l'état matériel eût été aussi épouvantable que précédemment, la propriété foncière n'eût pas augmenté, comme on vient de le dire, de 1526 à 1600. Il y avait des provinces exclusivement catholiques et d'autres exclusivement protestantes où l'on se battait moins ; et, dans les dernières surtout, à partir de la mort d'Henri III, on respira. On ne se

doute plus, en certaines parties du Languedoc, de 1589 à 1600, des luttes qui ensanglantent le nord du royaume; mais aussi que de plaies à panser! La campagne de Nîmes, « *jadis* voluptueux jardin de tout plaisir et abondance, » disait-on en 1592, était en grande partie abandonnée, « à raison des ravages, brûlemens et dégâts. » Dans l'ouest (1598), le roi Henri, allant de Nantes à Rennes à travers un pays ruiné, ne pouvait s'empêcher de dire : « Où ces pauvres Bretons prendront-ils tout l'argent qu'ils m'ont promis? » Dix ans plus tard, quoique la restauration marchât bon train, les traces de tant de destructions attristaient encore les regards. Les voyageurs d'alors parlent sans cesse des villages ruinés qu'ils rencontrent sur leur route.

IV.

Le début du XVIIe siècle se signale, comme on sait, par une prospérité agricole semblable à celle qui avait marqué le commencement du siècle précédent, mais plus rapidement conquise. La distance est énorme entre l'entraînante reprise des affaires, de l'affaire en particulier la plus urgente, celle de la production du blé, au sortir des guerres de religion, pendant les années bénies où régnait Henri IV, où Sully administrait, où Olivier de Serres écrivait, et la période stagnante du XVe siècle qui suivit la guerre de cent ans.

Au XVe siècle, la crise avait été si longue, si épuisante pour le patient français, qu'il resta longtemps prostré, exsangue, entre la vie et la mort, et qu'il lui fallut au moins trente ans pour se remettre. Au XVIe siècle, on avait dévasté, mais aussi on avait défriché; on avait fait un fameux gaspillage de vies humaines, et pourtant, — les démographes ne sauraient trop admirer cette fertilité, — on avait toujours réparé les brèches et, tant bien que mal, la population jusqu'à 1600 avait augmenté. Ce règne si court, demeuré si populaire dans les masses paysannes, dont l'instinct historique ne se trompe pas, cette douzaine d'années paisibles amassa au sein de la nation des économies, sur lesquelles elle vécut un demi-siècle; économies auprès desquelles le trésor de la Bastille, dissipé, lui, en six mois, représentait à peine quelques liards.

Pourtant, et ceci prouve combien les chiffres isolés signifient peu de chose s'ils ne sont convenablement interprétés, la terre baissa de prix et plus encore de revenu. L'hectare labourable, que nous avons laissé à 317 francs de valeur vénale (1576-1600), nous le retrouvons en 1601-1625 à 277 francs. Mais cette baisse était

plus que compensée par la hausse du pouvoir de l'argent, car la vie fut beaucoup moins chère sous Henri IV que sous Henri III. Et si l'on tient compte de ce fait que d'une date à l'autre les défrichemens se développèrent, on verra que la propriété rurale, *dans son ensemble*, a gagné bien davantage que chaque hectare de terre, pris isolément, ne paraît avoir perdu en prix. C'est, du reste, un phénomène que nous avons déjà constaté aux siècles antérieurs, que celui d'époques où le progrès de l'agriculture, se traduisant par une extension des surfaces cultivées, a pour effet une baisse provisoire des prix.

Avec la mort d'Henri IV cessa le « bon ménage » du royaume, et le progrès, du moins cette partie du progrès dont un gouvernement encore rudimentaire comme celui de 1610 pouvait être l'artisan, s'arrêta. Mais la régence de Marie de Médicis a été peinte sous des couleurs trop noires par les historiens politiques, qui n'ont pas suffisamment pris garde que les intrigues de cour n'empêchent pas le blé de pousser, et que la machine officielle pouvait se détraquer tant soit peu, en ce temps-là, sans que le pays en souffrît outre mesure. Ce fut le cas de la période 1610 à 1620. La reprise des hostilités religieuses vint altérer cette quiétude, sans que l'on puisse prendre au pied de la lettre les doléances d'États provinciaux, tels que ceux de Normandie, qui se plaignent chaque année qu'on les écorche, qu'ils vont mourir.., qu'ils sont morts.., et qui disent en 1626 que « la famine a obligé chacun ces dernières années à chercher sa nourriture aux herbes, racines et autres choses jusqu'ici non connues pour le vivre des hommes... »

Le blé n'avait coûté de 1601 à 1625 que 14 francs l'hectolitre, un tiers moins que précédemment, tandis qu'il vaudra 19 francs de 1625 à 1650. L'augmentation prodigieuse des charges publiques, qui signale ce ministère si glorieux, mais si lourd, de Richelieu, et qui permit d'assurer la grandeur morale du pays, ne contribua pas, on le devine, à sa prospérité matérielle. La valeur des terres s'éleva pourtant, — de 277 à 308 francs, — maintenue par le prix exagéré de produits peu abondans, au lieu de l'être, comme du temps de Sully et de Colbert, par l'abondance des mêmes produits vendus bon marché. C'est même ce qui explique que la propriété foncière n'ait augmenté que d'un dixième, pendant que le blé haussait de plus d'un tiers.

Si quelque comparaison avec nos voisins pouvait adoucir nos misères, la vue de l'Allemagne, qui avait souffert plus, et plus longtemps que nous, offrait ce genre de consolations. Il fut enduré pendant quarante ans, dans la moitié du Saint-Empire, d'effroyables maux dont le souvenir dut être malaisé à effacer. Le prix de la vie, de 1626 à 1650, fut en Alsace, l'une des contrées

pourtant les plus ménagées, aussi élevé au moins que de nos jours, et les salaires y étaient moitié moindres.

La période suivante au contraire (1651-1675) fut en France une des plus fécondes pour l'industrie agricole : la terre passa de 308 à 481 francs l'hectare ; tandis que les céréales baissaient d'un cinquième : de 19 à 16 francs pour l'hectolitre de blé. Dans l'Ile-de-France le sol, au lieu de 380 francs, en vaut 537 ; en Normandie, 520 francs, au lieu de 295 ; en Champagne, 500 francs au lieu de 313 au commencement du siècle. Le prix de 500 francs est atteint ou dépassé dans le Maine et la Flandre ; en Picardie, l'hectare est à 434 francs ; à 437 francs en Bourgogne. Le Dauphiné a passé de 169 à 325 francs et le Berry de 150 à 261 francs.

La hausse de la valeur vénale des terres, dans les trois premiers quarts du XVIIe siècle, était un pur gain pour ses possesseurs. Elle n'était nullement en rapport avec la diminution de la puissance d'achat de l'argent, depuis Henri IV jusqu'à la fin du ministère de Colbert. Les salaires même, durant cette période, avaient plutôt baissé. C'est là un fait important à retenir, parce que les propriétaires fonciers sont enclins à présenter la hausse des biens-fonds comme la cause, ou le résultat, de la prospérité générale d'une nation, et la dépréciation des immeubles, au contraire, comme le signe d'une misère universelle. Il n'en est rien ; on l'a vu précédemment, on le verra encore par la suite. Chaque nature de prix subit des oscillations qui lui sont particulières, sous des influences qui lui sont propres et agissent isolément. Le prix des denrées ne s'est jamais proportionné au prix des terres ; et le taux des salaires n'a suivi, dans ses évolutions de hausse et de baisse, ni le prix des terres, ni le prix des grains.

Cette augmentation presque ininterrompue de la propriété foncière, depuis la fin du XVe siècle jusqu'au troisième quart du XVIIe, allait d'ailleurs avoir un terme. Plus que les grains, plus que les salaires, le capital immobilier allait se ressentir de la crise qui signale le dernier tiers du règne de Louis XIV. De 481 francs en 1651-1675, l'hectare de terre labourable tombe à 375 francs en 1676-1700. Le *krach* des terres s'accentua encore de 1701 à 1725 ; l'hectare ne valut plus alors que 265 francs. Il n'avait jamais été aussi bas depuis Henri II ; en moins de cinquante ans la propriété foncière avait perdu 45 pour 100 de sa valeur. Il est juste d'ajouter que, sur cette crise créée par des fautes politiques, par une mauvaise administration, était venue, dans les premières années du XVIIIe siècle, se greffer une hausse du pouvoir de l'argent, hausse purement économique, et qui n'avait aucun caractère calamiteux (1).

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 avril 1892, *la Fortune mobilière dans l'histoire.*

En présence de deux faits d'ordre si divers, l'un national, l'autre universel, l'un moral, l'autre métallique, qui ont alors motivé l'avilissement des terres, il est assez difficile de déterminer la part de chacun, de préciser le tort que les malheurs des dernières années de Louis XIV ont fait à la propriété agricole, et l'atteinte que lui a porté le mouvement général des prix, de distinguer en un mot la faute des hommes et celle des événemens.

Toutefois on remarque que les terres, qui étaient descendues beaucoup plus bas et beaucoup plus vite que toutes les autres marchandises, se relèvent, quoique faiblement, mais enfin se relèvent, à 344 francs, de 1726 à 1750, tandis que le blé et les salaires diminuent. A partir du milieu du XVIIIe siècle jusqu'à 1790, la hausse s'accélère et s'emporte, avec une vivacité qui dépasse beaucoup ce qu'on a vu de nos jours, et que n'atténue pas autant qu'en notre XIXe siècle la dépréciation correspondante de l'argent. De sorte qu'à tout considérer, c'est sans nul doute à cette époque que se produit le plus formidable mouvement ascensionnel dont nos annales économiques aient gardé la trace. La terre labourable, qui avait passé de 265 à 344 francs sous le ministère de Fleury, comme je viens de le dire, monta à 515 francs, de 1751 à 1775, et à 764 francs l'hectare, de 1776 à 1800. Elle avait donc triplé en cent ans, ou mieux en quatre-vingt-dix ans; car les renseignemens sur l'époque révolutionnaire, où la plupart des chiffres sont exprimés en assignats, font presque entièrement défaut.

V.

Il n'a été jusqu'ici question que du sol labouré; nous devons examiner aussi, pour nous rendre compte de leur valeur, les autres natures de fonds : prés, vignes et bois. La moyenne de l'hectare de prés avait été, au XIIIe siècle, de 497 francs pour l'ensemble de la France, contre 215 francs pour la moyenne des labours. Au XVe siècle, elle n'est plus que de 154 francs contre 75 francs pour la terre labourable. Comme on le voit, ces deux genres de sols avaient baissé d'une époque à l'autre à peu près dans la même proportion, des deux tiers; mais la différence de prix du labour avec la prairie reste beaucoup plus grande que de nos jours.

Aujourd'hui le labour est estimé 1,600 francs, et la prairie 2,600 francs l'hectare; le premier égale donc près des *deux tiers* du second; tandis qu'au moyen âge et dans les temps modernes, jusqu'à la fin du règne de Louis XV, il n'en valut pas même la moitié. On ne peut attribuer ce changement qu'à la création des prairies artificielles, depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours;

et ce haut prix relatif des prés, correspondant à un prix également très élevé du foin aux siècles passés, est d'autant plus curieux qu'il existait alors une masse énorme de pacages banaux, et que ces pacages pourraient passer pour avoir fait aux prairies privées une heureuse concurrence. On voit qu'il n'en est rien ; puisqu'aujourd'hui où ils sont supprimés, le nombre des têtes de bétail élevé dans notre pays est beaucoup plus grand qu'autrefois, et les prés sont cependant beaucoup moins chers en comparaison des fonds destinés aux céréales.

Évidemment cette proportion n'est ni constante ni générale ; elle ne se produit pas dans toutes les provinces et à tous les instans de l'histoire agricole. Il en est de même dans la France d'aujourd'hui. Il y eut des momens où les prix des labours, dominés par les prix des grains, haussèrent plus que la valeur des prés, influencée par la valeur des bestiaux. Cela arriva, par exemple, dans des époques misérables, où le blé fut très cher, et où sans doute la consommation de la viande diminua. C'est ainsi que les prés, de 1501 à 1550, valurent 252 francs l'hectare, quand les terres ne valaient que 114 francs; parce que cette première moitié du XVIe siècle fut une époque de bien-être où le blé était à bon marché et où, *dans toute l'Europe*, on mangeait beaucoup de viande; tandis que de 1551 à 1600 les terres valurent 279 francs l'hectare et les prés 486 francs. Le mouvement est encore plus sensible dans les derniers vingt-cinq ans de ce siècle : la terre monte à 317 francs, le pré n'est plus qu'à 448 francs.

Les vignobles avaient valu, au moyen âge, des sommes plus importantes encore que les prés. On sait que, loin d'être plus particulièrement cantonnée, comme de nos jours, dans un certain nombre de provinces, la vigne était alors cultivée à peu près dans toute la France, y compris les districts qui lui paraissent le plus réfractaires, tels que la Normandie, la Picardie ou l'Artois. Cela tenait, non pas à ce qu'il faisait alors plus chaud, ainsi que quelques personnes l'ont assez naïvement avancé, — la science est formelle à cet égard, voilà plus de deux mille ans que la température n'a pas varié, — mais à ce que les populations du Nord et de l'Ouest se contentaient le plus souvent d'un terrible verjus, qui se présentait sur les tables sous le pseudonyme de vin. Les riches, d'ailleurs, faisaient venir du midi ou de Bourgogne une boisson plus potable. La question n'était pas, en ce temps, d'obtenir des produits remarquables, mais bien d'avoir des débouchés, le meilleur vin se vendait mal s'il était loin d'une ville, et le plus médiocre s'enlevait avec rapidité, si les consommateurs étaient à proximité du lieu où il se récoltait.

C'est ainsi que les vignobles parisiens, ceux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise, se vendent couramment sous saint

Louis 900 francs l'hectare, pendant que les vignobles champenois ne valent que 700 francs et ceux de Touraine 500 francs. Une vigne à Champrosay, près Corbeil, va jusqu'à 1,600 fr. l'hectare en 1300; et, chose incroyable, tandis que le prix le plus bas qu'il nous ait été donné de recueillir est celui d'une vigne de Languedoc, dans le Gard, que l'on achète pour 15 francs l'hectare en 1181, c'est en Normandie, près de Mortain, que nous avons noté le prix le plus élevé : 2,330 francs l'hectare, en 1227.

De pareilles anomalies s'expliquent par ce fait, que du terrain où le raisin mûrissait passablement, en Basse-Normandie, devait être fort recherché et très rémunérateur, tandis que dans le midi, où le vin était à très bon marché, une vigne médiocre pouvait aisément tomber à rien. Du XIVe au XVIe siècle, les mêmes conditions économiques produisent les mêmes effets, si contraires à ceux de nos jours qu'on semble vraiment, en les constatant, énoncer une paradoxale folie : plus les vignes sont malchanceuses, moins leur vin est généreux, et mieux elles se vendent. Au contraire, plus le climat était favorable à la culture de la vigne, plus les vignes, étant nombreuses, diminuaient de prix. De plus, les règlemens locaux faisaient un devoir aux régnicoles de chaque province de ne laisser pénétrer dans leur cave les produits d'une récolte étrangère qu'après avoir vidé les futailles du cru jusqu'à la dernière goutte. C'était ainsi qu'on entendait alors le protectionnisme.

En compensant tous les écarts dans des moyennes séculaires, qui permettent d'apprécier la valeur de cette nature de sol, nous remarquons que l'hectare de vigne a valu 580 francs, de 1201 à 1300, 412 francs de 1301 à 1400, 272 francs de 1401 à 1500, enfin 448 francs de 1501 à 1600. Les vignes, comme les prés, coûtaient donc plus cher au moyen âge que depuis la renaissance. Nous savons, en effet, que la culture de la vigne prit, au XVIe siècle, une extension considérable. Des étendues immenses furent alors dérobées aux céréales, en Bourgogne notamment, pour être couvertes de ceps. L'histoire des dîmes ecclésiastiques, dont la substance se modifie ainsi à travers les âges, nous l'apprend.

Sous Colbert, les vignes qui, dans la première moitié du XVIIe siècle, avaient valu 590 francs, s'élevèrent à 860 francs. C'est toujours le Languedoc qui occupe le dernier rang, à 65 francs l'hectare, et l'Ile-de-France qui tient la tête à 1,300 francs. La moyenne de la vigne normande (900 fr. l'hectare) continue à dépasser celle de la vigne bourguignonne (780 fr. l'hectare en 1666). Ce dernier chiffre provient d'environ 150 communes de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, où les crus sont classés, d'après leur valeur vénale, dans un tout autre ordre que celui que nous leur attribuerions aujourd'hui et que celui qu'ils avaient eu au moyen âge. Ainsi le vignoble le

plus haut coté, en 1660, est celui de Santosse, où l'hectare vaut 3,700 francs l'hectare ; Meursault et Pommard viennent ensuite à 1,818 francs, puis Volnay et Musigny de 1,500 à 1,800 francs. Le clos de Vougeot n'est évalué qu'à 902 francs l'hectare, celui de Beaune, jadis le plus renommé, qu'à 740 francs, et ceux des environs de Nuits qu'à 360 francs.

A cette époque, on pouvait vendre jusqu'à 1,800 francs un hectare planté de ceps de choix dans l'arrondissement de Versailles ! Et cependant les Bourguignons n'avaient pas à se plaindre ; leur propriété vinicole avait beaucoup plus progressé depuis trois siècles que n'avait fait celle des Parisiens. Au XIVe siècle, la vigne ne valait dans le Mâconnais et la Côte-d'Or que 200 francs l'hectare, tandis que celle des alentours de la capitale se vendait 1,000 francs. L'écart, qui avait été de 500 pour 100, n'était donc plus que de 60 pour 100 en faveur de l'Ile-de-France ; où l'on peut dire, en tenant compte du pouvoir de l'argent, que la vigne avait certainement baissé de prix.

Il n'en est pas de même des prés de l'Ile-de-France par rapport aux herbages des autres provinces. La moyenne des départemens riverains de Paris fut de 1,400 francs l'hectare au commencement du XVIIe siècle et de 2,000 francs à la fin. Elle n'avait jamais atteint des chiffres proportionnellement aussi élevés ; puisqu'à la même date les prés de Normandie ne valaient que 800 francs et ceux de Berry que 500 francs. Ces différences tenaient évidemment au développement de la population dans le rayon d'approvisionnement de la capitale, à l'espèce de monopole dont jouissaient les prairies qui y étaient situées.

Sous le règne de Louis XVI, ce privilège de situation avait en partie cessé. De 1775 à 1790, les progrès de la circulation permirent au bétail de toute la France de venir faire concurrence au bétail des départemens voisins de Paris. Les cultivateurs du centre, de l'ouest et du nord commençaient à se disputer la clientèle de la capitale. Aussi les prés du Berry haussaient-ils, durant le XVIIIe siècle, de 175 pour 100 ; tandis que ceux de Picardie ne haussaient que de 100 pour 100, ceux de Normandie que de 75 pour 100, et que ceux de Seine-et-Oise, de l'Aisne et de Seine-et-Marne ne montaient, dans le même laps de temps, que de 33 pour 100.

La question du transport, celle des difficultés plus ou moins grandes de l'exploitation, qui joue un rôle capital dans la valeur d'une marchandise aussi encombrante que le bois, même en un pays comme la France actuelle, sillonnée pourtant de mille routes terriennes et fluviales, devait avoir jadis une importance prépondérante, susceptible de faire monter une futaie à des taux relativement très hauts, ou de la réduire à un prix dérisoire, comme on le remarque

aujourd'hui dans certains arrondissemens de la Corse. On n'est nullement surpris de trouver des hectares de bois au XIIIe siècle à 200 francs aux environs de Paris, à 50 francs en Normandie et à 12 fr. 50 aux environs de Cambrai. Sans doute, parmi ces surfaces, qualifiées de bois, il y a bien des vides, une bonne part de landes stériles. Au XVe siècle, lorsque la charrue, loin d'empiéter sur les arbres, fuyait devant eux et leur rendait ses conquêtes antérieures, lorsque la forêt s'élargissait sans obstacle, s'étendait en tache d'huile, sur les emplacemens embroussaillés par l'abandon, désertés par le labour, les prix de 10 et 12 francs l'hectare se rencontrent sans cesse dans la forêt d'Orléans, dans l'Aisne, aux environs de Soissons.

Aux XVIe et XVIe siècles, le mouvement s'opéra en sens inverse : la moyenne de l'hectare de superficie boisée s'éleva à 175 francs à l'avènement d'Henri IV, à 275 francs à la mort de Colbert ; elle était de 400 francs à la veille de la révolution.

VI.

Ce qui vient d'être dit sur la valeur des propriétés rurales me dispenserait de parler de leur revenu, si ce revenu avait toujours été avec le capital dans un rapport immuable, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. On sait qu'au contraire ce rapport, qui était jusque vers la fin du XVIe siècle de 10 pour 100, n'était évalué au milieu du XVIe siècle qu'à 7 pour 100, et qu'on ne l'estimait plus, il y a dix ans, qu'à 3 ou 3,33 pour 100. Il suit de là qu'un capital foncier de 1,000 francs, qui rapportait 100 francs au XIIIe siècle, n'en rapporte plus aujourd'hui que 30, et que, si ce capital a décuplé depuis saint Louis jusqu'à notre république de 1893, s'il s'élève aujourd'hui à 10,000 francs au lieu de 1,000, son revenu n'aura pourtant que triplé et sera de 300 francs au lieu de 100. On est amené à se demander, en présence de ce changement de rapport, si c'est le capital qui a augmenté plus que le revenu, ou le revenu qui a augmenté moins que le capital, quel est celui dont la hausse est normale, du capital ou du revenu.

Recherche qui paraît, au premier aspect, aussi singulière que celle qui servit de base à la discussion, puis au duel, de deux gardes du corps, dont le premier prétendait, sous la restauration, que la duchesse de Berry avait un œil plus grand que l'autre, tandis que le second soutenait *au contraire* qu'elle avait un œil plus petit que l'autre. Seulement ici nous ne comparons pas l'augmentation des revenus à l'augmentation des capitaux, mais bien l'une et l'autre de ces plus-values à une commune mesure, qui est l'augmentation générale de toutes les marchandises, salaires, den-

rées, etc. Ceci suffit à nous convaincre que la hausse de la valeur des *terres exploitées*, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, est une hausse tout à fait exceptionnelle; que, quel que soit le rapport du prix des hectares labourables de 1200 à 1800, avec le prix des mêmes hectares en 1893, ils ont toujours été beaucoup moins chers, comparativement à notre terre actuelle, que les autres marchandises ne l'ont été par rapport aux marchandises actuelles similaires. La terre a augmenté infiniment plus que le pouvoir de l'argent n'a baissé.

Aux XIIIe et XIVe siècles, où la puissance d'achat de l'argent était quatre fois et demie et trois fois plus grande que de nos jours, le prix de la terre était *huit* fois plus bas (1201 à 1300), puis *quatorze* fois plus bas qu'aujourd'hui (1301 à 1400). Au XVe siècle, où l'argent valait cinq ou six fois le nôtre, la terre valait *vingt-deux* fois moins que la nôtre. Au XVIe siècle enfin, où l'argent était de cinq à deux fois et demie plus cher que celui de la fin du XIXe siècle, la terre coûtait *dix fois* moins qu'elle ne coûte présentement.

Ainsi, tandis que le détenteur d'argent, autrement dit le propriétaire mobilier, est celui qui a été le plus malmené depuis sept cents ans; que les vendeurs de travail, autrement dit les ouvriers, ont été très diversement traités selon les époques, et que notamment leur situation matérielle avait fort empiré depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à la révolution; les détenteurs de terre, c'est-à-dire les propriétaires fonciers, se voyaient investis d'un privilège qui sembla, malgré des atteintes passagères, impérissable jusqu'à ces dernières années. Et, la tradition aidant, ils s'étaient si bien habitués à voir le capital foncier s'élever avec le prix de la vie, qu'ils n'admettent aucun mouvement en arrière, et considèrent comme une spoliation, en quelque sorte illégale, la cessation d'un état de choses consacré à leurs yeux par une expérience de quatre siècles.

Mais, dira-t-on, dans ce calcul des augmentations de la valeur vénale et du revenu des terres, vous ne tenez pas compte des dépenses effectuées par le propriétaire pour défrichemens, irrigations, desséchemens, engrais incorporés au sol, routes d'accès ou bâtimens d'exploitation; vous admettez donc la théorie de Ricardo et de Stuart Mill qui font du propriétaire foncier une sorte de parasite des sociétés avancées, tirant à lui le principal profit de tout le travail social. Certes, et je ne fais aucune difficulté de le reconnaître. Aussi bien le fait n'est pas niable; la remarque des économistes anglais est absolument vraie *dans le passé*. La catégorie des détenteurs du sol a, pendant de longs siècles, plus largement profité qu'aucune autre classe de l'accroissement de la population

et de l'ensemble des découvertes qui constitue ce qu'on appelle le progrès.

Comparez le chemin respectivement parcouru, depuis le milieu du moyen âge, par les possesseurs de biens meubles et immeubles: supposez deux propriétaires de 1,000 livres tournois, ou 21,750 fr., en 1200, dont l'un fait valoir son argent en prêts mobiliers, au taux de 20 pour 100 et en retire peut-être 4,500 francs, par an, et dont l'autre le place en fonds de terre. Ce dernier peut acheter alors 161 hectares à 135 francs chacun, qui lui rapporteront 2,170 francs. En 1400, les 1,000 livres, ou 6,850 francs, représentent 77 hectares à 89 francs. Cependant le propriétaire de 161 hectares du XIIIe siècle en retire encore, malgré la dépréciation de son fonds, 1,430 francs, à peu près autant que le capitaliste peut tirer de ses pièces de monnaie à 20 pour 100.

En 1600, l'hectare vaut 277 francs au lieu de 89, et les 1,000 livres ne valent que 2,390 francs. Par suite, le propriétaire d'argent ne pourra plus acheter que huit hectares et demi avec ce même capital nominal qui, dans les siècles passés, lui en eût donné 77 ou 161. Ses 2,390 francs, placés à 8 pour 100, en rentes d'état ou en « offices » publics, lui rendront au maximum 200 francs par an, tandis que le maître des 161 hectares jouira annuellement d'un revenu de 2,254 francs. La distance qui sépare ces deux hommes s'accroîtra encore jusqu'à la révolution, jusqu'à nos jours. En 1790, après les péripéties des deux derniers siècles, et les alternatives de succès et de revers par lesquelles ils ont passé, les héritiers de ces deux individus sont replacés face à face : le rentier n'a plus que 950 francs, et n'en tire plus qu'un intérêt de 47 francs par an; le terrien, avec ses 161 hectares du XIIIe siècle, possède un capital de 122,500 francs qui lui rapporte 4,250 francs. Au lieu de 161 hectares que son aïeul eût pu acheter jadis, le propriétaire de bien meuble ne pourrait pas, avec son reste de fortune, en acheter beaucoup plus d'*un*, au jour de la révolution, puisqu'il ne dispose plus que de 900 francs et que l'hectare alors en vaut moyennement 764.

Si l'on borne la comparaison aux temps modernes, et qu'on fasse débuter à Henri IV deux fortunes foncière et mobilière, chacune de 10,000 livres (ou 23,900 francs) en capital, la première permettra d'acquérir, en 1601, 82 hectares qui rapporteront annuellement 1,150 francs au début, 1,560 francs sous Colbert, 935 francs dans les dernières années de Louis XIV et 2,130 francs à la veille de la révolution. A cette époque, le capital représenté par ces 82 hectares n'est plus de 23,900 francs, mais de 62,650 francs. Au contraire, les 23,900 francs placés en valeurs mobilières, en rentes,

en offices, sur le taux de 8 pour 100 en 1601, pouvaient rapporter originairement 1,900 francs; mais, en raison de la baisse simultanée de la livre-monnaie et du taux de l'intérêt, ce capital était, dans les dernières années de Louis XVI, réduit à 9,000 francs, et son revenu à 450 francs. En 1790, cette fortune mobilière ne valait, comme revenu, que le cinquième environ, et, comme capital, que le septième de la fortune foncière qu'en 1601 elle égalait comme capital et dépassait en revenu.

VII.

Il nous reste à comparer la propriété foncière de 1790 avec la propriété foncière actuelle : l'hectare de terre labourable est aujourd'hui évalué en France à 1,600 francs; il a donc un peu plus que doublé depuis cent ans, puisqu'il valait 760 francs en 1790. Il en est de même de l'hectare de pré, passé de 1,240 à 2,600 fr. Les vignes atteignent avec peine cette proportion; de 1,312 francs elles ont monté à 2,600 francs. Les bois, au contraire, la dépassent : de 400 francs ils se sont élevés à 900 francs l'hectare. Le revenu a crû parallèlement au capital, mais plus faiblement, puisqu'au lieu de 3 1/2 pour 100, il n'est plus estimé de nos jours qu'à 3 pour 100 de la valeur des immeubles ruraux. L'hectare de labour rapporte ainsi 50 francs au lieu de 26; la prairie, 86 francs au lieu de 44; la forêt, 30 francs au lieu de 14.

L'histoire de l'agriculture au XIX[e] siècle demeurant en dehors de notre sujet, nous n'avons pas à rechercher si cette augmentation s'est produite d'une manière régulière, périodique, de 1790 à 1893, ou si au contraire elle a procédé par bonds rapides, suivis de reculs, comme aux siècles antérieurs. Sous nos yeux mêmes, un de ces reculs vient de se manifester depuis dix ans, à la suite de la hausse du demi-siècle précédent (1830-1880). Sans qu'il soit besoin de statistique, nous sommes fondés à croire que les troubles de la révolution, et surtout les guerres du premier empire, ont ralenti le progrès agricole qui avait pris sous Louis XVI un très grand essor. Il est telle ferme louée 2,100 francs en 1785, qui était tombée à 1,400 francs en 1795. En 1820, on pouvait encore acheter, dans le centre de la France, de grandes propriétés avec château sur le pied de 180 ou 200 francs l'hectare.

Des contrées où la hausse s'était produite dans la première partie du siècle, de 1820 à 1850, ont relativement peu progressé dans la seconde. Depuis l'établissement des chemins de fer, de 1851 à 1879, l'administration des contributions directes a trouvé, pour la propriété non bâtie, une plus-value moyenne de 43 pour 100.

Or cette augmentation, qui dans l'Allier, l'Aude, les Landes, dépasse 100 pour 100, tombe à 6 pour 100 en Meurthe-et-Moselle, à 3 pour 100 dans les Vosges. Peut-être est-ce ici le résultat de la guerre de 1870 et des craintes d'une guerre future; sans doute aussi les contrées qui ont le plus gagné à la transformation des moyens de transport sont celles à qui les débouchés manquaient, et tel n'était point le cas de la plaine lorraine.

La terre n'a donc pas augmenté partout aux mêmes époques, ni dans la même proportion. Quelques exemples, pris au hasard, font toucher du doigt ces différences : le domaine de Coulanges (Cher), qui valait 128,000 francs en 1780, était vendu 269,000 fr. en 1814 et 300,000 francs en 1826; le domaine de Murs, dans le même département, passe de 36,000 francs en 1782, à 109,000 fr. en 1845, et à 460,000 francs en 1873. L'hectare de terre à Fontaine (Nord) est vendu 933 francs en 1763 et 3,300 francs en 1855. Dans le Nord également, l'hectare à Flers coûte 2,700 francs en 1776, 4,100 francs en 1820, 7,500 francs en 1870. Le domaine de La Rochette, en Bourgogne, était loué 1,000 francs en 1787, 1,500 francs en 1847, 1,700 francs en 1878 et 2,200 francs en 1885. La terre patrimoniale des Jumilhac, dans le Périgord, vendue 192,000 francs en 1808, était revendue 300,000 francs au financier Ouvrard, en 1811, et atteignait, dans des mutations successives, le prix de 500,000 francs en 1828, et de 1 million en 1862.

Mais les domaines, qui tous contenaient en général une part plus ou moins grande de terres *en friche*, ne peuvent servir à comparer les prix réels des fonds *en culture*, aujourd'hui et en 1790; parce que, de l'augmentation dont ils ont profité, il faut déduire les dépenses de défrichement et d'amélioration diverses dont ils ont été l'objet. Ce sont les moyennes, tirées d'un grand nombre de prix et de revenus de terres en pleine exploitation, dès le règne de Louis XVI, qu'il faut mettre en regard des moyennes que nous fournissent les statistiques récentes. Pour l'ensemble de la France, le revenu de 26 francs l'hectare, en 1790, représente, en tenant compte du pouvoir double de l'argent, une somme de 52 francs actuelle, et équivaut par conséquent au revenu moyen de 50 francs que le propriétaire foncier retire aujourd'hui de ses biens.

Mais tandis que le revenu foncier n'est passé que de 27 francs *intrinsèques* à 32 francs en Champagne, de 38 francs à 46 francs dans le Comtat-Venaissin, de 27 francs à 42 francs en Saintonge et Angoumois, — ce qui, en raison de la baisse de la puissance d'achat des métaux précieux, revient à dire qu'il a baissé, dans ces trois provinces, de 68, de 65 et de 28 pour 100, — il a monté de 43 francs à 160 francs en Flandre, de 26 francs à 93 francs en

Picardie, de 30 francs à 87 en Normandie; ce qui constitue, même avec l'avilissement de la monnaie, des plus-values *réelles* de 86, de 78, de 45 pour 100 sur le revenu antérieur. En faisant le même calcul pour l'Alsace, la Lorraine et le Maine, on trouve des augmentations positives de 43 pour 100; on en trouve de 13 pour 100 dans l'Orléanais, de 9 et 10 pour 100 dans la Bourgogne et le Dauphiné, de 5 pour 100 seulement dans l'Ile-de-France, où l'hectare rapportait 38 francs en 1790, et n'en rapporte aujourd'hui que 80. Le Languedoc et le Berry paraissent restés stationnaires.

Pris en bloc, le revenu des diverses provinces de France a augmenté davantage, de 1701 à 1790, que de 1790 à 1893; puisqu'en 1701 il était de 11 fr. 40, valant 34 fr. 20 de nos francs actuels, et qu'en 1790 il était de 26 francs, correspondant à 52 francs d'aujourd'hui. Il y avait eu, entre les deux dates, une hausse positive de 50 pour 100; tandis que de 1790 à 1893 il n'y a qu'égalité d'intérêt. Mais il semble que la propriété foncière serait mal venue à se plaindre, puisqu'elle a pu supporter, sans en éprouver aucun préjudice, une hausse du double dans le prix de la vie; et que son revenu de 1893 lui permet de satisfaire autant de besoins ou de jouissances, que le permettait le revenu, moitié moindre, d'il y a cent ans. Au contraire, le propriétaire mobilier s'est vu, au cours de ce siècle, irrémédiablement dépouillé, par la seule force des choses, de 50 pour 100 de son avoir.

La terre française était, en 1790, la plus chère de tout le continent et du monde entier; seuls les districts de l'Italie du Nord pouvaient lui disputer le premier rang. Notre territoire demeurait cependant, il y a un siècle, — et demeure encore aujourd'hui, quoiqu'il ait doublé de prix, — inférieur, sous le rapport de la valeur vénale et du revenu, à celui du monde romain; j'entends à celui de l'Italie impériale, où le revenu des prairies et des forêts était, au dire de Columelle, de 100 francs l'hectare et le revenu des labours de 150 francs (100 et 150 sesterces à l'arpent de 25 ares).

Pourtant cette moyenne actuelle de 1,600 francs l'hectare en capital, et de 50 francs en intérêts, qui s'applique aux 50 millions d'hectares du sol français, semble plutôt appelée à descendre qu'à monter, en raison de la facilité grandissante des communications qui met chaque territoire aux prises avec tous les autres territoires du globe. La masse des terres fertiles en Asie, en Amérique, en Afrique, en Europe même, est énorme, et elles sont bien loin de valoir ce que valent celles de notre pays. Les 30 millions d'hectares de l'Autriche, il y a dix ans, rapportaient moins de 22 francs l'hectare. Si les bonnes terres d'Égypte peuvent se louer 84 francs,

quoique le froment ne vaille, dans le delta, que 12 francs l'hectolitre, c'est que leur rendement est très supérieur au nôtre.

Ici, nous sommes parvenus à tirer parti de tous nos fonds, quelque mauvais ou médiocres qu'ils puissent être. La spéculation agraire a enrichi depuis sept cents ans de nombreuses générations de paysans, devenus peu à peu propriétaires; et cette richesse même, représentée par le fermage, constitue notre infériorité vis-à-vis des contrées encore vierges. Au Japon, la terre à riz vaut actuellement 2,200 francs et les autres 700 francs l'hectare, mais les forêts et les terres incultes ne valent que 12 francs. Dans la République Argentine, le sol coûte 1,000 francs l'hectare aux environs de Buenos-Ayres; il descend pour les régions tout à fait en friche jusqu'à 10 francs. En Californie, la terre se vendait 19 francs l'hectare, il y a vingt ans; le gouvernement des États-Unis pouvait céder, à des conditions beaucoup meilleures, les immenses étendues qu'il avait achetées (1808) à la tribu des Osages, à raison de 5,000 francs de rente pour 20 millions d'hectares, ou celles que lui avait livrées la tribu des Quapaws : 8 millions d'hectares pour 20,000 francs de rente; soit, dans le premier cas, 0 fr. 01 par an pour 40 hectares.

De ce que la valeur des labours, des prés, des vignes et des bois de la France actuelle soit le *double*, ou environ, de ce qu'elle était il y a cent ans, il ne s'ensuit pas du tout que le revenu agricole de notre patrie, pris en masse, n'ait fait que *doubler* d'une date à l'autre. On évalue communément aujourd'hui ce revenu net de la propriété rurale à 2 milliards 400 millions, ce qui correspond effectivement à un peu moins de 50 francs l'hectare. Si le revenu de 26 francs, que nous avons trouvé pour la *terre labourable* en 1790, s'appliquait à la *surface entière* du royaume de Louis XVI, nous obtiendrions un chiffre total de 1,300 millions de francs, qui serait de beaucoup au-dessus de la vérité.

Le chiffre de 1,200 millions de livres, — correspondant à 1,140 millions de francs, — donné par Lavoisier en 1788, est lui-même certainement exagéré. La première enquête, faite en 1814 par le baron Louis, pour arriver à une assiette meilleure de la contribution foncière, attribuait à la masse des terrains non bâtis un revenu net de 1,354 millions. Il est fort possible que, de 1788 à 1814, la propriété française ait augmenté d'un tiers, et fort probable qu'elle ne rapportait pas plus d'un milliard en 1790.

Nous avons évalué son revenu à 500 millions en 1576-1600; il s'éleva sans doute à 700 millions en 1675, sous Colbert, pour redescendre dans les dernières années de Louis XIV à un chiffre probablement très inférieur à celui qu'il avait atteint sous Henri III;

la rente d'un hectare n'était plus alors que de 11 fr. 40, au lieu de 19 fr. 20, et l'étendue plus vaste de la superficie cultivée ne compensait pas cette baisse de l'intérêt. Si le revenu total atteignit un milliard en 1776-1800, quoiqu'il n'ait été selon moi que de 500 millions en 1576-1600, ce n'est pas par la différence du rendement particulier de chaque hectare, — 26 francs à la fin de l'ancien régime, au lieu de 19 francs à l'avènement d'Henri IV, ce qui ne constitue qu'une augmentation d'un tiers, — c'est par l'*extension du territoire en valeur*.

Sur les 50 millions d'hectares qui composent la France actuelle, il existait peut-être, en 1790, 20 pour 100 seulement de terres incultes, au lieu de 27 pour 100 en 1600, et 25 pour 100 de bois à la première date, au lieu de 33 pour 100 à la seconde. En revanche, il y avait plus de labours, plus de prés et de vignes en 1790 qu'en 1600; soit, en tout, un lot de 8 millions d'hectares, mis en valeur depuis deux siècles, qui, en 1700, rapportaient 26 francs chacun, tandis qu'en 1600 ils ne rapportaient que très peu au-dessus de rien.

Il en a été de même de 1790 à 1893 : au lieu de 21 millions d'hectares de labour et de cultures diverses, la France en compte aujourd'hui 27 millions; elle a 1,200,000 hectares de prés, 600,000 hectares de vignes, et 200,000 hectares de jardins de plus qu'au siècle dernier. Inversement, elle a, en bois, 4 millions, et en terres incultes, 3 millions 1/2 d'hectares de moins. C'est dire qu'en résumé son territoire agricole s'est agrandi de quelque 8 millions d'hectares qui procurent à leurs possesseurs un revenu de 400 millions de francs par an. Ces 400 millions de francs, joints au milliard de 1790, qui s'est doublé depuis cent ans, contribuent à former la rente présente du sol en France. L'enquête de 1880 évaluait le revenu total de la propriété non bâtie à 2 milliards 645 millions de francs. En tenant compte de la baisse des douze dernières années, il atteint tout au plus aujourd'hui 2 milliards 400 millions.

Mais ces 400 millions, provenant de défrichemens, d'irrigations, de transformations contemporaines, ne peuvent être considérés *comme un bénéfice gratuit*, échu aux anciens propriétaires. Ils sont en partie l'intérêt d'un capital incorporé à la terre, par eux ou par d'autres, sous diverses formes. Leur bénéfice, ce qu'ils ont gagné sans travail et sans dépense, c'est ce doublement de leur revenu, dont l'accroissement de la population et l'ensemble du progrès contemporain les ont gratifiés.

Vte G. d'Avenel.

UNE
DOUBLE ÉPREUVE

I.

. . . .

Jamais, avez-vous dit, tandis que, malgré vous,
Brillait de vos grands yeux l'azur mélancolique.

Jamais, répétiez-vous, pâle et d'un air si doux,
Qu'on eût cru voir sourire une médaille antique.

— Ah ! pour Dieu, qu'il ne soit pas question de médailles ! s'écria en riant Mme Danceny. Cela gâte tout, cela me reporte aux collections de mon mari. Mais le reste est si joli ! Quand on pense que les admirateurs de M. Stéphane Mallarmé trouvent mal faits les vers de Musset !

Pierre, qui se souciait autant des symbolistes que des romantiques, ayant peu de goût pour la poésie en général, se dit que les admirateurs de M. Mallarmé n'avaient peut-être pas tort cette fois; la pièce qu'il détaillait en y mettant le plus d'intentions possible, ne pouvait tout de bon passer pour un chef-d'œuvre ; cependant il comprit qu'il ferait bien de retenir ses réflexions, puisque l'*auditoire* qui avait pris une pose attentive, le coude appuyé au bras d'un fauteuil, le menton sur la main, ne jugeait pas de même. Avec beaucoup de sentiment et un soupir qui paraissait sincère, il poursuivit :

Quel mot vous prononcez, marquise, et quel dommage !

Mme Danceny était évidemment persuadée que le regret allait tout droit vers elle. Ses yeux n'avaient rien de commun avec l'azur mé-

lancolique, ses traits expressifs et délicats ne rappelaient que fort peu la régularité grecque, elle n'était point marquise; n'importe, ce langage lui plaisait mieux, mille fois mieux que l'aveu brutal qui avait fait, deux minutes auparavant, tomber de ses lèvres ce *jamais* prononcé par tant de femmes et qui bien souvent n'est pas définitif. Elle y voyait une amende honorable, une humble excuse. De fait, Hercule, filant aux pieds d'Omphale, ne put se sentir plus humilié que ne l'était Pierre de Lavaur, en s'acquittant avec une docilité exemplaire de la tâche imposée par cette jolie femme dont il était devenu, depuis six mois environ, l'esclave fort peu désintéressé. Elle avait interrompu brusquement un périlleux entretien en lui disant : — Lisez-moi plutôt quelque chose. — Mais l'agitation de sa voix montrait assez, pensait-il, qu'elle eût volontiers continué à l'écouter sans l'arrivée intempestive de ces maudites lampes.

L'entre-chien et loup était si favorable! Grâce à lui, ils avaient oublié les pièges du petit salon bleu qu'une portière relevée sépare à peine d'un premier salon où des tapis épais étouffent traîtreusement le bruit des pas, tandis que l'autre porte donne dans le cabinet de travail, duquel, vers l'heure du dîner, pouvait sortir d'un moment à l'autre M. Danceny. L'ombre propice noyait tout cela... Ne percevant plus rien que le parfum capiteux des branches de mimosa et de lilas blanc plantées alentour dans de grands bambous creusés, ils étaient libres de se croire au bout du monde, loin des fâcheux. On touchait à la fin de mars. Toute la journée il avait fait un de ces jolis temps gris perle, humides et indécis où frémit un peu d'orage, un de ces temps perfides qui ajoutent de vagues influences printanières à l'intimité du coin du feu. Elle devait, Pierre en était sûr, se sentir plus attendrie, plus faible que de coutume, et il en avait profité pour lui adresser une audacieuse prière déjà plusieurs fois repoussée. Mais, presque au même instant, un domestique était apparu, une lampe dans chaque main, éclairant d'une lueur soudaine les détails les mieux faits pour raffermir la vertu chancelante, évoquant le cadre familier d'une vie d'honnête femme, longtemps sans reproche; après quoi, l'intrus s'était mis, — avec quelle stupide lenteur, — à fermer les rideaux. Ce fut alors que, pour sauver la situation, elle lui enjoignit de lire quelque chose, tout en jetant un regard effaré d'abord sur la pendule qui marquait six heures et demie, puis vers le portrait de son mari : cette tête chauve, aux yeux si pénétrans, s'était soudain dessinée comme vivante sur la boiserie claire. L'une des deux lampes venait d'être posée juste au-dessous, et Mme Danceny avait frissonné comme devant un spectre. Pierre s'en était parfaitement aperçu. Combien les femmes sont nerveuses! Celle-ci ne savait-elle pas que l'homme éminent et mûr dont elle portait le nom était de tous les

époux le plus débonnaire, que sa pénétration s'appliquait uniquement à la numismatique? N'importe, le charme était rompu. Sans discussion, Pierre avait donc pris, en se recommandant au hasard, un livre dans la petite bibliothèque de peluche, qui, avec une table surchargée de bibelots, formait rempart entre la bergère où elle se retranchait et le tabouret en X où il était relégué. Le hasard fut bon camarade. Il ne pouvait lui fournir de meilleur complice que ce volume à la reliure usée, aux pages annotées çà et là d'un coup d'ongle; tout en lui indiquait le préféré auquel on revient à chaque instant. Mme Danceny n'était pas de son époque; elle n'aurait su, en fait de poésie, se contenter d'une belle coupe vide, si bien ciselée que fût la coupe; il fallait qu'un enchanteur y versât les philtres qui enivrent ou qui font rêver; or, ce vieux Musset, à qui de prétendus raffinées ne pardonnent plus que sa prose, lui donnait cela, le lui donnait même dangereusement. Quelle femme, qui vient d'entendre sonner ses trente ans, ne goûterait cet exquis mensonge:

Vos yeux bleus sont moins doux que votre âme n'est belle,
Même en les regardant je ne regrettais qu'elle,
Et de voir dans sa fleur un tel cœur se fermer?

Le dernier vers expira dans le silence comme se brise la corde d'une harpe. Nul bon génie n'a servi d'interprète entre les amoureux autant que le poète de *Ninon* et de *Barberine;* les nouveaux-venus, qui n'émeuvent personne, ne lui retireront pas cette spécialité. Assez adroitement M. de Lavaur avait trouvé une réplique au *jamais* de Mme Danceny et il traduisait en artiste consommé l'émotion qu'il n'éprouvait guère.

— Comme cela porte bien, pensait-il tout en lisant, la date de 1839, le temps des *berthes* et des *anglaises!* Je ne connais pas un homme qui oserait aujourd'hui dire à une femme qu'il n'aime d'elle que la beauté de son âme. On est devenu moins hypocrite. C'est toujours cela de gagné! D'ailleurs, la plupart de nos contemporaines éclateraient de rire; pas celle-ci pourtant! Elle est restée un peu provinciale au fond. C'est, en somme, ce qui fait son originalité.

Originalité piquante, car le provincialisme de Mme Danceny, s'il existait, se cachait dans l'étui le plus parisien, et ce devait être un dédommagement à l'irruption malencontreuse de la lumière que de la regarder sous cette douce clarté tamisée de rose, si simple, si jeune dans sa robe blanche d'un tissu de laine léger, ses cheveux châtains, qui ondoyaient naturellement, relevés en un gros nœud souple et lourd au-dessus du cou dont la ligne gracieuse se perdait parmi des dentelles entr'ouvertes, — avec ces deux petites fossettes que le moindre sourire creusait au coin des lèvres, et ces

dents incomparables, qui, sans tout le reste, eussent suffi à rendre amoureux, des dents à croquer comme des amandes fraîches.

Oui, c'était une compensation, faute de mieux, et Pierre en usa longuement, penché vers elle, les deux mains jointes sur son livre au bord de la table qui les séparait, les yeux plongés dans ses yeux où passaient des ombres mystérieuses et veloutées telles qu'il en court à la surface des lacs profonds.

— Est-ce que ce sera *jamais* jusqu'à la fin? lui dit-il d'une voix d'enfant qui supplie.

— Oui, puisque vous demandez l'impossible.

— L'impossible? Cette pauvre petite visite dont personne, en admettant qu'on vous rencontrât, ne s'aviserait de médire! Vous connaissez tant de monde dans mon quartier du Bois de Boulogne. Et qu'y a-t-il de suspect à chercher sa voiture?..

— Me promener au bois, dans les petites allées, soit... à la rigueur...

— Oh! ne recommençons pas les promenades, de grâce! s'écria Pierre, qui se souvenait d'avoir erré avec elle l'automne précédent à travers le Luxembourg, où il se faisait l'effet d'un caporal escortant sa payse.

— Rien n'est plus dangereux! répondit-il à son regard étonné. Nous nous sommes heurtés une fois à cette peste de M[me] de Gèvres.

— Les petites expositions en ce cas...

— Elles sont fermées...

— Eh bien! le Louvre est si commode!

— Il a aussi ses inconvéniens, quand ce ne serait que l'ennui d'être mis à la porte dès cinq heures ; et puis nous en avons vraiment abusé cet hiver, ne trouvez-vous pas? Je commence à être d'une force sur les vases étrusques et les Tanagra...

— Tenez,.. s'il le faut, j'aime encore mieux le thé de la rue Royale...

— Parce qu'on n'y passe guère qu'un quart d'heure, mais cela ne me suffit pas à moi.

— Rien ne vous suffit plus, dit tristement la jeune femme, nous étions heureux pourtant... Pourquoi cela ne peut-il pas continuer toute la vie?

— Parce que je vous aime toujours davantage... Et aussi parce que je suis soucieux de votre réputation plus que vous-même... Oui, vraiment, vous avez beau rire. Si je vous laissais faire, vous seriez d'une imprudence! Toujours prête à vous perdre aux yeux du monde, à la condition de n'avoir rien à vous reprocher, comme vous dites. C'est tout le contraire qui serait raisonnable.

— Ah! mon Dieu! que vient faire la raison là dedans!.. Ce qui serait raisonnable, ce serait de ne plus vous voir, et je n'en ai pas

le courage. Si nous pouvions seulement causer ici tous les jours comme aujourd'hui,.. je n'en demanderais pas davantage, moi!

Elle promena en soupirant un long regard autour d'elle : rien ne lui plaisait autant que la sécurité de ce petit salon où le hasard d'une porte ouverte forçait de mettre le signet à tel passage tout près de devenir scabreux, avec le regret, qui n'était pas sans charme, de n'en avoir pu lire davantage. Coquetterie, peut-être, mais plutôt ruse instinctive pour conserver, sans déchoir à ses propres yeux, un amour devenu nécessaire à sa vie. Si elle devait être enfin forcée de capituler, — et de plus en plus elle admettait la capitulation comme possible, — ce serait du moins à la dernière extrémité. Jusque-là elle suivait avec délices son penchant qui la portait au respect d'elle-même, son goût naturel pour cette pureté qui fait partie du beau.

— Et qu'est-ce que je vous demande après tout? s'écria Pierre, sauf de venir causer comme aujourd'hui, mais ailleurs,.. dans un endroit où nous ne serons ni épiés, ni dérangés?

— Chez vous, fit-elle en secouant la tête. Cela, je le répète, c'est l'impossible.

— Pourquoi, mais pourquoi?..

Et comme elle gardait les yeux baissés d'un air grave :

— Oui, j'entends, ajouta-t-il avec l'accent de l'innocence méconnue, — après tant de preuves de mon respect, de ma soumission abjecte, vous n'avez pas encore confiance en moi.

Elle leva tout à coup ses longues paupières, le regarda bien en face, et, avec un petit rire nerveux :

— Voyons?.. ai-je tort?

— Quand on apprendrait que vous êtes venue me donner votre avis pour l'arrangement de mon nouveau gîte! Après?.. Bien d'autres se le permettront sans scrupule!..

Elle murmura quelque chose qui lui fit répondre avec un tel élan que la table chargée de bibelots en fut renversée presque, et la lampe avec elle :

— Non, mille fois non, je vous jure... Aucune femme n'en a passé le seuil... Croyez-vous que je serais capable d'une pareille profanation?.. Votre souvenir y restera intact, unique... Vous serez entrée la première.

Et, comme elle hochait la tête d'un air d'incrédulité jalouse :

— Vous savez pourtant bien que je suis à peine installé.

— Ah! cela, c'est une raison en effet, je m'y rends, répondit-elle avec un éclat de rire si franc, si communicatif que M. de Lavaur se mit à rire de même, tout en baisant les deux petites mains qu'il avait saisies entre les siennes. Mais il se redressa presque aussitôt, averti par un brusque mouvement de retraite.

L'instant d'après, la voix de M. Danceny disait du seuil de la porte :

— Vous riez?.. Qu'est-ce qui vous amuse?.. Tiens! Bonjour, Pierre!

— Il s'agit d'un mot de comédie, répliqua Mme Danceny, tandis que les deux hommes échangeaient une poignée de main. Nous causions de *Froufrou.*

— Jolie pièce... pleine d'esprit... et touchante... extrêmement touchante...

— Oh! votre jugement ne compte pas, vous n'écoutez jamais au théâtre et c'est à peine si vous regardez.

— Cela dépend des jours, protesta M. Danceny, s'excusant d'un air un peu confus. Quand j'ai quelque préoccupation en tête...

— Point du tout, c'est un parti-pris... Vous méritez que je vous dénonce. Figurez-vous, monsieur de Lavaur, — elle parlait avec volubilité pour cacher un reste de trouble, — figurez-vous que lundi dernier, à l'Opéra, au moment où je lui faisais admirer Mlle Mauri, il a cru que je lui parlais de je ne sais quel Achéménide... n'est-ce pas, c'est bien le nom de ces individus dont vous avez l'horrible effigie sur des monnaies quelconques?

— Je crois que vous confondez avec les Sassanides, Germaine.

— Sassanides ou Achéménides, pour moi, c'est tout comme. Bref, il n'était pas à *la Korrigane*, il était en Perse; à vrai dire, je crois qu'il n'en est, à aucune époque, tout à fait revenu.

— Permettez, chère amie, j'avais vu dans l'après-midi un voyageur qui arrivait de ces pays-là, tout feu tout flamme... nous avions causé... cela m'avait reporté au temps...

— Dites au bon temps, pendant que vous y êtes!

— Le temps de la jeunesse est toujours un peu le bon temps... Au temps de mes grands voyages... au temps de mes fouilles dans la Susiane. Les trouvailles de mon collègue me trottaient en tête, c'est assez naturel, et puis les ballets ne me disent rien. Mais il y a des choses que je sais regarder, que je sais écouter, que diable... Et *Froufrou* est du nombre. Pauvre petite femme! Quelle sottise elle a faite! Les enlèvemens sont d'ailleurs passés de mode, règle générale, n'est-ce pas, Pierre? Vous devez être mieux que moi au courant des mœurs du jour. A mon avis, qui diffère, je le sais, de celui de bien des gens, elles s'améliorent, les mœurs, plutôt qu'elles ne se gâtent.

— Pour voir les choses en beau à ce degré, il faut que vous ayez aujourd'hui enrichi vos collections de quelque merveille, dit gaîment Mme Danceny.

— Vous devinez juste, ma chère. J'ai eu le plaisir d'échanger des médailles que j'avais en double contre un document très curieux, l'appoint que je cherchais pour mon futur mémoire à l'Institut, ce mémoire qui me distrayait si honteusement des entrechats de

Mlle Mauri. Une partie de ma nuit sera encore employée à travailler; il y a demain réunion de la Société des antiquaires.

Pierre, dressant l'oreille, interrogea du regard Germaine, tandis que le mari, semblable décidément à tous les maris de comédie et autres, ajoutait :

— Dînez avec nous! Ce serait aimable. Vous tiendrez compagnie à ma femme, ou plutôt à ces dames, car nous attendons tout à l'heure Mme du Luc.

— Ne la connaissez-vous pas? Ma meilleure amie, dit Mme Danceny, sans se joindre à l'invitation.

Et Pierre, qui avait suspendu jusque-là sa réponse, ne fut pas tenté par la présence d'un tiers, car il répondit tout en gagnant la porte :

— Un engagement, à mon grand regret...

Mme du Luc entrait au moment même. Il s'effaça pour la laisser passer et prit congé presque inaperçu au milieu des effusions de tendresse échangées par les deux femmes.

II.

La vicomtesse du Luc habitait presque toute l'année ses terres dans la Bresse, des terres fort réduites par les prodigalités et les folies d'un mari qui l'avait rendue malheureuse et que la nécessité seule mettait relativement à la raison. Elle ne venait plus à Paris que de loin en loin et y éprouvait toujours, disait-elle, d'indescriptibles étonnemens, la vie du monde continuant à marcher grand train, tandis que la sienne s'était arrêtée une bonne fois. Très observatrice, elle se vantait d'avoir acquis, grâce à la solitude, une perspicacité de sauvage, d'avoir l'oreille fine et l'œil perçant jusqu'à entendre pousser l'herbe, jusqu'à voir voltiger dans l'air l'atome le plus insaisissable; aussi, en embrassant son amie, jeta-t-elle un regard de côté, très significatif, à M. de Lavaur qui s'éclipsait.

— Ce joli garçon était déjà ici quand je t'ai quittée, il y aura bientôt six mois, glissa-t-elle tout bas dans l'oreille de Germaine; j'espère qu'il n'est pas resté tout le temps?

— Oh! presque! répondit avec négligence Mme Danceny. C'est un de nos fidèles.

Et on se mit à causer de ce qui avait pu survenir depuis ces six mois, incomplètement remplis par une assez active correspondance. M. Danceny, une fois délivré des soucis ou des distractions que lui avaient causés quelques lacunes, désormais remplies, dans les chroniques de l'ancienne Suse, lesquelles lui tenaient mille fois plus au cœur que celles du tout Paris, se montra aimable comme

il savait l'être auprès des gens qui lui plaisaient ; or Mme du Luc lui plaisait beaucoup ; car elle se montrait pleine de respect pour ses recherches savantes et le questionnait là-dessus avec tout le charme de cette ignorance modeste qui n'est point de la niaiserie. Comme, de son côté, M. Danceny ne demandait apparemment qu'à s'instruire sur l'élève des moutons et de la volaille, qui était du domaine de la petite vicomtesse devenue fermière, la conversation ne tarit pas une minute pendant le dîner et ensuite, bien que Germaine y prît peu de part. Il était dix heures quand l'historien de Suse se rappela que son mémoire l'attendait dans le cabinet de travail, où il passa en disant aux deux amies, avec un bon sourire :

— Je vous ai importunées assez longtemps ; pardon, mesdames.

— J'adore ton mari ! s'écria Marianne du Luc, quand la porte se fut refermée sur M. Danceny.

— Parce qu'il nous laisse ? Moi aussi en ce cas.

— Méchante ! Je n'ai voulu rien dire de pareil. Il est pour moi l'un des hommes les plus intéressans qui existent.

— Oui, répondit froidement Germaine, c'est un savant très distingué.

— Oh ! je ne parle pas de son mérite d'archéologue qui est partout reconnu, quoiqu'il soit assez beau déjà de s'être consacré à des études arides, quand sa fortune aurait si bien pu le pousser vers la carrière d'inutile plus généralement suivie. Ce que je trouve charmant et rare, c'est qu'il ne s'absorbe pas dans une spécialité ; il parle de basse-cour et de jardinage à une campagnarde comme moi, il comprend les goûts un peu frivoles d'une mondaine de ton espèce.

— Bref, interrompit Germaine, railleuse, il se fait tout à tous. C'est assurément une fort belle qualité ; mais tu peux être certaine qu'il n'y a là que de la condescendance. Pour lui l'univers se borne à ses collections.

— Des collections qu'il a rassemblées en partie dans des voyages si difficiles, si périlleux, qu'ils ont fait de lui une manière de héros...

— Histoire ancienne,.. interrompit Germaine, une main devant sa bouche pour étouffer un tout petit bâillement.

— Quand son mariage avec toi y a mis fin, je crois qu'il t'a fait un très grand sacrifice, repartit Mme du Luc avec quelque impatience.

— J'en ai fait un aussi en épousant un homme assez vieux pour être mon père.

— On ne m'a donc pas trompée ! se dit Mme du Luc, qui avait causé dans la matinée avec une de leurs amies communes, — Henriette de Gèvres, que M. Lavaur traitait de peste.

— Sans doute, reprit-elle en avançant avec prudence, il était plus âgé, beaucoup plus âgé que toi, mais tu déclarais alors que cela

t'était indifférent, tu refusais de compter des années si noblement remplies, tu prétendais n'attacher qu'une médiocre importance à l'épaisseur de la chevelure qui ne pousse jamais plus drue que sur une tête de fou ; tu allais jusqu'à trouver que ce visage sculpté par la pensée, affiné par de saines fatigues, gagnait à être surmonté d'un front chauve. Oh ! je me rappelle tout cela comme si c'était hier !

— Sculpté par la pensée, etc. ? Étais-je aussi lyrique ? Je ne reconnais pas mon style. Soit, je le trouvais très bien, et il n'a pas beaucoup changé en douze ans. Ces travaux-là conservent, pardon, j'allais dire momifient ceux qui s'y livrent...

— Bref, il te plaisait, si momifié qu'il fût.

— Est-ce que les jeunes filles savent rien de la vie ? Est-ce qu'elles se rendent compte seulement de ce qu'elles veulent ? dit Germaine en roulant autour de ses doigts d'un air un peu embarrassé le ruban de sa ceinture.

— Tu ne regrettes rien, j'espère ? demanda Marianne.

Elle regardait son amie droit dans les yeux. Celle-ci détourna la tête et se mit à redresser dans l'étui de bambou placé auprès d'elle une des branches de lilas qui y trempaient.

— Je ne regrette qu'une chose, répondit-elle très bas, et c'est le motif de regret le plus légitime que puisse avoir une femme quand sa jeunesse commence à décliner.

Marianne se récria : — Le déclin ! Jamais tu n'as été plus jolie. Les Parisiennes battent leur plein de trente à trente-cinq ans ; ce n'est pas comme nous autres paysannes. Tiens !

Et d'un geste hardi, elle souleva ses bandeaux noirs pour montrer quelques mèches grisonnantes.

— Tu vois bien, dit Germaine avec un égoïste effroi, c'est l'heure décisive. Jeune ou non en apparence, on joue tout de même, à notre âge, son dernier acte, et on le sent. Eh bien, je regrette, lorsque je regarde en arrière, de n'avoir pas eu la part d'amour à laquelle chaque femme a droit, qui ne t'a pas manqué en somme.

— Ton mari t'aime passionnément, interrompit Mme du Luc d'un ton de reproche.

— Supprime cet adverbe excessif ou bien, si tu veux, applique-le à l'amour qu'il a pour ses médailles.

— Oh ! crois-moi, bénis le ciel de n'avoir pas eu d'autres rivales, ma pauvre amie.

— Oui, je sais, tu as beaucoup souffert... Mais pendant quelque temps tu avais été heureuse, follement heureuse.

— Follement, répéta d'un air morne Mme du Luc. Ma folie a été courte.

— Bah ! qu'elle soit courte ou longue, on a vécu, tout est là.

— Mourir tout de suite eût mieux valu, je te jure.

Cette exilée dans un coin de province qui consacrait ce qu'elle avait de finesse et d'énergie à tenir en bride un prodigue vingt fois reçu à résipiscence, cette dépossédée guérie de la jalousie par le mépris et forcée de fermer les yeux sur les grossiers caprices de son mari pour des bergères, le plus clair de son bien s'en étant allé d'abord aux filles d'opérette, cette victime si réellement à plaindre était irritée malgré elle contre la personnalité mesquine et envahissante des enfans gâtés qui dans l'univers ne voient rien qu'eux-mêmes. Germaine, à qui elle eût pu envier tant de choses, parler ainsi! Mais l'habitude invétérée de se vaincre arrêta une riposte sur ses lèvres. Elle reprit avec un calme affecté :

— C'était la vie aussi, une belle vie que celle des commencemens de votre mariage, quand tu t'enorgueillissais des travaux de M. Danceny et que tu te vantais d'être pour lui le rayon de soleil qui brille dans la cellule du bénédictin.

Germaine accueillit ces souvenirs avec une froideur marquée. Il y a plusieurs manières d'écrire et de raconter l'histoire, surtout lorsqu'il s'agit de celle qui nous concerne individuellement. Toutes nos appréciations du passé dépendent beaucoup de l'état présent de notre esprit et de notre cœur. Jamais les plus sincères ne se rappellent que ce qui reste d'accord avec des sentimens dont il leur plaît d'expliquer après coup les évolutions toutes logiques. La mauvaise foi naïve qui nous aide agréablement à nous tromper est fort contrariée par l'apparition éventuelle, sans voiles ni retouches, de cet « autrefois, » naguère déguisé, corrigé à plaisir, si bien que le tableau que nous nous en faisions ne ressemblait presque plus à l'original.

— Je crois, répliqua Mme Danceny avec un sourire désabusé, que le bénédictin pourrait parfaitement se passer du rayon de soleil qui se glisse, mal à propos, sur la poussière de ses parchemins, qui le distrait de ses méditations, qui l'empêche de se recueillir. Si j'ai pu supposer autre chose à dix-huit ans, c'était une pure illusion.

— Germaine, j'ai grand'peur que tu ne méconnaisses ton mari! Mais, mon Dieu, il n'y a qu'à te regarder, toi, ta maison, ta toilette, tout ce qui t'entoure, pour voir que tu es traitée en idole.

— Je ne t'ai jamais dit qu'il ne fût pas très bon pour moi ; j'ai dit et je répète que la bonté d'un mari ne suffit pas toujours à remplir la vie.

— Ah! sans doute, il t'a manqué des enfans, fit Mme du Luc, dont le sourire un peu ironique s'effaça aussitôt. Mais songe, pour te consoler, à la douleur d'en avoir eu un et de le perdre, ajouta-t-elle avec une frémissante allusion à l'événement le plus triste de sa triste existence.

— Ce qui m'a manqué surtout, repartit obstinément Mme Danceny, c'est l'impression délicieuse d'être, même en passant, l'objet unique de la pensée, de la tendresse, de l'adoration de quelqu'un.

— Tu gardes rancune à ces pauvres collections! Va, elles t'ont rendu plus d'un service. Elles ont été avec toi les gardiennes du foyer; elles ont peut-être distrait ton mari de ce qui lui aurait déplu, si elles ne l'eussent absorbé de façon à le rendre aveugle.

— Que veux-tu dire? demanda Germaine en se troublant.

— Je veux dire que depuis mon arrivée j'ai fait quelques visites et que certaines bonnes âmes qui, celles-là, ne collectionnent rien, sauf des médisances, m'ont un peu trop parlé de toi.

— Bah! que peuvent-elles raconter?

— Tu les entends d'ici, je suppose: « Vous n'êtes pas allée encore chez les Danceny? Oh! vous trouverez Germaine en beauté comme elle ne l'a jamais été. On prétend, du reste, que cela produit toujours sur nous cet effet-là. — Cela? quoi donc?... — Eh! le bonheur... — Mais il y a déjà longtemps que ce ménage est heureux. — A deux, oui, sans doute, mais le bonheur à trois est de date plus récente. Le numéro trois est partout avec eux, au théâtre, au Conservatoire, partout enfin. Il la suit comme son ombre, et le mari est content. Que voulez-vous? c'est tout simple... Le fils d'un vieil ami perdu de vue pendant vingt ans... On s'est retrouvé tout à coup à la campagne... M. Danceny, se rappelant avoir vu en robe courte ce garçon qui avait bien profité depuis, l'a de prime saut appelé Pierre en le recommandant aux bontés de sa femme. Celle-ci ne se l'est pas fait dire deux fois, et voilà! »

— Tu imites bien Mme de Gèvres, dit Germaine.

— Que ce soit par elle ou par une autre, je sais que tu te compromets avec M. de Lavaur. Sois au moins plus prudente.

— A quoi bon, puisque mes imprudences ont l'approbation de mon mari!

— Tu lui dis tout, absolument tout?..

— Une bonne partie de ce qu'on a pu te conter est faux, déclara Mme Danceny en évitant de répondre. Mais quand il n'y aurait rien que de vrai, voyons... où serait le crime?.. Le crime.., reprit-elle avec un étrange sourire, eh bien, on pourra en être sûr, du crime, le jour où je ne commettrai plus aucune de ces folies qui me sont reprochées.

— Germaine! Mais sans être tout à fait coupable, tu finiras par te faire un tort sérieux...

— Aux yeux de qui? Aux yeux d'une Henriette, qui, pour mieux cacher son jeu, réunit chaque jour autour d'elle, sous prétexte de fumer des cigarettes en prenant le thé, cinq ou six amis de son mari... De sorte que le grand nombre trompe l'opinion...

Je n'ai pas cette ressource, les amis de M. Danceny étant pour la plupart des gens graves, des membres de l'Institut ou tout au moins de quelque société savante... les Antiquaires, la Géographie, que sais-je? S'ensuit-il que je doive être privée des plus innocentes distractions?

— Enfin, comment cette intimité s'est-elle nouée? Car elle est assez récente.

— Oh! il y a bien un an que nous l'avons rencontré à Andillac, chez les Sarmoise. Mon mari a été forcé sur ces entrefaites de me quitter pour aller recevoir à Paris un collègue étranger... Puis Pierre,.. M. de Lavaur, s'est retrouvé sous nos pas un peu plus tard aux Pyrénées. Il est très vrai que M. Danceny a connu toute sa famille... Ce n'était donc pas pour nous un étranger. Aux eaux on est ensemble du matin au soir... M. Danceny buvait deux fois par jour à la Raillère et suivait un traitement sérieux qui rendait impossibles pour lui les excursions... Il fallait bien que je fusse accompagnée... Après cela, comment ne serait-il pas venu nous voir souvent à Paris?

Elle parlait d'un ton sec et résolu, bien décidée à esquiver de trop complètes confidences. Marianne sentit qu'elle se méfiait de sa perspicacité, de ses conseils. Allant droit au but:

— Peu importe, tout cela; tu l'aimes?

— Je crois qu'il m'aime... Oui, j'en suis sûre,.. répliqua Germaine à demi-voix.

— C'est très probable... Il t'aime comme le chat aime la souris.

— Comparaison quelque peu terre à terre.

— Elle est au moins très juste. Ah! si tu voulais m'écouter! En fait d'amour, vois-tu, je ne crois qu'au sacrifice. Le reste, affaire d'imagination ou de tempérament, une fièvre qui s'éteint après des phases aussi déterminées que celles de toute autre maladie.

— Tu es pessimiste.

— C'est que j'ai vu mon mari amoureux tant de fois! Et, tout bien considéré, je n'envie pas le sort de celles qui me l'ont pris.

Mais la sagesse désabusée de cette femme, qui n'avait plus ni fraîcheur ni beauté, n'était pas faite pour entrer dans l'âme d'une personne armée de pied en cap pour la séduction et sûre de son empire. Mme du Luc sentit cela aussi avec une amertume profonde; elle se rendit compte de l'inutilité des avertissemens. Que faire pour venir en aide à cette égarée? Ouvrir les yeux de M. Danceny sur ce qui se passait tout près de lui eût été une trahison, et d'ailleurs il n'en aurait pas fait probablement une seule maladresse de moins; dans de certaines extrémités tout devient péril, tout concourt à précipiter la catastrophe; on n'a qu'à retenir son

souffle, à se taire et à invoquer la Providence, si l'on croit en elle. Et Marianne du Luc était fort croyante, bien que la Providence l'eût toujours mal servie. Elle était de ces âmes simples, affamées de justice qui, ne pouvant se résoudre à conclure que le mal triomphe partout, attendent avec ferveur d'un autre monde ce que celui-ci ne leur a pas donné. Elle embrassa donc son amie une fois de plus et promit de prier beaucoup pour elle, ce qui la fit un peu sourire : il est si difficile de supposer, quand l'amour nous tient, qu'il y ait un dieu plus fort que lui!

— Ne prie pas trop, répondit-elle cependant, car, à une sainte comme toi, le ciel ne doit pouvoir rien refuser ; de grâce, laisse-moi être heureuse!

Ce seul mot équivalait à l'aveu le plus complet. Elles se séparèrent avec le sentiment d'être unies beaucoup moins que par le passé. Une liaison, même très ancienne et très étroite, entre femmes, ne résiste guère à l'apparition d'un intérêt de cœur plus vif, cet intérêt fût-il condamné d'avance à être éphémère ; or Germaine croyait tout de bon aimer pour la première fois et à jamais.

La morale que Marianne lui avait faite ne laissa rien dans son esprit, sauf la conviction qu'effectivement il fallait en finir avec les rendez-vous publics, pour ainsi dire, où sa vertu était protégée par les passans, mais sa réputation en revanche exposée à tous les périls. Puisque les imprudences faisaient plus de mal que des fautes graves, elle changerait de tactique, elle s'en remettrait à la loyauté de Pierre. Après tout, elle se croyait sûre d'être respectée tant qu'elle voudrait ; il était si parfaitement asservi, le pauvre garçon, si absolument tenu en laisse !

Rassurée par cette chimérique certitude, elle lui permit, sans trop l'interrompre, la première fois qu'il revint, de lui soumettre plusieurs projets. Il avait visité un petit coin perdu, tout à fait à la campagne, bien que ce ne fût pas plus loin que la Muette, un débris presque intact du XVIIIe siècle, comme il en reste çà et là dans certains quartiers excentriques de Paris. Leur vie à deux pouvait délicieusement s'abriter là sous les grands arbres et les glycines retombantes... On laisserait à cette retraite mystérieuse son apparence abandonnée au dehors, l'herbe qui envahissait la cour, la mousse qui verdissait les bas-reliefs mythologiques de la frise, un certain aspect de délabrement, de vétusté, qui en faisait le diminutif du palais de la *Belle au bois dormant;* personne ne soupçonnerait qu'au dedans la princesse, sortie de son triste sommeil, recevait le prince en cachette et oubliait comme lui qu'il existât autre chose dans l'univers que ce nid d'amoureux.

— S'il était possible d'oublier tout en effet et pour toujours!

soupira Germaine, avec ce besoin d'éterniser la passion presque avant de l'avoir goûtée qui est particulier aux femmes.

— C'est déjà beaucoup que d'oublier quelques heures par semaine, répliqua Pierre avec une résignation non moins masculine à ce qui est praticable.

Puis, voyant qu'elle ne disait pas encore oui, il développa un autre plan. Elle irait seule faire une visite à Mme du Luc, qui l'avait invitée d'une manière pressante, et il la rejoindrait à Mâcon par hasard; ils fileraient de là tous deux en Suisse pour huit ou dix jours.

Oh! un voyage, elle l'eût préféré à tout! Mais tant de rencontres étaient à craindre!

Mon Dieu, non... avec des précautions... Et puis, en cas de scandale, n'était-elle pas prête, comme lui, à subir les conséquences? Que serait donc l'amour si l'on n'avait de ces courages-là?

Mais pourquoi pensait-il donc tout autrement la veille quand elle lui proposait de simples rendez-vous au Louvre ou ailleurs?..

C'est qu'il est absurde en effet de se perdre pour des enfantillages... Ceci du moins en valait la peine... Et puis rien n'arriverait de fâcheux, très certainement; ce n'était pas la saison des voyages; tout le monde était revenu du Midi. Mme du Luc serait chargée de garder les lettres qui pourraient arriver de Paris et d'envoyer une réponse ou deux préparées d'avance. Elle ne se prêterait pas à cela?.. Ce n'était donc pas une véritable amie? Après tout, le pavillon de la Muette offrait peut-être plus de sécurité. Personne ainsi ne serait dans le secret.

Germaine resta perplexe et promit de réfléchir. Il est vrai qu'ensuite elle ne lui parla plus de ses réflexions, ce qui le rendit fort triste, et cette tristesse sans paroles le servit mieux que ne l'eût fait une très vive insistance. Pierre avait vraiment manœuvré dès le début de la façon la plus habile, sans y apporter cependant aucun machiavélisme volontaire; mais il était rompu à ce jeu de la galanterie, n'ayant jamais eu d'autre occupation en dehors de ses chevaux et du club. La machine, montée une fois pour toutes, fonctionnait à souhait. Il était si familier avec les écueils du flirt qu'il naviguait au milieu d'eux les yeux fermés, de façon à charmer toujours par son tact et son aisance les coquettes qui lui servaient de partenaires. C'est ainsi qu'à Andillac, où le hasard les avait d'abord rapprochés, il avait plu à Germaine par la franchise d'une cour inoffensive et gaie qui ne semblait être que l'accompagnement obligé des loisirs de la vie de château. Du reste, l'estime et l'admiration qu'il affichait pour M. Danceny eussent empêché Germaine de s'effaroucher; Pierre paraissait faire plus de cas encore de son mari

que d'elle-même. C'était un enthousiasme intarissable pour les prouesses de ce magicien qui, d'un coup de baguette, reconstituait, rajeunissait, les antiquités disparues; c'étaient d'aimables plaisanteries à l'adresse de ce nouveau Faust soupçonné d'entretenir des intelligences secrètes avec Cléopâtre, Sémiramis et la reine de Saba. Mais que pouvait devenir pendant ces évocations, ajoutait Pierre, la simple mortelle qu'il avait associée à son sort?

Dès que Mme Danceny lui eut laissé entendre qu'il y avait bien quelques petits momens où elle se sentait un peu seule, il s'empara de ces momens-là, toujours occupé d'elle, à l'exclusion des autres femmes présentes, qui en séchaient d'envie. L'orgueil d'accaparer ainsi un homme que l'on se disputait autour d'elle redoubla, bien entendu, le goût subitement éveillé chez Germaine par son esprit, par sa figure, par cette légère mousse de champagne qu'il s'entendait à faire pétiller, et qui recouvrait chez lui plus de ressources que n'en ont d'ordinaire les jeunes gens à la mode. Il pouvait causer agréablement d'art, de littérature, de musique, y mêler un grain de philosophie, le tout à la portée de Mme Danceny, qui, sur certains points, était même plus forte que lui. Pierre le reconnaissait humblement, avec une sorte de déférence dont elle était prodigieusement flattée, ayant toujours eu l'habitude d'être traitée quelque peu en enfant par des gens supérieurs, qui avaient approfondi une question spéciale, au lieu de tout effleurer, et qui hérissaient leurs discours de termes techniques déconcertans. Durant leur visite chez les Sarmoise, dans la liberté de la campagne, et plus encore aux Pyrénées, grâce à ces tête-à-tête que permettent les excursions, fussent-elles entreprises en nombreuse compagnie, les deux nouveaux amis firent de la psychologie à perte de vue; c'est une manière d'interroger adroitement les gens sur ce qui les concerne en particulier, sous prétexte d'analyser le cœur humain en général. Mme Danceny se montrait pleine de curiosité, d'indulgence et de sympathie. Il suffisait que Pierre lui racontât que, fils unique, il était resté indépendant de bonne heure, affranchi du moindre devoir et maître de céder à tous ses caprices, pour qu'elle se mît à le plaindre. Elle lui fit même, par sa compassion, découvrir qu'il avait l'âme vide et affamée d'un certain inconnu, ce que, selon toute apparence, il n'eût pas trouvé sans elle. Les vendeuses d'amour lui inspiraient une répugnance invincible, et, quant aux femmes du monde, vraiment aucune d'elles ne semblait comprendre la grandeur de cette mission de conseillère et de consolatrice qui devrait tenter pourtant les meilleures.

— Assurément, disait Mme Danceny, pourvu qu'on ne leur demande rien de défendu.

Ils en vinrent assez vite à conclure que la fidélité à la lettre d'un serment est tout ce que peut exiger le devoir, que les mouvemens du cœur ne se laissent pas enchaîner, que, même dans le mariage, la femme conserve le droit de placer où elle veut une amitié d'espèce particulière, conciliable avec l'honnêteté la plus stricte. Et il se trouva que c'était justement cette amitié d'espèce particulière qui avait toujours manqué à Pierre. Il lui prouva le prix qu'il y attachait en sacrifiant, une fois rentré à Paris, toutes ses habitudes et tous ses plaisirs au charme du sentiment nouveau qui était entré dans sa vie. Pour Germaine, le perpétuel *farniente* de Pierre était à lui seul une séduction. Du matin au soir il se mettait à ses ordres, s'acquittait de toutes les petites commissions à travers Paris dont elle voulait bien le charger, réussissant toujours à lui rapporter des bagatelles réputées introuvables. Sa manière d'être envers M. Danceny était assez perfide. Il affectait de le considérer comme un mage infiniment vénérable, trônant sur des hauteurs sereines et inaccessibles. Il parlait de lui comme feu Saint-Preux put parler de M. de Wolmar, et Germaine, se voyant si jeune, embellie encore depuis peu par le reflet de cette ivresse intérieure qui transfigure toute femme amoureuse, commençait à se persuader que ses années les plus brillantes avaient été cruellement sacrifiées. Cependant elle se berçait encore de la fiction d'un fraternel attachement pour ce jeune homme qui était à peu près de son âge. Les quelques mois qu'elle avait peut-être de plus que lui autorisaient en effet des allures de sœur aînée; elle le confessait, le sermonnait, le grondait doucement, et il la laissait faire, l'accusant tout bas, sans doute, d'être un peu « provinciale » et « autre temps, » mais la trouvant malgré cela intéressante par ses illusions mêmes, et assez jolie d'ailleurs pour qu'on payât sa conquête d'une longue patience. Vers le milieu de l'hiver, néanmoins, Pierre parut se lasser, se refroidir, mit des intervalles entre ses visites et, quand elle le lui reprocha, répondit que cela valait mieux, sans plus d'explication, avec une ironie sombre de sceptique pris au piège qui, honteux de sa faiblesse, la raille tout le premier. Dans sa crainte de le perdre, elle ne voulut pas paraître comprendre les motifs inavoués de sa soudaine réserve.

— Soit, dit-il, si vous répondez de nous deux!

Et, à partir de ce moment, il se sentit le plus fort, quoiqu'il fût toujours traîtreusement soumis. Il ne l'importunait plus, mais elle apprit qu'il avait perdu de grosses parties au cercle et renoué avec une ancienne maîtresse. Ne fallait-il pas s'étourdir? Ce fut pour le protéger contre lui-même que, tout en se persuadant qu'elle s'acquittait d'une œuvre presque méritoire dont le but était de convertir à des sentimens héroïques un blasé revenu de tout,

Mme Danceny finit par promettre finalement de choisir entre la petite maison de la Muette et le voyage en Suisse. Elle y vint pas à pas, insensiblement, si bien qu'un peu avant le Grand-Prix, qui est le signal de la dispersion des Parisiens, Pierre lui annonça, pour brusquer les choses, qu'il avait loué le pavillon. Si elle persistait à n'y jamais pénétrer, il en serait quitte pour l'attendre avec une obstination invincible; et il lui dit quels jours, à quelle heure il l'attendrait ainsi : — Sans espoir, ajouta-t-il hypocritement, qu'elle consentît à en tenir compte.

III.

— Germaine! appela M. Danceny du fond de son cabinet de travail, dont la porte était restée ouverte à cause de l'extrême chaleur.

Dans le petit salon voisin, la jeune femme, debout devant la glace, regardait l'effet d'un chapeau, si l'on peut nommer ainsi une simple touffe de violettes qu'elle venait de poser sur sa tête blonde. Elle fut frappée de l'altération de la voix qui prononçait son nom et courut vers M. Danceny, en disant avec une certaine sollicitude mêlée d'impatience :

— Mon Dieu! qu'avez-vous donc?

— Rien, répondit-il, tout en continuant à brosser une pièce d'argent à l'effigie d'Artaxercès II. Il la tournait, la retournait et par intervalles l'étudiait à travers une loupe. — Rien, deux mots à vous dire, seulement.

Assis devant sa table surchargée de paperasses et de cartons, au milieu de la grande pièce, — meublée de bibliothèques, de médailliers et d'armoires vitrées, — où les domestiques avaient consigne absolue de respecter le désordre et la poussière, il parlait avec calme maintenant.

— Vous êtes si pressée?

— C'est que j'allais sortir.

Il releva la tête, et pendant quelques secondes de silence, sembla passer en revue tous les détails de sa toilette d'été, une de ces toilettes légères qui donnent l'impression du déshabillé, veste ouverte sur une guimpe flottante joliment chiffonnée, savant mélange de mousseline, de rubans et d'étoffe soyeuse, le tout d'un ton gris pâle très fin, à reflets changeans.

— Voilà, dit-il, une robe que je ne vous avais pas encore vue; elle vous va bien.

— Comment! vous faites attention aux robes! Je croyais que vous n'admiriez en fait de parures que ce qui est là dedans.

Elle indiqua le cabinet où il enfermait ses pierres gravées, ses

bijoux historiques, les ornemens coquets ravis dans quelque sarcophage à de jeunes beautés d'il y a trois mille ans.

Mais le rire de Germaine était un peu contraint, et elle avait rougi plus que de raison sous le regard observateur de son mari.

— Je n'ai que cinq minutes à vous donner, ajouta-t-elle, toujours debout, prête à partir. Dites vite... ma couturière m'attend. Et ce sont là des affaires graves, ajouta-t-elle, ennuyée de mentir; d'ordinaire, il ne l'y forçait point, s'abstenant de toute question.

M. Danceny ne parut pas avoir entendu, car il reprit en se remettant à brosser Artaxercès avec un soin irritant :

— Un rendez-vous?.. Eh bien, pour une fois, il vous attendra.

Était-ce par distraction, par erreur involontaire que le masculin s'était glissé sur ses lèvres au lieu du féminin? En tout cas, si Mme Danceny se laissa tomber aussitôt sur un fauteuil, ce ne fut pas par pure obéissance; ses jambes avaient tout à coup refusé de la soutenir.

— Allons, puisqu'il le faut, je vous écoute, dit-elle en affectant un air de résignation gaie, mais franchement j'aurais préféré que l'envie de causer vous vînt un peu plus tôt ou un peu plus tard.

— Ma chère enfant, dit M. Danceny, toujours absorbé dans sa besogne, vous me rendrez cette justice de reconnaître que je n'ai pas été jusqu'ici un mari incommode, que je ne suis guère intervenu à l'encontre de vos projets et de vos amusemens, que je vous ai laissé la plus complète liberté...

— Nous nous laissons une liberté réciproque, dit la jeune femme du même ton léger. — Mais elle changea de place pour tourner le dos au jour, craignant que, s'il s'avisait de la regarder une fois de plus, il ne la trouvât bien pâle.

— Je n'abuse pas de la mienne, fit M. Danceny, avec un vague sourire.

— Vous en parlez bien à votre aise, s'écria-t-elle, décidée à employer toutes les armes qui lui tomberaient sous la main pour combattre le danger qu'elle sentait flotter dans l'air, prête à prendre même l'offensive au besoin. Si je voulais, je pourrais vous prouver peut-être que vous abusez très fort de la permission de m'abandonner au profit de ces grimoires... — Et, du bout de son ombrelle, elle fouillait un amas de feuilles éparses sur le tapis où elles étaient censées sécher.

— Pardon, riposta M. Danceny, en cessant de frotter sa médaille pour ne plus observer que la physionomie troublée qui, en face de lui, essayait vainement de se dérober sous un masque, mais je ne croyais pas vous manquer beaucoup. Vous avez toujours si nombreuse compagnie, sans compter M. de Lavaur.

Elle crut voir tourner autour d'elle tout le sévère mobilier

d'acajou, les cartes accrochées au mur, quelques marbres sans tête placés dans les coins, et un Bouddha qui, sur la cheminée, contemplait du haut d'une perpétuelle extase les vanités de ce monde. Était-il possible qu'il se doutât?.. Qu'il devinât par exemple qu'elle avait dans son corsage une lettre où était écrit : « Et vous allez commencer vos absences d'été! ce sera fini... Oh! tout plutôt que de ne plus vous voir... Je ne peux vivre sans vous. Venez causer des moyens de ne nous quitter que le moins possible. Et ne craignez rien, chérie. Je ne réclame qu'une preuve de confiance, l'occasion de vous prouver le culte respectueux, etc. »

Il lui eût à brûle-pourpoint demandé cette lettre qu'elle n'en eût été que très peu surprise. Le microscope qu'il paraissait braquer sur tout autre chose l'avait apparemment aidé à découvrir, en les grossissant peut-être, telles perfidies, telles trahisons complotées plutôt que commises... La gorge serrée, la langue sèche, les oreilles bourdonnantes, elle attendit, comme on attend, dans le cauchemar, une catastrophe inévitable.

— Vous venez de convenir que je n'avais jamais eu à votre égard l'attitude d'un tyran. Alors pourquoi, depuis quelque temps, prenez-vous la peine de feindre, de ruser avec moi, vous si franche naturellement? Cette transformation de votre caractère date de loin déjà... oui, je l'ai constatée dès notre retour à Paris.

Germaine pensa : — Il ne s'est aperçu de rien là-bas, aux Pyrénées.

L'observation au microscope se révélait après tout moins aiguë, moins infaillible qu'elle ne l'avait craint. Il lui revint un peu d'espoir; elle répondit d'un ton assez ferme :

— Je ne sais ce que vous voulez dire.

— Peut-être comprendrez-vous mieux tout à l'heure. Mais vous me permettez, n'est-ce pas, au risque de vous ennuyer un peu... de remonter à notre mariage?

Il s'était levé, tout en parlant, et lui avait pris des mains son ombrelle qu'elle tournait nerveusement, comme il eût dit : — Renoncez donc à vous échapper.

Tandis qu'il rangeait l'ombrelle dans un coin, elle laissa tomber trois mots : — Je vous écoute! — Ces trois mots lui coûtèrent plus d'effort qu'elle n'en avait jamais mis à aucune chose au monde.

— Je ne reviendrai pas, commença M. Danceny, debout auprès d'elle et en la regardant avec une flamme étrange dans les yeux, je ne reviendrai pas sur les sentimens très complexes que vous m'avez inspirés autrefois, presque à première vue. C'est l'affaire de la jeunesse de parler beaucoup de son cœur; les vieux risqueraient d'être maladroits ou ridicules s'ils en faisaient autant.

— Vous n'êtes pas vieux, dit précipitamment Germaine, avec un élan involontaire de puérile charité féminine. — Et de fait, son

visage maigre et basané frémissait en ce moment d'une émotion très jeune, encore qu'énergiquement contenue.

— Soyez sûre que là-dessus, du moins, je ne me suis jamais fait d'illusion, malgré toute la grâce que vous avez mise à me rassurer, malgré l'enthousiasme que vous montriez pour ce qu'il vous plaisait d'appeler ma supériorité. Je sentais très bien, en me mariant, qu'un homme prématurément vieilli par l'étude et par des voyages prolongés dans de mauvais climats ne fait pas preuve de raison lorsqu'il épouse une charmante fille plus jeune que lui de vingt ou vingt-cinq ans.

En disant vingt-cinq ans, il exagérait certes, mais Mme Danceny ne rectifia pas l'erreur, et se contenta d'étouffer un soupir de vague acquiescement.

— Que voulez-vous? poursuivit M. Danceny, j'étais amoureux... amoureux comme on peut l'être quand on arrive à cette heure de la vie où les passions sont les plus fortes, sans leur avoir donné rien ou presque rien de soi-même.

— Bon! pensa la jeune femme, il va se mettre, après dix ans de mariage, à me faire la cour. C'est l'effet de la jalousie, une jalousie vague, superficielle peut-être... S'il n'avait rien découvert après tout?.. S'il tâtait le terrain tout simplement pour s'assurer?...

Enhardie, elle interrompit avec une soudaine malice :

— Oui, vous aviez eu jusque-là autre chose à faire... Vous aviez l'unique passion des choses mortes... Une passion à laquelle vous êtes revenu depuis.

— J'ai cru, répondit-il, sans s'irriter, pouvoir concilier deux amours... Et vous ne m'en aviez jamais fait de reproche avant aujourd'hui.

— Certes non, répliqua-t-elle, je respectais la priorité des choses mortes, vous sachant gré de ne pas me témoigner trop haut, de votre côté, le dédain que vous aviez de mon humeur futile.

— Moi, du dédain! J'adore les femmes vraiment femmes au contraire; c'était mon plaisir que de vous voir passer avec votre gaîté d'oiseau, en lustrant vos jolies plumes fraîches, au milieu de mes bouquins, de mon bagage de pédant, de ce que vous appelez si bien des choses mortes; par le contraste, elles donnent encore plus de prix à ce qui est vivant.

— Mes jolies plumes! Vous voyez bien, vous croyez parler d'une perruche, mais pourquoi en parlez-vous au passé, s'il vous plaît, comme si elle était, elle aussi...

— Morte, voulez-vous dire? C'est qu'elle l'est, en effet, répliqua M. Danceny.

Et il commença d'arpenter la chambre à grands pas, tandis que Germaine retombait dans ses perplexités, dans ses terreurs.

— Je parle de ce qui était, de ce qui ne sera plus, disait-il, tout en marchant de long en large, comme pour donner le change à une agitation que révélaient des mouvemens saccadés, des gestes brusques... Il vaut mieux, vous avez raison, ne pas m'attarder à ces détails inutiles. Tout ce que je voulais dire, c'est qu'à l'époque où je vous ai choisie comme l'unique femme qui pût me plaire, beaucoup d'excellentes amies à moi, voyant que j'étais disposé à jeter l'ancre, après mes courses errantes aux quatre coins du globe, m'avaient proposé des partis plus raisonnables à leur gré. J'ai toujours répondu que je considérais l'entrée d'une femme dans ma vie comme l'épanouissement miraculeux d'une fleur dans le désert, que je la voulais à tout risque jeune et belle, ne lui demandant que d'accepter le rôle souriant d'idole. Mes recherches m'avaient conduit à ne rien adorer si je m'intéressais à tout. Eh bien! il me fallait quelque chose comme une religion intime; j'en avais faim et soif. Cette religion, vous en avez été l'objet. Je ne m'abusais pas, je vous le répète; je savais que les grands bonheurs se paient, que j'aurais peut-être quelque peine à défendre le mien, je savais qu'un enthousiasme sentimental de jeune fille n'était pas pour résister longtemps à la disproportion de nos âges ni à la différence probable de nos goûts. Mais j'étais homme à me contenter d'une grande amitié, après avoir joui, tant qu'il durerait, du mirage délicieux de l'amour. Pour ce mirage que je vous ai dû, je resterai, quoi que vous fassiez, reconnaissant jusqu'à la fin.

Comme elle se taisait, un peu émue, il reprit en s'arrêtant tout à coup devant elle :

— Voyons, Germaine, vous rappelez-vous mes paroles le jour où je vous ai donné cette bague de fiançailles que vous portez là?

Et il touchait, sur sa main dégantée, une pierre antique enchâssée dans un simple anneau d'or, qui s'effaçait parmi d'autres bagues plus riches et plus brillantes.

— Comment voulez-vous que, dans un moment aussi pénible que celui-ci, je me rappelle rien? dit-elle en baissant les yeux pour ne pas rencontrer les siens.

Ils étincelaient plus que jamais, les yeux sombres de M. Danceny, sous les épais sourcils qui coupaient d'une ligne noire son vaste front dégarni de cheveux.

— J'aiderai donc votre mémoire, dit-il. Ce jour-là, j'ai promis de vous aimer de toutes les manières, comme un mari et comme un père. Voilà pourquoi je vous reproche tant de dissimulations indignes de vous et de moi.

— Mon Dieu, que pouvais-je dire? balbutia-t-elle en se demandant avec stupeur s'il lui reprochait tout de bon de ne l'avoir pas pris pour confident de son amour pour un autre.

— Oh! rien en effet que je n'aie vu à mesure.

Et il se mit à lui raconter dans leurs moindres détails un certain nombre d'incidens récens, très significatifs, quoique sans gravité en eux-mêmes, qu'il semblait n'avoir jamais remarqués.

— Il eût été difficile de ne pas tirer de ces faits et de quelques autres encore la conclusion qui s'impose aujourd'hui, ajouta-t-il en s'asseyant délibérément auprès d'elle : M. de Lavaur vous aime et vous l'aimez.

Non, Germaine n'était ni fausse, ni hardie au fond, car à ces mots elle s'avoua coupable, en cachant entre ses deux mains son visage empourpré. Il lui parut qu'une voix lointaine ajoutait à travers le bruit du sang qui sifflait dans ses artères :

— Ceci étant, je ne sais qu'un seul parti à prendre pour sauvegarder notre dignité à tous, et c'est sur ce parti que j'ai besoin de m'entendre avec vous.

Quel parti? Sans doute la reléguer dans un couvent. A quel autre parti pouvait-il faire allusion? Tout lui était égal du reste, sauf cette honte présente qui lui donnait la sensation d'être toute nue sous un regard critique, impitoyable.

— J'ai voulu douter, disait la voix de ce justicier bizarre qui faisait durer si longtemps son supplice, j'ai attendu, j'ai épié, j'ai compté sur un effort de votre vertu, sur la loyauté de ce jeune homme accueilli chez moi comme un ami ; je n'ajouterai pas que j'ai souffert beaucoup ; ceci est sans intérêt. Parlons de vous seule ; puisque vous n'avez pas su dominer cet entraînement, il était sans doute irrésistible.

— Vous ne croyez pas que j'y aie cédé, du moins! s'écria Germaine, oubliant qu'au moment même elle côtoyait l'extrême bord du précipice.

— Qu'appelez-vous céder? demanda-t-il d'une voix brusque, avec une explosion soudaine de colère. Ce sont les dernières des femmes qui, dans l'abandon d'elles-mêmes, établissent des nuances, des distinctions, des degrés. Je fais plus de cas, je vous jure, de la malheureuse qui, entraînée par son tempérament ou son imagination, se donne du premier coup, dans un accès de folie, et qui montre, en se perdant, le genre de courage qu'il faut pour le suicide. Quant aux casuistes qui accordent ceci, refusent cela, et gardent à leur mari un reste de fidélité dont elles lui font l'aumône,.. si elles savaient le mépris qu'inspirent de pareils manèges à l'homme qu'elles croient épargner et à celui auquel faiblement elles se disputent, ces lâches créatures sans honneur et sans courage, également incapables de vertu et de passion, ne prendraient pas tant de peine!

Était-ce bien lui, était-ce bien un mari indifférent qui parlait avec

cette énergie et qui lui broyait le poignet de ce geste emporté? Redevenu soudain maître de lui-même, sans raison apparente, il la lâcha et changea de ton par un violent effort.

— Il va sans dire, reprit-il, que vous n'avez rien de commun avec ces femmes-là, que vous êtes incapable d'infâmes compromis, autant que de ce qu'on appelle la dernière chute, mais la seule pensée du combat que vous pouviez avoir à livrer contre vous-même m'a quelquefois torturé. Quand vous accusiez ces innocens Achéménides de me donner des distractions dans le monde, je pensais peut-être à tout cela. Je me disais : « Elle ne m'appartient plus. » Et j'étais éperdument tenté de jeter à la porte le larron qui était venu convoiter mon bien, qui s'en était emparé de fait le jour où il avait, si peu que ce fût, occupé la pensée de ma femme. Mais quand je l'aurais chassé de chez moi, eût-il pour cela perdu sa place dans votre cœur? A quoi bon vous imposer d'être l'un et l'autre très malheureux quand il y avait un moyen simple et pratique de vous rendre libres?

— Un moyen? répéta machinalement Germaine.

— Oui; comment n'y avez-vous pas pensé ? Vous voyez cependant tous les jours l'annonce de quelque divorce. De plus en plus la nouvelle loi fonctionne. On en usait timidement au début; elle est maintenant presque à la mode.

— Mais... bégaya Germaine, éblouie et terrifiée tout ensemble par la perspective qui s'ouvrait devant elle, il faut des preuves...

Elle savait confusément que le divorce ne s'obtient qu'à la suite d'un procès. Prétendait-il se venger ainsi, la couvrir de honte?

— Vous voulez dire que vous n'avez pas de torts suffisans, dit M. Danceny sans ironie apparente. Fiez-vous à moi pour tout arranger.

Elle le regardait, toujours stupéfaite.

— Vous serez, répéta-t-il, sans que le moindre blâme vous atteigne, maîtresse de votre sort, et l'avenir pour vous est long... Vous me pardonnerez donc le passé sans trop de peine.

Elle joignit les mains, trouvant son arrêt magnanime autant qu'inscrutable et ne sachant ce qu'elle devait faire, repousser sa générosité suspecte, ou bien le remercier, le bénir. Il lui paraissait grand, plus grand que nature.

— Le meilleur côté du divorce, poursuivit M. Danceny, comme s'il eût parlé d'un cas qui ne le concernait en aucune manière, c'est la suppression forcée de beaucoup de choses atroces qui autrefois s'imposaient : la trahison des complices, les lâchetés de l'amant, les vœux homicides qu'une femme liée à jamais pouvait former pour sa délivrance, les vengeances sanglantes, les crimes dits passionnels. Tout cela devient sans but et sans excuse. Pourquoi me tromperiez-vous? Pourquoi tuerais-je M. de Lavaur? Pour-

quoi ce brave garçon serait-il réduit à venir rôder dans ma maison, comme un voleur? Le divorce est là qui arrange et simplifie tout.

Épouser Pierre! Germaine n'y avait jamais songé. Mais cette idée s'emparait vivement de son imagination à son insu, malgré le sacrifice si noblement accompli par cet homme qui valait mieux que lui, mieux qu'elle, mieux que qui que ce fût au monde. — Les paroles de la lettre lui sonnaient dans l'esprit : — « Tout plutôt que de ne plus vous voir! Je ne peux vivre sans vous! » — Quelle joie il ressentirait quand elle lui dirait : « Rien ne nous séparera plus. Prends-moi, je suis à toi seul. »

Mais la pensée qui l'empêchait pour son compte d'être heureuse, qui lui broyait le cœur comme dans un étau, se fit jour, presque malgré elle. Les yeux baignés de grosses larmes, qui ne demandaient qu'à déborder, elle murmura:

— Mais vous, mon ami, mais vous?

— Oh! ne craignez rien, dit M. Danceny, se méprenant sur son inquiétude. Moi, j'ai encore affaire du côté de Persépolis. Vous pensez bien que je ne vous exposerai pas à l'ennui que doivent éprouver certaines divorcées, lorsque, au bras de leur nouveau mari, elles se trouvent tout à coup face à face avec l'ancien. Non, nous ne donnerons pas la comédie au monde. Et je le connais, le monde! il sera pour vous, contre moi, sans discussion. Il n'aime pas ceux qui ne tiennent point à lui, et qu'il n'a jamais réussi à comprendre. Je m'attends donc à être condamné lestement. On dira : Rien ne peut étonner de la part d'un tel original. Ce sera là mon épitaphe. Vous seule, Germaine, vous saurez que je vous ai tenu parole, que j'aurai été votre ami jusqu'au bout.

Un mélange de sentimens divers, qu'elle n'aurait su analyser ni même reconnaître, la fit éclater en sanglots.

— Mon enfant, dit avec bonté M. Danceny, je vous demande la permission de vous laisser, après cette scène qui nous a certainement un peu secoués tous les deux. On ne prend pas sans trouble d'aussi graves résolutions. Je sors... mais que cela ne vous chasse pas de cette chambre... Restez chez moi si vous voulez,.. chez vous, jusqu'à nouvel ordre.

Il marcha vers la porte, puis, avant de l'ouvrir, se retourna comme s'il eût oublié quelque chose :

— Vous êtes plus riche que lorsque vous m'avez épousé. Je n'ai pas été trop mauvais administrateur de vos biens. Cependant ce n'est pas ce qu'on appelle une fortune... Mais je ne fais point à M. de Lavaur l'injure de croire qu'il se préoccupe de ces questions d'argent.

Elle non plus n'admettait pas cela, n'ayant jamais songé de sa vie à l'argent, que pour le dépenser.

IV.

Restée seule, Germaine s'abîma dans une sorte de stupeur; elle était physiquement brisée, hors d'état de comprendre sa situation nouvelle, et si embarrassée de cette liberté qui s'offrait *ex abrupto*, qu'elle restait hésitante, devant la porte ouverte comme un oiseau longtemps captif à qui l'on permettrait de s'envoler.

Très certainement la surprise l'emportait chez elle sur la joie. Avant cette foudroyante explication, elle s'était sentie presque justifiée par la nécessité d'esquiver la surveillance d'un tyran, — car le mari le moins sévère est toujours, quoi qu'en eût dit M. Danceny, un tyran pour la femme qui ne l'aime plus. Maintenant, — contradiction bizarre, — elle reculait presque devant des démarches devenues permises et sans péril possible. L'attrait du fruit défendu était supprimé, le roman, tout près de mal tourner, allait sans transition prendre un caractère vertueux. Quel changement! Nul obstacle ne séparait Germaine d'un avenir improvisé de toutes pièces et dont elle n'avait pas eu le temps de se faire la moindre idée : ces secondes noces sans veuvage, l'amant transformé en mari, le péché entrevu remplacé par un devoir nouveau qui s'imposait! Il y avait là de quoi dérouter un cerveau plus solide que le sien. Elle n'y pouvait encore arrêter son esprit; c'était trop soudain, trop extraordinaire. En revanche, elle réalisait beaucoup plus nettement la rupture avec le passé: elle pensait à M. Danceny beaucoup plus qu'à Pierre: son étrange clairvoyance lui inspirait une admiration mêlée de crainte. Et, comme il l'avait aimée, pauvre homme, — tout autrement qu'elle ne l'avait cru! Comme il l'aimait encore pour s'effacer ainsi! Oh! celui-là ne ressemblait à qui que ce fût au monde...

Elle sentait déjà que Pierre, se montrât-il le meilleur des époux, n'égalerait jamais son premier mari. Cette minute d'abnégation surhumaine valait à elle seule des années de dévoûment ordinaire. M. Danceny passait d'emblée au premier rôle, au rôle héroïque; — oui, mais avec Pierre ce serait le bonheur, l'inclination réciproque, le parfait accord des goûts, la sympathie sur tous les points, — ce serait l'amour...

Le grand cartel, accroché au mur du cabinet, sonna six fois, d'un timbre sec et impérieux, comme pour la réveiller. Six heures! Où avait-elle la tête? Quelle sottise de s'oublier là, dans ce fauteuil, à rêver inutilement! Il fallait que Pierre fût averti sans retard. Peut-être le trouverait-elle encore là-bas, à la Muette. Il avait dit qu'il s'obstinerait... Écrire?.. Non, elle n'aurait su comment s'y prendre pour expliquer, la plume en main, ce qu'il lui était

encore presque impossible de concevoir... Et dans l'intervalle, grand Dieu, il pourrait venir ! Les convenances exigeaient qu'il ne remît jamais le pied dans cette maison, qu'elle-même comptait bien quitter pour toujours dès le lendemain.

Se levant précipitamment, elle sortit, non pas avec le trouble qu'elle eût éprouvé en se rendant dès l'heure convenue au criminel rendez-vous, mais avec la hardiesse d'une femme qui n'a plus rien à ménager, rien à cacher. Elle oublia de nouer autour de son chapeau la double voilette préparée à cet effet, elle n'alla pas prendre dans le salon une grande mante qu'elle y avait laissée, sorte de domino léger qui devait dissimuler sa taille et sa toilette. A quoi bon? Montant dans le premier fiacre venu, elle nomma, sans se soucier qu'un passant pût l'entendre, le réduit mystérieux où elle allait pénétrer pour la première fois. Chemin faisant, Mme Danceny était à cent lieues des pensées qui accompagnent d'ordinaire un pareil voyage en dérive. Le divorce, cette admirable institution rétablie depuis peu, avait tout légitimé à ses yeux, bien qu'il ne fût encore, pour ce qui la concernait, qu'à l'état de projet; mais le consentement du principal intéressé donnait, pensait-elle, à ce projet toute la valeur d'un fait accompli. Curieuse, elle se demandait comment son mari allait s'y prendre pour répondre aux exigences de la loi. Tandis que le fiacre roulait lentement, elle déplia une fois de plus le petit billet froissé dans son corsage: « Tout, plutôt que de cesser de vous voir... Je ne puis vivre sans vous... »

Germaine se dit : Il n'en pensera pas si long, il sera heureux.

Elle évoquait, pour se représenter ses transports, ceux de ses héros préférés, les héros de George Sand. Le divorce n'existait pas alors, mais aucun amant n'hésitait néanmoins à prendre la responsabilité d'une existence brisée. On emportait au bout du monde avec enthousiasme une femme délivrée par la fuite ou par le scandale. C'était la honte pourtant, et au fond le désordre... Combien valait-il mieux avoir recours à une loi secourable, épouser tout simplement, sans rompre avec le monde, sans choquer les convenances ni la morale ! Puis la figure d'un ami de son grand-père, un vieux M. de Sainte-Marthe, lui revint dans l'esprit; elle ne l'avait connu que tout blanc, tout cassé, un peu ridicule; mais on racontait l'étonnante prouesse de sa jeunesse. S'étant épris en voyage, passionnément et à première vue, d'une belle jeune femme mariée à un négociant du Midi, il avait proposé à la dame de l'enlever. Elle y consentit et, le jour fixé pour leur fuite, vint au rendez-vous, suivie de ses quatre enfans qu'elle prétendait ne pas abandonner. Que fit M. de Sainte-Marthe? Il enleva bravement tout le monde. Germaine se rappelait

avoir raconté ce trait à Pierre, qui s'était borné à répondre d'un air pénétré : — Il l'aimait bien !

Mais l'avenir pourtant? Car enfin ces gens-là se mettaient au ban de la société!.. Conclusion : le divorce était un grand progrès, un progrès nécessaire.

Enfin le cheval poussif s'arrêta devant une porte cochère battue par les intempéries des saisons, ce qui donnait à l'immeuble un aspect abandonné. Cette porte reliait deux corps de bâtimens composés d'un rez-de-chaussée, d'un entresol et de lucarnes en pierre, le tout assez délabré. Lorsqu'elle sonna, l'un des battans, entrebâillé avec précaution, permit d'apercevoir, au fond de la cour, un joli petit édifice à fronton triangulaire décoré de figures en relief, au-dessous desquelles courait une guirlande de pampres et d'amours. Derrière les hautes fenêtres à volets clos, on devinait toute l'élégante décoration aux lignes droites, élancées d'une petite maison du plus pur Louis XVI, que les démolisseurs avaient respectée par miracle. Cette apparence de *folie* choqua Mme Danceny dans les dispositions singulièrement morales où elle se trouvait. Les galans souvenirs qu'abritaient ces murs salpêtrés n'avaient rien de commun avec sa propre aventure.

— Monsieur Pierre? dit-elle, comme il était convenu, au cerbère en lunettes qui semblait disposé à défendre la porte plutôt qu'à l'ouvrir toute grande.

Il lui jeta un coup d'œil significatif, qui la fit rougir ; elle songeait aux affronts qui l'eussent menacée si son mari n'y eût mis bon ordre.

— Monsieur Pierre est parti tout à l'heure, répliqua-t-il d'un ton rogue, qui impliquait : — Croyez-vous que mon locataire soit fait pour rester indéfiniment aux ordres d'une petite dame? Voilà ce que c'est que de prendre des air de mijaurée et de se raviser trop tard. On se casse le nez !

Dieu merci, ces tacites insultes lui seraient épargnées dans l'avenir ! Mais il fallait qu'elle vît Pierre. Où le trouver? Serait-il rentré chez lui? Irait-elle l'y chercher tout de suite? Valait-il mieux attendre le lendemain, s'annoncer?..

— Vite ! dit-elle au cocher, qui, comptant attendre longtemps, s'était mis à lire son journal. Vite !

— Où donc, si vite? demanda-t-il en maugréant.

Elle ne savait que répondre, n'ayant pas encore pris son parti.

— Remontez l'avenue droit devant vous, dit-elle enfin, tandis qu'il repartait au pas.

Si lente que fût son allure, il rattrapa près de l'Arc-de-Triomphe un passant, dont la vue fit pousser une exclamation de soulagement ineffable à Mme Danceny, toujours indécise sur ce qu'elle devait faire.

Pierre s'en retournait de fort mauvaise humeur, dévorant un cigare consolateur, plutôt qu'il ne le fumait, pestant contre les hésitations et les repentirs des femmes du monde, et se promettant bien de faire payer tôt ou tard à celle-là son inconcevable caprice. Une journée perdue... deux heures dépensées à écouter comme un imbécile le bruit des voitures et à faire le guet derrière un rideau. C'était trop ridicule!

Tout à coup, il s'entendit appeler :

— M. de Lavaur! Pierre!

Rêvait-il?.. Cette tête à la portière d'un fiacre piteux entre tous les fiacres, tiré par une haridelle boiteuse!

— Eh! là-bas! arrêtez, qu'on vous dit! ricana le cocher.

Il jeta son cigare, s'élança, non sans avoir préalablement regardé autour de lui pour s'assurer qu'il ne passait personne de connaissance. A cette heure, on pouvait compter d'un coup d'œil les équipages en retard qui rentraient.

— Vous! s'écria-t-il, tandis qu'elle ouvrait la portière, vous! est-ce possible?.. Ah! que vous m'avez tourmenté!

— Montez, mais montez donc, dit-elle avec impatience, en lui faisant place auprès d'elle.

— Eh bien? dit le vieux cocher toujours goguenard, de quel côté que nous allons maintenant?

— Au Bois, expliquez-lui... du côté du Jardin d'acclimatation, dit précipitamment Mme Danceny. Au Jardin d'acclimatation, cria-t-elle sans attendre qu'il obéît.

— C'est amusant! pensa Pierre. Quand donc vais-je dîner, moi?

Il avait, à travers son dépit, projeté de dîner au club, pour assister ensuite à la première représentation du nouveau ballet. Chaque chose doit venir en son temps, et il est des heures où la félicité des dieux elle-même semblerait inopportune. Du reste, ce fiacre sordide ne promettait rien de bon, ni la physionomie non plus de Mme Danceny. Elle avait les joues rouges, un peu de fièvre dans le regard, et il était clair qu'elle avait pleuré.

Instinctivement il abaissa de son côté le store rouge.

— Oh non! pas cela, de grâce! s'écria-t-elle très nerveuse. Rien ne m'a jamais fait horreur comme ces ignobles stores, quand par hasard je les voyais passer.

— Je partage votre sentiment, mais la prudence...

Elle eut un geste intrépide qui signifiait : — Nous n'avons plus à compter avec la prudence maintenant. — Sa propre audace lui semblait surprenante, l'extraordinaire nouveauté de la situation l'absorbait aux dépens de tout le reste.

Pierre cependant s'était quelque peu ressaisi. Il lui baisait les

mains en répétant : — Si vous saviez toutes les choses folles et cruelles qui m'ont traversé l'esprit !

— Ah! vous n'avez rien pu supposer qui approche de la vérité, gémit-elle, tandis qu'il essayait de l'entourer de ses bras; mais elle se dégagea d'un air qui lui fit sentir combien cette prétention était intempestive. Il se borna donc à demander très bas :

— Qu'est-il arrivé, mon Dieu!

— Il est arrivé que mon mari sait tout.

— Déjà? s'écria Pierre inconsidérément. Vous aurez laissé traîner ma lettre?..

— Votre lettre est là, dit M[me] Danceny en tirant de son gant la pièce accusatrice et en la déchirant pour plus de sûreté.

— Mais alors...

— Alors, répéta-t-elle comme irritée qu'il ne comprît pas tout de suite, — alors,.. il sait... il a toujours su. Nous ne l'avons pas trompé un seul jour. On ne trompe pas, voyez-vous, un homme tel que lui.

— Vraiment? dit Lavaur abasourdi. Eh bien, je ne l'aurais pas cru jaloux. Il s'entend joliment à dissimuler. Et il vous a fait une scène, ce vieux nécromant! Et vous n'avez pas pu vous échapper, pauvre petite! Mais, en somme, il ne peut avoir que des soupçons très vagues, les preuves lui manquent; tant qu'il n'y a pas de preuve, le plus mauvais cas est niable; n'oubliez jamais ce principe élémentaire.

— Je n'ai pas songé une seule minute à nier, déclara-t-elle; d'ailleurs, c'eût été bien inutile.

Il la regarda de plus en plus stupéfait :

— Vous avez avoué?.. Quoi? Mais quoi? Car enfin, malheureusement pour moi, chérie, vous conviendrez que nous n'avons pas grand'chose à nous reprocher.

— Ah! Pierre, je me juge plus sévèrement que cela, et les dernières heures que je viens de passer ont été terribles!

— Il vous a mise à la torture avec ses questions?

— Lui?.. Par exemple. Il ne m'a rien demandé. C'est le plus noble, le meilleur des hommes! Il ne m'accuse pas, il comprend, il...

— Alors, tout se passera entre lui et moi, dit Pierre avec l'intrépidité d'un tireur émérite. Si vous êtes sauve, qu'importe le reste? Soyez tranquille, je le ménagerai, reprit-il en souriant à la seule pensée de l'inégalité du combat.

Il eût été naturel de répondre : — Mais il n'est nullement question de vous mesurer avec mon mari. Le divorce est là pour tout arranger. Grâce à lui, je vous appartiens.

Explique qui pourra la crainte qui arrêta Germaine. Elle voyait Pierre si loin de la réalité, si peu préparé à cette solution radicale

qu'elle apportait! Et, en même temps, il lui semblait que sa vie à elle était suspendue au premier regard, au premier geste qui accueillerait les paroles hésitantes sur ses lèvres.

— Ah! murmura-t-elle, il faut m'aimer, Pierre, il faut m'aimer beaucoup pour que je me pardonne!

— Je vous aime beaucoup, je vous aime trop, et ce sera toujours ainsi, répondit-il en l'attirant contre lui avec force.

— Ah! Pierre, dans cet abominable fiacre! dit-elle pour justifier un mouvement de résistance involontaire.

— Le fiacre ou autre chose, tout vous est prétexte...

— Non, je vous en prie, non,.. pas aujourd'hui, pas ici surtout! Nous avons la vie, la vie tout entière devant nous.

— La vie tout entière! murmura-t-il en resserrant son étreinte, quoique l'horrible vulgarité de ce tête-à-tête ambulant le frappât lui aussi.

Et Germaine pensait : — Au fait, ne sommes-nous pas maintenant l'un à l'autre pour jamais?

Cependant ces mots qu'une voix inquiète semblait prononcer au plus profond d'elle-même avaient l'accent d'une condamnation plutôt que d'une caresse. Peut-être faut-il admettre la vertu des pressentimens.

Elle répétait en s'essuyant les yeux : — Non,.. il me semble, malgré ce qu'il m'a dit, que ce sont là encore des offenses envers lui. Attendez,.. attendez que je sois votre femme.

— Ma femme? Vous l'êtes, chérie, puisque je vous aime et que vous m'aimez...

— Si nous descendions un peu? interrompit Germaine. Il y a des choses que jamais, je le sens, je ne pourrai vous dire dans ce fiacre. Son souvenir resterait mêlé trop désagréablement... Ce serait odieux!.. — En parlant, elle frappait la vitre du bout de son ombrelle pour enjoindre au cocher d'arrêter.

Pierre, un peu soucieux, regarda sa montre :

— Vous êtes pressé?..

— Moi?.. Que puis-je avoir à faire? Je voulais seulement vous rappeler l'heure...

— Oh! personne ne m'attend,.. personne jamais ne m'attendra plus.

Et tandis que, stupéfait, il l'interrogeait du regard, elle tourna elle-même le bouton de la portière, sauta sur la route déserte, puis s'enfonça rapidement sous l'ombre des arbres, dans le petit sentier qui conduit à l'île des Cèdres, l'endroit le mieux caché du bois, bien connu, par conséquent, de tous les amoureux.

— J'en ai-t'y amené par ici! pensait philosophiquement le cocher. Dire qu'ils ont tous la même idée!

Pierre cependant interrogeait sa montre : — Elle me fera manquer le premier acte ! Et il paraît que c'est le plus joli.

La réponse mystérieuse de Mme Danceny augmentait son inquiétude. Quelque chose avait dû se passer qu'il ne savait pas encore.

— Quoi donc? demanda-t-il en la rejoignant. Et il ajouta :

— Vous pleurez?.. — Car la mélancolie du crépuscule verdâtre sous les pins qui longent la petite rivière avait paru gagner Germaine. Elle portait son mouchoir à ses yeux.

Dans le silence et la solitude, troublée seulement par les derniers gazouillis des oiseaux, il l'entoura de son bras une fois de plus :

— Pourquoi pleurer? Est-ce donc ce duel qui vous effraie? Quand je devrais payer de tout mon sang...

Elle l'interrompit presque avec impatience :

— Dieu merci, vous ne courez aucun danger... Pardonnez-moi mes larmes... Tout cela est venu si vite. Se trouver libre, maîtresse de recommencer sa vie à l'heure où l'on se croyait tout simplement perdue...

— Libre? répéta-t-il en la laissant se dégager. Êtes-vous bien sûre que ce prétendu pardon qu'on vous accorde n'est pas un piège tendu pour nous mieux espionner? Ce n'est pas à moi de vous reprocher la grosse imprudence que vous avez commise, ma Germaine, en venant ici après la catastrophe, mais rappelez-vous qu'à l'avenir nous devons redoubler de précautions : tenez-vous sur vos gardes, chérie...

— Quel intérêt aurait-il à cet espionnage, puisqu'il sait, puisqu'il prend tout sur lui?.. Mais vous avez raison, nous devons éviter de nous rencontrer, pendant que se poursuivra l'enquête.

M. de Lavaur devint très pâle :

— Vous seriez menacée d'une séparation?.. Mon nom y serait mêlé ! Et vous appelez cela sortir sauve du désastre?

— Oh ! rien ne me menace, ni vous non plus, répéta Germaine, étonnée de la lenteur qu'il mettait à comprendre. Ce sont les formalités du divorce... Le jugement sera prononcé contre M. Danceny... Il y consent, il le veut... N'est-ce pas sublime?..

Au mot de divorce, M. de Lavaur s'était arrêté brusquement.

— Expliquez-vous à la fin ! Que signifie?.. Que voulez-vous dire? balbutiaient ses lèvres tremblantes.

— Je veux dire que je puis sans remords disposer de moi-même, répliqua Mme Danceny aussi pâle que lui, je veux dire que je n'ai plus que vous au monde...

Et elle tendit ses deux mains comme pour lui consacrer cette liberté reconquise. Comptait-elle le voir tomber à genoux devant un pareil don? Si la pauvre femme était naïve à ce point, sa confiance fut trompée. Tous les traits de M. de Lavaur s'étaient

contractés; sa physionomie ouverte avait pris une expression dure dont elle ne l'eût jamais cru susceptible. Il essaya de masquer son émotion sous un sourire contraint :

— Tout cela, n'est-ce pas, est une épreuve, une plaisanterie?

— Une épreuve peut-être, répondit-elle en appelant à son secours la dignité dont elle était capable; mais quant à une plaisanterie... Je ne crois pas que l'on puisse rien imaginer de plus sérieux.

Un banc se trouvait là, elle s'y assit et lui fit signe de se placer auprès d'elle; puis, sans le quitter du regard, avec un serrement de cœur qui devenait plus atroce de minute en minute, elle lui raconta ce qui s'était passé entre elle et son mari, exaltant le rôle magnanime de celui-ci à mesure qu'elle le comparait au triste personnage que faisait Pierre en ce moment. Il y avait entre eux toute la longueur du banc. L'amant, si emporté tout à l'heure dans les manifestations de sa tendresse, écoutait, le sourcil froncé, l'ironie à la bouche.

— Oui, oui, murmura-t-il, avant qu'elle n'eût achevé, comme s'il se répondait à lui-même, oui, c'est un malin décidément.

— Un malin? répéta-t-elle scandalisée.

— Comment ne comprenez-vous pas, ma pauvre enfant?.. — (Et Pierre se jugeait bien bon de la traiter en ingénue.) Il vous force ainsi à me congédier, sachant de reste que vous n'accepterez jamais la situation inadmissible faite à une femme par cette sorte de mariage.

— Vous trouvez que... l'union libre lui en fait une meilleure? demanda-t-elle d'un ton chargé de mépris.

Mais il n'y prit pas garde et répondit avec la force que donne une conviction fondée sur le bon sens :

— Parbleu! à la condition, bien entendu, qu'elle soit cachée. Et encore! Nous pourrions nommer, n'est-ce pas, vous et moi, plus d'une femme dont les amours sont connues de tous, sauf de leur mari, et tolérées à merveille, presque consacrées par l'opinion, tandis que vous chercheriez en vain dans notre monde une divorcée...

— Votre monde n'est pas le mien, répondit Mme Danceny, le reléguant, de très haut, dans le faubourg Saint-Germain, auquel il se piquait d'appartenir.

— Je sais que vous êtes un peu plus libre penseuse qu'il ne convient, dit Pierre d'un air d'admonestation douce, qui la fit sourire douloureusement. Mais, au fond, malgré cela, nous sommes du même avis.

Comme elle ne répondait pas :

— Malin, je le répète, reprit-il en revenant à M. Danceny, puis-

qu'il a trouvé le secret de capter votre estime, mieux que cela, votre enthousiasme, tout en vous abandonnant à un autre. Son petit arrangement vous révolterait si vous réfléchissiez, Germaine. Car enfin... une femme se donne, mais elle ne permet pas que l'on dispose d'elle, surtout quand le *on*, que diable, est un mari! Renoncer, au profit d'un rival, à l'épouse qu'il a lieu de croire infidèle, c'est piquant, c'est nouveau, à moins que ce ne soit renouvelé de Séleucus, d'Antiochus et autres princes en *us*, qu'un entrepreneur de fouilles et d'exhumations tel que lui a pu rencontrer en Syrie ou ailleurs, poursuivit Pierre, se cuirassant de railleries et redoublant de sécheresse. Il y a une histoire de Stratonice que tout le monde a vue en peinture et qui ressemble un peu à cela. Mais nous ne sommes plus aux temps primitifs, il faut le lui apprendre une bonne fois! Pourquoi, pendant qu'il y est, ne propose-t-il pas de venir vivre en tiers, paternellement, dans notre heureux ménage? Ce serait le comble.

Elle l'interrompit, n'en pouvant plus, et se leva avec un violent effort pour réprimer l'attaque de nerfs qu'elle sentait proche.

— Eh bien, dit-elle d'une voix défaillante qui ne ressemblait point à la sienne, mon épreuve, puisque vous avez deviné que c'en était une, a mal réussi, avouez-le.

Il se rapprocha d'elle, à demi rassuré, mais fut tenu en échec par un mouvement de répulsion sur lequel sa fatuité même ne put se méprendre. Tout en restant à distance respectueuse, il répondit d'un ton qui voulait être léger :

— J'ai tenu à vous montrer, chère folle, que je lisais dans votre jeu, voilà tout. Prendre au sérieux une pareille fable, c'eût été vous faire injure. Vous êtes bien trop spirituelle et vous avez fait du mariage une trop triste expérience pour vouloir mettre à l'amour des chaînes inutiles. Il ne peut se passer du mystère et d'un consentement réciproque qui ne dure qu'à la condition de n'être pas obligatoire. Le mariage, grand Dieu! Mais vous savez bien que je l'ai en horreur!

— C'est vrai, répondit-elle toujours debout et avec le même calme, je sais que vous avez refusé l'an dernier, au risque d'être déshérité par votre tante de Sirey, certaine dot de huit cent mille francs que vous eût apportée une fille de bonne maison, pas trop laide, m'avez-vous dit. Vous prétendiez aussi l'avoir refusée parce que vous m'aimiez.

— D'abord, et avant tout, répondit-il, averti que l'arme de la raillerie était peut-être maintenant du côté de cette femme pâle qui le regardait d'un œil investigateur, comme si elle l'eût vu pour la première fois.

Et c'était bien là en effet ce qu'éprouvait Mme Danceny; elle ne

reconnaissait plus un Pierre de Lavaur créé par son imagination, frère des héros de George Sand. Ceux-ci avaient-ils jamais existé? Oui, certes, comme M. de Sainte-Marthe lui-même; mais comme M. de Sainte-Marthe, ils étaient de 1830. L'espèce avait disparu; un égoïsme raisonneur avait succédé aux généreuses extravagances.

— J'ai refusé, d'abord parce que je vous aimais et aussi parce que je n'avais nulle envie de me marier.

— Vingt ans, huit cent mille francs tout de suite, et l'héritage de votre tante, c'était pourtant à considérer, dit Mme Danceny, en gardant la même attitude énigmatique. Comment donc serais-je agréée, moi, sans aucun avantage de naissance ni de fortune, et avec mes trente-deux ans... car vous n'y avez jamais pensé peut-être, mais j'ai bien dix-huit mois de plus que vous.

Il y pensait depuis peu et il les voyait gravés très lisiblement, ces trente-deux ans, sur des traits ravagés par les larmes, Mme Danceny n'étant pas du petit nombre de privilégiées qui savent pleurer sans pour cela s'enlaidir. Cependant, il répondit, désireux d'effacer l'impression déplorable qu'avait dû produire son évidente terreur :

— Vous êtes jeune, vous êtes à mes yeux la plus belle de toutes les femmes.

Elle haussa légèrement les épaules.

— Je me demande, poursuivit-elle, tout en revenant sur ses pas sans le regarder, pendant qu'ils marchaient côte à côte, je me demande ce qu'aurait dit votre tante de Sirey si vous lui aviez proposé pour nièce une divorcée?

Il ne put s'empêcher de rire en se représentant les anathèmes de la vieille fille.

— Mlle de Sirey représente à elle seule votre famille, reprit Germaine, vous lui devez donc des égards. Tout cela est très respectable et vous avez mille fois raison : rien ne peut compenser les ennuis sans cesse renaissans que suscite dans le monde dont on fait partie une situation fausse. Je suis bien aise d'avoir causé à fond avec vous. Adieu.

— Adieu? dit-il, saisi d'une nouvelle inquiétude. Vous me permettrez bien de vous reconduire...

— Jusqu'à ma voiture, soit...

— Pourquoi pas un peu plus loin?

— Ne m'avez-vous pas recommandé la prudence? J'ai encore le devoir de ménager M. Danceny. De toute cette plaisanterie, — elle appuya sur le mot très amèrement, — ne retenez qu'une chose, c'est que sa maison vous est fermée à tout jamais.

— Nous nous verrons pourtant, Germaine?.. Nous nous verrons

chez nous, où vous savez, dit-il, redevenu suppliant. Car, si défaite qu'elle fût ce jour-là, elle lui plaisait toujours infiniment, mais à la condition de vouloir bien rester au rang qu'il lui assignait.

Jouait-elle par hasard une énergique comédie? Ne pouvait-elle plus tout de bon compter que sur lui qui se dérobait lâchement à l'heure critique? Il n'en savait rien et eut un instant l'idée de l'apaiser, de la ressaisir coûte que coûte. Mais si elle l'eût pris au mot?.. Non, le risque était trop grand... Cependant il avait encore l'espoir de lui faire accepter un compromis quelconque.

— Je vous ai attendue si impatiemment là-bas, dit-il d'une voix tendre, en pensant à l'ennui de s'être mis en pure perte sur les bras le pavillon loué pour elle. J'étais si heureux ce matin à tout préparer dans ce nid qui vous appartient! Ne voulez-vous pas, puisque vous êtes venue, y jeter un coup d'œil? Cela ne vous retardera que bien peu.

Un frisson d'horreur la parcourut tout entière à la seule pensée de ce qui aurait pu être. Elle secoua la tête, incapable de parler, et hâta le pas vers son fiacre.

— Au revoir... Vous m'écrirez, n'est-ce pas? Vous réglerez l'avenir. Vous savez que je reste à vos ordres en toute circonstance, que vous ne serez jamais aimée comme je vous aime.

Le baiser qu'il essayait de lui donner glissa sur ses cheveux. Elle balbutia : — Merci... Adieu... — sans savoir ce qu'elle disait et sortit, en courant, de l'obscurité croissante qui s'épaississait sous les arbres. Au milieu de l'allée relativement claire, elle respira, soulagée à demi; elle avait tremblé qu'il ne la retînt, elle craignait encore un peu qu'il ne s'acharnât à la suivre. Réveillant son cocher endormi, elle se jeta dans la voiture qu'elle referma brusquement, tandis que Pierre restait debout sur la chaussée dans une attitude de respectueuse politesse, son chapeau à la main, le corps plié par un salut correct.

— Ainsi, vous défendez que je vous reconduise?

D'une voix brève, elle répondit :

— Absolument... Oh! pour rien au monde... Adieu... adieu.

Et elle donna au cocher narquois son adresse, l'adresse de son mari, ne redoutant plus rien de tout ce qui pouvait tourner contre elle, n'ayant plus peur que de M. de Lavaur; non pas cette peur qui, lorsque nous aimons, nous vient du sentiment de notre propre faiblesse, mais la peur qu'on peut ressentir d'un ennemi dont la perfidie, l'indignité, les trahisons nous sont apparues tout à coup.

Pierre regarda le fiacre s'éloigner pendant quelques secondes, après quoi il brandit d'un geste irrité le jonc qu'il tenait à la main et le fit siffler dans l'air. Ses lèvres étaient méchamment serrées.

— Est-ce fini entre nous, oui ou non? se demanda-t-il. Je

gagerais que non! Attendons demain matin... et les petits billets réparateurs. Mais, quant à présent, voilà ma soirée manquée! Le temps de passer un habit... (Rumières m'aura attendu inutilement au cercle)... le temps de dîner... Dieu sait à quelle heure... — Il tira encore sa montre : — Absurde! Rien n'est plus malsain... Je m'en ressentirai plusieurs jours!

Pierre n'eût pas été l'homme élégant qu'il était si, à trente ans, il n'avait dû compter quelque peu avec ses facultés digestives.

— Enfin je verrai toujours le dernier acte!... ajouta-t-il en philosophe qui prend son parti de l'irréparable.

V.

M. Danceny avait annoncé, avant de sortir, qu'il ne rentrerait pas dîner. Dans la situation où les deux époux se trouvaient vis-à-vis l'un de l'autre, c'était assez naturel; mais au soulagement qu'éprouva Germaine de se sentir seule se mêla un sentiment d'abandon absolu plus affreux cent fois que la mort, pensait-elle. A combien de peines éphémères l'a-t-on préférée, en passant, cette mort qui est l'unique malheur sans remède! La pauvre Germaine ne manqua pas à la tradition de tous les affligés. Elle souhaita de mourir, elle songea au suicide, puis, n'étant qu'une femme, elle donna un dérivatif à ses sombres pensées, elle écrivit. L'encre et les larmes se brouillaient sur le papier glacé où Mme du Luc ne put lire le surlendemain qu'avec beaucoup de difficulté :

« Ma chère Marianne, comme tu avais raison! J'ai été bien aveugle, bien coupable, mais le châtiment que je me suis préparé dépasse pourtant ma faute. Oh! que ne donnerais-je pas pour te tenir là, près de moi, pour me confesser à ta raison, à ta douceur et pour recevoir les conseils que tu aurais encore, j'en suis sûre, la charité de me donner dans la situation désespérée où je suis! Le reste de ma vie va être tout au repentir; elle est finie, ma pauvre vie, longtemps si paisible et, — j'avais beau prétendre le contraire, — si heureuse! Je ne me vois plus rien à faire au monde. Un mot qui me dise que j'ai encore quelque part une amie, que ta chère pitié me reste. Je meurs en attendant! »

Elle fit porter ce billet à la poste, et commença, pour s'imposer une occupation quelconque, à réunir les objets qui lui étaient particulièrement précieux, des souvenirs de sa mère, des bijoux de jeune fille, résolue qu'elle était à ne rien emporter de ce qui lui venait de son mari. Tout en faisant ces préparatifs, elle se jouait à elle-même un drame douloureux où l'imagination avait encore sa part à côté de la réalité.

Lorsqu'elle eut choisi sa robe de voyage, une robe sombre et

sévère en harmonie avec ce que devait être son existence future, elle entra dans le cabinet de M. Danceny, s'assit un instant à la place qu'il occupait d'habitude devant la table à écrire et, détachant quelques violettes fanées de son corsage, les éparpilla au hasard dans un *Lexicon chaldaicum* qui se trouvait là : — Tôt ou tard, pensa-t-elle, il les trouvera entre ces feuilles jaunies, et il plaindra peut-être la pauvre femme si légère qui a été un instant la joie de ses yeux.

Elle pleura encore longtemps sur l'in-folio en parchemin dont les pages arides, qui n'avaient jamais été contemplées avec une semblable émotion, eurent l'étonnement de sentir un baiser se poser sur elles, en manière d'adieu. Ce fut une glorieuse revanche après les malédictions que cette convertie de fraîche date avait jadis décernées à toute la bibliothèque. Germaine s'attardait devant la table où s'était si assidûment penché l'infatigable travailleur qu'elle n'avait su, hélas! ni aider ni comprendre. Elle faillit se recommander à l'intercession compatissante du Bouddha de bronze, elle qui était pourtant, — M. de Lavaur le lui avait reproché, — un peu libre penseuse. Peut-être cet ami de son mari consentirait-il à plaider sa cause?.. Ce qui semblait plus sûr encore, c'était de prier, comme on lui avait enseigné à le faire toute petite, comme priait la bonne Marianne, avec une entière simplicité de cœur. Elle pria ainsi, lorsque la crainte d'être surprise l'eut enfin décidée à rentrer dans sa chambre où elle ne put d'ailleurs trouver le sommeil.

Le lendemain matin encore, M. Danceny ne parut pas; il était rentré tard et sorti de bonne heure, lui dirent les domestiques.

Elle se demanda, cette absence se prolongeant, s'il n'était pas capable en vérité des froids et cruels calculs que lui attribuait M. de Lavaur, s'il n'avait pas imaginé un moyen sûr de l'expulser sans bruit, de supprimer les agitations vaines, les scènes qu'il détestait par-dessus tout : il attendait sans doute qu'elle eût quitté la place pour reprendre ses habitudes, qui seraient dorénavant celles d'un célibataire; leur explication, — bien des choses semblaient l'indiquer, — avait été définitive. Germaine se rappelait la permission qu'il lui avait donnée de rester chez lui, chez elle jusqu'à nouvel ordre, et elle trouvait à cet adieu, d'abord interprété moins rigoureusement, tout le caractère d'une rupture accomplie qui ne supposait pas de nouvelles entrevues, de nouveaux pourparlers. Les moindres détails étaient réglés. N'avait-il pas fait allusion même aux affaires d'argent desquelles, sans doute, il allait charger son notaire de l'entretenir? Tout commandait à Germaine de s'éloigner sur-le-champ, de quitter cette maison d'où sa présence d'intruse chassait l'hôte légitime. Mais où aller? Elle n'avait plus de famille et, si repentante qu'elle fût, le couvent l'attirait fort

peu. Il n'y avait pourtant pas d'autre parti à prendre : la retraite dans un cloître dont elle se représentait les grilles et les verrous, en exagérant leur aspect sinistre. Soit, elle consentait à s'emprisonner derrière tout cela; elle le dirait à son mari, car il fallait absolument, quoi qu'il pût avoir résolu, qu'elle lui parlât une dernière fois.

Après une mortelle journée de solitude anxieuse, elle était prête, faute de mieux, à écrire ce que vraisemblablement son juge ne se souciait pas d'entendre, quand, vers l'heure du dîner, M. Danceny entra dans le salon comme à l'ordinaire, parfaitement calme et maître de lui, en expliquant son absence de la façon la plus naturelle. Du reste, il ne paraissait point étonné de la trouver là et, à table, parla de questions générales suggérées par la lecture des journaux. Elle ne savait que répondre, comptant toujours qu'il reprendrait l'entretien au point douloureux où il l'avait laissé. La pauvre créature souhaitait et craignait à la fois d'en finir.

Cette étrange situation se prolongea entre eux pendant plusieurs jours. M. Danceny lui témoignait les mêmes égards, les mêmes soins que par le passé. Il semblait que rien ne fût changé à leur vie, sauf une nuance marquée de réserve expectante pour ainsi dire de la part du mari et une humilité insolite, une soumission triste et douce, répandue dans toutes les manières et toutes les paroles de la jeune femme.

Pour une personne spontanée autant que l'était Germaine, ce *statu quo*, cette ignorance prolongée du lendemain représentaient le pire de tous les supplices. Réflexion faite, elle avait prémédité un plan d'attente silencieuse, impassible; mais il était trop contraire à sa nature, elle ne put le réaliser plus de trois ou quatre jours. Brusquement, tandis que M. Danceny achevait de déjeuner, en face d'elle, elle produisit une lettre de Mme du Luc, lettre souvent relue déjà.

— Marianne m'a écrit, dit-elle les yeux baissés sur son assiette. Je lui avais demandé... Elle me propose de venir passer auprès d'elle tout le temps que je voudrai.

— Ah! fit M. Danceny avec insouciance. Et vous comptez vous rendre à cette invitation?

— Si vous le permettez, répondit-elle, très attentive à ranger symétriquement avec sa cuillère des fraises qu'elle ne mangeait pas. Verriez-vous quelque inconvénient?..

— A cette visite? Aucun? Vous connaissez mes sentimens pour votre amie; c'est une vaillante petite personne qui a tiré le meilleur parti possible du mauvais lot qu'elle avait en ce monde. J'approuve absolument que vous la voyiez... — Il dégusta une gorgée

de café. — Elle est d'un bon conseil, ajouta-t-il, en s'essuyant la bouche.

— Oui, répliqua Germaine, d'un conseil excellent; aussi ai-je l'intention de m'en remettre à elle pour le choix de ma retraite future, à moins que vous ne jugiez à propos de m'indiquer...

— Une retraite? répéta M. Danceny en achevant son café à petits coups; puis il regarda très attentivement le fond de la tasse comme pour éviter de remarquer la confusion de sa femme. — Je n'ai pas la moindre idée de ce qui peut vous convenir. Mais vraiment est-ce que vous y tenez beaucoup à cette retraite, dites?.. et même à ce voyage chez votre amie?..

Elle balbutia : — Je croyais... je supposais... Vous devez être surpris...

— De quoi donc, Germaine?

— Mais que je sois encore ici, dit-elle en étouffant un sanglot.

Ils avaient fini de déjeuner. M. Danceny prit le bras de sa femme et le serra contre lui d'un air de possession tranquille, tout en passant de la salle à manger dans le petit salon.

— Qu'il n'y ait pas de malentendu entre nous, je vous en prie, dit-il d'une voix grave et presque tendre. Si vous croyez ne pas devoir renoncer à une intimité que je blâme, qui me peine à tort ou à raison, vous êtes libre, je vous l'ai dit, et je tâcherai de ne vous paraître jamais importun; mais si, comme j'ai pu l'espérer ces jours-ci, Germaine, il a suffi pour nous mettre d'accord de faire appel à votre raison, à votre cœur, je ne vois pas pourquoi vous formeriez tant de projets auxquels je ne suis pas mêlé.

Elle le regarda fixement. Était-il de tous les hommes le plus habile ou le meilleur? L'un et l'autre peut-être. Quoi qu'il en fût, elle ne voulut ni paraître dupe ni mentir.

— Écoutez-moi aussi, dit elle. Je veux tout vous raconter; après, vous ne consentirez peut-être plus à...

Une main se posa vivement sur la sienne.

— Moi, je ne veux rien entendre. Permettez-moi de vous condamner au silence. J'ai la prétention de connaître ma femme beaucoup mieux qu'elle ne se connaît elle-même.

Il lui retira sa main qu'elle essayait de baiser et l'embrassa paternellement comme un enfant que l'on console, mais il se garda de lui dire qu'il l'avait traitée en enfant tout de bon, la poussant dans l'eau pour lui faire sentir le péril d'une noyade, la conduisant droit au feu pour lui ôter l'envie de s'y brûler, l'obligeant à toucher du doigt les fantômes trompeurs. Il avait risqué le tout pour le tout : la situation était désespérée, on n'y pouvait remédier que par une de ces tentatives désespérées aussi, devant

lesquelles les grands tacticiens ne reculent pas. Veiller sur sa femme, la protéger malgré elle n'eût servi qu'à aggraver le mal; il fallait la forcer à se garder elle-même, à ouvrir les yeux, à se défendre toute seule, à trancher dans le vif. Avec de secrètes terreurs et des angoisses jalouses dont il était résolu à ne convenir jamais, M. Danceny avait mis la pauvre abusée aux prises avec cet égoïsme masculin sur lequel ceux qui connaissent les hommes et la vie savent bien qu'on peut toujours compter. L'expérience avait réussi, mais en cette hasardeuse opération le chirurgien avait assurément souffert autant que la patiente.

— Je suis beaucoup moins bon que vous ne pensez, mon amie, lui dit-il, un peu honteux au fond de s'être montré si malin, selon l'expression de Pierre, car je me sens une envie démesurée d'abuser de mes avantages.

— Abusez, essaya de prononcer Germaine, que la joie et le repentir suffoquaient.

— Eh bien, dans un de ces momens où l'on brûle ses vaisseaux, je vous ai confessé que j'avais envie, grande envie de retourner en Perse. Cette envie ne m'a pas quitté; je ne me rappelle plus guère que cela de l'entretien auquel vous faites allusion.

— Ah! je comprends, vous voulez me quitter, fit Germaine reprise de méfiance. — Elle s'imaginait qu'au lieu de la chasser de chez lui, il complotait de l'y laisser en son absence, une absence indéfinie, ce qui reviendrait à peu près au même.

— Vraiment, répliqua M. Danceny, je n'y pense pas du tout, et voilà où commencent mes ambitions folles... si vous me permettez de vous le dire. Il me semblerait au contraire tout à fait délicieux de vous emmener avec moi. Nous choisirions une saison favorable, bien entendu, et je crois que le voyage est aujourd'hui beaucoup moins difficile qu'il ne l'était de mon temps.

Elle se jeta joyeuse à son cou en riant à travers ses larmes.

— Moi qui ne rêvais que de m'éloigner de cet affreux Paris!

— Pour un temps, reprit-il, n'exagérons rien... Paris a du bon, je vous assure. On ne travaille que là.

Ce divorce manqué finit donc par une excursion conjugale au pays de l'antique sagesse. M. de Lavaur fut oublié dès la première étape, ainsi qu'il méritait de l'être.

Après avoir flotté entre plusieurs hypothèses, il a décidé en lui-même que Mme Danceny n'était qu'une coquette qui, au dernier moment, lui avait tendu un piège pour s'esquiver. Il y était sottement tombé, tant pis pour lui. Si beau joueur qu'il fût, il avait manqué une fois d'*estomac*, comme on dit au club.

TH. BENTZON.

LE

BASSIN D'ARCACHON

L'OSTRÉICULTURE, LA PÊCHE, LES DUNES.

Qui donc a prétendu que les plus charmans voyages, après ceux que l'on avait l'intention de faire, étaient ceux que l'on avait déjà faits? Il en est peut-être ainsi de ces grands voyages par-delà les mers, à travers les déserts, les glaces des pôles ou sous les rayons du soleil des tropiques. Ces voyages sont pour les jeunes dont le corps, dans la plénitude de sa force, jette un défi à la mauvaise fortune, et qui, avec la suprême audace, la suprême confiance de la vigueur et de la santé, ne redoutent aucune épreuve. Sans même en avoir conscience, ils sont persuadés que la maladie, — l'odieuse maladie, — à la vue de leur visage souriant, les saluera de loin, qu'elle s'en ira s'adresser à quelque autre, plus riche d'années, plus pauvre d'ardeur, et lui rappellera, par les horribles tenaillemens des rhumatismes ou les affaissemens douloureux de la fièvre, que l'âge des audaces est passé et que le corps est une chère guenille qui exige des ménagemens. S'il est doux de faire de tels voyages, il y a plus de douceur encore à en évoquer le souvenir aux heures où, les pieds sur les chenets, devant un feu qui s'éteint, on suit de l'œil les étincelles qui courent sur les tisons et disparaissent avec des craquemens; quand, par une soirée d'hiver, on

écoute siffler la bise, et l'on songe qu'autrefois, il y a vingt ou trente ans, elle mugissait bien davantage pendant cette fameuse nuit, alors que, blotti sous la mince toile d'une tente, couvert par la voûte sombre du feuillage de la forêt vierge, à travers les paupières closes par le lourd sommeil de la fatigue et surtout par une sorte d'invincible terreur, on était aveuglé par l'éblouissante clarté des éclairs. Les oreilles étaient assourdies au bruit des roulemens continus du tonnerre et au fracas des arbres frappés de la foudre, s'abattant en brisant sous leur masse le monde touffu des arbres plus petits et des buissons serrés à leur pied. Il est cependant d'autres voyages à la portée de tous les corps, de toutes les santés et de toutes les bourses, particulièrement à notre époque où l'on a, paraît-il, découvert l'art, jadis inconnu, de ne jamais manquer d'argent pour les choses superflues et qu'il est aussi agréable de faire que d'avoir faits. Celui que je vais raconter n'a eu lieu ni en Sibérie, ni dans l'Himalaya, ni au centre de l'Afrique, contrées qui, pour le moment, se partagent les sympathies des touristes, mais en France. C'est une excursion et non une exploration. Pour l'avoir accompli, je n'ai mérité aucun des lauriers dus aux explorateurs; je me suis simplement diverti et intéressé, et, maintenant qu'il est terminé, j'y pense avec tant de plaisir que je suis heureux de trouver, en le racontant, l'occasion d'y penser encore. Le théâtre de ces modestes exploits est la ville d'Arcachon, le bassin qui la baigne et les dunes qui en avoisinent l'entrée.

Lorsque de Bordeaux on se dirige en chemin de fer vers Arcachon et que, la tête à la portière, on se livre à cette aimable occupation qui consiste à regarder le paysage ; que, paisiblement assis, on croit voir l'inconnu accourir au-devant de soi, tandis que tout ce qui est connu, champs, prairies, villes et villages, comme de crainte de vous lasser, s'enfuit au loin par derrière, on comprend aussitôt qu'on pénètre dans un pays nouveau. Les vignes deviennent plus rares, les maisons de campagne s'espacent, les pins se rassemblent, se serrent les uns contre les autres. On les avait d'abord aperçus isolés, dominant les toits de quelques villas de leur feuillage où chante le vent, maintenant ils se groupent en bouquets de trois ou quatre arbres ensemble, ils se réunissent en petits bois, puis en forêt et, sinon administrativement, car on est encore dans le département de la Gironde, du moins naturellement, géographiquement, on entre dans la région des Landes. Le passage est rapide sans être trop brusque. La brusquerie et sa sœur aînée la brutalité sont de laides choses, et l'homme de goût préfère aux surprises les transitions délicates, un peu estompées

sur leurs bords, qui réveillent agréablement l'imagination. L'on n'est plus en France et pas encore en Espagne. Les costumes ont cessé d'être ceux du centre et du nord; les paysans, vêtus d'une courte blouse bleue, souvent chaussés d'espadrilles, sont coiffés du béret. Leur type se transforme; ils prennent un visage osseux, aux saillies accusées, des pommettes saillantes, des mâchoires fortement accentuées, avec une bouche fine, un menton rond soigneusement rasé; le teint devient bistré, les yeux vifs, la démarche nette et saccadée.

En moins d'une heure de route, on aperçoit la mer. On franchit d'anciens marais salans, on distingue à droite une longue bande bleue, bordée par une ligne sombre marquée de tâches grisâtres qui sont des villages perdus dans la brume de l'horizon, le train ralentit sa marche, il s'arrête, on est à Arcachon.

En allant droit du côté de la ville d'hiver, on passe devant le casino, on tourne à gauche, on tourne à droite, on enfile une ruelle encaissée entre les haies des jardins environnans, on escalade un escalier de gros galets disposés en gradins, on traverse un pont suspendu au-dessus d'une route, on arrive à l'observatoire, on donne trois sous au gardien, on gravit le susdit observatoire, mât d'une trentaine de mètres de hauteur qu'entoure un escalier suspendu en colimaçon, on dépasse la première plate-forme, on parvient à la seconde et, du sommet de cette espèce de cage aérienne qui ressemble à la hune d'un ancien vaisseau et qu'on sent osciller, on regarde. On a devant les yeux, réduit en véritable carte de géographie, carte bien vivante, le pays qu'on n'aura pas trop de temps pour étudier en deux bons mois, Arcachon, ses forêts et son bassin.

Le panorama est immense et splendide. On est quelque peu effrayé d'employer certains mots du genre, par exemple, des adjectifs dont je viens de me servir; on les a obligés à qualifier tant de choses qui n'étaient rien moins qu'immenses ou splendides. Et pourtant il est impossible de ne point les prendre ici pour caractériser l'immensité et la splendeur. Le regard parcourt l'horizon, en fait le tour entier sans être nulle part arrêté. On se croirait oiseau de proie planant au milieu des airs. Au midi, une nappe de feuillage. Par places, on soupçonne, à un léger assombrissement de la teinte vert sombre des pins que les arbres suivent un faible vallonnement du terrain et descendent une pente douce pour la remonter ensuite. La forêt se continue toujours au-delà, toujours plus loin: on cesse de la distinguer qu'on la devine encore; on comprend qu'elle existe. De fait, elle va jusqu'à l'Adour en suivant les dunes et atteint les premiers contreforts des

Pyrénées. Si l'on regarde vers l'est, immédiatement au-dessous de soi, on aperçoit encore des arbres laissant entre eux quelques intervalles vides. De même que, dans une prairie, le tapis d'herbe verte laisse passer les fleurettes blanches dont il est émaillé, à travers les feuilles apparaissent les maisons isolées ou réunies en une sorte d'agglomération, comme à la Teste-de-Buch, située en arrière à droite, ou pour former la double ville d'Arcachon. La ville d'hiver, directement dominée par l'observatoire, est la plus proche; l'autre, la ville d'été, s'étend en une longue ligne, de la pointe de l'Aiguillon à la pointe du Bernet. Çà et là, se dresse quelque édifice plus remarquable : le clocheton pointu d'une villa, le belvédère du château Deganne, la flèche de l'église Notre-Dame d'Arcachon ou le clocher de Saint-Ferdinand.

Un merveilleux spectacle est celui de la nappe bleue du bassin, à marée haute, étincelant à la lumière d'un beau jour d'été, piquetée de voiles blanches, pointillée de taches noires, les pinasses, au milieu de laquelle se détache, avec la couleur mate des terrains souvent inondés, revêtus de la végétation terne des herbes salées, l'île aux Oiseaux, sans un arbre, où des huttes de pêcheurs sont alignées en file. Au-delà, à l'horizon, du côté du nord, se rapprochant à mesure qu'on se tourne vers la droite ou vers la gauche, la limite du bassin, régulière, jalonnée d'espace en espace par des villages : Arès, Andernos, Audenge, noms de musique grecque et dont les clochers sont baignés dans la brume pâle qui enveloppe les lointains. A l'ouest commencent les dunes plongeant dans les eaux qui en reflètent et en allongent la blancheur, pareilles à ces empâtemens de blanc donnés par les peintres comme au hasard du pinceau pour faire ressortir la finesse de ton des premiers plans et bien accuser la transition aux fonds éloignés. Par derrière est l'océan, l'Atlantique, où un mince trait noir, à l'extrême limite de la mer et du ciel, marque la trace des grands navires qui arrivent du Sénégal ou du Brésil et cherchent à gagner l'entrée de la Gironde pour atteindre Bordeaux. Les dunes se disposent en mamelons, elles s'abaissent presque jusqu'au ras des flots; le phare du cap Ferret monte droit et isolé; et, un peu plus loin, à l'extrémité du chenal qui met le bassin d'Arcachon en communication avec la mer, large fleuve où, deux fois par jour, le courant change de sens avec la marée, on aperçoit l'entrée des passes, coupées de bancs de sable, la terreur des marins, bordées par les vagues d'une éternelle frange d'écume. Au-dessus de tout cela, des bois, de la verdure, des eaux calmes du bassin, des villages, des dunes et de l'océan, un dôme immense que l'élévation d'où on le contemple rend plus immense encore, le ciel ruisselant

de soleil, versant la lumière à torrens, couvrant les flots de paillettes, faisant crier la blancheur des sables et vibrer les toits rouges des villas d'où l'air échauffé s'élance en colonne frémissante. Le tableau est cependant rempli d'une telle uniformité de richesse, éclairé avec tant d'intensité jusque dans ses détails les plus infimes que tout demeure en un unisson de splendeur sans que rien soit sacrifié. La justesse des proportions réduit ce que tel détail pourrait avoir d'excessif, et il devient possible à l'homme d'admirer, sans en être écrasé, la radieuse harmonie de ce qui lui paraît vaste comme un univers.

Voilà le spectacle qui se développe sous les yeux de quiconque consent à faire l'ascension de l'observatoire; et les quinze centimes d'entrée dus au gardien, sans compter le prix du voyage, ne le paient véritablement pas trop cher. Nous allons maintenant descendre et, comme nous connaissons l'ensemble du pays, nous en examinerons à loisir et en détail les diverses parties : la ville d'hiver, la ville d'été, la plage, le bassin et les dunes.

La ville d'hiver est un labyrinthe, le triomphe de la ligne courbe, et, pour ma part, après bien des tentatives, j'ai décidément renoncé à reconnaître mon chemin dans ce dédale d'avenues où l'on entre comme l'on veut et d'où l'on sort comme on le peut. Je n'ai jamais essayé de la traverser sans m'y perdre. Pendant le temps que l'on consacre à errer à la recherche d'une issue, que souvent on ne trouve qu'à l'endroit même par où l'on est entré, le mieux, pour prendre patience, consiste à philosopher. On se rappelle certaines époques de l'existence où l'on forme de bonnes résolutions; on décide fermement de diriger sa conduite d'après des règles fixes et mûrement réfléchies, de marcher, indifférent à tout, sauf à ses déterminations, jusqu'à un idéal rêvé dont notre fermeté nous garantit la possession future. Hélas! on a beau s'appliquer, les chemins de la vie sont courbes, eux aussi ; les bons et les mauvais se ressemblent à s'y méprendre ; on s'y égare, et les résolutions, que l'on a pourtant maintenues avec courage, ramènent directement au point de départ. On a peiné, lutté, et l'on n'est pas plus avancé qu'auparavant.

Chaque avenue est bordée de clôtures en barreaux de bois ou par des grilles de fer, derrière lesquelles sont des haies vives entourant des villas, qui se succèdent abritées sous les pins et toutes différentes d'architecture, ce qui finit par empêcher de les distinguer les unes des autres. Villas en pierres, en briques, en bois, villas à balcons, villas à toits en pignons, en auvens, rayant les façades d'une grosse bande d'ombre, villas à tourelles, villas à perron, villas à jardins ratissés, peignés, soignés, à gazons tou-

jours arrosés, toujours frais tondus, à massifs de fleurs près desquels le passant aperçoit trop souvent quelques personnes assises autour d'un grand fauteuil où, entre des oreillers, repose une tête amaigrie, au visage alangui; villas de malades riches qui viennent demander aux effluves chauds et balsamiques des pins un renouveau de force et de vie ; palais rustiques de la ville d'hiver devant lesquels on est ému parce que le luxe ne réussit pas à cacher les angoisses qui y règnent et les larmes qui doivent y couler. En les fuyant, on se sent heureux de respirer librement, de marcher rapidement et gaîment, sans craindre la brise fraîche de cette mer qui réserve tant de joies et d'admirations à ceux qui peuvent en supporter les rudes caresses.

La ville d'été suit la plage. Elle est un peu plus ramassée au centre, vers la place fermée par une balustrade livrant passage à deux escaliers dont l'eau baigne le pied, à marée haute, et où se trouvent réunis les cafés et les magasins. Elle se prolonge en une interminable rue d'environ 5 kilomètres. L'extrémité ouest est le quartier aristocratique ; l'extrémité est, du côté d'Eyrac et du faubourg Saint-Ferdinand jusqu'à la pointe de l'Aiguillon, est habitée par beaucoup d'artisans et de pêcheurs, et le pittoresque n'y perd rien. On est frappé de l'uniformité des habitations en bois, sans étage, ou surmontées d'un seul étage entouré d'un balcon, couvertes d'un toit plat, cachées sous la verdure. Arcachon a pris pour devise sa propre histoire; autrefois solitude, hier village et aujourd'hui ville. On raconte qu'il y a une cinquantaine d'années, l'une des premières maisons de cette solitude fut bâtie par un marin qui avait longtemps voyagé dans l'Inde. Il voulut être logé comme on l'était là-bas et retrouver pendant ses jours de repos le souvenir matériel du pays qu'il avait jadis connu : son habitation fut un véritable bungalow, et les constructeurs qui sont venus ensuite ont eu le rare bon esprit d'imiter l'exemple donné. Il y a auprès des bains d'Eyrac, et avant d'arriver à l'église Saint-Ferdinand, quelques curieuses maisons de pêcheurs et d'artisans. L'une d'elles s'élève sur la plage même, un peu en contre-bas de la route. En réalité, elles sont trois ou quatre, appuyées les unes contre les autres, confondues en une seule formant un groupe bien isolé. Du milieu des tuiles rouges sortent de grosses cheminées, trapues, larges, faites pour les feux clairs et pétillans des sarmens de vignes, des branches de pins et des fagots de genêts et d'arbousiers. On y pénètre par une porte quelque peu déjetée ; sur les murs s'ouvre de temps en temps une fenêtre, quelquefois grande, quelquefois petite, quelquefois haute, quelquefois basse, et tout autour, une vigne folle, aux branches grimpantes, courant sur

le toit, consentant parfois à s'appuyer sur les étais qu'on leur a offerts, tantôt les dédaignant, descendant, montant, aidant mutuellement leur indépendance. Puis, à côté, un arbre énorme qui contraste avec la petitesse de la maison. Comme accessoires, étendus sur des poteaux, des filets qui sèchent, des pinasses échouées, des coquilles d'huîtres, un ruisseau qui se perd dans le sable et que, par bonheur, la marée nettoie, avec une nuée d'enfans, grouillant, jouant, les cheveux embroussaillés, drôlement malpropres, se disputant dans cette langue gasconne qui roule les *r* et saute sur le commencement des mots afin d'arriver plus vite à la syllabe finale, la musicale qui tinte un son de cloche. Masures d'artistes, de vrais artistes inconsciens d'eux-mêmes et qui font de l'art à la façon des oiseaux qui chantent parce que le bon Dieu et le beau ciel l'ont voulu ainsi. Il en sort des parfums d'huile parce que le Midi aime la friture à l'adoration et le soir, quand le père est revenu de la pêche et qu'on soupe en plein air, à la lueur d'une bougie qui vacille au vent en envoyant des ombres gigantesques, il se consomme d'incroyables quantités de tomates. On en a la preuve aux monceaux d'épluchures mêlées d'arêtes et de têtes de poissons entassées sur le devant des portes.

A l'autre bout de la plage, on est plus distingué et moins amusant. Là se promènent les gens de Bordeaux, pour la plupart gros négocians que n'effraie pas la cherté de la vie à Arcachon. Le samedi, au sortir de leurs bureaux, ils courent à la gare, montent en wagon, arrivent avant même d'avoir achevé la lecture du journal acheté au départ, se rendent à leur villa et jouissent de leur liberté jusqu'au lundi matin. Le dimanche, la plage présente une animation extraordinaire, surtout lorsqu'il y a régates, ce qui a lieu en été plusieurs fois par mois. Elle fourmille de spectateurs. Les hommes, que leurs occupations habituelles rendent connaisseurs des choses de la mer, sont empressés, animés. Ils remuent et gesticulent, discutent les chances de tel ou tel bateau, détaillent ses qualités et ses défauts, énumèrent ses victoires et ses défaites. Les femmes, en toilettes claires, rient, babillent, mangent les gâteaux que des garçons pâtissiers, circulant dans la foule, portent sur leur tête dans des récipiens en zinc, avec l'intention de les tenir frais, c'est-à-dire chauds, car, au soleil, ces mannes doivent assez bien rappeler aux gâteaux le four dont ils sont sortis le matin. Certains d'entre eux sont affublés du nom de casse-museaux. Les étrangers sont nombreux. S'ils admirent de confiance l'habileté des manœuvres, ils jouissent sincèrement de la vue de ces yachts élégans, haut-gréés, chargés de toile, que la brise couche sur les vagues. Réunis d'abord, ils s'envolent semblables à une

nuée de grands oiseaux, s'espacent sur la mer, fendent l'eau de leur étrave, contournent le but et reviennent rallier le stationnaire qui salue par la détonation d'un pétard le passage du vainqueur.

Le bassin d'Arcachon est un vaste réservoir en communication avec la mer par un canal de profondeur variable, long d'une dizaine de kilomètres, large de 3 kilomètres environ et ayant une direction générale du nord au sud. Il est si peu profond qu'à marée basse, surtout aux époques des fortes marées, les neuf dixièmes au moins de sa surface sont occupés par des nappes grisâtres ou brunâtres, de consistance molle, faites de vases déposées ou d'argile, couvertes d'une mousse, le moussillon, à laquelle l'eau salée communique la patine verdâtre des bronzes antiques. Des bandes de canards sauvages s'y abattent en hiver, dévorent avec avidité cette végétation jusqu'à la racine et laissent ainsi de grandes places nues sur ces prairies marines. On les nomme des crassats. Ils sont coupés par des chenaux sinueux qu'on comparerait à des fossés s'ils étaient moins considérables. Ceux-ci serpentent au milieu des bancs de vase et conservent toujours de l'eau courante, quoique leur profondeur soit assez faible, puisque la cote minima est située dans la rade d'Eyrac, par 20 mètres au-dessus des plus basses eaux, à la rencontre des chenaux de Cousse, du Teichan et de Gujan. Sur l'île aux Oiseaux et dans son voisinage, les chenaux plus petits sont des esteys. Sauf la dimension, il n'existe aucune différence essentielle entre les chenaux et les esteys; les uns et les autres jouent le rôle de canaux d'écoulement.

Il résulte de cette disposition topographique que le bassin est un vaste récipient dont le volume varie très irrégulièrement aux divers niveaux. Vers le fond, sa capacité est faible; elle augmente ensuite lentement, puis tout d'un coup, aussitôt que le niveau moyen des chenaux est atteint, elle augmente brusquement. Si, par un effort d'imagination, on le supposait complètement asséché et s'il s'agissait de le remplir, on constaterait que, pour fournir une tranche d'eau épaisse de 1 mètre entre 20 mètres et 19 mètres, il suffirait de peu de liquide et de même pour chaque mètre, jusqu'à la cote zéro, niveau des plus basses marées. Mais entre ce zéro et 1 mètre, à cause de l'énorme superficie à recouvrir, il en faudrait au contraire une quantité considérable, et davantage encore entre 1 mètre et 2 mètres, altitude maxima de l'île aux Oiseaux. Celle-ci ne couvre que dans les circonstances exceptionnelles, fort heureusement, à cause des huttes de pêcheurs qui y sont construites. Les habitans gardent un douloureux souvenir des désastres occasionnés par certaines tempêtes de vent d'ouest coïncidant avec de fortes marées d'équinoxe. L'île fut submergée presque en-

tièrement, il y a quelques années, les cabanes furent détruites, tous les lapins qui y pullulaient, et dont la chasse était un divertissement très apprécié, furent noyés, et, ce qui est plus grave, plusieurs personnes perdirent aussi la vie.

Cette configuration spéciale explique les phénomènes de courans et d'érosion qui ont lieu sur les bords du bassin.

Examinons ce qui se passe au moment du flux. La mer monte dans l'Océan, et comme son volume est infini, le niveau s'élève régulièrement et continue son mouvement d'ascension pendant six heures. Au début, le bassin est vide ou à peu près; l'eau du dehors s'engouffre donc à travers les passes, remonte, arrive devant le banc de Matoc, entre la dune de la Grave et le cap Ferret et se déverse dans le bassin. Elle doit évidemment commencer par remplir les chenaux et les esteys; il suffit pour cela d'une quantité de liquide relativement faible, et, en effet, le courant mesuré devant Arcachon, par exemple, est d'abord assez lent. Bientôt, cependant, comme d'une part, la mer monte dans l'Océan d'une manière continue, tandis que, dans le bassin, une légère différence de hauteur correspond à une énorme différence de volume, la quantité d'eau franchissant les passes pour remplir le bassin s'accroît considérablement et le courant augmente de vitesse dans une incroyable proportion, pour s'abaisser non moins rapidement dès que, la haute mer étant étale au dehors, la différence de niveau s'atténue entre le bassin presque rempli et l'Océan. Au moment de l'étale dans le bassin, le courant devient nul, il augmente ensuite de vitesse en jusant, atteint un maximum, décroît jusqu'à zéro à peu près à l'instant de l'étale de basse mer, et recommence à éprouver les mêmes alternatives à la marée suivante. Les variations de volume du bassin à ses divers niveaux sont, par conséquent, fidèlement enregistrées par les variations de vitesse du courant.

Si l'on a bien suivi cette description des phénomènes, on voit que le canal, mettant en communication le bassin avec l'Océan, est le lit d'un immense fleuve qui change quatre fois par jour le sens de son courant. Il coule dans des directions diamétralement opposées, tantôt de l'Océan vers le bassin et immédiatement après, en jusant, du bassin vers l'Océan. Chaque fois que, dans le sens de son courant, le fleuve rencontre une partie concave, sa vitesse s'accroît et il érode sa rive faite de sable meuble qu'il enlève et va déposer dans les portions convexes. Il se produit de terribles érosions dans les parties une fois concaves, à l'aller ou au retour, comme à Arcachon même, du côté du débarcadère et plus loin vers l'Ouest, où la plage est heurtée presque perpendiculairement par l'eau débouchant, en jusant, du chenal de Cousse, et de plus terri-

blcs encore à la grande dune du Pilat ou de la Grave, qui se trouve en concavité aussi bien en flot qu'en jusant et qui s'effondre avec une prodigieuse rapidité. Sur ce point, l'effet est double. En revanche, les sables emportés des parties concaves s'amassent dans les parties convexes, telles que la pointe du cap Ferret et les bancs de Bernet entre Moulleau et la ville d'Arcachon. Si le bassin avait un volume régulier, le va-et-vient des eaux aurait un rythme toujours égal, les concavités et les convexités s'atténueraient, finiraient par s'effacer, et le chenal prendrait un profil uniforme. Son irrégularité change le mode d'afflux de l'eau et son passage à l'entrée et à la sortie; elle est la cause première des déplacemens si capricieux du canal aboutissant à la mer.

Le bassin éprouve aussi un affaissement. Sur toute la rive comprise entre Moulleau et le sémaphore, la côte est jonchée de blocs de lignite, débris d'une couche continue, qui n'émergent guère qu'à marée basse et où l'eau recueille des débris végétaux parfaitement conservés et reconnaissables. On y trouve en particulier des feuilles de *typha*, la massette ou roseau de la passion et des écorces de bouleaux, plantes qui ne croissent qu'au bord des eaux douces et abondantes encore actuellement à quelques kilomètres de distance, à l'étang de Cazaux. Ces plantes datent de l'époque où le bassin d'Arcachon était isolé de la mer, rempli d'eau douce et dans un état identique à celui dans lequel est aujourd'hui Cazaux. Or à ce moment, le niveau du bassin était probablement plus élevé; il n'était sûrement pas en contre bas de celui de l'Océan. S'il est maintenant dans ces conditions, puisque le lignite correspond aux marées basses, on doit admettre que sur une étendue plus ou moins vaste, le sol s'est enfoncé. D'autre part, le bassin se remplit des vases apportées par les eaux de tous les fossés de drainage des Landes qui se déversent sur la côte orientale du bassin, depuis Arès jusqu'au Teich. Lorsque des particules solides sont en suspension dans l'eau douce, il suffit en effet d'une quantité très faible de sel en dissolution pour que ces particules fixent à leur surface, par attraction moléculaire, une portion du sel, modifient leur densité et se précipitent. La loi est générale; elle explique un grand nombre de phénomènes naturels, le filtrage et l'épuration des liquides à travers le sol, les barres et les deltas qui se forment à l'embouchure des fleuves, et, dans le cas présent, le colmatage du bassin d'Arcachon destiné à être comblé dans un délai rapproché, que quelques expériences de filtration permettraient de déterminer d'une manière approximative. En résumé, la ligne moyenne de séparation de la terre et de l'eau, dans la région du bassin, est la résultante actuelle, la somme algébrique de ces deux phénomènes inverses

l'un de l'autre : l'affaissement qui tend à l'abaisser et le comblement qui tend à la relever.

La réputation des huîtres des côtes sud-ouest de la France date de l'époque gallo-romaine. La race gauloise naissant à la civilisation, recevant de Rome déjà vieille le raffinement des mœurs, l'affinant encore, l'exagérant jusqu'à l'extrême avec l'enthousiasme d'élèves toujours prêts à forcer l'enseignement de leurs maîtres, était faite pour apprécier cette nourriture exquise, toute de délicatesse, quelque peu analogue parmi les choses de la gueule, comme aurait dit Rabelais, aux vers recherchés et précieux d'Ausone ou de Fortunat parmi les choses de l'esprit, au goût relevé cependant par une saveur fraîche et salée qui permet d'en prolonger la jouissance sans danger d'en être affadi ni crainte des labeurs d'une digestion plus facile pour les huîtres que pour les poésies. Arcachon possède aujourd'hui la même réputation et la posséderait davantage, au meilleur profit de ses habitans, si l'étude des procédés d'ostréiculture était pratiquée plus rationnellement et d'une manière régulière. Il n'est guère, en effet, d'endroit au monde que la nature ait mieux préparé pour cette industrie. Ces vastes étendues, à l'abri des tempêtes, recouvertes d'une faible quantité d'eau se renouvelant à chaque marée et légèrement adoucie par les apports d'eau douce, sont éminemment favorables à la culture de l'huître. C'est pourquoi Arcachon n'a que deux sortes d'habitans : les étrangers venus pour y soigner leur santé, se reposer ou se distraire, et la population de pêcheurs et d'ostréiculteurs qui vit de la mer.

Le proverbe ou dicton qui prétend que les habitans d'une province de France et, soit dit en passant, l'une des plus pittoresques, celle des vieux Arvernes, les compagnons de Vercingétorix, les sobres et courageux travailleurs du Cantal et du Puy-de-Dôme, ne sont ni hommes ni femmes, aurait une contre-partie s'appliquant aux gens d'Arcachon. Les ouvriers cultivateurs d'huîtres, les parqueurs, ainsi qu'on les nomme, sont tous hommes, du moins à distance, car tous portent la culotte. L'effet est bizarre et ne laisse pas d'étonner quand on n'y est point habitué. Le nouveau-venu dans le pays, apercevant une troupe de parqueurs marchant dans le même sens que lui, ne voit que des culottes en gros molleton rouge et, par conséquent, rien que des hommes. Mais parmi eux, il y a presque toujours deux catégories, celle des hommes à béret qui sont de vrais hommes et celle des hommes à capeline qui ne sont pas de vrais hommes. Si en effet, la troupe fait volte-face, ces derniers se transforment aussitôt en femmes, grâce à l'apparition d'un tablier qui joue alors la jupe. En résumé, les parqueuses en

tenue de travail sont femmes quand on les voit de face, hommes par derrière, et ce qu'on voudra de profil. Ce costume est original. On peut y ajouter, pour l'un et l'autre sexe, des bottes, en certaines occasions, ou des chaussures consistant en une planchette munie d'un rebord et d'une bride pour maintenir le pied. Elles permettent, par leur surface considérable, de marcher sans y enfoncer sur les vases molles que la mer couvre encore ou vient à peine de quitter.

Pour donner une idée de l'industrie ostréicole, il est nécessaire de fournir quelques détails relatifs à l'huître, à sa nature et à ses habitudes. Le succulent animal est un mollusque. S'il ne donne, il est vrai, que peu de preuves d'un esprit ou d'un caractère primesautiers, ce qui lui a mérité de symboliser précisément l'inverse de ces précieuses qualités, s'il paraît tranquille, paisible, casanier, vivant chez lui et ne changeant ni de logis ni de quartier, il a eu, lui aussi, une jeunesse ; il a erré, il a eu des aventures, il a éprouvé des vicissitudes. Peut-être cette époque lointaine est-elle l'objet de ses méditations, peut-être rêve-t-il solitairement à « ces temps heureux de joie et de misère » pendant cette période de calme où, placé dans les plus confortables conditions d'existence, protégé contre le chaud et contre le froid par l'intérêt même de son propriétaire, il ne saurait mieux s'occuper qu'à engraisser et à songer, doux repos qui ne se termine pour lui qu'au moment où il meurt par le citron comme jadis Socrate par la ciguë.

Pendant les mois d'été, à partir du mois de mai, l'huître jette son frai sous forme de petites larves munies d'une couronne de cils vibratiles, qui sont emportées par les eaux, flottent, montent et descendent avec elles jusqu'au moment où chacune rencontre un corps solide, un caillou, une chaîne d'ancre ou des tuiles que l'on dépose à profusion autour des huîtres mères, à l'effet de les recueillir. La larve ou naissain s'y fixe, devient immobile, sécrète une coquille et commence la vie sérieuse.

On la laisse grandir ainsi. Après quelque temps, trois mois environ, comme un nombre considérable de larves s'est attaché sur la même tuile, leur taille grossissant, elles ne manqueraient pas de se gêner mutuellement, leurs coquilles se recouvriraient et se déformeraient, ce qui les rendrait beaucoup moins marchandes. Il convient donc de les isoler les unes des autres afin de leur permettre d'acquérir toute leur croissance et leur maximum de régularité. C'est alors que l'on procède au détroquage.

L'opération consiste à prendre les tuiles chargées de jeunes huîtres et à détacher celles-ci une à une. Le travail s'est longtemps exécuté simplement au moyen d'une lame de couteau. On a re-

connu que la méthode présentait de réels inconvéniens : on casse beaucoup de tuiles qui, par conséquent, deviennent inutilisables à nouveau et on blesse beaucoup d'huîtres qui ne survivent pas au détroquage. Afin d'y obvier, on a imaginé d'enduire les tuiles, avant de les immerger et, par conséquent, avant que les larves ne s'y fixent, d'une couche de mortier fait de sable et de chaux grasse, assez résistant pour offrir un appui solide au naissain et assez fragile pour que, au détroquage, elle se détache aisément à l'aide d'une raclette. A l'époque où s'exécute le travail, la plage est couverte de parqueurs, hommes et femmes, debout devant un établi, grattant les tuiles, détachant les huîtres qu'on dépose dans des paniers, tandis qu'on met en tas les tuiles bien nettoyées et prêtes à être employées pour la prochaine campagne.

L'huître n'a plus besoin maintenant que de soins assidus. On la place dans des ambulances, caisses en bois plates dont le fond est fermé par une toile métallique; on la transporte dans des claires, parcs installés sur les crassats, couverts seulement d'une couche d'eau peu épaisse, à marée basse, ce qui permet aux parqueurs, chaussés s'il y a lieu de leurs planchettes, de les soigner. Les claires sont entourées d'un rebord en argile permettant de retenir l'eau au cas où la marée descendrait trop bas et risquerait de laisser le mollusque à sec. L'animal ne souffre pas trop de cette émersion momentanée : il ferme sa coquille et prend patience, mais pendant ce temps il ne mange pas et par suite n'engraisse pas. Les murettes sont garnies de brandes, fagots de branches de bruyères qui empêchent le passage des crabes et par des rameaux de pins, plantés verticalement qui arrêtent les poissons. La pauvre huître, comme tout ce qui est honnête et bon, a de nombreux ennemis; des poissons, des squales, la vieille, le rousseau, les tères, raies de couleur grise, chauves-souris de la mer, la broient entre leurs puissantes mâchoires; des coquillages, un bigorneau ou Murex, le courmaillot ou Nassa, percent sa coquille de leur langue armée de dentelures comme une lime, introduisent leur trompe par le trou et se nourrissent de sa chair. Quand l'huître blessée n'a plus la force de maintenir ses valves fermées et s'entr'ouvre, l'étoile de mer qui en est friande arrive, le crabe accourt, et ils ont bientôt fini de la dévorer. Avant même d'atteindre l'état adulte, le naissain a dû échapper à mille chances de destruction, à l'ensevelissement dans la vase, au transport en haute mer. Par bonheur, l'animal est fécond, chacun d'eux donne naissance à un ou deux millions de larves et si l'homme ne commet pas trop de fautes, volontaires ou involontaires, par avidité, paresse ou ignorance, la race n'est pas près de finir.

La défense de l'huître contre ses ennemis, le nettoyage des parcs, leur entretien, le désherbage des zostères, les diverses manipulations de l'élevage, constituent la besogne des parqueurs qu'on voit, un peu avant l'heure de la marée basse, partir en flottille et, sur leur pinasse, à l'aviron ou à la voile si le vent est favorable, se diriger vers les claires. La pinasse ou tiliole, embarcation spéciale au pays, est entièrement en bois, sans un seul clou ; son fond est plat, ce qui lui permet de naviguer sur une couche d'eau très peu épaisse, et elle possède un mât disposé d'une façon très ingénieuse, pouvant se dresser ou s'abattre en un instant et portant une voile presque triangulaire. Par certaines allures, la pinasse file rapidement, quoique non sans causer quelque inquiétude à ceux qui ne sont point familiarisés avec ce mode de navigation, car elle donne une forte bande, et souvent son fond est en partie hors de l'eau. L'embarcation a le grand mérite d'être d'un prix modique, et, bien que peu élégante, nulle n'est mieux appropriée aux services qu'on en attend.

Après trois ans, l'huître est marchande. Néanmoins, il ne faut pas se le dissimuler, si l'on mange à Arcachon des huîtres exquises, la grande majorité est médiocre. La qualité dépend du fond. Délicieuses quand elles proviennent d'un fond de sable, leur goût est notablement inférieur lorsqu'elles ont été élevées sur la vase. Or le bassin, sauf du côté de l'entrée, est vaseux et le devient chaque jour davantage par l'apport des eaux de drainage des Landes. Aussi envoie-t-on, par cargaisons entières, sur des bateaux à vapeur, les gravettes d'Arcachon parfaire leur éducation en des localités d'eaux plus pures, à Marennes, à la Tremblade et quelquefois jusqu'en Bretagne. L'industrie ostréicole arcachonnaise pourrait certainement obvier à cet état de choses, livrer directement des huîtres fines et profiter de la plus-value.

L'huître gravette est une ostræa, la portugaise est une gryphée. Autant la chair de la première est délicate, autant celle de la seconde est lourde, coriace et nauséabonde. En revanche, la portugaise est beaucoup plus rustique ; elle ne redoute ni le typhus, ni l'hépatite de la gravette ; elle se gorge d'une nourriture vaseuse que l'autre serait incapable de supporter. Quand les deux espèces vivent ensemble, la portugaise est tellement vorace qu'elle dépouille immédiatement l'eau des particules nutritives en suspension, de sorte que sa voisine souffre de la faim et dépérit ; sa coquille épaisse, irrégulière, brave les attaques du courmaillot et la dent des tères ; son unique avantage est que, n'exigeant aucun soin, elle peut se vendre à bon marché. Elle a, du reste, été amenée presque involontairement dans la région. Un navire qui en avait

apporté du Portugal un chargement arriva en rade de Bordeaux; par suite d'avaries, de retards dans la traversée, les huîtres étaient corrompues et le capitaine reçut l'ordre d'aller les jeter en pleine mer; il trouva plus commode de s'en débarrasser en Gironde. Quelques mollusques encore vivans suffirent à en empoisonner le fleuve où malheureusement ils prospérèrent, car leur présence au milieu des parcs à gravettes est une calamité dont il importe de se délivrer à tout prix. Un moment, on avait craint que la présence simultanée de la gravette et de la portugaise ne donnât lieu à une hybridation funeste. Il n'en est rien. Il a été reconnu que la gravette est hermaphrodite tandis que, pour la portugaise, les sexes sont séparés. Il en résulte que les œufs de la première espèce sont fécondés dans l'intérieur même du manteau du père-mère, mais que la fécondation de ceux de la seconde s'accomplit dans les flots. La fécondation mutuelle des deux espèces est donc impossible.

Les vases étant nuisibles à l'huître gravette, sous peine de voir très rapidement diminuer la valeur des produits arcachonnais, il serait indispensable de lutter contre leur envahissement par des dragages qui auraient le triple avantage d'améliorer la qualité de l'huître, de régulariser la concavité du bassin et enfin de régulariser les courans et le régime des passes. Une telle mesure serait éminemment favorable à la navigation et atténuerait dans une proportion notable, si même elle ne finissait pas par les supprimer, les érosions de la côte. Les vases mélangées aux plantes marines ou zostères qui, si recherchées en Bretagne, sont rejetées par la mer sur la plage d'Arcachon et la salissent, fourniraient un excellent amendement au sol de pur sable qui environne le bassin. L'état arriéré de la culture est une des causes principales de l'excessive et regrettable cherté de la vie dans le pays. Autrefois, du reste, on recueillait, pour amender les terres, les boues de glaise et de crassats sur les prés salés abondans sur la côte méridionale du bassin. Ces engrais étaient de deux sortes : l'un, le *coup* particulièrement favorable à la culture de la vigne, était composé de terre argileuse et d'herbes, tandis que la boue de crassats contenait en outre des débris de coquilles. S'il ne fallait que du carbonate de chaux pour rendre le sable meilleur pour la culture, rien n'empêcherait de recueillir, au moment du détroquage, les plâtras détachés des tuiles. On en retrouve les grains en proportion notable, mélangés au sable de la plage, et ils sont tôt ou tard dissous ou emportés par la mer sans profit pour personne. Le dragage et l'emploi des vases étaient de nouveau conseillés par le baron de Mortemart de Boisse en 1840, plus tard par M. l'ingénieur Caspari qui s'est oc-

cupé de l'hydrographie du bassin. Actuellement, je fais exécuter à Nancy une série d'analyses et d'essais de culture qui renseigneront exactement sur la valeur agricole des vases. Tout le monde gagnerait à ces dragages, ce qui n'est pas une raison pour qu'ils soient exécutés. Les intérêts des ostréiculteurs et des cultivateurs ne sont pas seuls en jeu ; on doit tenir compte de ceux des pêcheurs, car la pêche est une industrie importante d'Arcachon.

Une société locale, la Société scientifique d'Arcachon, montrant une initiative dont on ne saurait trop faire l'éloge, a fondé, le 3 février 1867, une station zoologique et océanographique qui a rendu de grands services. Elle se compose d'un bâtiment construit sur le bord du bassin, contenant six vastes laboratoires avec gaz, eau douce et eau salée sous pression, plusieurs viviers et un aquarium de vingt-deux bacs dont chacun est de la contenance d'un à deux mètres cubes, d'une bibliothèque et d'un musée réunissant les types zoologiques locaux. Un laboratoire annexe fonctionne à Guethary, dans les Basses-Pyrénées. L'institution, qui est la plus ancienne de France, puisqu'elle a fêté en 1892 le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, possède une autonomie absolue. Tout travailleur y reçoit une hospitalité aussi bienveillante que désintéressée; on met à sa disposition des instrumens, des réactifs et jusqu'à un logis, car deux chambres et trois lits sont réservés aux hôtes de passage. Deux embarcations et deux marins assurent le service d'approvisionnement en animaux marins. Paul Bert, le docteur Jolyet et le docteur H. Viallanes (1), directeur de la station, pour ne citer que quelques noms, y ont exécuté de nombreux travaux. C'est là que M. Viallanes a fait ses belles expériences relatives à la propriété que possèdent divers mollusques de filtrer l'eau de mer à travers leurs branchies. Les particules nutritives en suspension sont avalées et assimilées, mais les particules minérales agglomérées par un mucus sont rejetées, s'entassent autour de l'animal et y subissent en présence de l'eau salée, grâce à la matière organique qui les imprègne, une série de réactions complexes. Elles se concrètent et forment des couches rocheuses solides du genre de celles aujourd'hui émergées et qui se déposaient jadis au fond des océans pendant les époques géologiques. Ces observations ont une importance capitale au point de vue de la géologie synthétique et expérimentale qui a enfin, et non sans peine, détrôné l'ancienne géologie purement descriptive. Au point de vue des intérêts industriels immédiats, M. Viallanes a démontré dans ses expériences que, pendant un même temps, une

(1) M. Viallanes vient d'être enlevé, par une mort prématurée, à la science et à ses nombreux amis et admirateurs.

huître portugaise filtrait un volume d'eau près de six fois et une moule de taille moyenne, un volume trois fois aussi considérable que celui filtré et épuisé par une gravette. Dans la lutte pour l'existence, la portugaise et la moule, l'une et l'autre sans valeur commerciale, ont donc une activité et une puissance très supérieures à celles de la gravette véritablement précieuse. Celle-ci est donc obligée de succomber, et il devient, comme nous le disions, absolument indispensable de la débarrasser de ses concurrentes. On admire cette science simple, ingénieuse et d'une si grande portée théorique et pratique; elle seule peut indiquer d'une façon sûre les améliorations à introduire dans l'exploitation industrielle de la mer.

La pêche se fait, à Arcachon, par des pêcheurs dans des embarcations qui leur appartiennent; beaucoup sont déjà concessionnaires d'un parc et utilisent ainsi les loisirs que leur laisse l'ostréiculture. C'est la petite pêche. La grande pêche a lieu dans les bassins à poissons; au large avec le chalut et sur des bateaux à vapeur.

Les bassins ou viviers permettent de recueillir le poisson, de le conserver en captivité en lui offrant une abondante nourriture de manière à pouvoir le récolter à volonté dans les momens où sa vente est d'un prix particulièrement avantageux. Le système était en usage du temps des Romains. Au bord du bassin, on a transformé en viviers les anciens marais salans dont les revenus étaient rendus irréguliers par suite des variations du climat. Ils consistent en bassins peu profonds tapissés d'une zostère, la ruppelle, séparés par une digue de la mer avec laquelle ils communiquent au moyen d'un chenal fermé par une double vanne. En marée haute, vers les mois d'avril et de septembre, on laisse pénétrer l'eau et le menu fretin destiné à grandir. Pendant la majeure partie de l'année, on change l'eau à intervalles réguliers en laissant écouler l'ancienne et rentrer de la nouvelle eau chargée de matière nutritive pour l'alimentation des prisonniers; elle amène encore dans les réservoirs des quantités considérables de petits poissons. On parvient à ces résultats par la manœuvre de vannes et en tenant compte de cette particularité que le poisson remonte toujours le courant. Les réservoirs ont conservé pour la plupart l'aspect des marais salans qu'ils ont remplacés, en bassins juxtaposés, entourés de digues basses et en communication les uns avec les autres par d'étroites ouvertures. Ils se trouvent principalement du côté de Lanton, d'Audenge, à l'embouchure de la Leyre, non loin de la Teste, et il en existe aussi sur la rive opposée, entre la Villa algérienne et le phare.

La pêche au large donne lieu à une industrie très active sous

l'habile direction de M. Johnston. Elle se fait au chalut et occupe cinq bateaux à vapeur. Le service est remarquablement organisé et se continue avec l'unique interruption de la journée du dimanche que toute la flottille passe à Arcachon. Le mode de roulement est le suivant. Un navire rentre à Arcachon, il débarque le poisson apporté aussitôt à terre dans des pinasses, chargé sur des wagonnets et amené à la halle au poisson d'où il est expédié par chemin de fer dans tout le sud-ouest de la France, car il est évident que la consommation locale serait insuffisante à entretenir cette industrie. Le vapeur se rend auprès d'un vieux bâtiment mouillé en rade et servant de dépôt de charbon et, pendant qu'il remplit de combustible ses soutes, le bateau citerne accoste de l'autre bord et, par ses pompes, envoie la provision d'eau douce. Les diverses opérations, s'exécutant ensemble, sont vite terminées. Le vapeur ravitaillé repart immédiatement. Il s'éloigne, franchit les passes et jette son chalut dès qu'il est arrivé sur les lieux de pêche. Le lendemain, la flottille rallie au large; le poisson pêché par tous les bateaux est transbordé sur celui qui doit revenir au port, puis chacun se disperse pour continuer la pêche sans que le service soit jamais interrompu. Chaque bateau demeure quatre jours en mer et cependant le poisson est toujours frais, car il est rapporté chaque jour à terre.

Cette pêche n'est pas exempte de périls. La passe d'Arcachon est extrêmement dangereuse : en 1892, un des vapeurs de la société, l'*Albatros*, s'y est perdu corps et biens. Il faut encore prendre en considération ce qu'on nomme les hasards, en oubliant que ce mot n'est trop souvent que l'expression de l'ignorance humaine. Citons un exemple : à de certaines époques, dans des circonstances inconnues, le fond de la mer est rempli de méduses, la marmouille des pêcheurs. Le chalut, alourdi par l'énorme masse gélatineuse, devient si pesant que la fune servant à le traîner casse ou que le filet lui-même se déchire. Il en résulte une perte s'élevant, dit-on, à plusieurs milliers de francs par an. Or, à la surface de l'eau, rien ne signale la présence des méduses dans les profondeurs. On envoie le chalut, on essaie de le remonter, il se brise, on interrompt la pêche, on fait une nouvelle tentative le lendemain avec chance d'un nouvel accident, ou bien l'on attend la fin du phénomène signalé par l'apparition des méduses à la surface. Il est fort probable qu'une étude attentive permettrait de savoir pourquoi il s'est produit. Peut-être est-il dû à la distribution de la température au sein des eaux ou plutôt à ce que la densité est plus grande à la surface que dans les profondeurs, celle-ci étant précisément égale à celle des méduses. Tous ces chiffres sont aisés à connaître. Quelle que soit la cause, il est certain que le phénomène biologique, la

présence des animaux au fond, correspond à un ou plusieurs phénomènes physiques rapidement mesurables à l'aide d'instrumens, thermomètres, aréomètres ou autres. La connaissance de cette relation permettrait de prévoir les chances d'accidens, d'éviter ces derniers et par conséquent de réaliser des économies, c'est-à-dire des bénéfices. Quand donc comprendrons-nous que ces études ne sont point uniquement théoriques et qu'elles se traduisent immédiatement par de l'argent, parce qu'elles sont pratiques ? Voilà pourquoi toutes les nations, sauf la France, font de l'océanographie ; elles sont bien plus guidées par des motifs d'économie politique et sociale que par l'amour pour la science pure, qui pourtant y trouve son profit par surcroît. En Angleterre, des océanographes sont attachés au service des bureaux de pêche, les navires télégraphistes chargés d'étudier le tracé des lignes sous-marines en ont à leur bord. C'est ainsi que M. Buchanan, à bord du *Buccaneer*, a fait ses intéressantes recherches océanographiques dans le golfe de Guinée et le commandant Thomson, du *Silvertown*, ses observations de densités des eaux profondes au voisinage de la côte du Brésil. Ni l'administration française des télégraphes, ni la commission des pêches ne soupçonnent, je ne dirai pas l'utilité, mais s'il est permis de se servir de ce mot, l'indispensabilité de ces travaux. A Arcachon, le grand centre de l'ostréiculture française, on ne possède aucune notion sur la salure de l'eau en flux et en jusant dans les diverses saisons ; on ignore la distribution de la température, la quantité variable des matières en suspension, c'est-à-dire le taux d'envasement du bassin, sans compter une foule d'autres données. On ne saurait exprimer trop énergiquement le souhait de voir cesser un état de choses si préjudiciable et qui nous met en retard sur toutes les autres nations. Les esprits sérieux y voient un grave danger national à notre époque où la lutte pour la vie est aussi ardente entre les peuples qu'entre les individus et où les batailles sanglantes des armées de soldats vont de plus en plus être remplacées par des luttes commerciales et industrielles, plus terribles et plus impitoyables. Il n'est, hélas ! que trop certain que nous sommes dans une ignorance à peu près complète de ce qui concerne la culture méthodique, scientifique, et par conséquent rémunératrice de la mer.

Autour du bassin, tout le monde vit donc de la mer. Ceux qui vivent de la terre ou plutôt de la forêt, les résiniers, sont un peu plus loin. Ils ont pour domaine la surface entière des dunes et des landes boisées de pins. Pauvres gens aux mœurs pittoresques qui continuent aujourd'hui encore, au même endroit, le métier de leurs pères, au temps des Gaulois, débris d'un passé reculé auxquels le présent est devenu si dur que, pour eux, l'avenir est mort

et qu'il faut se hâter de les regarder parce qu'ils sont condamnés à bientôt disparaître.

Le chef-lieu de l'inscription maritime est à la Teste-de-Buch, l'ancienne Testa Boïorum, la capitale des captaux de Buch dont le plus célèbre est ce Jean de Grailly, si dévoué aux Anglais, qui fut pris, en 1364, à Cocherel par Duguesclin et mourut dans sa prison, refusant obstinément la liberté qu'on lui offrait au prix du serment de ne plus combattre contre la France. La ville, la toute petite ville, est jolie. On s'y rend à pied d'Arcachon par une route qui longe le rivage, c'est-à-dire les crassats dès le commencement du jusant, car l'anse de l'Aiguillon est presque entièrement comblée par les vases. Les larges rues droites sont bordées de maisons blanches, pour la plupart sans étages, avec des portes et des volets peints en vert, en bleu, ou en marron, séparées de la rue par un jardinet clos d'une barrière en lattes. Les habitans n'ont peur ni de voir ni d'être vus. Les boutiques sont rares. Les marchands de tabac se reconnaissent à une grosse pipe rouge ou deux pipes croisées comme des sabres dans une panoplie ou le signe dont on marque le théâtre d'une bataille sur les cartes de géographie; le pharmacien est, selon l'usage, flanqué de ses deux majestueux bocaux, l'un rouge et l'autre vert; le boulanger de chez lequel sort une bonne odeur de pain chaud, la gendarmerie ornée de son drapeau de fer-blanc, l'inscription maritime avec une grande hampe veuve de son pavillon, excepté aux jours de fête. Sur la place, la fontaine est entourée de platanes poussiéreux. Tout est enveloppé d'une lumière crue, rendue aveuglante par sa réflexion sur les murs blancs et qui plaque çà et là de gros paquets d'ombre. Par cette matinée de septembre, la chaleur est étouffante et tout semble altéré jusqu'aux raisins qui se hâtent de mûrir sur leurs treilles. Les enseignes elles-mêmes portent des noms sonores aux yeux comme des airs de trompette aux oreilles, terminés en *ac*, en *ilhes*, en *erre*, en *ès*, et pour accompagnement à cette symphonie de lumière et de chaleur qui remplit la nature, un grand silence que ne troublent ni le bruit cadencé des grelots d'un cheval de charrette qui passe lentement, ni le marteau du maréchal-ferrant qui résonne au fond d'une impasse encombrée de roues de voitures, d'avirons, de gouvernails de pinasses aux ferrures brisées, ni la conversation de quelques moineaux qui, perchés sur une gouttière, écrasés de lassitude, hérissent leurs plumes pour avoir moins chaud, ni le cri strident d'une cigale qui, à la cime d'un platane, chante enivrée, éperdue, au sein de l'atmosphère ardente. Les passans sont rares : des enfans flânent pieds nus, des chiens vaguent mélancolique, ou sommeillent la tête allongée entre leurs

pattes. Les gens valides sont partis sur les parcs; il ne reste que quelques femmes très jeunes ou très vieilles. D'ailleurs, dans le Midi, il n'existe pas plus de femmes d'âge moyen que de saison moyenne : ou des torrens de pluie ou des torrens de soleil. Brusquement, au milieu de cette torpeur, retentit un tapage de voix. Trois commères sortent d'une maison, parlant, criant, gesticulant, se menaçant toutes à la fois. Il s'agit d'une vétille, mais comme elles ont sans doute réalisé des économies de paroles pendant la nuit, elles s'efforcent de les dépenser d'un seul coup. Et quand, arrivé devant l'église, on pousse la porte entre-bâillée d'où s'envole en bourdonnant un essaim de mouches posées sur le loquet brûlant, l'on entre dans une mystérieuse obscurité pleine de fraîcheur et de repos.

Une foule de localités des environs du bassin portent des noms grecs, Andernos, Biscarrosse, Arès, Blagon, Arcachon, Lanton, Ferret, Audenge, Balanos, Biganos, Pissos, Mios, Bilos, Candos, la Leyre, le Teich, Gujan et d'autres encore. Une telle accumulation de mots étrangers est digne d'attention. Des archéologues ont cherché à en expliquer la cause et l'ont trouvée dans l'histoire légendaire (1). Cette légende est peut-être vraie; peut-être est-elle fausse; elle est à coup sûr poétique et gracieuse. En la racontant, je me garde de me porter garant de son authenticité, la vérité est belle, mais la poésie possède, elle aussi, son mérite et, d'ailleurs, elle n'est point obligée de n'être pas la vérité.

Entre l'an 1200 et l'an 550 avant Jésus-Christ, les Pélasges doriens eurent sur toute l'Asie-Mineure, les îles de l'archipel, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, un énorme mouvement d'expansion symbolisé dans la Méditerranée par les voyages d'Hercule. Après avoir franchi les Colonnes auxquelles le héros a laissé son nom, ces hardis navigateurs entrèrent dans l'Océan, remontèrent vers le nord en suivant les côtes où ils trouvaient un refuge en cas de danger et dont il leur était interdit, d'ailleurs, de s'éloigner, sous peine de s'égarer sur les flots, ignorans qu'ils étaient des sciences de la navigation. Quand la terre leur manqua, ils tournèrent à l'est, comme elle, et longèrent le rivage septentrional de l'Espagne. Ils pénétrèrent jusqu'au fond du golfe et, poussés par cette soif de l'inconnu, ce besoin d'aventures si caractéristiques de leur race, ils s'avancèrent encore vers le nord. Les navires de faible tonnage, incapables de supporter les gros temps, voyageaient de conserve afin de se porter mutuellement secours, et ces flottilles, montées

(1) Voyez à ce sujet, *une Colonie grecque dans les landes de Gascogne entre l'an 1200 et l'an 550 av. J.-C.*, par H. Ribadieu. Paris, 1864; Dentu. — *Voyage dans les landes de Gascogne et Rapport à la société royale et centrale d'agriculture sur la colonie d'Arcachon*, par M. le baron de Mortemart de Boisse. Paris, 1840.

par des hommes de même sang, venant de la même patrie, emportant avec eux les mêmes dieux, les mêmes traditions, souvent victimes d'une même infortune, un exil mérité ou subi en commun, étaient dans les conditions les meilleures pour fonder un établissement permanent aux lieux déserts où ils s'arrêtaient.

Ce fut le sort d'une colonie de Doriens Crétois. Eux aussi, à la suite des Phéniciens, franchirent les colonnes d'Hercule et, quittant les contrées du Midi, ils ne craignirent pas d'affronter les horizons brumeux de l'Océan gaulois. Longtemps ils avaient navigué sans trouver nulle part un point à leur convenance quand une terrible tempête vint les assaillir. Leurs navires, devenus le jouet des vents et des vagues courtes, hachées, furieuses, du vaste golfe au fond duquel ils étaient parvenus, étaient près de sombrer et les exilés allaient succomber comme tant d'autres avaient péri avant eux, comme tant d'autres devaient périr après eux sur les plages droites, inhospitalières de l'Aquitaine. Tout à coup, à travers le voile de nuées qui traîne sur la mer, ils aperçoivent une langue de sable basse derrière laquelle un bassin spacieux étale la nappe de ses eaux tranquilles. Une frange d'écume indique la passe qui sert d'entrée au chenal conduisant à cet abri. L'espoir ranime leurs forces, ils font un dernier effort de courage et d'énergie, les rameurs ruisselans d'eau se courbent sur leurs avirons, les pilotes saisissent le gouvernail d'une main ferme; ils tournent les proues vers la barre d'écume qui est tout à la fois le signe du danger et celui du salut, s'encouragent par leurs cris, doublent les uns après les autres le cap Ferret (courage), remontent le chenal, poussés par la mer jusqu'à une épaisse forêt de pins dont les derniers arbres trempent presque leurs racines dans les eaux. Épuisés de fatigue, ils laissent tomber au fond les pierres qui leur servent d'ancres et se reposent devant Arcachon (secours). Cependant, l'abri est précaire, le vent et les vagues viennent encore battre les navires désemparés qui se heurtent mutuellement et risquent d'achever de se briser. Il faut trouver un refuge plus sûr. Ils se rembarquent et se dirigent alors vers le point le plus reculé du bassin. Là, ils mouillent leurs navires trop fatigués par la tempête pour les porter désormais vers d'autres rivages; ils les quittent pour toujours, descendent à terre, et aussitôt hommes, femmes, enfans, vieillards, sur un grossier autel élevé à la hâte, ils offrent un sacrifice d'actions de grâces au dieu Arès, à Mars dont le bras puissant les a protégés et qui, par son intervention, semble leur montrer sur la grève solitaire, à l'embouchure d'une petite rivière, le lieu où ils doivent s'établir.

Quand les huttes sont construites, les femmes reprennent les occupations qui leur étaient habituelles sur les côtes de l'île de

Crète. Montées sur des pinasses, embarcations faites, comme l'indique leur nom dorien, de planches assemblées par de simples chevilles de bois, derniers débris, peut-être, des vaisseaux qui les ont portées, elles vont chercher la nourriture de la famille et pêcher sur les crassats (femmes de Crète), auxquels elles devaient aussi laisser leur nom. Pendant ce temps, les guerriers explorent les environs de leur nouvelle patrie; ils repoussent les attaques des sauvages habitans du pays, visitent successivement Andernos (viril) qui fut probablement le théâtre d'une lutte, Lanton, Audenge, parviennent à l'embouchure de la Leyre, la maigre rivière, y fondent la ville du Teich (mur), l'entourent de fortifications et, remontant son cours, ils s'arrêtent en diverses localités qu'ils nomment Lauros, Babulon, Tagon, Biganos, Balanos, le pays des chênes et des glands, Candos, Udos, le pays de l'eau, les champs de Gujan, Biscarrosse où les pins fournissent d'abondantes provisions de poix et de cire. Ils finissent par installer leur capitale sur la Leyre même, à Salles, du mot Salos, lieu de mouillage.

Les générations se succèdent et les fils, poussés par ce même naturel errant et batailleur, entreprennent sur terre des voyages aussi lointains que ceux qu'avaient accomplis les pères sur les flots. Les uns descendent vers le sud jusqu'aux Pyrénées et se mêlent aux Ibères. D'autres, les Boïens, vont, sous la conduite de Bellovèse et de Sigovèse, conquérir l'Italie et épouvanter les Romains dans le Capitole. Vaincus à Préneste par le dictateur Sulpicius, chassés d'Italie, ils se répandent sur le Danube, aux confins de la Pannonie et de l'Illyrie, y font alliance avec les Taurisci et les Scordisci, et luttent ensemble contre les peuples de la Noriscie. Taillés en pièces par les Gètes, on les suit en Bohême d'où ils sont chassés par les Marcomans. Ils se divisent encore: une partie se réunit aux Helvètes, le reste se confond avec divers peuples et s'établit en Bavière. César trouva en Gaule les membres sédentaires de cette famille formant les deux tribus des Boïi, Boiôtoi ou les bouviers, et les Sotiates, les hommes du pays de Sôs, la ville qui existe encore, par allusion à des luttes victorieusement soutenues. Les descendans des Boïens s'appellent maintenant en Gascogne des Bouyès, tandis que les autres habitans des Landes, d'une race différente, sont les Cousiots ou Lanusquets, et parmi la population d'Arcachon, les Lalesque, les Lesca (éloquent, beau parleur), portent des noms grecs de qualités grecques.

L'influence du grec sur notre langue est plus considérable qu'on ne serait tenté de le croire. Quel que soit le degré de véracité qu'on veuille attribuer à la légende, l'éolien pélasgique et le dorien marseillais forment la couche profonde du français. Ainsi que l'a fait remarquer l'abbé J. Espagnolle, dans un ouvrage de

haute érudition (1), il n'est pas possible que les cinq ou six millions de Gaulois qui vivaient dans le pays au moment de la conquête de César aient tellement perdu leur idiome qu'il n'en reste aucune trace. L'aristocratie seule fut prompte à adopter les mœurs et la langue du vainqueur, qui sut merveilleusement d'ailleurs provoquer cette assimilation. Le reste, la population des campagnes, conserva son idiome dérivé du grec. Les deux tiers au moins du français se refuseraient, d'après le savant auteur, à descendre du latin, et les mots grecs, ainsi que l'avaient remarqué Henri Estienne dès le XVIe siècle et Ampère en 1839, y sont d'autant plus nombreux que le français littéraire est plus ancien. C'est principalement dans les patois qu'on les retrouve. Les quatre premières lettres de l'alphabet, à elles seules, donnent à l'abbé Espagnolle trois mille mots d'origine grecque, et dans le français du XIIe siècle, on compte plus de deux mille mots de source dorienne.

Les environs du bassin d'Arcachon sont la localité classique d'un phénomène géologique fort intéressant. Nulle part ailleurs les dunes maritimes ne l'emportent en beauté et en perfection, du moins en Europe, car les plus élevées se trouvent sur la côte atlantique du Sahara. L'endroit est éloigné, malsain à une foule de points de vue; les voyages géologiques ou autres y sont difficiles, il y a, par conséquent, avantage à étudier les dunes près d'Arcachon.

Pour s'y rendre, on traverse la ville d'hiver, on entre en forêt et une excellente route, qui passe devant le sanatorium où des enfans scrofuleux viennent demander la santé aux effluves balsamiques des pins, conduit au village de Moulleau, composé de chalets dispersés le long de la plage ou cachés dans la verdure. Le village ne présente aucune particularité saillante; c'est un petit Arcachon.

On suit alors la plage. La marche dans le sable sec est fatigante, mais lorsque la marée est basse, on profite de l'estran affermi par l'eau qui l'imbibe encore. La promenade est délicieuse. On ne rencontre personne, premier charme, et rien ne risque de troubler les pensées auxquelles on est en droit de se livrer. Le bruit monotone de la mer, dont les ondulations viennent mourir sur la grève, berce l'esprit et l'on n'est guère rappelé à soi que lorsqu'une vaguelette un peu plus forte, capricieuse comme la mer qui l'a produite, dépasse les autres, court jusqu'à vos pieds et recule épuisée de son effort, en laissant sur le sable, qui l'absorbe rapidement, une bordure de bulles diaprées des nuances de l'arc-en-ciel qui persistent un instant, mais que bientôt le vent fait éclater

(1) *L'Origine du français*, par l'abbé J. Espagnolle, 2 vol. Paris et Leipzig; Ch. Delagrave, 1886-1888.

et enlève toutes frissonnantes. Les hirondelles de rivage s'envolent en avant, se posent, repartent et dans le calme répandu sur la terre, sur la mer et dans l'air, sous le soleil flamboyant, on se sent imprégné d'un peu de la vie intense que dégage la nature dans son éternel et silencieux travail.

A gauche, immédiatement contre la plage, à trente ou quarante mètres de distance, le plan uni du sable se redresse brusquement en un talus, au sommet duquel croissent les pins. C'est la dune. Celle-ci augmente de hauteur à mesure qu'on s'avance du côté de l'intérieur. On est devant la place où se trouvait jadis la batterie du Pilat, et à quelques centaines de mètres au-delà, la dune, entaillée à pic, atteint sa plus grande élevation, à mi-chemin entre Moulleau et le sémaphore, faisant face au phare du cap Ferret, de chaque côté des passes. On est à la dune de la Grave, la Grande Dune, ainsi qu'on la nomme d'ordinaire.

L'endroit où l'on peut le mieux se rendre compte de la genèse des dunes, à son début, est la plage de l'Océan. On s'embarque à Arcachon, au débarcadère situé devant la station zoologique et océanographique, sur l'un des deux bateaux à vapeur qui, toutes les heures, se rendent soit au cap Ferret, soit au phare. Une demi-heure après, on est arrivé. On monte dans un tramway, lequel, en un quart d'heure, à travers la forêt clairsemée, sur un sol de sable, tiré par un brave cheval qui ne paie pas de mine, mais gagne courageusement sa provende, car la besogne est rude, vous emporte cahin-caha, sur des rails mal soutenus par des traverses ensablées, jusqu'à la plage de l'Océan.

Le véritable promeneur possède le dilettantisme des impressions qu'il ressent; il comprend les infinies délicatesses du spectacle changeant que la marche amène devant ses yeux et que connaissait si bien J.-J. Rousseau, le promeneur solitaire. A mon avis, on doit choisir une journée de beau soleil pour aller à pied, fût-ce au prix d'un peu de fatigue, à la dune de la Grave. Il est préférable, au contraire, de se rendre à l'Océan par un temps gris, alors que de lourdes nuées couvrent le sol sans cependant le toucher, de sorte que la vue s'étend au loin dans le sens horizontal et que les profondeurs s'exagèrent de tout ce qui manque aux hauteurs. A la Grave, la nature chante en majeur; à l'Océan, la grande symphonie des choses se fait en mineur. Le tramway s'arrête, on gravit la colline de sable élevée à peine d'une dizaine de mètres, on parvient sur la crête et l'on regarde.

Sous les pieds, du sable semé de touffes de gourbet, de jonc marin, herbe dure, en longues tiges rondes qui s'agitent, échevelées, au souffle du vent; puis après un léger ressaut, la plage unie, se continuant à droite et à gauche, toujours pareille jusqu'aux deux

bouts de l'horizon ; en avant, l'Océan apportant ses grosses vagues, ses vraies vagues qui arrivent d'Amérique, courant, se suivant pendant des nuits et pendant des jours au-dessus des abîmes. Arrêtées dans leur course par le fond qui s'exhausse, haletantes, quoique non lassées, elles roulent leurs volutes glauques et font retentir le tonnerre lointain de leurs sourds et éternels grondemens qui ressemblent à de grands soupirs. Le spectacle est tellement grandiose qu'il n'émeut pas immédiatement. Il se voit, et très lentement, lorsque la première sensation est passée, il pénètre, se grave dans l'esprit et l'on saisit alors sa majesté. On a l'infini devant soi et rien ne vous y a amené. Tout s'y trouve dans une complète proportion, car tout est immense. Quelques détails se distinguent sur la blancheur de la plage, une embarcation brisée, quelques herbes marines, des débris de filets, épaves de la dernière tempête ; mais il faut les chercher avant de les apercevoir et leur découverte augmente encore la grandeur du tableau. J'ai éprouvé la même sensation de profonde mélancolie, de l'effrayante annihilation de l'homme devant la nature, en me promenant sur l'isthme sablonneux qui relie l'île de Langlade à Miquelon, près de Terre-Neuve, où, là aussi, je marchais au milieu des carcasses des navires naufragés. Au cap Ferret, dès que le vent souffle, il s'empare du sable desséché, le masse, le redresse comme un panache, l'emporte du bord de la mer vers la terre et, subitement, le tourbillon s'évanouit, le sable retombe, la dune est en train de se former.

L'Océan apporte sans cesse du sable à la terre ; les roches, les minéraux amenés à la mer, s'y triturent, s'y usent, y sont attaqués mécaniquement par leur frottement mutuel, physiquement par l'eau qui les dissout, chimiquement par le sel et l'eau qui en transforment les composans. Finalement ils sont réduits en argile fine entraînée dans les profondeurs du centre du bassin océanique et en grains à peu près uniquement quartzeux, le sable. Une partie de celui-ci s'entasse sous les eaux et devient l'élément constituant des grès de l'avenir ; une autre partie est poussée sur la plage lorsque les conditions ambiantes sont favorables comme le long des côtes basses qui s'étendent de l'embouchure de la Gironde à l'embouchure de l'Adour, région balayée par des vents assez réguliers et, en conséquence, par de violens courans. Le flot l'apporte au moment de la marée montante et l'abandonne à la marée basse. Le sable mouillé conserve sa cohésion ; le vent le dessèche, le rend meuble, l'emporte en tourbillons, le laisse retomber au-delà de la plage, vers la terre, et il se dispose en dune.

La dune offre l'aspect d'une colline à pente douce du côté d'où souffle le vent, c'est-à-dire du côté de la mer. Le sable la remonte jusqu'à ce que, arrivé au sommet, il s'éboule sur la pente opposée,

beaucoup plus abrupte que la première, parce qu'elle est une pente d'éboulis. Le grain de sable se trouve alors à l'abri du vent et demeure immobile. Cependant, comme après lui d'autres grains parviennent incessamment sur la crête et s'éboulent à leur tour, il est bientôt recouvert par leur masse. En revanche, ce mouvement incessant finit par dégager le pied du talus extérieur où l'épaisseur est faible, et le résultat final est que la colline semble s'être reportée d'une seule pièce, en avant. Une dune est une vague lente qui approche, passe et s'éloigne sur la nappe des sables comme une vague liquide approche, passe et s'éloigne, quoique beaucoup plus rapidement, sur la nappe des eaux. On observe une fois encore combien la nature est simple dans ses manifestations, demeure fidèle aux lois qui la régissent, et les répète. Le glacier est un fleuve lent, la dune est une vague lente, l'air forme des vagues plus rapides que celles de la mer, et à mesure que la rapidité de ces vagues augmente, elles s'appellent son, chaleur, lumière, rayons actiniques. Les êtres les perçoivent; ils les entendent, les voient, les sentent, en éprouvent le choc, de quelque façon qu'on nomme la sensation éprouvée ou que celle-ci se traduise, car elle est ressentie d'une manière très variée chez le même être et encore plus variée chez des êtres différens. Elles lui sont joies, voluptés, douleurs, et l'esprit reste confondu à la pensée des vagues courant dans l'univers, sur les mers et les terres, dans l'atmosphère, à travers l'infini, se heurtant, interférant, se combinant au milieu des planètes, des étoiles, des mondes, notes distinctes dont l'ensemble constitue l'immense concert de la nature, au sein duquel tout vit et tout meurt, depuis l'insecte jusqu'aux soleils radieux.

La dune qui vient d'être décrite est la dune typique. Un peu plus loin du bord, sa forme se complique; elle cesse d'être vague pour devenir clapotis, de quatre-vingts mètres de hauteur à pic, il est vrai, comme à la Grande Dune coupée par l'érosion qui sape sa base. Quand, de la plage, on se décide à en faire l'ascension assez pénible d'ailleurs, parce que le pied enfonce dans le sable qui s'éboule, on trouve d'abord immédiatement contre le talus une rangée d'arbres tombés, de racines enchevêtrées, fouillis auquel la mer qui le baigne pendant le flot, surtout lorsque le vent d'ouest contribue à élever le niveau des eaux, ajoute des épaves, planches brisées, paniers emportés par un coup de mer du pont de quelque navire et qui, après avoir longtemps flotté, sont venus s'échouer et s'émiettent sous les intempéries. De distance en distance, une petite flaque où croissent les iris rassemble les eaux qui suintent de la dune. On continue à monter, et à des hauteurs inégales, on rencontre des couches minces d'un terreau noirâtre, feutrage de brindilles végétales où sont encore fixées des racines d'arbres. On trouve cinq

de ces couches superposées, ce qui, en comptant les blocs de lignite remplis d'empreintes qui forment sur la plage un niveau visible seulement au plus bas de la marée, constitue six niveaux successifs, sols de forêts disparues, crêtes de vagues que le vent n'a pas eu le temps d'aplanir et qui ont été recouvertes par d'autres vagues, atteintes et recouvertes à leur tour, à six reprises différentes et ensuite mises à nu sur leur tranche par l'éboulement de la dune. Ces niveaux sont évidemment d'autant plus récens qu'ils sont plus élevés.

La couche inférieure correspond sans doute à la végétation vigoureuse reposant directement sur le sous-sol d'argile qui affleure en divers points et formait le plancher du bassin alors qu'il était lac d'eau douce et antérieurement aux envasemens. Elle est à l'état de blocs de lignite bourrés d'empreintes de plantes (typha et bouleaux) croissant au bord des eaux douces. La couche suivante est simplement un sable mélangé de terreau avec débris végétaux, la troisième et la quatrième sont un peu plus épaisses. Enfin, la cinquième, toute récente, supporte des troncs de pins desséchés, demeurés debout et dont beaucoup portent encore, maintenus par des clous, leurs pots à recueillir la résine, à demi remplis et d'un ancien modèle. La vague, qui est la crête de la dune actuelle, a passé sur eux, les a engloutis, et maintenant ils reparaissent, cadavres d'arbres qui, lorsque le sable s'éboule au-dessous d'eux, s'inclinent, tombent, roulent jusqu'au bas de la pente et vont grossir la barricade qui borde le rivage.

A son sommet, la dune change d'aspect. Le vent a chassé le sable tantôt d'un côté et tantôt de l'autre ; sur ce plateau se sont créés des vallonnemens, des creux, où, à l'ombre des pins à demi ensablés et pourtant encore couverts de leurs feuilles, on s'étend avec délices pour prendre un repos bien mérité par le rude exercice auquel on s'est livré. A la surface du sable brûlant, de petits coléoptères noirs courent alertes : ils grimpent les pentes, sont entraînés, roulent, disparaissent ensevelis, reparaissent, remontent, retombent et, Sisyphes en miniature, recommencent, sans se lasser, leur ascension infructueuse. De quoi peuvent se nourrir ces animaux, quel rôle jouent-ils dans la nature ? Et pourtant, connu ou inconnu, leur rôle existe, ils accomplissent une tâche. Après tout, dans eur entonnoir de sable profond de quelques centimètres, ils ne sont pas plus petits qu'un homme au milieu d'une ville. Si, après quelques semaines, on veut retourner en un de ces coins ombreux où l'on s'est reposé, le sable est tellement mobile que souvent on ne reconnaît plus la place. Les arbres ont été engloutis, leur cime dépasse à peine le sol. Des poteaux télégraphiques ont été ainsi enterrés sur

les deux tiers de leur longueur en moins d'une année. Sur l'extrême limite du plateau, là où commence la pente, au-dessus du vent, des arbres desséchés, sortis de leur tombeau de sable, sont polis d'un côté ; le bois a été dépouillé de son écorce, lissé par le choc des grains emportés par le vent et qui le frappent sans relâche.

La dune se déverse sur la forêt qu'elle abrite. La pente est très inclinée. En hiver, le sable humide se maintient; l'été, lorsqu'il est bien sec, on le voit couler en une nappe mince comme dans un sablier, et même, quand tout est silencieux, que le vent est calme, on entend son bruissement continu. En dessous, à une très faible profondeur, l'intérieur de la dune est imbibé d'eau. La couche humide, mise à découvert par la chute rapide du sable sec subjacent, apparaît non pas uniforme, mais en barricades, en falaises minuscules de quelques centimètres de hauteur, toutes dentelées, en colonnettes vermiculées, architecture bizarre qui, dans l'air sec, se conserve encore pendant un certain temps, peut-être à cause des traces de sel apporté par les embruns de la mer et qui donne de la cohérence aux grains. Le sable ainsi agglutiné est dans un équilibre si instable que le passage d'un insecte, une mouche qui s'y pose, y détermine un écroulement subit qui se propage sur une certaine longueur.

La forêt continue à perte de vue, touffue, embroussaillée, composée de pins, d'arbousiers et de buissons. Doucement, grain de sable à grain de sable, la dune s'avance. Elle ne renverse pas les obstacles, elle les absorbe. Le sable se répand en couche mince sur la mousse et les brins d'herbe, la couche augmente, fait disparaître la teinte verte du sol, elle s'élève, monte le long des troncs d'arbres, les engloutit, et les branches seules émergent, elle monte encore, tout est enseveli, tout demeure caché pendant quelques années. La vague passe. Lorsque la déclivité diminue l'épaisseur du sable, la forêt réapparaît d'abord par les plus hautes branches affleurant le sol ; plus loin, on revoit les troncs qui restent droits, puisque rien ne les a ébranlés, jusqu'au moment où, privés d'appui, ils s'inclinent et tombent sur la pente extérieure.

Telle est la dune ; telles sont les phases suivant lesquelles s'accomplit le phénomène naturel qui, il y a juste un siècle, était un véritable fléau parce que le sable, continuellement apporté par les courans marins, s'avançait vers l'intérieur des terres et menaçait d'envahir le pays entier. La végétation seule peut arrêter ou plutôt prévenir son mouvement. Les feuilles et les tiges recouvrant sa surface la protègent contre le contact direct du vent, les racines qui pénètrent dans son intérieur le maintiennent, et les débris végétaux le transforment en un humus spongieux qui conserve l'humidité,

l'empêche de se dessécher et par conséquent l'affermit. Pendant l'antiquité, alors que les forêts arrivaient, épaisses et touffues, jusqu'au rivage, les dunes avaient peu de profondeur; à la fin du siècle dernier, elles avaient tellement augmenté qu'on pouvait calculer en années l'époque à laquelle Bordeaux serait couvert par le sable.

La méthode de défense consiste à opposer à la dune en mouvement un premier obstacle au voisinage de la mer, en élevant, parallèle au rivage, une palissade en planches contre laquelle le sable s'amoncelle et qui l'empêche de continuer sa marche vers l'intérieur. Quand le talus a atteint le sommet de la palissade, on remonte celle-ci, ce qui exhausse d'autant la crête de la dune artificielle. La petite colline ainsi formée protège contre le vent le sable qui s'étend au-delà de la palissade. On l'ensemence alors de jonc marin ou gourbet (*Calamagrostis arenaria*) dont les racines le consolident par leur feutrage résistant. Sur cette seconde plage, on provoque la création d'une seconde colline par une rangée de clayonnages, et l'on peut maintenant, sous la protection de ces deux crêtes successives, faire un semis serré de graines de pin et de gourbet que l'on empêche d'être enlevées par le vent en recouvrant le sol de branchages uniformément distribués. Lorsque les arbres et la végétation ont pris une force suffisante, la dune est fixée.

On attribue généralement à Brémontier la découverte de cette méthode; il en a été glorifié de toutes les façons. On a dressé en son honneur en 1818, près de la Teste, une pyramide et, en 1878, un monument sur une place de la ville d'hiver d'Arcachon; depuis près d'un siècle, la voix publique chante ses louanges. Or rien n'est plus injuste : le public s'est laissé tromper encore une fois et sa voix a chanté à faux. La portion de gloire qui appartient à Brémontier se réduit étrangement lorsqu'on en examine de près les titres; celle dont il jouit est nn véritable déni de justice. Brémontier s'est montré beaucoup plus habile à profiter des travaux et des découvertes d'autrui qu'à arrêter la marche envahissante des dunes, et il apporte à l'histoire un exemple de l'antique *sic vos non vobis*, qui n'est point le premier et ne sera pas, hélas! le dernier. Mais c'e-t un cas de conscience pour la postérité mieux informée que de rendre aux auteurs de la découverte qui ont été des bienfaiteurs de l'humanité la part de renommée qui leur revient et qui leur a été dérobée.

L'origine de la forêt d'Arcachon et de celles qui recouvraient toute la côte de Gascogne se perd dans la nuit des temps. Le *saltus Vasconiæ* est mentionné par Strabon, Pline, Varron et d'autres encore. Les habitans qui la conservaient agissaient-ils sous

l'empire d'une sorte d'instinct leur interdisant de détruire ce rempart contre les vents, le flots et le sable? Les besoins de l'industrie étaient alors peu exigeans, et l'exploitation si ancienne de la résine et de ses dérivés, loin de demander l'abatage des pins, conseillait au contraire de les garder longtemps vivans et même d'en augmenter le nombre. Il est possible aussi que les courans marins n'eussent point autrefois la même direction, de sorte que l'apport de leurs sables était nul ou beaucoup moindre qu'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, la forêt s'étendait jusqu'au bord même de l'Océan et la dune n'existait pas.

On pense que l'apparition de celle-ci date du VI[e] siècle et est attribuable aux dévastations, aux incendies de forêts accomplis par les Alains, les Suèves et les Vandales, ou à la cause physique d'un changement de direction des courans marins et aériens. A partir de cette époque, le fléau s'exerce sans interruption et en augmentant toujours d'intensité. Le sable envahit les terres et engloutit les forêts, les champs et les habitations.

En 1727, un sieur Baleste-Marichon, maître chirurgien royal à la Teste, eut l'idée d'ensemencer les lettes, vallées comprises dans l'intervalle de deux dunes. L'opération réussit. Néanmoins, il faut reconnaître que le sable, moins mobile dans les creux protégés contre le vent, était dans des conditions particulièrement favorables et l'on ne se trouvait point aux prises avec les grandes difficultés du problème.

Le danger devenait pressant. En 1769, une commission fut nommée à l'effet d'y porter remède. Au nombre de ses membres était l'abbé Louis Desbiey, qui, avec son frère, habitait depuis longtemps le pays, y possédait des forêts et avait tenté d'arrêter la marche des dunes. L'examen auquel il se livra, son expérience passée, lui permirent de rédiger un mémoire intitulé *Recherches sur l'origine des sables de nos côtes, sur leurs funestes incursions vers l'intérieur des terres et sur les moyens de les fixer ou du moins d'en arrêter les progrès.* Le travail fut présenté le 25 août 1774 à l'académie de Bordeaux et récompensé par un prix en 1776.

A cette époque, la publicité scientifique était bien moindre que de nos jours où elle est dispensée avec tant de libéralité. Le mémoire couronné ne fut pas imprimé. Son manuscrit, déposé aux archives de l'académie, fut prêté par l'archiviste à un M. de Montausier qui le perdit. Un peu plus tard, Dupré de Saint-Maur, intendant à Bordeaux, pria avec instances Desbiey de vouloir bien lui confier la copie qui était restée entre ses mains, afin, comme le disaient les termes mêmes de la lettre de demande, « de la communiquer

au sous-ingénieur des ponts et chaussées, M. Brémontier. » L'abbé remit la copie, Brémontier en prit possession et ne la rendit jamais.

Il n'est donc pas possible de savoir exactement quels étaient les procédés préconisés par Desbiey et dont la commission de 1769 avait constaté les bons effets, puisqu'elle avait chargé l'abbé de rédiger son rapport. On est porté à croire, d'après divers indices ou d'après des allusions trouvées dans les travaux et rapports faits dans la suite, qu'ils consistaient à élever sur la dune même des rangées de barricades parallèlement à la mer et à planter entre elles des pieds de vigne qui, provigués tous les deux ans, fixaient le sable et le protégeaient contre le vent. La méthode était d'ailleurs employée depuis trois siècles en plusieurs localités avoisinantes, au Capbreton, à Messanges et à Saint-Julien. Brémontier, par la lecture du mémoire de Desbiey, fut informé de tout ce qui avait été tenté le long de la côte et dont l'expérience avait démontré le degré d'efficacité.

En 1778, le roi Louis XVI, dans le dessein d'améliorer le bassin d'Arcachon et d'en faire, ainsi que l'avait conseillé Vauban, un refuge pour les vaisseaux de guerre, envoya le baron Charlevoix de Villers, ingénieur de la marine, visiter les lieux. De Villers ne pouvait manquer de prendre en sérieuse considération la fixation des dunes et il proposa dans ce dessein l'emploi de clayonnages et de semis de graines de pin. Trois ans après, il fut remplacé par le sous-inspecteur des ponts et chaussées Nicolas-Théodore Brémontier, qui, sans rien changer aux procédés de son prédécesseur, obtint du roi, en 1787, un crédit de 25,000 livres pour exécuter des essais.

Pendant les séjours que ses fonctions l'avaient obligé à faire dans la région, Brémontier était entré en relations avec Pierre Peychan de la Teste, propriétaire de forêts, qui avait étudié la question et lui communiqua les résultats satisfaisans de ses propres expériences. L'ingénieur n'eut pas de peine à comprendre le parti à tirer d'un collaborateur aussi précieux et lui proposa de l'aider. Peychan accepta. On commença les travaux, d'abord à la dune du Pilat, en 1787, puis dans la plaine de Moulleau, en 1788. Mais contre les avis formels de Peychan, qui conseillait de recouvrir les semis de rameaux disposés régulièrement sur le sol, afin de les protéger jusqu'au moment de la germination, Brémontier se borna à semer des graines de pin et de genêt, qui furent immédiatement balayées par le vent. L'insuccès fut complet et le travail arrêté.

Il fut repris en 1791 par Peychan, autorisé par le directoire du département de la Gironde, sur l'emplacement aujourd'hui occupé par la ville d'hiver d'Arcachon. Cette fois, on n'eut garde de manquer de recouvrir les semis. Le succès montra combien la précau-

tion était indispensable, et, dix ans après, l'administrateur Partarrieu et Brémontier lui-même constataient officiellement les bons résultats obtenus.

Avec la puissance d'action qu'il tenait de ses fonctions, l'ingénieur, désormais instruit des véritables procédés à employer, les appliqua résolûment. En 1801 et 1802, sept ateliers furent ouverts entre Bayonne et le Verdon. Non-seulement on arrêtait les dunes, mais, comme l'avait indiqué Baleste-Marichon, on ensemençait les lettes pour se procurer plus rapidement les branchages destinés aux couvertures. Dès ce moment Brémontier, avec une grande habileté, commençait à s'attribuer la gloire d'une invention qu'après s'y être opposé, il n'avait fait que mettre tardivement à exécution. Des réclamations s'élevèrent. M. Tassin, secrétaire-général des Landes, délégué par le préfet, M. Méchin, rappela en vain dans un rapport les insuccès de 1787 et 1788, ainsi que la part qui revenait aux divers inventeurs, l'ingénieur eut le talent de tout réduire au silence. Pour plus de sûreté, il rédigea de sa main un certificat rempli d'éloges sur sa propre personne, niant que « qui que ce soit avant le citoyen Brémontier ait fait travailler efficacement à la fixation et à la fertilisation des dunes. » Il le fit signer par des membres du conseil municipal de la Teste et, une fois en possession de ce document, le 5 pluviôse an XI, il écrivit, de la même plume, une lettre pour remercier les signataires de leur déclaration spontanée. La comparaison des deux autographes reproduits dans une brochure du docteur A. Lalesque (1), publiée en 1884, établit le fait d'une manière indiscutable.

En résumé, Brémontier était ingénieur en chef des ponts et chaussées, alors que, d'après les méthodes combinées de Baleste-Marichon, Desbiey, Charlevoix de Villers et Pierre Peychan, les dunes du golfe de Gascogne furent arrêtées et fertilisées.

Peychan eut le tort de ne point soutenir ses droits; inspecteur des travaux des dunes, pour les départemens de la Gironde et des Landes, il fut sans doute effrayé d'entrer en lutte avec un homme aussi haut placé que l'était Brémontier et qui, de plus, était son supérieur hiérarchique. Il se contenta de rassembler et de conserver les lettres et documens qui, dans la suite, devaient servir à établir la vérité. Il mourut presque inconnu en 1804. Et aujourd'hui, du haut du monument de la ville d'hiver d'Arcachon, le buste en bronze de Brémontier sourit avec bienveillance aux hom-

(1) *Coup d'œil rétrospectif sur les dunes mobiles du golfe de Gascogne et sur leur immobilisation dans les temps anciens et modernes*, par le docteur A. Lalesque aîné, ancien conseiller-général de la Gironde. Bordeaux, 1884; G. Gounouilhou.

mages des étrangers contemplant les traits de celui qui « fixa le premier les dunes et les couvrit de forêts. »

La dune de la Grave n'est pas arrêtée et elle avance sur la forêt; mais, en cet endroit, les circonstances sont exceptionnelles. La dune, en pente abrupte, n'a grandi que par l'incurie avec laquelle on l'a laissée s'augmenter, sans mettre obstacle à la superposition des cinq ou six vagues de sable qui lui ont donné son élévation actuelle. Cependant, les courans marins du golfe de Gascogne et la fréquence des vents de nord-ouest ont eu pour effet d'accroître vers le sud la longueur de la langue de sable du cap Ferret; le côté opposé de l'entrée est forcé de reculer en sens inverse, de sorte que l'entrée même du bassin se porte de plus en plus au sud en produisant l'allongement et en exagérant la courbure du chenal. La Grande Dune s'érode avec une rapidité considérable, son épaisseur actuelle ne dépasse pas quelques centaines de mètres, et la vitesse avec laquelle elle s'avance du côté de la terre est inférieure à sa destruction du côté de la mer. Elle est donc condamnée à disparaître à bref délai. Le sable qui la compose, transporté sur l'autre rive du chenal, comblera celui-ci en partie et tendra à modérer le passage de l'eau de mer. Comme le bassin se colmate, ainsi que nous l'avons vu, la quantité d'eau de mer nécessaire pour le remplir à chaque marée deviendra moins considérable, les courans qui l'apportent diminueront d'intensité, auront moins de force pour débarrasser le chenal des sables qui tendent à l'obstruer, les passes se fermeront, et au bout d'un certain temps, la communication du bassin d'Arcachon avec la mer sera supprimée ou deviendra insignifiante. Le phénomène s'est accompli à Cazaux.

Du reste, il en est ainsi sur toute la côte des Landes, entre la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde et l'embouchure de l'Adour. La suite d'étangs qui occupe cette longue ligne en est une preuve. On trouve successivement les étangs de Hourtin ou de Carcans, de Lacanan suivi de six petits étangs, le bassin d'Arcachon, les étangs de Cazaux, de Biscarrosse, d'Aureilhan, de Saint-Julien et de Lit, de Léon, de Soustous et plusieurs autres plus petits jusque près du Boucan. Les uns communiquent avec la mer comme ceux d'Arcachon, d'Aureilhan et de Soustous; les autres sont fermés, comme Cazaux, qui rejoignait l'océan par un chenal se dirigeant vers le sud-ouest par rapport au centre de la masse d'eau et dont on croit reconnaître la trace de l'embouchure au lieu dit le Gurc de Maubruc, vers le poste de douane de Sanguinet. Lacanan communiquait encore avec la mer, au XIVe siècle, par un canal nommé chenal d'Anchise.

Il serait bien à désirer que l'étude détaillée de chacun de ces étangs fût abordée. Le travail serait considérable; il devrait être méthodique, précis et surtout exempt de ces compendieuses inutilités qui, trop généralement, encombrent ces sortes de monographies. La monographie d'un lac, quelque part qu'il soit situé, est assez peu intéressante en elle-même, si elle ne sert à établir la connaissance d'une loi naturelle. Dans le cas présent, il s'agirait de découvrir les lois d'une formation maritime dont on retrouve les analogues en diverses régions du globe. Il faudrait commencer par dresser un plan précis de chacun des lacs et du terrain environnant par courbes d'égal niveau au-dessus et au-dessous de l'eau. On ferait ensuite des analyses d'eaux à diverses profondeurs et, en eau salée, des mesures de densité poursuivies sans interruption pendant toute l'année et en des points différens du bassin. On mesurerait la vitesse des courans, on doserait les matières en suspension, on dresserait des courbes de marées dignes de foi, portant les corrections indispensables de salure et de température. Une comparaison des valeurs trouvées dans ces divers lacs apprendrait leur genèse, peut-être attribuable à des affleuremens d'argile situés un peu en arrière du cordon littoral des dunes; on saurait leur mode de remplissage par les eaux de pluie, faisant lentement disparaître les eaux salées à l'aide d'une filtration s'accomplissant sous une pression mesurée par la différence de niveau entre la surface de la mer et celle du lac, ainsi que par la propriété des grains de sable de fixer par attraction moléculaire les sels en dissolution. On serait renseigné sur les phases successives de leur existence. Toutes les hypothèses énoncées jusqu'à présent et qui ne reposent, pour la plupart, que sur des opinions personnelles, seraient confirmées ou détruites d'une façon définitive. Ces documens seraient précieux pour la science; mais dans le cas des étangs salés, ils auraient une utilité pratique immédiate. Sans eux, on demeure dans l'empirisme. Or, notre époque possède cet avantage d'obliger les esprits à se livrer méthodiquement au travail. Espérons que ce point de vue utilitaire, cette transformation de données scientifiques en argent comptant finira par être comprise. Personne ne s'en plaindra, ni les savans, bien certainement, ni cette forte et honnête population de pêcheurs, qui peine presque sans profit, et auxquels on a le devoir de faire gagner leur pain au prix de labeurs un peu moins rudes, ni la France, à laquelle il serait bon, de temps en temps, de penser sincèrement, par actions plus encore que par paroles.

J. Thoulet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Un certain nombre de nos compatriotes sont présentement en train de développer cette maxime de l'Évangile : « Celui qui est le premier parmi vous sera votre serviteur. » Dans ce mois d'août, qui est par excellence celui du travail des champs et celui du repos des villes, tandis que la plupart de ses concitoyens se donnent quelques semaines de vacances, le candidat-député s'en va, par la chaleur caniculaire, tout à tous, à travers les campagnes desséchées, la main tendue, l'œil souriant et le miel sur la langue, aimable et affectueux à plaisir. Levé dès l'aurore, de foire en foire, de commune en commune, de maison en maison, il marche, guidé par ses agens, promettant, payant et buvant.

Dans les villes, la besogne change, il faut moins de jambes, mais plus de bouche ; il faut pratiquer le cabotinage des réunions publiques, la mécanique des gestes, des lieux-communs, l'exagération de la pensée et des mots, suivie des acclamations nécessaires d'une assemblée « nullement préparée. » On doit se garder d'abandonner au hasard le soin de garnir la salle : le premier usage qu'un public populaire, un peu passionné, fait de la liberté de discussion est naturellement de la supprimer, d'interdire la parole à l'orateur qui lui déplaît. Une circonscription parisienne a fourni récemment, en la personne de M. Yves Guyot, auquel il n'a pas été loisible de se faire entendre, de nouvelles preuves de cette utilité du recrutement préalable de l'auditoire.

Les programmes, individuels ou collectifs, se sont succédé naturellement, en rangs pressés, durant cette quinzaine. Chaque jour en a vu paraître de nouveaux. Il serait impossible de les disséquer tous et superflu d'en analyser seulement quelques-uns, fût-ce ceux qui sont tombés des plumes les plus illustres, parce que la matière étant forcément banale, toute l'originalité du monde ne parvient pas à la rafraîchir. A dire : « Il fait beau temps, » ou « Comment vous portez-vous ? »

un homme de génie ne se distingue pas énormément d'un imbécile. Deux faits seulement dominent la période électorale actuelle, de même que deux groupes nouveaux marqueront d'un cachet spécial la chambre qui sera élue dans quelques jours : l'entrée en scène des ralliés qui, à droite, se séparent de la droite ; celle du parti ouvrier qui, à gauche, se sépare de la gauche. Pendant quelque temps, il y a trois mois, on avait pu croire que le parti radical, qui, dans ce dessein, ajoutait à son nom l'épithète de « socialiste, » parviendrait à s'annexer les élémens révolutionnaires, auxquels M. Goblet ouvrait les bras. L'alliance n'a pu se conclure ; et nous devons féliciter celui qui l'avait rêvée, de n'avoir pu se décider à souscrire aux exigences de gens qui se soucient d'autant moins de rendre impossible le fonctionnement de tout gouvernement régulier, qu'ils n'ont aucune chance prochaine, ou même probable, de le diriger eux-mêmes.

Il n'en va pas de même du parti radical ; plusieurs de ses membres ont été ou sont aux affaires ; la plupart prétendent y arriver ou y revenir. Cette ambition impose des réserves. La nature humaine a ceci de bon que, même en politique, le sentiment des responsabilités a pour effet d'assagir les plus fous et d'inoculer quelque bon sens aux cerveaux les plus mal en ordre. Prenez à même la rue un anarchiste intelligent, placez-le devant un bureau dans un fauteuil de ministre, mettez sous ses yeux des dossiers dont vous lui expliquerez le contenu, il y a cent contre un à parier, qu'au bout de huit jours il y donnera des solutions raisonnables, qui ressembleront à celles de tous les ministres passés. C'est ainsi que les candidats les plus « rouges, » comme on disait jadis, mettent, une fois députés, beaucoup d'eau dans leur vin, et, une fois ministres, très peu de vin dans leur eau, parlant, tout comme leurs prédécesseurs, « des nécessités supérieures de discipline et de hiérarchie. » Par exemple, aucun d'eux n'a jamais composé avec l'émeute.

Et ce n'est pas uniquement, je crois, par un bas souci de garder leur place, par une satisfaction d'homme repu, qu'exprimait cyniquement un homme d'État disant à un ami : « Mon cher, il ne faut jamais chercher à appliquer son programme, attendu que c'est toujours en voulant l'appliquer que l'on tombe. » C'est plutôt parce que l'on reconnaît que le programme est inapplicable, et parce que les devoirs immédiats dominent les illusions antérieures. Le président du conseil d'aujourd'hui, interpellé dernièrement par un député avancé, M. Millerand, qui, à propos de je ne sais quelle motion, lui reprochait de « ne pas aller jusqu'au bout, » répliquait : « Est-ce que vous allez jusqu'au bout, vous ? » Et la chambre ponctuait cette phrase d'une double salve d'applaudissemens. C'est parce que les radicaux parlementaires ont entrevu que ce « bout » n'est rien autre que le chaos, le saut dans le vide, qu'ils s'abstiennent de s'en trop approcher ; ils se

bornent à dire qu'ils arriveront, mais se gardent bien de partir. Ils dressent l'itinéraire du voyage, ils vont même jusqu'à faire leurs malles, mais, une fois à la gare, ils ne prennent pas de billet. C'est dire que leurs programmes sont toujours plus effrayans que leurs actions; que, dans ce programme même du parti « républicain-radical-socialiste, » il y a fort peu de socialisme, et le peu qu'il y en a est très dissimulé, édulcoré, du socialisme honteux. Ainsi rien n'empêche un opportuniste, un centre-gauche, un rallié, voire un membre de droite, de s'engager à faire, comme le souhaitent les délégués de l'extrême gauche, des « réformes sociales conçues, non dans le sens collectiviste, mais dans l'esprit de la Révolution française, c'est-à-dire tendant à accroître la liberté et les moyens d'action de chaque citoyen; l'État intervenant en faveur des humbles pour leur faciliter la lutte pour la vie. »

Il est même certains vœux excellens de ce parti, que nous regrettons de ne pas voir reproduits par des groupes du centre, et que nous voudrions surtout voir passer, de la catégorie des vœux stériles, dans celle des projets de loi en chair et en os : telle est la gratuité de la justice. La gratuité de la justice est aussi nécessaire que celle de l'instruction; la justice est la première fonction, le premier devoir d'un État. Les sociétés les plus rudimentaires, qui n'ont presque aucun autre organisme, celles du moyen âge primitif, celles des peuples barbares d'à présent, avaient ou ont des juges, sujets à se tromper, comme les nôtres, mais dont les arrêts ne coûtent rien; tandis que la réforme de notre code de procédure, depuis trente ans à l'étude, n'aboutit pas.

Ce n'est pas d'ailleurs sur le parti radical que nous devrons compter pour la voir réussir; car tout porte à croire que le groupe dont MM. Barodet, Pelletan, Pichon et Clémenceau sont les leaders n'est pas appelé à réaliser, le 20 courant, de brillans bénéfices. Il pourrait bien avoir, sans qu'il y ait de comparaison à établir entre les deux opinions, le même sort que les progressistes d'Allemagne il y a deux mois, écrasés par les défections de leur aile droite et de leur aile gauche. De ce dernier côté de l'horizon, nos radicaux voient surgir les purs socialistes-collectivistes, ceux qui étaient hier pour la suppression immédiate et complète de la propriété individuelle, aussi bien à la ville qu'à la campagne, et pour l'abolition de l'idée de patrie. C'est le « parti ouvrier, » comme on dit aujourd'hui, de même que, sous le ministère Villèle, on disait le « parti prêtre. »

Ce parti changera, si Dieu lui prête vie, plus d'une fois d'idée et de plate-forme; comme ses aînés, il pratiquera, lui aussi, dans son âge mûr, la « politique des résultats, » lorsqu'il sera las de faire de la politique sans résultats, c'est-à-dire de se donner beaucoup de peine pour rien. Quoiqu'il ne soit pas bien vieux, il a déjà quelque peu lâché ses raideurs primitives de petit cénacle. Le huis-clos souffre tout, mais

le public veut des égards. Il distingue déjà la « propriété privée » de la « propriété capitaliste ; » et je défie bien qui que ce soit de comprendre la distinction. Mais il n'importe ! Les manifestes sont des sortes de documens qui n'ont pas besoin d'être clairs. Donc, M. Guesde, le rédacteur de la chose, s'exprime ainsi : « Des nécessités de la production et de l'échange modernes, tels que les ont créés la machine et la vapeur, une nouvelle forme de propriété est née : la propriété des capitalistes qui vivent de la mort de la propriété individuelle. C'est de cette seule propriété capitaliste, destructive de la propriété privée des travailleurs, que nous poursuivons la destruction, ou, plus exactement, la socialisation. » Ce qui revient à dire que, si vous êtes propriétaire d'un chemin de fer à vous tout seul, votre propriété, étant *privée*, est respectable ; mais que si vous êtes plusieurs à posséder, par actions, un billard ou une machine à battre le grain, votre propriété, étant *capitaliste*, est indigne de vivre et doit être « socialisée. »

Ces idées sont amusantes et il serait intéressant, si l'on avait beaucoup de temps et beaucoup de place, de s'attarder à faire ressortir le côté comique de ce collectivisme, qui se déclare surtout ennemi des formes collectives de la propriété privée. Mais le point de vue vraiment important de cette campagne, ce ne sont pas les idées, mais les hommes, les cent candidatures dont le parti se fait gloire et qui aboutiront, nous dit-il, dans la nouvelle chambre, « à une représentation du prolétariat français, désormais sûr de l'avenir. » Les députés ouvriers n'ont rien pour nous effrayer, au contraire. Aux dernières élections anglaises il s'était présenté 37 candidats de cette nuance, dûment estampillés et authentiqués par le comité du parti. Il en a été nommé 12 dont 1 seulement a passé comme indépendant ; les 11 autres ont dû leur succès à l'appui des libéraux. Sans doute il en sera de même en France, et nous verrons plus d'une concentration se faire entre le premier et le second tour de scrutin. Mais l'entrée au parlement de vrais ouvriers, non pas de prolétaires d'occasion, tels que M. Lafargue, le président de ce groupe des travailleurs, connu surtout, par une singulière ironie, comme auteur du *Droit à la paresse*, le mandat de député conféré à des travailleurs travaillans, qui verront plus vite et mieux au palais Bourbon que devant les tables de quelques congrès borgnes, les différens aspects des questions qu'ils veulent traiter, ce mandat est une des bonnes manières d'atténuer cet antagonisme des classes, que l'on peut redouter dans l'avenir.

Au point de vue gouvernemental, le plus ou moins de succès des candidats ouvriers n'a pas une grande importance, puisqu'il n'est pas susceptible de déplacer peu ou prou l'axe de la majorité. Tout au contraire, celui des ralliés peut changer d'ici quelques mois la direction de la politique française. Par ralliés, je n'entends pas seulement les aspirans députés, mais aussi et surtout les électeurs, qui ont sincèrement

et définitivement adhéré à la république, et qui, faute d'un candidat néo-républicain, s'il ne s'en trouve pas dans leur circonscription, porteront volontiers leurs suffrages, suivant le sage conseil que leur en a donné M. Piou, sur un républicain de vieille date, appartenant à la gauche libérale ou à l'opportunisme modéré. On s'est beaucoup moqué des ralliés, depuis dix-huit mois, à droite comme à gauche. Nous allons bien voir si leur tactique était vaine, si leur patriotique campagne a été comprise ou non par le pays. Bien des gens se sont demandé comment on devrait les accueillir, si la porte devait être pour eux ouverte ou fermée; et l'on a généralement conclu, malgré le proverbe, qu'elle ne devrait être ni l'un ni l'autre, mais plutôt entr'ouverte, qu'on « prendrait note de leur demande » et qu'on en recevrait du moins quelques-uns... à correction.

Toutes ces subtilités disparaissent devant les urnes. Aux deux dernières élections législatives de 1885 et 1889, l'écart des voix entre les républicains et leurs adversaires n'a pas été très supérieur à 500,000, dans l'ensemble de la France; chiffre qui, sur 7 à 8 millions de votans, ne représente pas une majorité énorme. On s'accorde à croire qu'une bonne partie de ces opposans de naguère sont aujourd'hui acquis au régime actuel et, ce qui le prouve, c'est le nombre des députés de droite qui ne se représentent pas et le changement de langage de presque tous ceux qui se représentent. Beaucoup de ceux-là, nous le savons de bonne part, n'auraient pas demandé mieux que de se joindre à la petite phalange présidée par le prince d'Arenberg; mais, par une sorte de point d'honneur ou de délicatesse de conscience vis-à-vis du corps électoral, ils craignaient de n'en avoir pas le droit.

Nommés sur un programme d'opposition, ils estimaient que leur devoir était de s'y tenir, du moins jusqu'à ce qu'ils eussent reçu une nouvelle mission, une nouvelle investiture du suffrage universel. De plus, l'élément mondain, qui pèse toujours d'un certain poids sur l'état-major du parti conservateur, leur inspirait une fâcheuse timidité. Tout cela maintenant se dissipe et s'évanouit. Il est certain que le plus grand nombre des anciens représentans du côté droit, ou reviendront avec une nouvelle étiquette, ou ne reviendront pas ; et il est non moins certain que les députés qui les remplaceront seront des députés modérés. Il n'y a donc aucune témérité à prévoir que le chiffre des républicains se trouvera porté, de près de 400, à plus de 500, dans la future chambre; et que, sur ces 500, il s'en rencontrera aisément 350 pour former une majorité gouvernementale tempérée.

Ce compromis sera dû évidemment à la marche générale des faits, à cette lassitude naturelle qui suit les luttes longues et les échecs répétés, mais le rôle pacificateur du saint-siège, de celui que les révolutionnaires appellent « le vieux du Vatican, » n'y aura pas peu contribué. Ce rôle, il l'a poursuivi sans relâche, durant des années diffi-

ciles, malgré les récriminations, respectueuses dans la forme, quoique assez vives dans le fond, des intransigeans qui reprochaient surtout au souverain pontife d'être mal renseigné sur la situation intérieure de la France; à quoi le nonce actuel répondait avec une malicieuse philosophie : — « Eh bien ! prenez un timbre de 0 fr. 25, et écrivez-lui. » — Ce ne doit pas être une mince satisfaction, pour les catholiques, que de voir cette détente nouvelle dans les rapports de l'Église et de l'État, ces entrevues cordiales entre le président de la république et les cardinaux récemment promus, ces évêques allant saluer les ministres, non plus avec une politesse de commande, mais avec un langage loyaliste et affectueux. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu un président du conseil faire son entrée solennelle dans une ville, assis dans sa voiture, à côté de l'archevêque, comme ce printemps, à Albi. Et ceux de nos concitoyens qui savent, comme Gambetta, à quel point l'union de la France avec la papauté est profitable à notre influence en Orient, n'ont-ils pas vu avec plaisir, au banquet du 14 juillet dernier, à Constantinople, ce toast porté à la république par le délégué papal, Mgr Bonnetti, qui paraissait pour la première fois à cette réunion de la colonie française, présidée par notre ambassadeur ?

Ne convient-il pas de rapprocher de cette attitude le refus opposé par la curie romaine à la demande faite par le sultan d'un concordat réglant les questions qui touchent aux catholiques de l'empire ottoman ? Ce refus ne pouvait être inspiré par la crainte de reconnaître une certaine dose d'autorité, en ces matières, à un prince qui s'est signalé plus d'une fois par son respect de la liberté de conscience, et auquel l'assemblée des rabbins envoyait dernièrement une adresse de remercîment, pour sa bienveillance en faveur des israélites. La décision du Vatican n'était motivée que par le désir de ne pas affaiblir le protectorat de la France sur les populations chrétiennes de l'Orient.

Ce protectorat n'est pas moins intéressant que jadis, aujourd'hui que l'Orient se transforme, et que l'on recommence à parler de la réunion des églises d'Orient et d'Occident, sur laquelle le congrès tenu à Jérusalem, où le cardinal Langénieux a été reçu par les autorités turques, en qualité de légat du saint-siège, avec les plus grands honneurs, vient de rappeler l'attention.

Cette réunion est l'un des projets favoris, les sceptiques disent l'un des rêves, du pape actuel; mais c'est le propre des œuvres difficiles d'être traitées de chimère, jusqu'au jour où elles deviennent réalités. Dès le début de son pontificat, en 1878, le saint-père exprimait, dans une lettre au cardinal Nina, l'espoir que « les graves événemens qui se déroulaient en Orient préparaient peut-être un meilleur avenir aux intérêts de la religion. » Neuf ans plus tard, dans sa lettre au cardinal Rampolla, il rappelait les schismatiques, ceux de la Grèce en particulier, à l'unité. Les deux lettres appartiennent à deux périodes diffé-

rentes du pontificat : en 1878, le pape paraissait compter principalement sur le travail de la diplomatie ; en 1887, sur l'adhésion spontanée des chrétiens séparés.

Les espérances de Léon XIII ne sont point des espérances platoniques, confiées uniquement à la bonne volonté des hommes et à la grâce de Dieu. Il travaille activement à leur succès. Il a multiplié les avances à l'égard des églises d'Orient ; il n'est rien qu'il ait négligé pour complaire aux chrétiens unis. Colons de l'église romaine en terre schismatique, ils avaient été alarmés, sous Pie IX, par deux constitutions qui enlevaient aux patriarches, pour la transférer au pape, la nomination des évêques d'Arménie et de Chaldée. Les chrétientés unies, jalouses de leur autonomie, tremblaient aussi pour leurs rites. Devenues ombrageuses, elles appuyèrent la minorité au concile du Vatican ; il y eut presque des révoltes contre les prétentions de la propagande. Lorsque mourut Pie IX, le mal était grave ; par d'habiles mesures Léon XIII détourna du schisme les chrétiens unis d'Orient. Une fois leur affection reconquise, il rêva de conquérir celle des schismatiques.

Ce furent surtout des susceptibilités, aigries et développées par des conflits d'intérêts politiques, qui séparèrent jadis l'Orient et l'Occident. Elles peuvent être atténuées ou rassurées. En 1880, Léon XIII créa cardinal M[gr] Hassoun, patriarche d'Arménie ; il y avait quatre siècles que les portes du sacré-collège ne s'étaient point entre-bâillées en faveur d'un Oriental. Non moins importante, la même année, fut l'encyclique *Grande munus* : elle annonçait *urbi et orbi* que la fête des saints Cyrille et Méthode serait célébrée dans toute l'église le 5 juillet de chaque année. Cyrille, Méthode, fondateurs du catholicisme slave, firent reconnaître par Rome, centre de l'unité, la variété des langues liturgiques. Les églises séparées les vénèrent comme des ancêtres et l'église romaine comme des fils. Leur mémoire est un trait d'union entre l'Orient grec et l'Occident latin. Le pape actuel a toujours recherché les traits d'union ; de là l'importance extraordinaire qu'il vient d'attacher à la réunion eucharistique de Jérusalem.

L'entente des deux églises, à l'égard de la transsubstantiation, est complète ; on a donc célébré un dogme qui les rapproche. On n'a pas prononcé le mot de *schismatiques*, mais seulement celui de *frères* ; on a laissé voir, plutôt qu'on ne les a énoncées en termes impérieusement précis, les « conséquences providentielles » que l'on pouvait attendre du congrès. Les chancelleries ennemies de la France, auxquelles cette pacifique croisade déplaisait fort, avaient communiqué entre elles et manœuvré à Constantinople et à Rome, pour empêcher la mission du légat français. L'apostolique Autriche faisait bon marché des « conséquences providentielles » qu'on espérait au point de vue

religieux. Elle craignait que ce congrès, ainsi présidé, ne tournât au profit de notre influence. En choisissant un légat français, le pape rendait un hommage décisif au droit que possède la France de protéger les chrétiens d'Orient. La triple alliance, qui conteste ce droit, voulait empêcher cet hommage. On essaya d'inquiéter le sultan pour qu'il opposât des obstacles; M. Cambon et Mgr Azarian le rassurèrent promptement, et le congrès eut lieu au mois de mai avec un plein succès.

Est-ce à dire qu'il aura des conséquences immédiates? Que les Orientaux, pleinement rassurés sur la conservation de leurs rites, soient prêts à fusionner avec l'église d'Occident? Les choses n'iront pas aussi vite; le pape lui-même ne se fait pas d'illusions là-dessus. Il est une foule de difficultés accessoires, qui nous paraissent sans importance à Paris, et qui, sur les rives du Bosphore, en ont une considérable; ces difficultés devront être aplanies. Telle est la réforme du calendrier, la substitution au calendrier julien, que l'église grecque suit encore et qu'elle reconnaît seul conforme aux décisions du concile de Nicée, de notre calendrier grégorien. Un barnabite de Bologne, le père Tondini, poursuit sur ce sujet, en français, une campagne intéressante de conférences contradictoires, à Athènes, en Syrie, à Constantinople. Le fait même que ce prêtre latin ait été admis à parler dans le syllogue grec, ce qui n'avait pas eu lieu depuis le concile de Florence, est une preuve de progrès marquant dans le libéralisme des idées. Et l'attention avec laquelle les autorités officielles et le corps diplomatique ont suivi ces tentatives témoigne à quel point les intérêts politiques et religieux sont ici connexes. C'est le côté politique de la question qui empêchera toujours l'union de l'église orthodoxe russe, placée sous l'hégémonie du tsar. Pour l'église arménienne ou grecque, si le pape, qui est entré au mois de mars dernier dans sa quatre-vingt-quatrième année, peut craindre, comme il le dit, d'être trop âgé pour voir s'accomplir ce grand événement, il a droit de se féliciter d'en avoir posé les bases.

Trop âgé.., peut-on croire même que Léon XIII le soit effectivement, en présence de l'activité étonnante que déploie l'homme qui, en quinze ans de règne, a rajeuni de plusieurs siècles l'Église et la papauté. Tandis qu'il poursuit, à l'est, l'aplanissement de litiges qui remontent à la toute primitive église, il étend et régularise, à l'ouest, l'action de l'église toute nouvelle, celle d'Amérique. Il ne se contente pas d'envoyer aux Américains sa bénédiction apostolique, dans un phonographe destiné à figurer à l'exposition de Chicago, il apaise les dissensions qui s'élèvent, tantôt, comme l'an dernier, en s'opposant à l'établissement de clergés de races distinctes, suivant la nationalité d'origine des émigrés, irlandais ou allemands, qu'ils doivent desservir; tantôt, comme il y a deux mois, dans sa lettre au cardinal Gibbons,

en déclarant nettement que les enfans catholiques, là où ils n'ont pas d'écoles de leur religion, peuvent fréquenter les écoles laïques dont l'enseignement offre des garanties suffisantes de neutralité.

Cette décision est destinée à mettre fin aux polémiques violentes, qui se poursuivaient à cet égard entre Mgr Ireland, l'archevêque bien connu de Saint-Paul, soutenu par le nonce, et Mgr Corrigan, l'archevêque de New-York. On sait que l'école, aux États-Unis, est une charge de la commune; mais, en vertu du premier amendement de la constitution, d'après lequel le congrès ne doit faire aucune loi établissant une religion d'État, et par suite d'ailleurs de la multiplicité des sectes religieuses, l'école est strictement neutre. Aucune instruction confessionnelle n'y est donnée; c'est à la famille de l'enfant et à ses coreligionnaires d'y pourvoir. Mais l'établissement d'écoles libres n'était pas partout possible, et la solution libérale de Rome a été accueillie avec soulagement de l'autre côté de l'Atlantique.

Cet esprit d'apaisement du pape est si connu, l'opinion, dans les deux mondes, fonde sur lui tant d'espérances, qu'on a plusieurs fois, et récemment encore, prêté à Léon XIII des projets d'encyclique sur le désarmement européen. Mais ici toute action internationale paraîtrait, non-seulement vaine, mais susceptible d'aller contre son but. Soulever la question du désarmement dans un congrès, ce serait peut-être, à plus ou moins bref délai, provoquer la guerre. Aussi, quelque ingénieuse que soit sa diplomatie, quelque vaste que soit son rôle, le pape le sait et s'abstient. On se figure volontiers, en France, qu'il n'y a pas en Europe d'autres inquiétudes, d'autres rancunes que les nôtres, et que l'Alsace-Lorraine soit le nœud gordien de la paix du monde. Il est sur les frontières russo-allemandes, où la guerre de tarifs bat aujourd'hui son plein, il est entre Vienne et Pétersbourg de vieux griefs et des plaies encore fraîches, que le temps seul cicatrisera. Un vieil administrateur prétendait que les affaires, en apparence insolubles, ne s'arrangeaient jamais si bien que dans les cartons où on les laissait dormir. La question du désarmement est de celles-là. S'il doit se faire, il se fera tout seul.

On n'en peut dire autant des réformes que le ministère hollandais a entreprises, et qu'en ce moment, tandis que presque tous les parlemens sont en vacances, les chambres continuent de discuter péniblement dans les salles du Binnenhof, où le thermomètre a marqué dernièrement plus de 100 degrés Fahrenheit. Les innovations financières, mises en vigueur dans les Pays-Bas, ne nous paraissent pas à l'abri de la critique. L'impôt sur le capital, variant progressivement de 1 à 2 florins pour 1000, équivaut à un prélèvement moyen de 2 1/2 à 5 pour 100 du revenu des capitaux. Ce n'est pas une lourde charge, surtout pour les plus gros contribuables, ceux qui, par exemple, à Amsterdam, ont déclaré des fortunes de 50 et 100 millions de francs; mais, comme

on n'a supprimé aucun autre impôt, la nouvelle taxe, ajoutée à toutes les autres, paraît vexatoire aux petits commerçans, aux petits fonctionnaires. Le ministère a promis, il est vrai, de réduire la contribution personnelle; seulement cette réduction paraît problématique, en présence des résultats financiers de l'exercice actuel, qui accusent déjà un déficit de 10 millions de francs sur les évaluations budgétaires.

Une autre modification, apportée par le cabinet Tak van Portvliet au régime des impôts intérieurs, est la suppression des patentes, remplacées par une taxe sur les professions, que la seconde chambre a votée à une majorité de près des deux tiers. Désormais la loi frappera toutes les professions ou métiers dont le revenu annuel dépasse 1,300 francs, et le taux de l'impôt sera proportionnel au revenu déclaré par le contribuable. Le gouvernement néerlandais a profité de ce remaniement pour répondre à nos tarifs protectionnistes en élevant ses barrières douanières. Désormais, les maisons étrangères qui vendent directement aux particuliers seront frappées, à l'entrée, d'un droit s'élevant à 20 pour 100 de la valeur des marchandises, outre les droits actuels de 5 pour 100: ce qui augmentera ainsi d'un quart de leur prix tous les produits expédiés du dehors à des consommateurs hollandais.

Si ces mesures, au point de vue de l'intérêt bien compris des Pays-Bas, nous paraissent discutables, nous ne pouvons qu'approuver la réforme électorale, actuellement soumise par le ministère aux délibérations des états-généraux. Les Hollandais, qui ont été les éducateurs de l'Europe en fait de liberté et de parlementarisme, — ils avaient la chose, sinon le mot, avant tous les autres peuples, même avant l'Angleterre, — se trouvent, au point de vue du droit de suffrage, maintenant que la Belgique vient d'accroître le sien, la nation la plus aristocratique du continent, parmi celles qui ont des représentations élues. La France, l'Allemagne et l'Espagne appliquent le suffrage universel au recrutement de leurs députés; en Italie, le cens ne dépasse pas vingt francs; en Angleterre, il suffit, pour voter, de payer 250 francs de loyer ou d'avoir 50 francs de rente; il n'est pas jusqu'à l'Autriche où les simples paysans participent en quelque façon à la nomination des diètes. En Hollande, la chambre populaire n'est encore élue que par des censitaires payant, suivant les localités, de 42 à 336 francs d'impôt direct. Ce système donne à peine 300,000 électeurs sur une population de 4 millions et demi d'habitans. Le projet en discussion de M. Tak aurait pour effet, en conférant le droit de suffrage à tout Néerlandais sachant lire et écrire et pouvant entretenir sa famille, de porter à 800,000, chiffre qui représente 74 pour 100 de la population masculine des Pays-Bas, le nombre des membres du corps électoral.

Quoiqu'il n'y ait pas là un péril pour l'ordre établi, quoiqu'il semble même naturel, dans un État où le socialisme révolutionnaire est de-

venu une puissance assez forte pour qu'un parti ait pu s'y fonder sous la seule dénomination « d'antirévolutionnaire, » de donner aux classes rurales et ouvrières leur part légitime d'influence, pour les détourner des voies illégales, néanmoins le projet rencontre dans le parlement une opposition assez vive pour que l'on puisse encore douter de son succès. On affirme même que la régente et son entourage y seraient notoirement hostiles, et que les relations entre le ministère libéral actuel, plutôt subi qu'accepté par la couronne lors de sa formation, et la reine Emma seraient assez tendues. Ce n'est pas que les opposans, ainsi qu'en témoignent les discours dont ils sont prodigues, repoussent d'emblée toute modification au régime actuel; mais la plupart trouvent l'extension projetée trop large, et voudraient la restreindre, soit aux pères de famille, comme le propose M. Beelaerts van Blokland, l'un des chefs des conservateurs, soit à la création de catégories, analogues au vote plural de la Belgique, prônée par M. Van der Kaay, le président du groupe libéral, soit enfin à un simple abaissement du cens actuel, système recommandé par M. Roel, le personnage indiqué, en cas de crise ministérielle, comme le chef du futur cabinet. C'est en effet à une dissolution ou à la chute de M. Tak qu'aboutirait, à La Haye, l'échec de la loi proposée; et il y aurait avantage, pensons-nous, dans l'état d'excitation des esprits, à éviter l'une et l'autre conjoncture.

V[te] G. d'Avenel.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française valait 98 fr. le 31 juillet dernier. Le 8 août, elle a dépassé 99 fr. Ce mouvement s'est produit presque sans résistance; la liquidation a révélé une situation de place peu chargée à la hausse, les reports ont été aisés, à peine rémunérateurs, et les acheteurs ont été encouragés par l'heureuse terminaison du conflit engagé avec le royaume de Siam. Des élections, la Bourse n'a aucun souci. Elle suppose que le suffrage universel va renvoyer au palais Bourbon une chambre des dé-

putés peu différente, dans sa composition et dans ses tendances politiques, de celle qui a terminé il y a quinze jours sa peu brillante carrière.

Ce qui serait plutôt de nature à causer au marché financier quelque préoccupation, c'est le développement non interrompu des difficultés monétaires avec lesquelles sont aux prises nombre d'États étrangers, et notamment deux pays voisins dont le crédit avait été si longtemps soutenu par l'aide des capitaux français, l'Italie et l'Espagne.

La rente italienne a perdu près de quatre points depuis le détachement du dernier coupon semestriel, soit depuis un peu plus d'un mois. A la fin de juillet, elle se tenait en équilibre très instable aux environs du cours de 87 fr. La voici maintenant à 86 fr., on l'a même vue à 85.85. Cette chute rapide d'un fonds d'État qui pendant une longue série d'années avait été un placement favori de l'épargne française se rattache à des causes à la fois politiques et financières, sur la portée desquelles l'attention des capitalistes a été bien des fois appelée à cette place.

Longtemps un syndicat italo-allemand a pu soutenir artificiellement les cours de la rente italienne contre toutes les raisons de dépréciation du crédit du royaume. Le moment est venu où ce syndicat ne peut plus suffire à sa tâche et laisse tomber les prix sur un marché impuissant à absorber les titres flottans. Et cette baisse survient au moment même où l'on pourrait supposer que les efforts persévérans du cabinet Giolitti réussiront enfin à arrêter les finances italiennes sur la pente de la banqueroute éventuelle. Les difficultés monétaires présentes du royaume sont, il est vrai, encore formidables : le change s'est élevé à 109 fr., le cours forcé est pratiquement rétabli en Italie, toute monnaie d'or ou même d'argent ayant disparu, y compris les pièces divisionnaires, dont sont inondées la Suisse et la France.

La dette flottante du royaume s'élevait, à la fin de juin 1893, à 493 millions de lires, et à 624 millions, si l'on y comprend 131 millions de bons septennaires du trésor, dont 75 ont été émis en 1891-92 et 56 en 1892-93. M. Giolitti serait décidé à consolider cette énorme dette remboursable à court terme par une grande opération dont les circonstances détermineront l'époque et les modalités, mais que l'on présume dès maintenant devoir prendre la forme d'un transfert à une société privée (*consortium italo-allemand*) du monopole des tabacs. Déjà on aurait offert à l'Italie une somme de 400 millions pour la cession de ce monopole, Le gouvernement trouverait là les moyens d'amortir 300 millions de la dette flottante et en même temps de surmonter les embarras, aujourd'hui inextricables en apparence, que lui cause l'émigration de la monnaie divisionnaire d'argent.

Si la hausse du change est la raison la plus immédiate de la mau-

vaise tenue de la rente italienne, le vote de la loi sur les banques d'émission, qui a eu lieu à la fin de juillet à la chambre des députés et est imminent au sénat, ne saurait avoir que d'heureux effets sur les changes d'abord et sur tout l'ensemble de la situation financière. Il ne peut être indifférent, au point de vue du crédit du royaume, que la constitution du régime de la circulation fiduciaire, objet de débats si passionnés depuis près de dix années, soit enfin fixée pour vingt ans.

La Rente extérieure d'Espagne a repris d'abord de 62 à 63.50, sur le vote définitif du budget par les deux chambres des Cortès. Le ministre des finances va mettre à profit les vacances parlementaires pour étudier les mesures les plus propres à tirer des réformes fiscales, enfin sanctionnées, tout le rendement qu'il en espère. Mais déjà des troubles éclatent sur divers points du royaume où l'application de ces réformes menace de contrarier des habitudes invétérées. Des désordres sérieux ont eu lieu à Vittoria et ont été promptement réprimés. Le dernier bilan de la Banque d'Espagne accuse encore une augmentation sensible de la circulation fiduciaire, et le change, à 19.50, ne se détend pas. De là l'indécision des spéculateurs et les fluctuations de la rente aux environs du cours de 63. Les nouveaux budgets seront appliqués à partir du 1er septembre prochain. Le ministre ajourne définitivement tout emprunt intérieur, le public ne prenant que très lentement les obligations du trésor de la dernière émission, 2 millions en moyenne par semaine, ce qui porte à 66 millions, à l'heure actuelle, le montant de la souscription. Dans ces conditions, un emprunt à réaliser par un simple échange de ces titres contre des inscriptions de rentes ne peut être lancé avant six ou huit mois. Quelques symptômes favorables sont pourtant à signaler dans la situation financière de l'Espagne : le déficit de 1892-93, d'après les premières publications officielles provisoires, ne dépasserait pas une quarantaine de millions; les produits des douanes, qui avaient été de 109 millions en 1890-91 et de 113 en 1891-92, se sont élevés à 126 millions en 1892-93, augmentation qui résulte, il est vrai, pour la majeure partie, de l'importation des blés de Russie et des États-Unis.

Malgré la guerre de tarifs engagée entre la Russie et l'Allemagne depuis le 1er août, le rouble à Berlin a été tenu avec une grande fermeté. Au surplus, la lutte ne sera sans doute que momentanée. Déjà les deux gouvernemens ont arrêté de nommer, pour la recherche d'un terrain d'entente, une commission mixte qui commencera ses travaux en octobre prochain.

Les valeurs turques voient leur clientèle s'élargir lentement, mais sûrement. Depuis une année, elles ont fait d'énormes progrès; la dette générale série D a été portée de 18 à 22 pour 100, l'obligation des douanes s'est élevée de 425 à 500 francs; elle vaut actuellement 485

ex-coupon. La Priorité 4 pour 100 s'est avancée de 410 à 460. Depuis quinze jours, l'attention s'est surtout portée sur l'obligation 4 pour 100 de consolidation qui, de 395, a haussé brusquement à 415. La Banque ottomane, bien que profitant de ces progressions de cours, s'est tenue sans changement à 570.

Les valeurs portugaises et helléniques sont délaissées dans les bas cours où les a précipitées la banqueroute plus ou moins déclarée du Portugal et de la Grèce. Le crédit de ces deux petits États a succombé sous le poids des emprunts excessifs, des dépenses exagérées, soit d'armemens, soit de travaux publics, et finalement de la disparition de la monnaie métallique et de la tension croissante du change.

Le marché anglais s'est remis peu à peu de la violente secousse qu'il avait subie en juillet. Les pertes au Stock-Exchange ont été énormes, il y a eu de nombreuses faillites sur lesquelles tout le silence possible a été fait. Des valeurs comme les actions de mines, Rio-Tinto, de Beers et autres, les actions des chemins de fer des États-Unis surtout ont éprouvé des réactions d'une grande importance. A la dernière liquidation, toutefois, la place a paru plus dégagée et rassérénée; la dépréciation sur tous les titres qu'affectait la crise des métaux semblait arrivée à son terme. En revanche, des appréhensions se sont fait jour sur les perspectives du marché monétaire. L'or a été réexpédié en forte quantité aux États-Unis, qui, dans l'année 1892-1893, en avaient expédié en Europe pour plus de 400 millions de francs. La Banque d'Angleterre, pour défendre son encaisse, a dû élever le taux de son escompte de 2 1/2 à 3 pour 100 le jeudi 3 courant, et une nouvelle élévation à bref délai reste probable.

Le 53e congrès des États-Unis, dont l'élection, l'automne dernier, a coïncidé avec celle du président Cleveland, s'est réuni à Washington, le 7 courant, convoqué en session extraordinaire pour délibérer sur l'opportunité de l'abrogation de la loi Sherman du 14 juillet 1890. Le message de M. Cleveland rejette sur cette loi, qui oblige le gouvernement à acheter 54 millions d'onces d'argent par an, la responsabilité de la panique financière récente. Le président conclut en demandant l'abrogation, dans le plus bref délai possible, de la funeste loi.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. Bertrand.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT DIX-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIII[e] ANNÉE.

JUILLET. — AOUT 1893.

Livraison du 1[er] Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

